

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quarante-cinquième séance – Mardi 20 mars 2018, à 17 h

**Présidence de M. Jean-Charles Lathion, président**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M<sup>mes</sup> Jennifer Conti et Annick Ecuyer, MM. Stéphane Guex, Ahmed Jama et Claude Jeanneret, M<sup>me</sup> Christina Kitsos et M. Jean Rossiaud.*

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani, maire, M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, vice-présidente, M<sup>me</sup> Esther Alder, MM. Sami Kanaan et Guillaume Barazzone, conseillers administratifs.*

### CONVOCATION

Par lettre du 8 mars 2018, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 20 mars et mercredi 21 mars 2018, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Exhortation.

**Le président.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

## 2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

## 3. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** M<sup>me</sup> Esther Alder sera absente demain à 17 h.

Nous avons autorisé M. Pascal Baumgartner, réalisateur, à effectuer des prises de vues pendant notre débat sur le rapport PR-1253 A, inscrit au point 21 de l'ordre du jour, pour un film documentaire sur l'histoire de l'ancien manège.

La motion M-787 du 12 mars 2008 de MM. Olivier Fiumelli, Simon Brandt, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Alexis Barbey et Jean-Marc Froidevaux: «Pour la mise en place d'une véritable culture du contrôle en Ville de Genève et un renforcement de l'audit interne»<sup>1</sup>, renvoyée à la commission des finances le 10 novembre 2008, est retirée par ses auteurs.

Je requiers toute votre attention, parce que le bureau a décidé de revoir l'ordre du jour, compte tenu des urgences, de l'actualité et aussi de certains impératifs. Ainsi après les questions orales sera traité le point 14, le rapport PR-1227 A sur la proposition de deux crédits pour un montant total de 6 500 000 francs destinés à compléter le financement d'équipements informatiques. Suivra le point 15, le rapport PRD-85 A, le point 18, PR-1264 A, qui est lié au point 19, le rapport PR-1263 A. Nous continuerons avec le point 20, le rapport PR-1214 A, le point 21, le rapport PR-1253 A... non, je me suis trompé! Nous continuerons, après le point 19, avec le point 16, qui est le rapport PR-1277 A, le point 17, le rapport PR-1231 A, et nous reprendrons le point 20, le rapport PR-1214 A et le point 21, le rapport PR-1253 A.

---

<sup>1</sup> «Mémorial 166<sup>e</sup> année»: Développée, 2651.

Nous serons donc là dans une nouvelle organisation, puisqu'il a été demandé par M. Kanaan et M<sup>me</sup> Alder de pouvoir privilégier certains points en vue de travaux urgents à effectuer. Je pense notamment au Carré-Vert, pour la prochaine rentrée. Monsieur Gurtner, vous avez la parole.

**M. Olivier Gurtner (S).** Merci, Monsieur le président. Très brièvement, est-ce que vous pouvez juste répéter l'ordre et l'inversement? Parce que je n'ai rien compris et j'ai l'impression de ne pas être le seul... Merci.

**Le président.** Alors je vous prie de noter l'ordre: après les questions orales nous traiterons les points 14, 15, 18, 19, 16, 17, 20, 21, 11, 12 et 13. Ensuite, on reprend notre ordre du jour correctement. Merci!

#### 4. Questions orales.

**M<sup>me</sup> Danièle Magnin (MCG).** Ma question s'adresse à M. Guillaume Barazzone. Monsieur Barazzone, le 26 janvier, je vous ai adressé, à vous-même et à vos services, un mail concernant d'une part des déprédations sur la pelouse au pied du parc de la Tour-de-Champel et d'autre part sur le fait que les chiens ont une vie très courte, qu'ils ont un coût relativement élevé et que vous m'avez promis, suite à la pétition de centaines de personnes, de faire à cet endroit soit un espace de liberté, soit un parc. Le parc ne coûterait pas trop cher; l'espace de liberté coûterait encore moins, puisqu'il suffirait d'enlever un poteau qui interdit de lâcher les chiens et d'en donner l'autorisation. Je me suis adressée à M. Barthassat qui m'a dit que cela relevait essentiellement de vous-même et je vous prie de me répondre sur ce que vous avez véritablement l'intention de faire à ce sujet. Merci.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Merci, Madame la conseillère municipale. Je m'étonne un peu de cette question, puisque je vous ai dit à plusieurs reprises – et je vous remercie de vous battre pour le quartier comme vous le faites depuis tant d'années – que j'allais étudier la possibilité d'avoir soit un parc à chiens, soit un espace de liberté. Nous ferons donc l'un ou l'autre, sous réserve des obligations que nous avons au niveau cantonal, mais encore une fois je peux vous le redire publiquement si vous le voulez, nous souhaitons comme vous pouvoir développer, par exemple, cet espace de liberté pour

chiens. Les services travaillent maintenant avec le Canton, parce qu'il faut qu'on s'assure de respecter l'ensemble des normes pour pouvoir faire ce parc. (*Brouhaha. Cloche. Remarque.*) Oui, je comprends, mais nous on ne peut pas aller plus vite que la musique. On essaie de faire le maximum. Il y avait notamment des servitudes à lever; je crois que c'était en train d'être fait, à la faveur des travaux sur le CEVA. On va s'y atteler rapidement et je vais relancer mes services à ce sujet.

**M. Daniel-Dany Pastore (MCG).** Ma question s'adresse à notre maire de la Ville de Genève. Merci, Monsieur Pagani... en ville il y a passablement de travaux, bien entendu nécessaires, ça va de soi. La dernière fois, cette question a déjà été posée par un de mes collègues. Au bas de la rue Voltaire, dans le passage sous-voie, c'est la vraie gabegie. J'ai l'impression non pas que les travaux traînent, mais qu'ils ont une ampleur absolument extraordinaire, la circulation étant vraiment catastrophique à cet endroit. Ma question serait donc peut-être multiple: est-ce que vous pourriez nous donner – brièvement, évidemment – une réponse sur l'ensemble de tous ces travaux qui entravent encore plus la circulation en ville de Genève et principalement, peut-être à titre d'exemple, sur cet endroit de la rue Voltaire? Je vous remercie, Monsieur le magistrat.

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Monsieur le conseiller municipal, je répète toujours ma petite litanie, mais je pense que c'est important de le redire: on a 250 km de rues qui sont extrêmement sollicitées et donc les canalisations qui sont en dessous – parce qu'il y en a, de la marchandise, si j'ose dire –, ces tuyaux doivent être changés tous les cinquante ans. Je vous laisse faire la division: 250 km divisés par cinquante, ça veut dire que notre ville est perpétuellement en chantier.

C'est ce qui se passe à la rue Voltaire. D'ailleurs c'est un projet que vous avez validé il y a peu de temps, il y a moins d'une année; on change les collecteurs depuis le haut du carrefour. Ils sont en ce moment en train de défoncer le carrefour de la rue Voltaire et de la rue de Lyon et ils descendent jusqu'en bas, au boulevard James-Fazy. Nous avons non seulement besoin de changer les tuyaux tous les cinquante ans, mais en plus de ça on en profite pour mettre du phono-absorbant.

Je prie les personnes qui nous écoutent, voire cette assemblée, de bien vouloir excuser les travaux, mais au moins on a l'avantage d'avoir des tuyaux en bon état. C'est déjà un premier avantage; le deuxième avantage, c'est qu'il y aura du phonoabsorbant, ce qui tranquillise la ville. C'est ce qui est en train d'être aménagé aujourd'hui en bas de la rue Voltaire. On commence à faire les trottoirs; on va y mettre des bancs, des arbres, du phonoabsorbant, et j'espère que les habitants

au pied de cette route seront très satisfaits de ne plus entendre le flot incroyable de voitures qui passent dans cette rue. Je vous remercie de votre attention.

**Le président.** Merci. J'ai le plaisir de saluer à la tribune M. Pascal Rubeli, ancien président de notre Conseil municipal. (*Applaudissements.*) Je passe la parole à M. Jean-Philippe Haas.

**M. Jean-Philippe Haas (MCG).** Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Kanaan. Monsieur Kanaan, je précise que je ne vous demanderai pas quelle est votre position par rapport aux événements de ce week-end, ni si vous avez soutenu le maire des Black Blocks et des squatters de Genève, les mêmes qui ont commis les déprédations au Grand Théâtre. Surtout, je ne vous demanderai pas pour quelle raison le Conseil administratif n'a pas fait de communiqué de presse pour désavouer ce maire des Black Blocks.

Ma question réelle, d'une façon un peu plus légère, concerne le sport. J'ai appris dernièrement que certaines communes utilisaient des pellets toxiques de recyclage de pneus pour les pelouses synthétiques. J'aurais voulu avoir la confirmation de votre part que la Ville ne se permet en aucun cas d'utiliser ce genre de matériel recyclable et, surtout, j'aurais voulu savoir s'il y a d'autres communes qui le font; j'ai en effet entendu dire que d'autres communes sur le canton utilisaient ce genre de procédé.

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur Haas.

*M. Jean-Philippe Haas.* Oui. Pouvez-vous intervenir aussi au niveau de l'Association des communes genevoises (ACG), pour supprimer ces pelouses synthétiques et surtout protéger nos jeunes sportifs? Je vous remercie, Monsieur Kanaan.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Effectivement, sans faire de publicité pour une entreprise, il y a plusieurs revêtements possibles pour du synthétique, et je confirme à nouveau devant ce Conseil que nos terrains municipaux sont en matière non toxique; c'est notamment du liège organique, qui est un peu plus cher au départ.

Certaines communes sont en train de faire les vérifications pour elles-mêmes, donc je ne vais pas faire la leçon aux autres communes. Je crois qu'elles ont bien

compris le message; elles sont toutes en train de faire des vérifications. Le problème pour elles va être de remplacer ces terrains le cas échéant, mais bien sûr je relaierai vos préoccupations à mes collègues, en évitant de leur faire la leçon.

En tout cas, nous, nous sommes dans les bonnes catégories, heureusement pour nos joueurs sur les terrains de foot de la ville, qu'ils soient junior, senior ou au championnat. D'autre part, pour qu'il n'y ait pas de doutes, il n'y a pas eu de déprédations au Grand Théâtre ce week-end. Je vous remercie.

**M. Pierre Gauthier (HP).** Ma question s'adresse à M. Kanaan. Un rapport préliminaire sur l'avenir du Musée d'art et d'histoire (MAH) propose la fermeture du Musée Rath après la clôture de l'exposition Hodler, en cours de montage actuellement. J'ai aussi appris que la conférence de presse sur l'ouverture de l'exposition devrait être donnée à Paris, alors que l'exposition est à Genève, mais ça c'est accessoire. L'information sur la fermeture du Musée Rath a été transmise au personnel et, d'après cette information, le personnel devrait être redistribué dans les autres activités du MAH.

Je passe sur l'histoire: le Musée Rath tire son nom des deux sœurs Rath qui ont fait construire ce musée. Il a été ouvert en 1826 et c'est donc le plus ancien musée consacré aux beaux-arts de Suisse. Ma question est double: comment peut-on imaginer fermer cet espace d'exposition unique et parfaitement bien situé; un peu plus caustique, après les errements du département concernant le MAH, le Grand Théâtre, la Bibliothèque de Genève (BGE), le Musée d'ethnographie et peut-être d'autres institutions, y a-t-il un pilote dans le bateau de la culture de Genève? Je vous remercie, Monsieur le président.

**Le président.** Le pilote vous répond.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Merci, Monsieur le président. Le pilote vous répond très volontiers. Monsieur le conseiller municipal, je vous remercie de votre question, parce qu'elle me donne l'occasion de rectifier, j'espère dans le temps imparti, un nombre incalculable d'erreurs que vous avez pu vous faire relayer; vous avez été très mal informé. Je le regrette pour vous, parce que c'est toujours désagréable d'être mal informé, voire manipulé par des sources mal informées ou malveillantes. (*Brouhaha. Cloche.*)

Le rapport préliminaire de la commission d'experts a proposé qu'à terme, et c'est une très bonne idée, l'espace futur d'exposition temporaire du MAH soit dans le bâtiment. Pour tout musée qui fonctionne bien aujourd'hui, il faut avoir dans

le même secteur le permanent et le temporaire. Je ne peux pas faire plus long là-dessus, mais relisez le rapport qui explique cela très bien; c'est une piste, à ce stade, qui ne peut entrer en vigueur qu'à l'issue d'un chantier de rénovation-extension, dont on imagine bien qu'il va prendre quelques années avant de se concrétiser.

D'ici là le Musée Rath fait bien sûr partie du MAH. Sa programmation, au-delà de l'exposition Hodler, sera bientôt annoncée. Concernant l'exposition Hodler, je ne sais pas où vous avez vu qu'on n'aurait qu'une conférence de presse à Paris; il y a une conférence de presse à Genève et un vernissage à Genève, mais en plus, et c'est une bonne nouvelle, les médias parisiens se sont beaucoup intéressés à cet événement et ont souhaité qu'il y ait une présentation de l'exposition à Paris. Je m'en réjouirais à votre place, parce que c'est bien un signe que cette exposition est très attendue. Voilà donc ma réponse en substance.

Concernant la suite du MAH, la commission d'experts va finaliser bientôt son rapport et le présenter fin juin, de même qu'en juin passé le rapport préliminaire. J'étais allé le matin même, avec les coprésidents, expliquer au personnel dans les grandes lignes le contenu du rapport. Je retournerai bien sûr devant le personnel avant les annonces publiques; c'est bien la moindre des choses de leur expliquer la situation. Je vous remercie, Monsieur le président.

**Le président.** Je vous remercie, Monsieur le magistrat. La parole est à M. Alfonso Gomez.

**M. Alfonso Gomez** (Ve). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Barazzone. Elle a trait à la nouvelle directive concernant le ramassage des déchets auprès des petites et moyennes entreprises (PME), entre autres, qui devrait entrer en force le 1<sup>er</sup> avril. Si le moratoire que les Verts demandent aujourd'hui n'est par malheur pas accepté ou qu'il ne peut pas être traité, j'aimerais savoir, Monsieur le magistrat, si un délai est prévu pour que les PME puissent se mettre en conformité avec cette directive au 1<sup>er</sup> avril, sachant que le débat a lieu et qu'il a cours au sein du Conseil municipal. Je vous remercie.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je crois qu'on ne va pas faire le débat maintenant, lors d'une question orale, sur une thématique qui va certainement être traitée demain en urgence. Ce que je peux vous dire c'est que le délai existe déjà puisqu'on a écrit aux entreprises et qu'un accompagnement est mis en place pour ces dernières. Quoi qu'il en soit, il y a un vrai débat à mener. Je crois que ce Conseil municipal peut aussi donner un signal et aider le Conseil administratif à faire en sorte que

les micro-entreprises, les associations, les fondations et les petites structures de restauration puissent être exonérées d'une taxe déguisée et qu'on puisse tout de même avoir une vraie réflexion sur le principe du pollueur-payeur pour les autres catégories.

Sachez que, depuis très longtemps au niveau de la ville, nous avons annoncé au Canton que ça serait très compliqué de mettre en œuvre cette directive. C'est ce qui est en train d'arriver et il est urgent de pouvoir faire ce débat et d'envoyer un signal politique clair au Canton (*brouhaha; cloche*), de manière que la directive cantonale qui nous est imposée puisse être modifiée. D'ici là on peut parler de moratoire, on peut parler d'un délai, la Ville ne va pas, dès lors qu'il y a un débat politique ici, appliquer inutilement le règlement dès le 1<sup>er</sup> avril; on va bien évidemment tenir compte du débat politique en cours et attendre la réponse du Conseil d'Etat.

**M. Grégoire Carasso (S).** Ma question s'adresse au conseiller administratif Guillaume Barazzone et elle concerne les amendes d'ordre. Depuis la dernière modification des bases légales pertinentes et l'élargissement des compétences de la police municipale, j'aurais aimé savoir quels ont été les types d'amendes d'ordre infligées, en quantité, en qualité et en volume financier, si possible. Vous êtes juriste; je ne le suis pas. Sauf erreur, on a d'une part la loi sur la circulation routière et d'autre part la loi sur les stupéfiants. Si vous préférez une question écrite pour que je puisse préciser l'ensemble, volontiers. Si vous avez les éléments en tête, je suis preneur et vous en remercie d'avance.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Je vous réponds partiellement, en vous disant que je prends la question orale; je vous répondrai ultérieurement, une fois qu'on aura les chiffres. J'essaierai de vous répondre par oral et j'essaierai aussi de vous donner la fiche avec les éléments factuels par écrit. Il nous faudra quand même, je pense, d'ici au prochain Conseil municipal pour avoir la liste. Ça va prendre du temps.

**M. Jean-Luc von Arx (DC).** Comme nous n'avons pas eu de réponse pour le rendez-vous avec M<sup>me</sup> Salerno concernant l'Hôtel Métropole, je pense qu'elle aura l'occasion de nous entretenir de ce sujet. Ma question va s'adresser à M<sup>me</sup> Alder, pour lui demander si elle était au courant des préoccupations de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées (FAHPA). Les personnes concernées, notamment des résidents qui ont vu leur facture augmenter, se font beaucoup de souci pour l'avenir économique de cette fondation, du fait de l'augmentation cumulée des charges, des investissements et des financements. Je vous lis un extrait d'un courrier qui a été adressé à la responsable de la Direction

générale de la santé: «Pour toutes ces raisons, une nouvelle augmentation du prix de pension dans les années à venir pour couvrir notre charge d'amortissement affecterait nos recettes en raison de la diminution des candidats à l'entrée dans l'établissement et de ce fait causerait une chute importante du taux d'occupation, qui passerait bien en deçà des exigences du contrat de prestations.» Je voulais savoir si M<sup>me</sup> Alder pouvait nous en dire un peu plus à ce sujet.

**M<sup>me</sup> Esther Alder, conseillère administrative.** Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je suis évidemment au courant, puisque nous avons un représentant au conseil de fondation. En outre j'ai tout récemment rencontré le directeur et la présidente de la fondation; effectivement, ils ont des soucis financiers, notamment parce qu'ils devront s'acquitter d'un loyer. Historiquement, la Résidence Fort-Barreau jouissait d'une gratuité, laquelle est tombée suite à différentes négociations dont je vous passe les détails ici; je pourrai l'expliquer en commission.

Il n'en demeure pas moins que c'est le Canton aujourd'hui qui doit financer les établissements médico-sociaux (EMS) et leurs subventions devraient être augmentées, ce qui n'a pas été fait. Bien au contraire, elles stagnent. Vous avez évoqué aussi la question du prix de pension; c'est vrai que la Résidence Fort-Barreau est un des établissements qui offrent un prix de pension très bas, ce qui favorise les personnes qui n'ont pas beaucoup de ressources, mais la question doit être adressée au Canton.

**M. Léonard Montavon (DC).** Ma question s'adresse à M. Kanaan. Elle concerne la bibliothèque municipale de la Servette. J'ai rencontré plusieurs personnes qui avaient l'habitude d'y aller pour lire leur quotidien favori, *Le Nouvelliste* ou *La Liberté*. Or, pour raisons d'économie, la bibliothèque n'a pas renouvelé ses abonnements à ces quotidiens régionaux au début de cette année. Est-il judicieux de priver ces personnes, qui sont pour la plupart des retraités, souvent à bas revenus, du plaisir de lire leur journal préféré, pour de faibles économies? Merci.

**Le président.** Le magistrat vous répondra demain.

**M<sup>me</sup> Patricia Richard (LR).** Ma question s'adresse à M. Guillaume Barazzone. Est-ce que vous pouvez nous dire déjà quel est le taux de recyclage des déchets en ville de Genève actuellement? Avons-nous atteint les fameux 50% qu'on nous demande, ou est-ce qu'on va finir par passer à la taxe au sac?

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Si on va en venir à la taxe au sac, ce n'est pas une question à laquelle je peux répondre, puisque c'est le Canton qui est compétent pour décider de cela, voire la Confédération qui pourrait nous l'imposer. Quant au taux de recyclage en ville de Genève, il est actuellement à 39%; on augmente depuis plusieurs années de 1% chaque année le pourcentage de tri en ville. Il faut savoir qu'en ville c'est plus compliqué de trier qu'à la campagne. Il y a des communes qui ont un taux bien plus élevé. Imaginez: c'est beaucoup plus facile de trier dans une villa que dans un petit appartement à la Servette ou en Vieille-Ville! C'est la moyenne cantonale qui doit arriver à 50%. Encore une fois, l'idée n'est pas uniquement d'arriver à 50%... Si on peut dépasser les 50% un jour, on s'en réjouira, parce que c'est bon pour l'écologie. Sur la question des tolérances communales, on y reviendra demain.

**Le président.** Merci. La parole est à M. Adrien Genecand. Monsieur Adrien Genecand!...

**M. Adrien Genecand (LR).** Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Pagani et elle concerne la place Emile-Guyénot. Une motion a été votée il y a maintenant plusieurs années à l'unanimité de ce plénum pour la réaffectation de cette place. Il y a un cabanon qui ressemble à peu près à un bunker, qui est quasiment délabré et qui est apparemment habité, je ne sais pas, mais enfin ce serait bien de pouvoir le rendre à la population de cette ville, et j'aimerais bien savoir ce qu'il en est. Je vous remercie.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Oui, enfin c'est un autre sujet, mais je réponds quand même. Ça concerne un petit espace vert triangulaire, sur lequel on a planté des arbres. Vous avez raison de mentionner que cet espace est occupé de manière insolite, dans la mesure où l'occupant n'offre pas de service au public, aux habitants du quartier. Avec le Service de l'espace public (SEP) et la Gérance immobilière municipale (GIM), on a imaginé de pouvoir libérer cet endroit et de le revaloriser avec quelque chose qui permettrait à la population de se sustenter et d'animer ce lieu qui, je le rappelle, permet aussi aux gens de s'asseoir; il y a une table, on y a planté des pins en plus des platanes. Cet endroit va devenir un petit espace de quartier; c'est en tout cas le but qu'on s'est fixé. Le problème, c'est qu'il va falloir faire des travaux, et pour faire des travaux il faut des crédits, et pour les crédits il faut un vote du Conseil municipal. Je viendrai donc éventuellement vous présenter un projet quand on aura eu le temps de le développer et de voir combien ça nous coûte, parce que peut-être qu'on y arrive avec des petits travaux, mais peut-être pas, et puis peut-être que M. Pagani veut compléter...

**Le président.** M. Pagani complète.

**M. Rémy Pagani, maire.** Oui, Monsieur le président. Monsieur Genecand, vous avez une très bonne mémoire! Il y avait un projet, si je me souviens bien, qui était rattaché au Musée d'ethnographie, qui a fait l'objet d'un référendum. Ce lieu est quasiment entouré de voitures et, bien que mon collègue essaie de le ranimer, il va être difficile, tant qu'il y aura des voitures qui passent tout autour, de faire accéder la population à cette place, qui pourrait être intéressante. Je me propose donc, au moment où on aura, je l'espère, la possibilité d'installer le Pavillon de la danse, de rediscuter de la circulation à cet endroit; on pourrait notamment supprimer une route, ce qui avait déjà été étudié en son temps, et ça fonctionnait très bien. Je me souviens très bien des plans, et je trouve que ça vaudrait la peine en tout cas d'examiner cette possibilité-là. Je vous remercie de cette question.

**M. Daniel Sormanni (MCG).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ma question s'adresse à M. Pagani. J'aimerais avoir une statistique en ce qui concerne les parkings que la Ville de Genève a supprimés, de janvier 2017 à aujourd'hui, et comment les places ont été compensées en vertu de la loi. J'imagine que vous ne pouvez pas me répondre maintenant; moi, j'aimerais savoir où ces places ont été supprimées – (*remarque*) eh bien, les places que vous avez décidé de supprimer... (*remarque*) ... oui, sur le domaine public, pas sur le domaine privé! – et comment elles ont été compensées, et où elles ont été compensées. D'autre part, un certain nombre de places ont été provisoirement supprimées à cause des nombreux travaux de cette ville de Genève, et je pense que ce serait intéressant de savoir aussi comment elles ont été rétablies, ou si elles ont été supprimées. Je pense que ce serait bien d'avoir enfin un jour une liste complète avec les détails. Merci d'avance.

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le conseiller municipal, comme vous l'imaginez, ça va être difficile de vous répondre maintenant, mais j'aimerais préciser la demande, pour que les services qui nous écoutent puissent répondre demain, voire ultérieurement, parce que ça va être compliqué. C'est donc sur le domaine public de la ville de Genève et pas sur le domaine privé, on est bien d'accord, c'est-à-dire sur les 250 km de rues?

*M. Daniel Sormanni (MCG).* Oui.

*M. Rémy Pagani, maire.* Et puis c'est une année en arrière, deux ans?

*M. Daniel Sormanni.* Depuis janvier 2017.

*M. Rémy Pagani, maire.* De janvier 2017 à janvier 2018, on va y aller comme ça. Merci.

*M. Daniel Sormanni.* Définitivement et provisoirement.

*M. Rémy Pagani, maire.* Ah oui, il y a encore l'histoire des chantiers. Définitivement et provisoirement, pour les chantiers. Très bien.

**M. Pascal Spuhler (HP).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ma question s'adresse à M. le maire Rémy Pagani, maire des squatters et des révolutionnaires... On a tous pu voir samedi un défilé d'une certaine violence, arborant le doigt d'honneur, comme vous le savez, tout au long du cortège et s'adressant à la police et aux partis qui ne font pas partie de la gauche. Comme M. Pagani n'a pas levé le doigt, je me suis demandé s'il avait mal au bras; peut-être que c'est pour ça qu'il n'a pas suivi, mais en tout cas il était dans le cortège et visiblement il soutenait ces gens, ces casseurs qui avaient envie d'en découdre. Ma question est la suivante: Monsieur Pagani, n'estimez-vous pas que vous cautionnez la casse, les dégâts qui sont provoqués par ces gens encagoulés que vous avez admis et tolérés au sein de cette manifestation?

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, tout d'abord je me réserve de faire une déclaration quand la résolution à mon sujet, une fois de plus, et au sujet de la mairie, sera votée en urgence et sur le siège, j'imagine, mais je ne peux pas laisser passer l'argument selon lequel j'aurais cautionné quoi que ce soit. Je me suis rendu à 14 h, comme plus de 2000 personnes, à cette manifestation. C'était donc sur la zone piétonne du Mont-Blanc, avec des enfants, avec des gens très convenables. (*Remarques. Cris.*) Je ne vous ai pas interrompu, Monsieur Haas. (*Cloche.*)

**Le président.** S'il vous plaît! (*Remarques. Cris.*)

*M. Rémy Pagani, maire.* J'aurais pu vous interrompre, Monsieur Haas, mais j'estime qu'on est encore en démocratie et qu'on a le droit de s'exprimer correctement. Enfin, Monsieur Spuhler...

**Le président.** Il s'agit de M. Spuhler, deuxième vice-président.

*M. Rémy Pagani, maire.* Donc, Monsieur Spuhler, j'aurais pu vous interrompre; je ne l'ai pas fait, donc je vous prie de respecter le caractère encore démocratique de cette assemblée, où on peut s'expliquer et s'exprimer librement. Ça fait partie des droits humains, en l'occurrence, que de temps en temps vous ne respectez pas.

Cela étant, je continue. Je me suis rendu à cette manifestation, où des déclarations ont été faites, comme n'importe laquelle des 2000 personnes, parce qu'ils défendaient le droit au logement, et ils continuent à défendre le droit au logement, et je continue à défendre le droit au logement. Vous n'allez pas m'arrêter après quarante-sept ans d'activité pour défendre le droit au logement ici, me qualifier de suppôt du terrorisme ou de je ne sais quoi... J'ai fait comme tout un chacun, j'ai défilé, tout en ne sachant pas ce qui allait se passer à la fin; nous ne savions même pas où nous allions atterrir. J'étais donc à peu près à la fin du cortège, et puis à cinq heures je me suis en allé. Voilà, Monsieur le conseiller municipal, ce que j'ai à dire pour l'instant.

Comme je l'ai dit dans les journaux, je revendique encore le droit de pouvoir manifester dans cette ville, comme ces plus de 2000 personnes, parce que c'est aussi un droit démocratique que votre majorité a mis à mal en introduisant une loi scélérate pour empêcher de manifester dans cette ville. (*Protestations. Cris. Applaudissements. Cloche.*)

**M. Morten Gisselbaek (EàG).** Ma question s'adresse aussi à M. Pagani, je crois, ou peut-être à M. Barazzone. Elle concerne l'affichage public et publicitaire en ville de Genève. Il y a de cela un peu plus d'une année, nous avons eu une période fort agréable où il y avait moins de publicité et plus de créativité dans cette ville; vous vous en souvenez sans doute. A cette occasion et à l'occasion du renouvellement du mandat ou de la concession de l'entreprise d'affichage, il avait été dit qu'il n'y aurait pas ou plus de panneaux de publicité lumineux en ville de Genève. Or il y en a encore, alors je me demandais si c'était un oubli ou si ces panneaux publicitaires lumineux, qui polluent non seulement esthétiquement et intellectuellement, mais également d'un point de vue lumineux et énergétique, comme à Giuseppe-Motta, faisaient partie de la concession, ou si c'est juste un oubli et qu'il serait bon de les éteindre.

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le conseiller municipal, je vous rappelle la concession que nous avons établie avec la société Neo Advertising, qui interdit effectivement les publicités déroulantes et les publicités éclairantes,

en principe. Je prends note qu'il y en a à la rue Giuseppe-Motta; je révéifierai ce qu'il en est. Peut-être qu'il s'agit de publicités – je parle sous le contrôle de M. Guillaume Barazzone – qui sont à plus d'un mètre cinquante de la rue, auquel cas nous n'avons pas notre mot à dire; ce sont des publicités privées. Vous avez des publicités dans les vitrines ou qui sont en retrait. C'est le concessionnaire qui va trouver les personnes; ils doivent payer une taxe, mais il n'y a pas d'interdiction, ça ne donne pas directement sur le domaine public, il y a une réglementation dans ce sens. Toujours est-il que je ferai vérifier cette problématique, et je vous répondrai ultérieurement.

**M<sup>me</sup> Sophie Courvoisier (LR).** Ma question s'adresse au conseiller administratif Rémy Pagani et fait référence à la manifestation de samedi. Monsieur Pagani, je ne vous interpellerais pas pour la pancarte qui était devant vous et que vous portiez, par contre je vous interpellerais sur la pancarte qui était derrière vous. Le mouvement ACAB, pour ceux qui ne le connaissent pas, c'est «All Clitoris Are Beautiful»; j'aurais aimé que vous me parliez de ce mouvement et le cas échéant que vous me désigniez le lien entre «Prenons la ville» et ACAB et quelle était la position de la mairie par rapport à ce mouvement. (*Rires et applaudissements.*)

**M. Rémy Pagani, maire.** Là, Madame la conseillère municipale, on frise le ridicule! On frise le ridicule. (*Brouhaha, remarques.*) Comment pouvez-vous me rendre responsable de ce qu'un citoyen ou une citoyenne honorable, parce que je viens d'apprendre ce que ça veut dire... (*Rires.*) Vraiment, je viens d'apprendre ce que ça veut dire! J'invite les citoyens et citoyennes qui nous écoutent et les conseillers municipaux à aller voir ce que ça veut dire, mais comment voulez-vous me rendre responsable d'une pancarte qu'un citoyen ou une citoyenne honorable a cru légitime de porter, comme il se doit dans notre république? Je trouve que c'est ridicule. On atteint des sommets de ridicule dans cette affaire. Je le regrette, Madame la conseillère municipale. Je ne vous répondrai pas, parce que je viens d'apprendre sa signification, et je ne suis donc pas responsable de la pancarte qui était derrière moi parce que je ne la portais pas. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Monsieur le magistrat, pour l'information du président de ce Conseil municipal et du public, est-ce que vous pouvez nous dire ce que ça voulait dire?

*M. Rémy Pagani, maire.* Monsieur le président, je ne peux pas vous le dire.

*Des voix.* Si, si!

*M. Rémy Pagani, maire.* Non, je regrette. Il faut que vous alliez voir sur internet, ou alors ma collègue peut le dire, mais pour ma part la décence ne m'autorise pas à le dire publiquement.

**Le président.** J'en conclus que pour des raisons de décence on ne peut pas dévoiler la signification de cette abréviation. Je passe la parole à M. Michel Nargi.

**M. Michel Nargi (LR).** Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Kanaan. Monsieur le magistrat, j'ai entendu dire qu'il y avait énormément de problèmes sur les terrains de foot, particulièrement sur celui d'Urania Genève Sport (UGS), et que l'Association cantonale genevoise de football (ACGF) n'arrête pas d'amender ce club. Ma question est la suivante: est-ce que vous pouvez nous en dire plus par rapport à ces problèmes, et qu'est-ce que vous comptez prendre comme mesures pour que ça s'arrête? Merci.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Monsieur le conseiller municipal, je partage avec vous les inquiétudes concernant la situation parfois difficile de certains de nos clubs. Je rappelle que nos clubs de football fonctionnent tous sur une base bénévole, en tout cas les comités les encadrant. Il peut arriver que dans tel ou tel club il y ait des situations difficiles, financières ou organisationnelles, que nous suivons de près. Pour tout ce qui relève de l'aspect strictement sportif, c'est à l'ACGF d'intervenir dans un premier temps, mais nous sommes en coordination étroite avec eux.

Effectivement, l'UGS vit des crises successives depuis un certain nombre d'années qui nous préoccupent, parce que c'est un des clubs les plus anciens de la ville de Genève. Il y a d'autres situations, d'ordre différent en l'occurrence, en ville de Genève, que nous suivons de près, sur la rive droite également; nous suivons de près nos clubs. Je vous donnerai des réponses plus précises sur l'UGS ultérieurement.

**M<sup>me</sup> Anne Carron (DC).** Ma question s'adresse à M. Pagani ou à M<sup>me</sup> Salerno; peut-être qu'elle concerne les deux magistrats. Cette question a trait aux antennes de téléphonie mobile situées sur les bâtiments et parcelles propriétés de la Ville. L'arrivée prochaine du système 5G va intensifier la puissance d'émission de ces

antennes et on a appris il y a quelques jours que la commune de Versoix allait maintenir le moratoire en vigueur sur son territoire depuis 2003. Compte tenu de ces deux éléments, mes questions sont les suivantes: quelle est la politique de la Ville en matière d'installation de ces antennes pour ce qui concerne les bâtiments et parcelles dont la Ville est propriétaire, et la Ville envisage-t-elle de modifier sa pratique avec l'arrivée de la 5G?

**M. Rémy Pagani, maire.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, d'abord, pour la première fois cet été, une étude scientifique reconnue au niveau mondial a déterminé que tenir le téléphone portable près de l'oreille, comme je le fais, est très dangereux. Il faut porter des oreillettes ou tenir l'appareil à distance; il y a des précautions à prendre. C'est donc dire que cette technologie est dangereuse, contrairement à ce que prétendaient certaines personnes. On ne sait toujours pas si les ondes qui sont disséminées dans l'espace, notamment par ces grandes antennes, et la puissance de celles-ci, sont dangereuses ou pas, parce qu'il y a, selon certains, des réticences. Vous savez les problèmes par rapport à la fumée qu'on a eus pendant des années; on est un peu dans le même genre de situation.

Par mesure de précaution, la Ville de Genève, il y a de ça quinze ans, a décidé d'interdire sur tous ses bâtiments la mise en place d'antennes; une motion à ce sujet a été renvoyée à une commission. Il n'y a donc pas eu d'antennes qui ont été placées sur les 800 bâtiments depuis cette époque-là, et je me suis fait une obligation de ne pas donner d'autorisations sur les 800 bâtiments, a fortiori encore moins, si ça avait été possible, sur des bâtiments locatifs. Je suis par ailleurs autorité qui préavise des autorisations pour mettre ces antennes que, malheureusement ou heureusement, nous utilisons toutes et tous, et dans les préavis je tiens compte du périmètre dans lequel se trouvent ces antennes.

Par exemple, il était question de mettre une antenne sur le clocher du temple des Pâquis, qui est désaffecté, juste en face de l'école, et j'ai demandé que cette antenne ne soit pas installée. La dernière fois que j'ai émis un avis négatif, c'est concernant les anciens bâtiments de Hispano-Suiza, du projet Quartet, où des jeunes vont investir les bâtiments dans le futur. Quant à ce que fait le Canton, c'est autre chose. En tout cas, la position n'a pas changé, et elle ne changera pas, du moins à ma connaissance, jusqu'à ce que le Conseil administratif change de position.

**Le président.** Merci. Je salue à la tribune la présence de notre ancien collègue, président du Conseil municipal, M. Olivier Baud. (*Applaudissements.*) Ça nous fait deux présidents à la tribune! Je passe la parole à M<sup>me</sup> Brigitte Studer.

**M<sup>me</sup> Brigitte Studer** (EàG). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Barazzone et à M. Pagani. Elle concerne l'organisation de travail relative au projet de l'aménagement de la rade et du port, projet porté par vous pour la Ville et par M. Barthassat pour le Canton. La direction de ce projet est aussi assurée par des responsables des deux entités. Une proposition de cinq groupes de travail a été annoncée.

Les associations d'usagers ont ainsi appris qu'une large consultation sera organisée, cela dès le mois de mai, donc dans un mois environ, par le groupe de travail image directrice coordonné par la Ville. Il y a quelques semaines, la composition de ce groupe de travail était encore ouverte. J'imagine qu'entre-temps vous avez pu avancer, vu la date prévue pour le début de cette consultation. Pouvez-vous nous indiquer aujourd'hui la composition des personnes qui constituent ce groupe de travail? Pouvez-vous nous préciser la méthodologie qui sera utilisée pour cette consultation? Est-ce que ce sera un questionnaire, ouvert ou fermé, un entretien, une démarche participative? Merci de votre réponse.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Je remercierai M. Pagani de bien vouloir vous répondre aussi... On est venu vous présenter en commission un certain nombre d'éléments. Je regrette d'ailleurs que vous fassiez le débat ici. On peut le refaire en commission, mais on vous a dit qu'on vous donnerait la composition des groupes, notamment les présidents. Après, il appartient à la Ville de décider qui elle met dans les groupes de travail. L'important c'est qu'il y ait une procédure de consultation qui va commencer. Elle commencera au mois de mai, on ne sait pas exactement la date, et puis le Conseil administratif doit encore se déterminer sur les différentes questions qui seront posées.

Je ne peux pas vous répondre à ce stade, parce que ce n'est pas encore mûr et surtout ce n'est pas encore décidé par le Conseil administratif, mais encore une fois c'est un processus participatif, qui concerne à la fois les politiques, l'administration, l'ensemble des usagers et surtout toute la population, c'est-à-dire tous les groupes d'intérêts qui pourraient être intéressés par cette valorisation de la rade – appelons-le comme ça, parce qu'on ne parle pas encore, aujourd'hui, d'aménagement. On ne peut donc pas encore vous répondre à ce stade. On ne va pas dévoiler les questions à l'avance; les questions seront envoyées, le processus de consultation commencera à un moment donné et c'est à ce moment-là que l'ensemble des participants pourront en prendre connaissance. D'ailleurs on ne posera peut-être pas forcément les mêmes questions aux usagers actuels qu'à ceux qui peuvent rêver d'une rade plus belle et plus valorisée, et qui ne sont pas actuellement sur la rade.

**M<sup>me</sup> Michèle Roulet (LR).** Ma question s'adresse à M. Pagani. Il s'agit aussi d'une question qui va tourner autour de cette manifestation de samedi. (*Remarques.*) Par votre présence, Monsieur Pagani, vous serez d'accord que vous avez donné une forme d'assise à cette manifestation de samedi, et que vous avez finalement donné votre aval à des participants qui, je le rappelle, violaient la loi en étant encagoulés et plus encore en tenant des pancartes qui demandaient de violer la loi et, entre autres, la propriété privée. Alors ma question est assez simple, Monsieur Pagani: est-ce que vous pensez que vous pouvez encore revendiquer longtemps d'être à la fois à l'intérieur du système – je rappelle que votre fonction de magistrat et plus encore de maire est une des plus hautes fonctions de notre Ville de Genève, d'ailleurs une des mieux rémunérées de la république, puisque vous êtes mieux rémunéré que les conseillers d'Etat (*remarques*)...

**Le président.** Vous devez conclure, Madame la conseillère municipale.

*M<sup>me</sup> Michèle Roulet.* ... et d'être en même temps à l'extérieur du système, c'est-à-dire en soutenant des anarchistes qui veulent mettre à bas notre démocratie? (*Remarques.*) En bref, pensez-vous pouvoir jouir du don d'ubiquité?

**Le président.** Vous avez...

*M<sup>me</sup> Michèle Roulet.* Ho, mais c'est pas vrai!...

**Le président.** Mais vous avez une minute, Madame! Comme tout le monde!

*Une voix.* La réponse est oui! (*Rires.*)

**Le président.** M. le magistrat vous répond.

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Madame la conseillère municipale, d'abord quand on veut interpeller comme ça les gens, on dit des choses précises. Vous venez de dire que nous étions mieux payés que les conseillers d'Etat. Je vous renvoie à la grille salariale: nous ne sommes pas mieux payés que le Conseil d'Etat, bien au contraire. Ça c'est une première chose à rectifier.

## Questions orales

Ensuite, Madame, vous posez un vrai problème démocratique. Tous ceux qui ne sont pas d'accord avec vous devraient être bannis de cette ville, ne même pas avoir le droit de s'exprimer et de défiler dans la rue... Je trouve que vous avez une conception de la démocratie un peu particulière... Soit on est dans votre système de pensée, parce que j'imagine que ça va jusque-là, soit on n'est pas dans votre système de pensée et alors on doit prendre la porte.

Je ne conçois pas la démocratie comme ça et je m'étonne que vous puissiez dire ça à Genève, où on cultive la diversité, où on a un respect profond de l'autre, y compris des adversaires. Je n'ai jamais parlé d'ennemis ici; on est des adversaires politiques, on se respecte et je trouve quelque peu aberrant le débat que vous engendrez dans notre cité, qui est un débat antidémocratique de non-respect de l'autre, Madame la conseillère municipale, je me permets de le dire. Il y a des valeurs que je défends, et j'espérais que le Parti libéral-radical défendait ces mêmes valeurs, mais je m'aperçois qu'au fur et à mesure du temps que ce sont les riches que vous défendez plutôt que la diversité. Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Maria Pérez** (EàG). C'est une question qui s'adresse à M. Kanaan et qui reprend la question de l'égalité dont on avait parlé ici début mars. (*Brouhaha; cloche.*) Au hasard de la lecture d'un rapport d'activité de la Fondation pour le cinéma, j'ai pu lire, concernant le subventionnement, que les femmes étaient assez mal loties par rapport aux hommes en termes de moyens auxquels elles avaient accès. J'aimerais donc savoir, parce que c'est une question qu'on ne s'est pas assez posée, si une charte est signée et signifiée aux entités subventionnées quand vous octroyez des subventions. C'est d'ailleurs une question qui peut aussi s'adresser à M<sup>me</sup> Salerno ou à M<sup>me</sup> Alder, pour qu'il y ait une égalité homme-femme dans l'accès à ces subventions.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Madame la conseillère municipale, je prendrai connaissance de ce rapport; visiblement, vous avez été plus rapide que moi. Il s'agit bien de la Fondation romande pour le cinéma, dont nous sommes membres. Je pense que ce n'est pas vraiment un enjeu d'égalité d'accès, parce que formellement celle-ci est garantie. La question est plutôt comment on fait la promotion active pour qu'il y ait assez de candidatures féminines. Ce qui serait intéressant à vérifier, je ne sais pas si ça figure dans le rapport, ce sont les ratios entre les candidatures féminines et les validations.

A ma connaissance, nous siégeons au conseil, mais nous ne nous occupons plus d'octrois. Je rappelle que la Fondation pour le cinéma est autonome et qu'elle gère elle-même les procédures d'octroi. Elle essaie évidemment d'être attentive

à tous les critères, la pertinence du projet, sa qualité technique et artistique. Dans ce contexte, il faudrait vérifier si les femmes passent moins facilement la rampe que les hommes. Le principe d'une charte est pertinent si on se donne les moyens de l'appliquer concrètement. La dernière fois, lors des questions orales sur ce sujet, dont la vôtre, j'avais dit que, dans les domaines du théâtre et de la danse, les choses évoluaient dans le bon sens et que là où on est moins bons, c'est dans les musiques actuelles, on a encore des progrès à faire, ainsi que dans le domaine des arts plastiques et visuels, donc l'art contemporain, et, effectivement, dans le domaine du cinéma.

Mais je prendrai connaissance de ce rapport et, comme je l'ai dit, ce qui est surtout intéressant de voir, c'est le ratio relatif entre les candidatures plutôt féminines – de toute façon ce sont des projets de groupe en général –, respectivement masculines, et leur validation. Je serai attentif à cette question et, comme je l'ai dit, pourquoi pas une charte, mais après il faut aussi se donner les moyens qu'elle soit appliquée.

**Le président.** Merci. La parole est à M. Sylvain Thévoz. Ah, Madame Salerno, vous voulez compléter... Je vous passe la parole.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Merci, Monsieur le président. Oui, c'était pour compléter, parce que la question est aussi dans l'allocation des ressources. On commence cette année à investiguer le champ du *gender budgeting* ou, en français, le budget vu par le genre. A partir de 2019, on prendra deux politiques publiques comme politiques pilotes pour voir comment l'argent de l'impôt et des taxes est redistribué par politique publique, s'il y a un biais genre et, si oui, est-ce qu'on peut le corriger, est-ce qu'on veut le corriger? Dans l'idéal, si ça fonctionne bien, on passerait à la généralisation de cette pratique à partir de 2020.

On a conscience, et on l'a vu notamment dans l'étude qu'on a menée avec M. Kanaan et M<sup>me</sup> Alder dans le cadre du programme Genre et sport, qu'on a un accès différent aux infrastructures publiques selon qu'on a un club sportif masculin ou féminin. On commence concrètement à travailler; il y a une équipe au niveau de la direction de mon département qui commence à travailler de manière systématique. Allez voir dans les autres Villes; il y en a peu qui agissent dans ce domaine. On serait la première Ville, ou en tout cas une Ville pilote en Suisse, à mettre en place un budget de ce type. Ça permettrait, dans deux ans j'imagine, au Conseil municipal et au Conseil administratif d'avoir une autre vision du budget, une autre vision des ressources, des moyens qui sont alloués, et peut-être de faire alors d'autres arbitrages. On commencerait d'abord à l'interne de la Ville,

mais bien évidemment qu'après, pour certaines politiques publiques, on devrait l'étendre aux subventionnés.

**M. Sylvain Thévoz (S).** Ma question s'adresse au maire, M. Pagani. Monsieur Pagani, depuis lundi, vous le savez, une centaine de Kurdes sont réunis sur la place des Nations. Ils ont commencé une grève de la faim. Il y a parmi eux des maires, des députés. La police, après négociation, a autorisé leur présence, mais les empêche de demeurer la nuit en ce lieu. Ils ont été hébergés hier soir à la Maison des associations. Ce soir, on ne sait pas où ils seront. Ils vous ont écrit pour demander un logement en abri PCi, vu qu'ils ne peuvent rester sur l'espace public la nuit.

A ce jour, vous ne leur avez pas répondu. Vous êtes un artisan de paix; vous êtes allé en Colombie, vous êtes engagé pour les causes justes. Ces gens demandent que la situation d'Afrin soit réglée par un accord international, que la Croix-Rouge puisse intervenir. Ma question: qu'allez-vous faire pour leur permettre de se loger et de rester à Genève le temps que leurs revendications puissent être entendues?

**M. Rémy Pagani, maire.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, la semaine dernière nous avons envoyé un communiqué de presse par rapport aux événements d'Afrin au nom du Conseil administratif. C'est effectivement terrible ce qui se passe en ce moment dans cette région, et nous avons mis en place chez nous des mesures. Cet après-midi encore, j'ai fait ouvrir des toilettes publiques sur la place des Nations pour accueillir ces gens qui, légitimement, protestent contre les attaques, y compris contre des hôpitaux et contre des civils, qui ont lieu dans cette région de leur pays. (*Brouhaha.*) Je sais que ça n'intéresse pas le Parti libéral-radical et que M. Brandt se préoccupe plus d'autres choses, mais enfin bref... Toujours est-il que cet après-midi le Conseil administratif a examiné la situation avec le Canton et nous nous engageons à trouver des solutions très rapidement. Il y a déjà des lieux qui sont envisagés, c'est très concret; nous nous engageons à répondre très rapidement à la demande, parce que c'est vrai qu'il fait très froid, et ces gens ont entamé un combat légitime que nous devons soutenir.

**M<sup>me</sup> Jannick Frigenti Empana (S).** Ma question s'adresse à M. Pagani. C'est une question relative à la rue Voltaire, de nouveau, mais ma question est plus orientée. Lorsqu'il y a des travaux sur une rue passante, lorsqu'une partie de ces travaux empiète sur les trottoirs, quelles mesures de sécurité mettez-vous en place pour que les piétons puissent traverser sans danger?

J'ajouterais qu'à la rue Voltaire il y a un hôtel, qui s'appelle l'Hôtel Ibis, et devant cet hôtel des camions de livraison doivent pouvoir s'arrêter pour livrer les linges, le matériel nécessaire et utile à un hôtel; or, avec les travaux, ces camions de livraison ne peuvent plus utiliser les places de livraison et sont donc obligés de s'arrêter sur les passages piétons. Quelles mesures de sécurité mettez-vous en place pour que les piétons puissent toujours utiliser le domaine public?

**M. Rémy Pagani, maire.** Madame la conseillère municipale, tous les chantiers, ainsi que les modifications de chantiers, doivent être présentés à la Direction générale des transports (DGT), et sont validés avant toute mise en place sur le terrain. Les conditions de sécurité sont offertes, y compris pour les piétons, et elles sont validées avant toute mise en route du chantier, également pendant les modifications. Alors, ça c'est la théorie; la pratique, vous l'avez constaté, c'est un peu plus difficile! Quand on est devant un plan, ça paraît tout simple, mais quand on est dans la réalité c'est extrêmement péjorant pour les voisins, pour les habitants.

Je le répète, on envoie des flyers pour inviter la population à s'organiser avant le chantier ou les modifications de chantier. Il y a un numéro de téléphone, et les personnes dérangées par les installations de chantier doivent s'adresser directement aux personnes que nous payons, qui sont des fonctionnaires de la Ville de Genève, qui font partie du système mis en place. Au Service du génie civil, par exemple, on a une personne responsable de cette partie de la problématique qui reçoit les doléances et qui les transmet. Les solutions, si elles sont possibles, sont mises en route. Je vous recommande donc d'inviter les personnes qui se sont plaintes, légitimement je suppose, à utiliser les numéros de téléphone sur ces flyers et de les prier de nous excuser des désagréments qu'elles subissent.

**M. Thomas Zogg (MCG).** Ma question s'adresse à M. Sami Kanaan. Elle concerne la piscine de Varembeé. Lors de la session précédente, mon collègue M. Madani avait posé une question concernant la maintenance des installations liées à cette piscine. Vous aviez reconnu à demi-mot, Monsieur le magistrat, qu'une société basée à Poitiers, à 600 km d'ici, avait été mandatée pour procéder à la maintenance de ces installations. Or, malgré le recours à ce type de prestataires, nous constatons aujourd'hui que le tourniquet n'est toujours pas réparé, depuis près d'un mois, ce qui n'est pas sans poser aussi un certain nombre de problèmes de sécurité, puisque n'importe qui peut entrer dans cette piscine; finalement, il n'y a plus de contrôle et l'entrée est maintenant gratuite. Par conséquent, j'aimerais vous poser la question suivante: quand est-ce que sera enfin réparé ce tourniquet, et n'êtes-vous pas en mesure, Monsieur le magistrat, de mandater une société genevoise pour procéder à cette maintenance? Je vous remercie de votre attention.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Monsieur le conseiller municipal, comme j'ai eu l'occasion de le dire la dernière fois, et pas à demi-mot, nous sommes liés depuis 2008 – donc c'est ancien – par un contrat de maintenance rattaché au choix du système de l'époque pour la billetterie. Ce système était d'ailleurs aussi en vigueur aux Vernets, à la fois pour la billetterie et pour la gestion du parking des Vernets; à Varembe cela ne concerne que la billetterie. Il s'agit d'un système qui a été choisi avec la direction informatique de l'époque également et qui, ma foi, s'est révélé insatisfaisant.

Depuis, nous avons déjà changé le système aux Vernets, avec une société qui est d'ailleurs beaucoup plus proche. Le contrat est resté en vigueur à Varembe. Il est insatisfaisant entre autres parce que le système est obsolète, qu'il tombe souvent en panne – et il est retombé en panne, donc nous réparons –, et parce que l'entreprise avait promis une équipe de maintenance physiquement présente dans la région et qu'elle n'a pas tenu ses engagements. Ils ont leurs équipes en partie à Lyon et en partie à Poitiers, ce qui n'améliore pas le service. Nous avons lancé un appel d'offres, parce que les règles des marchés publics nous obligent à procéder par appel d'offres. Nous verrons si nous pouvons faire avec les budgets existants ou si, comme aux Vernets, nous serons obligés de vous solliciter pour un crédit. J'espère que non, pas pour vous éviter de vous en mêler, mais pour pouvoir être efficace. En tout cas, nous devons remplacer ce système.

**M. Pascal Altenbach (UDC).** Ma question s'adresse aux membres du Conseil administratif. Le 10 mars dernier a eu lieu au Palladium l'assemblée générale 2018 de la Fédération genevoise des sapeurs-pompiers (FGSP). Cette assemblée était organisée par les sapeurs-pompiers de la Ville de Genève, les professionnels et les volontaires. M. Maudet, conseiller d'Etat, et M. Apothéloz, président de l'Association des communes genevoises, étaient présents. Pour quelle raison aucun membre du Conseil administratif de la Ville de Genève n'était-il présent lors de cette assemblée générale?

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. En effet, vous avez raison de mentionner que les assemblées se tiennent parfois en ville, parfois dans d'autres communes. J'y vais régulièrement; en l'occurrence, c'est en raison d'un empêchement personnel que je n'ai pas pu me rendre sur place. Le commandant Schumacher a pris la parole pour représenter la Ville de Genève. Soyez toutefois assuré que nous participons à plusieurs groupes de travail qui concernent le futur des sapeurs-pompiers volontaires de la Ville mais également ceux des autres communes du canton, puisque vous savez qu'on est en train d'élaborer un nouveau concept cantonal. C'est donc simplement dû au fait que je n'ai pas pu rentrer à Genève à temps, puisque j'avais raté

un avion qui devait arriver à midi, de mémoire, et c'est la raison pour laquelle je n'y étais pas, bien que ma présence avait été prévue à l'avance.

**Le président.** Merci. La parole est à M. Didier Lyon.

*M. Didier Lyon (UDC).* Pas de question.

**Le président.** La parole est à M<sup>me</sup> Delphine Wuest.

**M<sup>me</sup> Delphine Wuest (Ve).** Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse à M. Barazzone et un petit peu à M. Pagani. Elle concerne les 144 arbres qui doivent être plantés en ville à divers endroits. La maison de quartier de Plainpalais, pour ses 30 ans en 2016, avait organisé un forum participatif avec les habitants du quartier, d'où étaient ressorties plusieurs propositions d'aménagement dans le quartier. Parmi elles, il y avait la volonté de créer un îlot de verdure sur l'espace élargi de la rue Jean-Violette, là où pour l'instant c'est une espèce de zone sinistrée, qui ne ressemble à rien, ou peut-être à un parking sauvage... Est-ce que vous avez prévu de planter quelques-uns de ces 144 arbres à cet endroit, histoire de rendre cette zone sinistrée un minimum plus avenante?

**Le président.** Le magistrat vous répondra ultérieurement.

**M. Tobias Schnebli (EàG).** Ma question concerne le processus budgétaire pour le projet de budget 2018 et elle s'adresse donc à M<sup>me</sup> Sandrine Salerno. Les commissaires aux finances ont reçu aujourd'hui de votre part un courrier qui m'a passablement étonné. Pourquoi est-ce que vous devez consulter la droite élargie pour déterminer un consensus sur le budget et vous ne croyez pas nécessaire de faire une même consultation avec l'Alternative? Il y a une chose aussi qu'on comprend mal dans ce courrier. Il est indiqué que c'est ce mercredi que le Conseil administratif décide de la nouvelle mouture modifiée du projet de budget. Est-ce que c'est ce mercredi-ci ou le mercredi de la semaine prochaine?

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Merci de votre question, Monsieur Tobias Schnebli d'Ensemble à gauche. Mais vous aussi je vous aime, je vous réunis volontiers dans mon bureau! Le 7 mars, on a fait deux heures

de séance; la droite élargie, principalement, et notamment M. de Kalbermatten, qui m'écoute, disaient «on vous tend la main, on a envie de discuter avec vous, on a envie de comprendre vos propositions». Pourquoi c'était principalement la droite élargie qui parlait? Parce qu'on était au lendemain du scrutin du 4 mars, qui avait donné raison au Conseil administratif dans la proposition de budget 2017.

La première démarche a été de dire que quand on a deux heures de discussions au Conseil municipal où les partis de l'Entente, principalement, demandent au Conseil administratif, mais quand même surtout à la magistrate des finances, de la rencontrer, de pouvoir discuter avec elle, ça me paraissait une bonne politique, en démocratie, de dire «on a discuté deux heures, je vous ai entendus, donc volontiers on se voit et on discute sur les propositions que vous pourriez avoir relatives à ce projet de budget», et c'était une première séance. J'ai proposé qu'on mange ensemble vendredi 23 à 12 h 15 pour discuter des différentes propositions des uns et des autres.

J'ai reçu quelque temps plus tard de M. Brandt, qui était en copie d'ailleurs du courrier, une lettre dont l'envoi avait été voté par la commission des finances, qui donnait comme délai ultime au Conseil administratif le même vendredi 23 au même moment d'ailleurs, à midi cette fois-ci, pour se déterminer. Or le Conseil administratif est saisi demain d'une note que j'ai faite sur le budget, mais c'est une note qu'on va discuter, qui potentiellement peut appeler des contre-notes ou un contre-rapport ou, de la part de mes collègues, une demande d'avoir quelque temps de réflexion; cette note ne sera *in fine* validée que le mercredi d'après. Pourquoi? Parce que demain on se réunit.

Potentiellement on prend des décisions, mais c'est la semaine suivante, quand on valide le procès-verbal, que la décision est définitive; c'est comme ça qu'on fonctionne pour tous les points. La semaine suivante c'est le mercredi 28, raison pour laquelle si, dans le meilleur des mondes comme disait Voltaire, on arrive à décider demain au Conseil administratif, on entérinera la décision via le procès-verbal le 28 et là je viendrai en commission des finances, peut-être accompagnée d'ailleurs d'un ou deux de mes collègues, pour en discuter avec tous les partis. Evidemment, si vous voulez vous aussi avoir un moment d'échange particulier, c'est bien volontiers que non seulement je vous le concède mais que je vous invite dans mon bureau avec une collation.

**M. Souheil Sayegh (DC).** Ma question s'adresse à M. Pagani et concerne la zone 20 km/h autour de la promenade du Pin. J'ai été interpellé par le chauffeur d'un taxi que j'ai pris l'autre jour, dont je trouvais qu'il roulait au pas et qui se faisait dépasser par des vélos et par la gauche et par la droite; je me posais la question de la pertinence de cette zone 20 km/h, qui ne correspond pas aux critères d'une

zone 20 km/h, puisqu'il y a des véhicules parkés de chaque côté de la chaussée, que les trottoirs n'ont aucun accès à la route de manière simplifiée et que les trottoirs y sont encore existants. Finalement pourquoi cette zone 20 km/h et non pas une zone 30 km/h à cet endroit de la ville?

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le conseiller municipal, vous savez que nous sommes dans un Etat de droit. Si cette zone a été déclarée zone 20 km/h, et il est marqué «zone 20 km/h» sur la chaussée, c'est que les autorisations idoines ont été délivrées il y a de cela quinze ans, je crois, ou même vingt ans. Je me harnacherai donc de ma lampe de poche de spéléologue et je vais essayer de retrouver pourquoi cette zone 20 km/h ne correspond pas à la zone que vous décrivez, parce que votre description est peut-être pertinente, et si c'est la loi qui a changé entre-temps. Je vous répondrai donc ultérieurement sur cette question.

**M. Vincent Subilia (LR).** Nous avons eu tout loisir tout à l'heure de poser des questions qui s'imposent s'agissant de l'activisme du maire en exercice. Ma question sera plus pragmatique; elle portera sur les engagements pris au quotidien de celui-ci dans l'action que l'on attend de lui, notamment pour l'aménagement. Il était prévu qu'un projet soit déposé s'agissant des rues de base dont le revêtement est tout à fait désastreux et participe aussi de la désaffectation que l'on observe dans les Rues-Basses. J'aurais souhaité savoir où en était ce projet.

**M. Rémy Pagani, maire.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je m'active à beaucoup, beaucoup de projets, et je peux vous répondre, Monsieur le conseiller municipal, de manière tout à fait exacte. Nous avons décidé de faire un essai de vingt mètres, avant l'été, je crois. Je ne veux pas vous le redire, mais je le redis quand même pour celles et ceux qui nous écoutent, les Rues-Basses ont une caractéristique; le tram passe sur une galerie qui est très importante, avec une hauteur de plafond telle qu'on peut s'y tenir debout, et il y a toute une série de collecteurs qui passent dans cette galerie souterraine des Rues-Basses.

Cela fait résonance et ça déchausse tous les pavés au fur et à mesure du passage des trams. Il s'agit donc de retrouver un revêtement qui soit adapté à cette circonstance et de faire en sorte qu'on puisse enlever ce patchwork de pavés, ou peut-être utiliser ce patchwork pour en faire quelque chose d'intéressant du point de vue esthétique. C'est à cette tâche que s'est attelé le nouveau Service de l'aménagement, du génie civil et de la mobilité qui est en charge de ce dossier et qui agit extrêmement rapidement. Je vous remercie d'avoir posé cette question.

**M. Olivier Wasmer (LR).** Ma question s'adresse à M. Pagani. Monsieur Pagani, à part manifester sur la voie publique en votre qualité de maire contre les propriétaires, contre les droits constitutionnels de la propriété, j'imagine qu'en votre qualité de responsable de la Ville de Genève, vous avez eu le temps de donner une suite à la motion M-1323 de mon excellent collègue M. Vincent Subilia et de moi-même sur le dépassement du Grand Théâtre. Nous vous avons mandaté pour faire une expertise il y a déjà plusieurs mois. Les tribunaux, d'une manière générale, mettent à peu près quinze jours pour désigner un expert; qu'en est-il?

**M. Rémy Pagani, maire.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je ne répondrai pas aux provocations... (*Remarque.*) Oui, mais quand même, je tiens à dire que vous exercez un droit d'expropriation, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux. Quand je vous propose une préemption, c'est un droit d'expropriation. Vous avez, nous avons ce droit, et j'applique la loi en expropriant, malheureusement peut-être pour vous, mais heureusement pour la collectivité. Si nous n'avions pas ce droit, on n'arriverait pas à faire construire des logements bon marché au centre-ville, que je défends par ailleurs dans la rue – mais arrêtons là les provocations, parce que ça ne sert à rien; c'est un peu stupide.

Cependant je répondrai précisément, Monsieur le conseiller municipal, à votre demande. J'ai effectivement nommé un expert qui m'a rendu cette expertise pas plus tard que vendredi, et j'ai le plaisir de vous dire qu'il a fait une expertise extrêmement pertinente, que je présenterai à la commission des finances, si elle m'invite. La situation y est étudiée, tant du point de vue des infiltrations d'eau et de la méthode que nous avons utilisée pour les juguler, que des mesures préventives que nous avons prises pour essayer de ne pas avoir quatre mois de retard. Tout ça, donc, vous sera transmis en temps et en heure, dès le moment où je serai invité à la commission des finances pour présenter ce résultat.

Cela étant, pour l'autre partie, en ce qui concerne les budgets, je réaffirme ici que tant au niveau des budgets que vous avez eu l'amabilité de me voter – avec la remise, si j'ose dire, des divers et imprévus, dont je vous remercie –, nous tenons le budget de rénovation du Grand Théâtre et même mieux que ça; notamment avec la rénovation du foyer et de l'avant-foyer, nous avons fait en sorte de faire comme si ce Grand Théâtre était ouvert aujourd'hui alors qu'il a été construit en 1870, Mesdames et Messieurs. Donc nous tenons le budget, Monsieur le conseiller municipal, je vous rassure, et non seulement nous tenons le budget mais nous tenons les nouveaux délais que nous nous sommes donnés pour rendre les clés de ce bâtiment à M. Sami Kanaan vers le 15 décembre, et puis faire la transition entre l'Opéra des Nations et le Grand Théâtre, qui sera vraiment fabuleux à voir. Il y a non seulement ça, mais l'aération qui va fonctionner à nouveau; les gens ne s'endormiront plus pendant le spectacle...

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur le magistrat.

*M. Rémy Pagani, maire.* Oui, je conclus! Mesdames et Messieurs, ce sera la première fois que les Genevois verront le plafond qui a été imaginé par un artiste en 1960 et qui n'a jamais été fonctionnel au niveau de sa luminosité, et ça va être extraordinaire aussi. Le 15 janvier ou le 15 février exactement, tout le monde pourra reprendre son siège à la place de Neuve.

**M. Rémy Burri (LR).** En 1999, la Ville de Genève avait décrété un moratoire pour l'installation d'antennes relais sur ses propres bâtiments. La levée de ce moratoire a été suspendue à une réserve d'étude de la part du Conseil administratif, pour évaluer les impacts de ces différentes antennes relais sur la santé publique. Je me demandais si vous aviez finalement, presque vingt ans plus tard, revu une étude, ou revu ce moratoire, parce que j'ai constaté qu'il y a un mois vous avez mis en place un parcours sportif connecté. Vous avez même, sauf erreur de ma part, ajouté des balises GPS pour que les sportifs hyper-connectés puissent profiter de se chronométrer. J'aimerais donc savoir quand vous avez examiné la dernière étude disponible sur l'impact de la santé de ces antennes relais.

**Le président.** M. Pagani vous répondra ultérieurement.

**M. Pierre de Boccard (LR).** Ma question s'adresse à M. Kanaan. J'aimerais savoir si vous avez reçu l'audit sur le FC Champel. Si oui, pouvez-vous le transmettre à la commission des sports? Sinon, quelles en sont les conclusions? Merci.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Voilà une question brève, concise et claire! J'ai reçu l'audit; le temps de l'analyser, je vous signe demain – aujourd'hui je n'ai pas eu le temps – la lettre qui vous le transmet, Monsieur le président de la commission des sports, et je peux le résumer pour l'essentiel: les conclusions sont extrêmement positives. (*Remarques.*)

**M. François Bärtschi (MCG).** Ma question s'adresse à M. Barazzone. Elle concerne les affiches électorales, qui sont vandalisées et taguées de manière tout à fait particulière cette année. Elles le sont fréquemment lors de campagnes municipales ou cantonales, mais elles le sont particulièrement en ville de Genève, alors je voulais savoir quelles sont les actions que votre département mène pour

lutter contre ce vandalisme, qui est une attaque assez gravissime contre la liberté d'expression.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Merci, Monsieur le conseiller municipal. On a parlé de liberté d'expression, de liberté d'opinion; la liberté d'exprimer un avis politique par le biais d'une affiche électorale en fait partie et elle est garantie par la Constitution, donc on ne peut qu'être d'accord avec vous sur ce point. Cela dit, ce qu'on met en place pour limiter la casse est très compliqué. C'est très compliqué parce que la police municipale n'arrive souvent pas à attraper les personnes en flagrante contravention, malheureusement. La police cantonale essaie aussi d'agir pour éviter les déprédations, notamment quand il y a des manifestations. Ce que nous essayons de faire et qui a souvent bien marché, c'est de donner aux mandataires la possibilité de renouveler les affiches, de manière que le message politique de l'affiche puisse être véhiculé rapidement quand l'affiche est recollée et qu'elle recouvre une affiche qui aurait été taguée ou abîmée.

**M. Simon Brandt (LR).** Ma question s'adresse à M<sup>me</sup> Salerno. En préambule, dans la droite ligne de ce qu'a dit mon collègue Schnebli par rapport au budget, je vous invite vraiment à demander au Conseil administratif de venir, si c'est possible, nous le présenter avant la validation définitive, sachant que vous validez la première mouture demain. Vous savez très bien que si vous nous présentez ces éléments le mercredi c'est compliqué de voter ça dans la foulée et que, si on ne vote pas le budget la semaine prochaine, on ne pourra pas le faire avant fin avril, et ce serait quand même dommage, pour vingt-quatre heures, de perdre encore un mois supplémentaire.

Ma question, cela étant, concerne l'Hôtel Métropole. Madame Salerno, vous nous avez indiqué dans la presse que vous viendriez nous donner des éléments après l'adjudication de l'hôtel, donc ma question est la suivante: où en êtes-vous? Avez-vous procédé à cette adjudication? En cas de réponse positive, ne craignez-vous pas des éventuels recours qui pourraient amener la Ville à payer de lourds dédits en cas de perte?

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno, conseillère administrative.** Je vous répondrai peut-être sur le deuxième volet, celui lié à des pertes financières encourues en cas de recours; non, je n'ai aucune crainte, d'abord parce que les frères Manz, qui sont propriétaires de l'Hôtel de la Paix, sont déjà allés par trois fois au Tribunal fédéral; ça fait trois fois qu'ils perdent devant le Tribunal fédéral. J'ai appris par ailleurs que ce n'était pas leur première expérience de recours, puisqu'ils

avaient aussi souhaité gérer des hôtels, notamment le Victoria Jungfrau, avec exactement la même stratégie qu'en Ville de Genève; visiblement, c'est bis repetita. Ils ont déjà perdu trois fois, avec des arrêts qui sont cinglants, donc je n'ai aucune crainte sur le volet judiciaire de cette affaire.

Par rapport au Métropole, on souhaitait aussi que le contrat soit préparé; on l'aura certainement terminé et on pourra communiquer à partir de la semaine prochaine, et dès lors que ce sera rendu public, j'en avais informé M. von Arx, j'ai proposé au Conseil administratif que les membres de la commission des finances, de manière tout à fait confidentielle, aient accès à l'entier des dossiers, dans le bureau de M. Moret, le directeur général, qui peut répondre à toutes vos questions parce qu'il a suivi l'entier de la procédure. Ainsi chacune et chacun aura, en tout cas en commission des finances, accès à toutes les pièces, avec un interlocuteur pertinent, le directeur général, pour répondre à ses questions. A partir de là, je pense que les craintes..., je ne pense pas que vous ayez vraiment de craintes, mais les questions légitimes que vous pouvez vous poser seront répondues.

**M. Pierre Scherb** (UDC). Ma question s'adresse au magistrat Guillaume Barazzone. Nous sommes le 20 mars, le printemps commence demain et les touristes sont de retour. Malheureusement, il y a aussi une sorte de touristes qu'on aime moins, c'est-à-dire les Roms qui viennent mendier ici en ville de Genève. (*Brouhaha.*)

**Le président.** S'il vous plaît, on ne vous entend pas... Je ne sais pas ce qui se passe au niveau du réglage... Parlez plus près du micro.

*M. Pierre Scherb.* Alors est-ce que je recommence?

**Le président.** Recommencez.

*M. Pierre Scherb.* Ma question s'adresse au magistrat Guillaume Barazzone. Nous sommes le 20 mars, demain le printemps commence et avec le printemps les touristes sont de retour. Malheureusement, il y a aussi une sorte de touristes qu'on aime moins, c'est-à-dire les Roms qui viennent mendier chez nous. J'aimerais donc savoir, Monsieur le magistrat, ce que vous avez prévu pour faire respecter la loi et, surtout, pour permettre aux usagers des TPG d'utiliser les bancs qui sont faits pour eux et qui sont souvent utilisés par ces groupes de mendiants.

**Le président.** Le magistrat vous répondra ultérieurement. Je vais maintenant vous faire voter trois renvois directs, tel que proposé par les chefs de groupe et les membres du bureau.

## **5. Proposition du Conseil administratif du 27 février 2018 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1289).**

### **Préambule**

La Fondation d'art dramatique (FAD) gère le Théâtre de la Comédie et le Théâtre de Poche. Elle clôture ses comptes à la saison, c'est-à-dire au 30 juin de chaque année. Une fiduciaire contrôle ses comptes. Il s'agit actuellement de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA. Sur la base du rapport de cet organe de révision, le conseil de fondation approuve les comptes puis les transmet à la Ville et au Canton.

L'article 6 du statut de la FAD précise que «les comptes de la Fondation doivent chaque année être soumis à l'examen des services du Contrôle financier de la Ville de Genève et être approuvés respectivement par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève ainsi que par le Conseil d'Etat». C'est pourquoi, à la suite de l'approbation des comptes par le Conseil administratif, ce dernier les transmet pour approbation au Conseil municipal.

### **Exposé des motifs**

Les comptes de la saison 2016-2017 se soldent par un excédent de 468 975 francs. Cet excédent est versé dans le fonds de réserve, conformément à l'article 2 du règlement du fonds de réserve de la FAD, accepté par le Conseil municipal le 30 juin 1985. Avec ce versement, le montant total du fonds de réserve au 30 juin 2017 est de 1 643 890 francs. Or, l'article premier du règlement précise que «le maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève».

En 2017, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton en matière de culture (loi 11872), le Canton a transféré à la Ville la subvention qu'il versait à la FAD, soit 2 450 000 francs. Ce transfert de subvention s'accompagne du transfert de la compétence du Canton concernant la répartition des éventuels résultats excédentaires. C'est pourquoi toute demande de restitution du montant du fonds de réserve dépassant le maximum admis dans le règlement incombe désormais uniquement à la Ville.

Durant la saison 2016-2017, le montant total des subventions Ville et des subventions transférées du Canton était de 7 985 228 francs. Le fonds de réserve ne devrait pas dépasser 18% de ce montant selon l'article premier de son règlement, ce qui représente 1 437 341 francs. Avec un total de 1 643 890 francs, le fonds de réserve dépasse donc de 206 549 francs le maximum autorisé par le règlement. Dans le passif du bilan, ce montant est inscrit dans la rubrique « Excédent de subvention à restituer au 30 juin ».

Durant la saison 2018-2019, la FAD devra engager des moyens financiers importants pour préparer la transition vers la Nouvelle Comédie. Le montant du fonds de réserve va donc inmanquablement passer sous la barre des 18% des subventions à très court terme. Dans ce contexte particulier, il serait tout à fait justifié d'octroyer à la FAD une dérogation aux dispositions du règlement du fonds de réserve, qui lui permettrait de conserver les 206 549 francs dépassant les 18% des subventions et de les affecter à la préparation de la transition vers la Nouvelle Comédie. Il appartient toutefois au Conseil municipal de se prononcer sur cette dérogation au règlement qu'il a lui-même voté. C'est pourquoi le projet de délibération ci-après concernant l'approbation des comptes de la saison 2016-2017 est complété par un article concernant la dérogation aux articles 1 et 4 du règlement du fonds de réserve.

Sur le plan institutionnel et artistique, la Comédie a présenté une saison diversifiée sur la grande scène et dans les deux studios, comprenant textes classiques et contemporains, accueils, reprises et créations, mais également une saison de concerts, des conférences, des rencontres ainsi que des expositions. Par ailleurs, l'équipe de la Comédie s'est activement engagée au sein du projet de la Nouvelle Comédie.

La saison 2016-2017 de la Comédie était la dernière saison de M. Hervé Loichemol, qui a proposé cinq créations, cinq accueils et une reprise lors de 132 représentations à Genève. Ses successeurs, M<sup>me</sup> Natacha Koutchoumov et M. Denis Maillefer, ont été nommés le 7 février 2017 et sont entrés en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2017. Ils auront la tâche de faire vivre l'actuelle Comédie jusqu'en 2020, de préparer la transition vers la Nouvelle Comédie et d'en assurer l'ouverture. La nomination de ce tandem complémentaire a été saluée par l'ensemble de la profession et est très encourageante pour la qualité et la renommée de la future institution.

Au Poche, la saison 2016-2017 était la deuxième saison de M. Mathieu Bertholet, qui a proposé six créations et deux accueils lors de 116 représentations à Genève. Le programme du Poche a articulé des créations de format classique (*Cargo*) et des formats plus courts (*Sloop*), permettant ainsi la découverte de plusieurs textes mis en scène et joués par les mêmes artistes. Le Poche a également proposé des actions de médiation, des rencontres avec les artistes, des ateliers d'écriture ainsi que des activités à l'intention du public scolaire.

Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

La FAD a participé au Groupe d'accompagnement du projet de la Nouvelle Comédie avec les partenaires du projet: l'Association pour la Nouvelle Comédie, le Canton et les départements concernés de la Ville de Genève.

### **Conclusion**

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver les comptes de la saison 2016-2017 de la FAD, que vous trouverez en annexe, en votant le projet de délibération suivant.

### *PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

conformément à l'article 6, alinéa 2 du statut de la Fondation d'art dramatique de Genève;

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Le compte-rendu de la Fondation d'art dramatique de Genève relatif aux comptes de la saison 2016-2017 ainsi que le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017 sont approuvés.

*Article 2.* – A l'issue de la saison 2016-2017 et en dérogation de l'article premier et de l'article 4 du règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève (FAD), accepté par le Conseil municipal le 30 juin 1985, le montant maximum du fonds de réserve de la FAD peut dépasser 18% des dernières subventions versées par la Ville de Genève, comprenant les subventions versées auparavant par le Canton conformément à la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le Canton en matière de culture.

*Annexes:*

- Etats financiers consolidés de la saison 2016-2017 de la FAD
- Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire des comptes de la saison 2016-2017 de la FAD
- Rapport d'activités de la saison 2016-2017 de la FAD
- Comptes de l'état-major de la FAD au 30 juin 2017
- Comptes de la Comédie, saison 2016-2017
- Comptes et rapport d'activités du Poche, saison 2016-2017
- Règlement du fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève, accepté par le Conseil municipal le 30 juin 1985

f o n d a t i o n d'art  
dramatique d e  
G e n è v e

Saison 2016-2017

Etats Financiers



POCHE / GVE  
Trésorerie en Suisse SA - Genève

*Approuvés par le bureau du 9 novembre 2017*

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**Saison 2016-2017**

Les états financiers sont en CHF

	Pages
Table des matières	
Analyse sommaire du résultat d'exploitation et des fonds propres	2
Etats Financiers FAD, avec comparaison année précédente	3
Etats Financiers Comédie, avec comparaison année précédente	4
Etats Financiers Poche, avec comparaison année précédente	5
Bilan combiné au 30 juin 2017	6
Compte de recettes et dépenses combiné au 30 juin 2017	7
Détail de certaines positions du bilan	8
Détail de certaines positions des produits	10
Détail de certaines positions des charges	11
Détail des produits et charges exceptionnels	13
Tableau des flux de trésorerie	14
Tableau de variation des capitaux	15
Annexes	16
Détail des subventions en nature	23
Etat-Major, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	24
Comédie, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	25
Le Poche, analyse sommaire des écarts par rapport au budget	26
Tableau de bord annuel FAD	27
Tableau de bord annuel Comédie	28
Tableau de bord annuel Poche	31
Budget 2016-2017 combiné	34

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi) 5925  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DES FONDS**

**PROPRES**

**Saison 2016/2017**

Manco initial budget EM saison 2016/2017		(12'608)
Boni s/ budget suite refus coupe subvention Ville + LRT:		
Solde Comédie à verser sur 2017/2018		25'500
Solde Poche à verser sur 2017/2018		52'900
		65'792
Boni (Manco) sur frais fonctionnement		27'673
Boni (Manco) sur frais subvention Ville		(42)
Renouvellement direction Comédie		(88'864)
Accompagnement nouvelle Comédie		(11'880)
Conservation du solde 2013/2016 restituable à la Ville (lettre du 7.11.2017)		53'177
		45'856
EM boni global		332'888
Comédie boni global sur budget		90'231
Le Poche boni global sur budget		90'231
		468'975
<b>TOTAL BONI SAISON 2016/2017</b>		
Les subventions contractuelles de la Ville et l'Etat de Genève s'étant élevées	<b>7'985'228</b>	
le maximum du fonds de réserve est de	<b>18%</b>	<b>1'437'341</b>
<b>30.06.2017 Fonds de réserve réglementaire avant attribution de l'excédent</b>		<b>1'643'890</b>
<i>Excédent à restituer au 30 juin</i>		<i>206'549</i>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

#### ETATS FINANCIERS FAD

	2016-2017		2016-2017		Ecart Budget Réel	2015-2016	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
<b>BILAN</b>							
<b>ACTIF</b>							
Tresorerie	4'867'326	83%				1'549'033	61%
Créances à court terme	149'750	3%				1'111'666	4%
Stock	485	0%				639	0%
Actifs de régularisation	345'230	6%				370'316	15%
Immobilisations corporelles	455'384	8%				507'676	20%
<b>Total de l'actif</b>	<b>5'818'175</b>	<b>100%</b>				<b>2'538'830</b>	<b>100%</b>
<b>PASSIF</b>							
Capitaux étrangers à court terme	804'931	14%				1'002'213	39%
Subventions reçues d'avance	2'611'000	45%				-	
Subv. non dépensées à restituer à l'échéance du contrat 2013-2017	23'754	0%				76'936	3%
Excédent de subvention à restituer au 30 juin	206'549	4%				-	
Fonds affectés	734'600	13%				284'766	11%
	<b>4'380'834</b>	<b>76%</b>				<b>1'363'915</b>	<b>53%</b>
Fonds de réserve réglementaire (capitaux libres)	1'437'341	25%				1'157'720	46%
Part de subventions non dépensées	-	0%				17'195	1%
	<b>1'437'341</b>	<b>24%</b>				<b>1'174'915</b>	<b>47%</b>
<b>Total du passif</b>	<b>5'818'175</b>	<b>100%</b>				<b>2'538'830</b>	<b>100%</b>
<b>COMPTE D'EXPLOITATION</b>							
<b>PRODUITS</b>							
Subventions	9'329'692	89%	8'760'770	90%	6%	8'168'023	85%
Recettes propres	1'195'867	11%	1'006'380	10%	19%	1'320'589	14%
Utilisation fonds affectés Kull	-	0%	-	0%	-	71'000	1%
<b>Total des Produits</b>	<b>10'525'559</b>	<b>100%</b>	<b>9'767'150</b>	<b>100%</b>	<b>8%</b>	<b>9'559'612</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES</b>							
Frais de personnel pour spectacles	2'562'936	24%	2'548'975	26%	1%	2'984'062	31%
Frais de locaux non administratifs	992'635	9%	972'250	10%	2%	352'849	4%
Frais directs des spectacles et promotion	1'491'825	14%	1'513'920	16%	-1%	1'732'082	18%
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>5'047'396</b>	<b>47%</b>	<b>5'035'145</b>	<b>52%</b>	<b>0%</b>	<b>5'068'993</b>	<b>53%</b>
Frais de personnel administratifs et jetons	3'374'900	32%	3'448'135	34%	-2%	3'425'463	36%
Frais de locaux administratifs	60'299	1%	79'100	1%	-24%	4'869	0%
Frais d'administration, promotion, divers, et amortissements	1'077'837	10%	1'143'978	12%	-6%	1'091'493	11%
Groupe de travail renouvellement direction Poche	-	0%	-	-	-	2'741	0%
Groupe de travail renouvellement direction Comédie	88'864	1%	-	-	-	37'763	0%
Transition nouvelle Comédie	11'880	0%	-	-	-	-	
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>4'613'780</b>	<b>44%</b>	<b>4'671'213</b>	<b>47%</b>	<b>-1%</b>	<b>4'562'329</b>	<b>47%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>9'661'176</b>	<b>91%</b>	<b>9'706'358</b>	<b>99%</b>	<b>0%</b>	<b>9'631'322</b>	<b>101%</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>864'383</b>	<b>9%</b>	<b>60'792</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>(71'710)</b>	<b>-1%</b>
Résultat (charges)/produits hors période	70'967	1%	5'000	-	0%	(56'473)	-1%
Attribution au fonds d'investissement travaux et mobilier Poche	-	0%	-	-	-	(93'000)	-1%
Dissolution du fonds d'investissement travaux et mobilier Poche	11'625	0%	-	-	-	11'625	0%
Attribution au fonds affecté nouvelle Comédie	(478'000)	-5%	-	-	-	-	0%
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice avant restitution de l'excédent</b>	<b>468'975</b>	<b>4%</b>	<b>65'792</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>(209'558)</b>	<b>-3%</b>
Excédent de subvention à restituer au 30 juin	(206'549)					175'045	
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>262'426</b>					<b>(34'513)</b>	
Solde à nouveau sub. non dépensées	-					51'708	
<b>Part de subventions non dépensée au 30 juin</b>	<b>262'426</b>					<b>17'195</b>	
Fonds de réserve réglementaire au 01.07	1'174'915					1'157'720	
<b>Fonds de réserve réglementaire au 30.06</b>	<b>1'437'341</b>					<b>1'174'915</b>	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5927

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

ETATS FINANCIERS COMEDIE

COMPTES FINANCIERS	2016-2017		2016-2017		Ecart Budget Reel	2015-2016	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
<b>COMPTES FINANCIERS</b>							
<b>COMPTES D'EXPLOITATION</b>							
<b>PRODUITS</b>							
Subventions	6'319'573	88%	6'223'500	88%	2%	6'596'556	85%
Recettes propres	842'567	12%	809'570	12%	4%	1'071'148	15%
<b>Total des Produits</b>	<b>7'162'140</b>	<b>100%</b>	<b>7'033'070</b>	<b>100%</b>	<b>2%</b>	<b>7'667'704</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES</b>							
Frais de personnel pour spectacles	1'729'079	24%	1'801'040	26%	-4%	2'176'448	28%
Frais de locaux non administratifs	753'329	11%	741'450	11%	2%	782'967	10%
Frais directs des spectacles et promotion	1'154'454	16%	1'221'580	17%	-5%	1'408'606	18%
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>3'636'862</b>	<b>51%</b>	<b>3'764'070</b>	<b>54%</b>	<b>-3%</b>	<b>4'368'021</b>	<b>56%</b>
Frais de personnel administratif	2'402'943	34%	2'428'000	34%	-1%	2'412'408	31%
Frais de locaux administratifs	36'240	1%	36'000	1%	1%	36'240	0%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	755'823	11%	810'000	11%	-7%	787'365	10%
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>3'195'006</b>	<b>46%</b>	<b>3'274'000</b>	<b>46%</b>	<b>-2%</b>	<b>3'236'013</b>	<b>41%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>6'831'868</b>	<b>97%</b>	<b>7'038'070</b>	<b>100%</b>	<b>-3%</b>	<b>7'604'034</b>	<b>97%</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>330'272</b>	<b>3%</b>	<b>(5'000)</b>	<b>0%</b>	<b>-</b>	<b>63'670</b>	<b>3%</b>
Résultat (charges)/produits exceptionnels	2'616	0%	5'000	0%	-	(45'989)	-1%
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>332'888</b>	<b>3%</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>17'681</b>	<b>2%</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

ETATS FINANCIERS POCHE

COMPTES FINANCIERS	2016-2017		2016-2017		Ecart Budget Reel	2015-2016	
	Réalisé	%	Budget	%		Réalisé	%
<b>COMPTES FINANCIERS</b>							
<b>COMPTÉ D'EXPLOITATION</b>							
<b>PRODUITS</b>							
Subventions	2'250'891	86%	2'256'000	92%	0%	2'375'489	89%
Recettes propres	353'300	14%	196'810	8%	80%	283'508	11%
<b>Total des Produits</b>	<b>2'604'191</b>	<b>100%</b>	<b>2'452'810</b>	<b>100%</b>	<b>6%</b>	<b>2'658'997</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES</b>							
Frais de personnel pour spectacles	833'857	32%	747'935	31%	11%	807'614	30%
Frais de locaux non administratifs	239'306	9%	230'800	9%	4%	249'692	9%
Frais directs des spectacles et promotion	337'371	13%	292'340	12%	15%	357'543	13%
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>1'410'534</b>	<b>54%</b>	<b>1'271'075</b>	<b>52%</b>	<b>11%</b>	<b>1'414'849</b>	<b>52%</b>
Frais de personnel administratif	840'399	32%	866'135	35%	-3%	880'135	33%
Frais de locaux administratifs	19'259	1%	38'300	2%	-50%	19'259	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	270'567	10%	277'300	11%	-2%	272'310	10%
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>1'130'225</b>	<b>43%</b>	<b>1'181'735</b>	<b>48%</b>	<b>-4%</b>	<b>1'171'704</b>	<b>44%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2'540'759</b>	<b>97%</b>	<b>2'452'810</b>	<b>100%</b>	<b>4%</b>	<b>2'586'553</b>	<b>100%</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>63'432</b>	<b>3%</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>-</b>	<b>72'444</b>	<b>0%</b>
Résultat (charges)/produits exceptionnels	15'174	1%	-	0%	-	(10'484)	0%
Attribution au fonds travaux et mobilier	-	0%				(93'000)	4%
Attribution au fonds travaux et mobilier	11'625	0%				11'625	0%
<b>Excédent (Déficit) de l'exercice</b>	<b>90'231</b>	<b>4%</b>	<b>-</b>	<b>0%</b>	<b>-</b>	<b>(19'415)</b>	<b>0%</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5929

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

**BILAN**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017	2015-2016
<b>ACTIF</b>					
<i>Actif circulant</i>					
Trésorerie	3'822'499	671'281	373'546	4'867'326	1'549'033
Créances à court terme	1'739	133'267	14'744	149'750	111'166
Stock	-	-	485	485	639
Actifs de régularisation	1'473	254'260	89'497	345'230	370'316
<b>Total actif circulant</b>	<b>3'825'711</b>	<b>1'058'808</b>	<b>478'272</b>	<b>5'362'791</b>	<b>2'031'154</b>
<i>Actif immobilisé</i>					
Immobilisations corporelles	3	336'359	119'022	455'384	507'676
<b>Total de l'actif</b>	<b>3'825'714</b>	<b>1'395'167</b>	<b>597'294</b>	<b>5'818'175</b>	<b>2'538'830</b>
<b>PASSIF</b>					
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>					
Dettes à court terme	21'416	69'646	49'679	140'741	315'268
Passifs de régularisation	15'014	220'954	107'400	343'368	380'274
Provisions	4'200	245'422	71'200	320'822	306'671
Ville de Genève subvention reçue d'avance	2'611'000	-	-	2'611'000	-
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	23'754	-	-	23'754	76'936
Excédent à restituer au 30 juin	206'549	-	-	206'549	-
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>2'881'933</b>	<b>536'022</b>	<b>228'279</b>	<b>3'646'234</b>	<b>1'079'149</b>
<i>Capital des fonds</i>					
Donation Poche	193'161	-	-	193'161	193'202
Nouvelle Comédie	478'000	-	-	478'000	-
Fonds Julius Baer, Pédagogie	-	10'189	-	10'189	10'189
Fds d'investissement travaux et mobilier Poche	-	-	53'250	53'250	81'375
<b>Total capital des fonds</b>	<b>671'161</b>	<b>10'189</b>	<b>53'250</b>	<b>734'600</b>	<b>284'766</b>
<i>Capital de l'organisation</i>					
C/c FAD	(1'164'721)	848'956	315'765	-	-
Fonds de réserve réglementaire	1'437'341	-	-	1'437'341	1'157'720
Part de subventions non dépensée	-	-	-	-	17'195
<b>Total capital de l'organisation</b>	<b>272'620</b>	<b>848'956</b>	<b>315'765</b>	<b>1'437'341</b>	<b>1'174'915</b>
<b>Total du passif</b>	<b>3'825'714</b>	<b>1'395'167</b>	<b>597'294</b>	<b>5'818'175</b>	<b>2'538'830</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

#### COMPTE D'EXPLOITATION

	État-Major	Comédie	Poche	2016-2017 Réalisé	2016-2017 Budget	2015-2016 Réalisé
<b>PRODUITS</b>						
Subvention Ville de Genève	6772478	-	-	6772478	5547520	5547478
Subvention Etat de Genève	1212750	-	-	1212750	2437750	2437750
Prestations en nature Ville de Genève	-	502537	166502	669039	658220	666388
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	63780	63780	63780	63780
Prestations en nature Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	-	6472
Autres subventions Ville de Genève	-	50941	19011	69952	-	101598
Autres subventions Etat de Genève	-	19595	9085	28680	-	13585
Autres subventions diverses	-	15000	20013	35013	53500	67612
Subventions attribuées aux théâtres	(7704000)	5731500	1972500	-	-	-
Subventions Ville de Genève nouvelle Comédie	478000	-	-	478000	-	-
<b>Subventions</b>	<b>759228</b>	<b>6319573</b>	<b>2250891</b>	<b>9329692</b>	<b>8760770</b>	<b>8904663</b>
Recettes entrées	-	347998	107086	455084	606380	593970
Tournées, vente spectacles	-	253313	59179	312492	170000	217658
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	108680	104231	212911	140000	239191
Recettes accessoires spectacles	-	16641	36444	53085	10000	54440
Dons, sponsoring	-	115935	46360	162295	80000	160000
<b>Recettes propres</b>	<b>-</b>	<b>842567</b>	<b>353300</b>	<b>1195867</b>	<b>1006380</b>	<b>1319259</b>
Utilisation fonds Kull	-	-	-	-	-	71000
<b>Total des Produits</b>	<b>759228</b>	<b>7162140</b>	<b>2604191</b>	<b>10525559</b>	<b>9767150</b>	<b>10294922</b>
<b>CHARGES</b>						
Frais de personnel pour spectacles	-	1729079	833857	2562936	2548975	2984062
Frais de locaux non administratifs	-	753329	239306	992635	972250	1032660
Frais directs des spectacles	-	916746	198687	1115433	1131320	1315119
Promotion des spectacles	-	237708	138684	376392	382600	416963
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>3636862</b>	<b>1410534</b>	<b>5047396</b>	<b>5035145</b>	<b>5748804</b>
Frais de personnel administratifs	98794	2402943	840399	3342136	3396135	3390871
Jetons de présence	32764	-	-	32764	52000	34592
Frais de locaux administratifs	4800	36240	19259	60299	79100	60368
Frais de lancement de saison	-	278123	86168	364291	395000	371718
Frais techniques	-	65293	34233	99526	95500	113426
Frais d'administration	51447	255397	115826	422670	456478	416372
Charges (Produits) financières nettes	-	7967	1210	9177	5000	11766
Groupe de travail renouvellement direction Poche	-	-	-	-	-	2741
Groupe de travail renouvellement direction Comédie	88864	-	-	88864	-	37763
Transition nouvelle Comédie	11880	-	-	11880	-	-
Amortissements	-	149043	33130	182173	192000	178211
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>288549</b>	<b>3195006</b>	<b>1130225</b>	<b>4613780</b>	<b>4671213</b>	<b>4617828</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>288549</b>	<b>6831868</b>	<b>2540759</b>	<b>9661176</b>	<b>9706358</b>	<b>10366632</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>470679</b>	<b>330272</b>	<b>63432</b>	<b>864383</b>	<b>60792</b>	<b>(71710)</b>
Résultat (charges)/produits hors période	53177	2616	15174	70967	5000	(56473)
Attribution/ dissolution Ids d'investissement travaux et mobilier Poche	-	-	-	-	-	(93000)
Utilisation Ids d'investissement travaux et mobilier Poche	-	-	11625	11625	-	11625
Attribution aux fonds affectés nouvelle Comédie	(478000)	-	-	(478000)	-	-
<b>Excédent (Déficit)</b>	<b>45856</b>	<b>332888</b>	<b>90231</b>	<b>468975</b>	<b>65792</b>	<b>(209558)</b>
Excédent de subvention à restituer au 30 juin	-	-	-	(206549)	-	175045
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>262426</b>	<b>-</b>	<b>(34513)</b>
Part de subvention non dépensée au 1er juillet	-	-	-	-	-	51708
Fonds de réserve réglementaire au 1er juillet	-	-	-	1174915	-	1157720
<b>Fonds de réserve réglementaire au 30 juin</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1437341</b>	<b>-</b>	<b>1174915</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi) 5931  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DU BILAN**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017	2015-2016
Caisse	164	10'278	17'993	28'435	36'160
CCP c/c	-	31'874	301'215	333'089	249'862
UBS c/c	-	629'129	54'338	683'467	580'265
BCGe c/c	3'629'174	-	-	3'629'174	489'544
BCGe c/c donation Poche	193'161	-	-	193'161	193'202
<b>Trésorerie</b>	<b>3'822'499</b>	<b>671'281</b>	<b>373'546</b>	<b>4'867'326</b>	<b>1'549'033</b>
Débiteurs	-	127'182	7'570	134'752	54'418
Impôt anticipé	-	-	-	-	14
Dépôts	-	-	-	-	2'900
Avance SP	-	-	232	232	2'500
Avances diverses	-	6'085	6'942	13'027	(4'155)
C/C Ville de Genève subvention à recevoir	1'739	-	-	1'739	55'489
<b>Créances à court terme</b>	<b>1'739</b>	<b>133'267</b>	<b>14'744</b>	<b>149'750</b>	<b>111'166</b>
<b>Stock - Inventaire bar</b>	-	-	<b>485</b>	<b>485</b>	<b>639</b>
Produits à recevoir	1'247	3'857	30'080	35'184	42'298
Frais payés d'avance	-	250'403	59'417	309'820	323'241
OCAS	226	-	-	226	-
Indemnité assurances	-	-	-	-	4'777
<b>Actifs de régularisation</b>	<b>1'473</b>	<b>254'260</b>	<b>89'497</b>	<b>345'230</b>	<b>370'316</b>
Aménagements	-	92'131	7'256	99'387	219'955
Mobilier & Machines de bureau	2	47'072	1'071	48'145	75'191
Sites internet	-	9'940	-	9'940	19'940
Matériel technique	-	187'216	23'865	211'081	170'429
Véhicules	-	-	16'380	16'380	22'160
Travaux Caecilia (Comédie)	1	-	70'450	70'451	1
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3</b>	<b>336'359</b>	<b>119'022</b>	<b>455'384</b>	<b>507'676</b>
Fournisseurs	-	-	(2'095)	(2'095)	72'366
Créanciers	21'012	32'406	14'735	68'153	94'397
Caisses AVS	-	-	3'556	3'556	49'570
Impôt à la source	-	-	10'316	10'316	9'876
Artes et Comedia	404	37'240	8'398	46'042	70'727
LPP	-	-	14'769	14'769	18'332
<b>Dettes à court terme</b>	<b>21'416</b>	<b>69'646</b>	<b>49'679</b>	<b>140'741</b>	<b>315'268</b>
Recettes encaissées d'avance	-	133'315	15'998	149'313	151'405
Provision pour frais à payer	14'019	87'639	38'802	140'460	194'272
Provision pour frais à payer spectacles	-	-	12'600	12'600	2'450
Provision pour TVA à payer	995	-	-	995	2'147
Fondation Leenaards	-	-	40'000	40'000	30'000
<b>Passifs de régularisation</b>	<b>15'014</b>	<b>220'954</b>	<b>107'400</b>	<b>343'368</b>	<b>380'274</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017	2015-2016
Provision pour vacances non prises	4'200	235'471	71'200	310'871	296'883
Autres provisions	-	9'951	-	9'951	9'788
<b>Provisions</b>	<b>4'200</b>	<b>245'422</b>	<b>71'200</b>	<b>320'822</b>	<b>306'671</b>
Comédie c/c	(848'956)	848'956	-	-	-
Poche c/c	(315'765)	-	315'765	-	-
<b>C/c FAD</b>	<b>(1'164'721)</b>	<b>848'956</b>	<b>315'765</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Solde au 1er juillet	193'202	-	-	193'202	264'245
Coûts complémentaires travaux Poche	-	-	-	-	(10'000)
Subvention complémentaire pour le mobilier	-	-	-	-	(61'000)
Intérêts (frais) financiers de l'exercice	(41)	-	-	(41)	(43)
<b>Donation Poche</b>	<b>193'161</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>193'161</b>	<b>193'202</b>
Solde au 1er juillet	-	-	-	-	-
Attribution au fonds nouvelle Comédie PR-1085	478'000	-	-	478'000	-
<b>Nouvelle Comédie</b>	<b>478'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>478'000</b>	<b>-</b>
Solde au 1er juillet	-	10'189	-	10'189	10'189
<b>Fonds Julius Baer, Pédagogie</b>	<b>-</b>	<b>10'189</b>	<b>-</b>	<b>10'189</b>	<b>10'189</b>
Excédent de produits (charges) de l'exercice, avant restitution de l'excédent	45'856	332'888	90'231	468'975	(209'558)
<b>Excédent de produits (charges) de l'exercice</b>	<b>45'856</b>	<b>332'888</b>	<b>90'231</b>	<b>468'975</b>	<b>(209'558)</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5933

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

**DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017	2015-2016
Subvention Ville de Genève	6'772'478	-	-	6'772'478	5'547'478
Subvention Etat de Genève	1'212'750	-	-	1'212'750	2'437'750
Prestations en nature Ville de Genève	-	502'537	166'502	669'039	666'388
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	63'780	63'780	63'780
Prestations en nature Commune de Chêne-Bougeries	-	-	-	-	6'472
Subventions FAD	(7'704'000)	5'731'500	1'972'500	-	-
<b>Subventions</b>	<b>281'228</b>	<b>6'234'037</b>	<b>2'202'782</b>	<b>8'718'047</b>	<b>8'721'868</b>
Ville de Genève, autres, Colporteurs	-	-	6'250	6'250	6'250
Ville de Genève, Dept. de la culture-billets	-	50'941	12'761	63'702	95'348
<b>Autres subventions Ville de Genève</b>	<b>-</b>	<b>50'941</b>	<b>19'011</b>	<b>69'952</b>	<b>101'598</b>
Ville de Genève, DCS, nouvelle Comédie (PR-1085)	478'000	-	-	478'000	-
<b>Subventions complémentaires Ville de Genève</b>	<b>478'000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>478'000</b>	<b>-</b>
Etat de Genève, DIP	-	19'595	9'085	28'680	13'585
<b>Autres subventions Etat de Genève</b>	<b>-</b>	<b>19'595</b>	<b>9'085</b>	<b>28'680</b>	<b>13'585</b>
<b>Autres subventions FAD</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres subventions</b>	<b>-</b>	<b>15'000</b>	<b>20'013</b>	<b>35'013</b>	<b>67'612</b>
<b>Total des Subventions</b>	<b>759'228</b>	<b>6'319'573</b>	<b>2'250'891</b>	<b>9'329'692</b>	<b>8'674'737</b>
Abonnements	-	114'646	26'240	140'886	190'588
Billets	-	216'492	77'996	294'488	379'622
Vente représentations	-	-	2'850	2'850	-
Scolaire	-	16'860	-	16'860	23'760
<b>Recettes entrées</b>	<b>-</b>	<b>347'998</b>	<b>107'086</b>	<b>455'084</b>	<b>593'970</b>
<b>Tournées/ vente spectacles</b>	<b>-</b>	<b>253'313</b>	<b>59'179</b>	<b>312'492</b>	<b>271'658</b>
Coproductions	-	108'680	93'231	201'911	223'561
Location personnel et matériel	-	-	-	-	4'630
Echange de public	-	-	11'000	11'000	11'000
<b>Autres recettes spectacles</b>	<b>-</b>	<b>108'680</b>	<b>104'231</b>	<b>212'911</b>	<b>239'191</b>
Location costumes	-	-	-	-	-
Divers Impôt source	-	2'006	1'177	3'183	2'221
Vente de livres	-	6'242	639	6'881	8'133
Vente cassettes et affiches	-	-	927	927	595
Vente Programmes, annonceurs	-	-	5'295	5'295	5'800
Contreprestations (nature) - Colonne Morris	-	-	(1'596)	(1'596)	(1'330)
Recettes Bar	-	-	30'002	30'002	36'006
Produits divers	-	8'393	-	8'393	3'015
<b>Recettes accessoires spectacles</b>	<b>-</b>	<b>16'641</b>	<b>36'444</b>	<b>53'085</b>	<b>54'440</b>
Pro Helvetia	-	30'000	-	30'000	5'000
Carigest	-	-	-	-	30'000
Fondation Leenards	-	80'000	30'000	110'000	80'000
HEAD (boucherie Job)	-	5'935	-	5'935	-
Sponsoring	-	-	16'360	16'360	-
Corodis	-	-	-	-	30'000
Migros Genève	-	-	-	-	15'000
<b>Dons, sponsoring</b>	<b>-</b>	<b>115'935</b>	<b>46'360</b>	<b>162'295</b>	<b>160'000</b>
<b>Total des recettes propres</b>	<b>-</b>	<b>842'567</b>	<b>353'300</b>	<b>1'195'867</b>	<b>1'320'589</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

#### DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017	2015-2016
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>					
Frais de personnel artistique	-	1'119'606	487'409	1'607'015	1'826'687
Frais de personnel technique salle	-	89'051	57'950	147'001	176'850
Frais de personnel technique production	-	250'145	103'390	353'535	436'145
Charges sociales et défraiements	-	270'277	185'108	455'385	544'380
<b>Frais de personnel pour spectacles</b>	<b>-</b>	<b>1'729'079</b>	<b>833'857</b>	<b>2'562'936</b>	<b>2'984'062</b>
Matériel et frais spectacles	-	212'276	93'770	306'046	374'989
Frais de coproduction	-	119'635	-	119'635	277'157
Frais d'accueils	-	508'568	59'995	568'563	494'772
Droits d'auteurs, feu, Rodrigue	-	76'267	24'260	100'527	147'386
Bar	-	-	20'662	20'662	20'815
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>916'746</b>	<b>198'687</b>	<b>1'115'433</b>	<b>1'315'119</b>
Frais de réception	-	-	16'030	16'030	20'354
Création image	-	23'760	23'900	47'660	42'020
Affiches, affichage	-	76'131	11'461	87'592	109'157
Publicité et photos	-	85'555	43'467	129'022	137'225
Programmes, tracts et doc.	-	52'262	29'849	82'111	101'884
Frais de port, divers	-	-	13'977	13'977	6'323
<b>Promotion des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>237'708</b>	<b>138'684</b>	<b>376'392</b>	<b>416'963</b>
<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>-</b>	<b>2'883'533</b>	<b>1'171'228</b>	<b>4'054'761</b>	<b>4'716'144</b>
Loyers - charges chauffage salle de répétitions, dépôts	4'800	149'112	14'302	168'214	162'436
Prestations en nature	-	502'537	228'596	731'133	735'310
Aménagements et entretiens	-	74'753	3'564	78'317	105'291
Electricité, eau et gaz	-	63'167	12'103	75'270	89'991
<b>Frais de locaux</b>	<b>4'800</b>	<b>789'569</b>	<b>258'565</b>	<b>1'052'934</b>	<b>1'093'028</b>
moins frais de locaux administratifs (estimation)	(4'800)	(36'240)	(19'259)	(60'299)	(60'368)
<b>Frais de locaux non administratifs</b>	<b>-</b>	<b>753'329</b>	<b>239'306</b>	<b>992'635</b>	<b>1'032'660</b>
<b>TOTAL FRAIS DES SPECTACLES</b>	<b>-</b>	<b>3'636'862</b>	<b>1'410'534</b>	<b>5'047'396</b>	<b>5'748'804</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5935

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017	2015-2016
<b>FRAIS GENERAUX</b>					
Salaires administratifs	78'226	908'139	543'486	1'529'851	1'567'971
Salaires techniques	-	880'263	112'591	992'854	961'852
Salaires d'entretien	1'372	33'403	7'885	42'660	41'525
Salaires Billetterie	-	135'277	-	135'277	168'505
Frais divers de personnel	-	15'939	7'943	23'882	19'083
Charges sociales	19'196	429'922	168'494	617'612	631'935
<b>Frais de personnel administratifs</b>	<b>98'794</b>	<b>2'402'943</b>	<b>840'399</b>	<b>3'342'136</b>	<b>3'390'871</b>
Indemnités Présidence	9'675	-	-	9'675	7'675
Jetons de présence Bureau & Conseil	20'500	-	-	20'500	24'800
Charges sociales	2'589	-	-	2'589	2'117
<b>Jetons de présence</b>	<b>32'764</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>32'764</b>	<b>34'592</b>
<b>Frais de locaux administratifs (estimation)</b>	<b>4'800</b>	<b>36'240</b>	<b>19'259</b>	<b>60'299</b>	<b>60'368</b>
Publicité, affiches, annonces	-	261'003	20'255	281'258	297'969
Publication L'autruche	-	1'410	-	1'410	18'442
Publication H. Lochemol	-	15'710	-	15'710	-
Graphisme, photos	-	-	17'450	17'450	10'500
Impression dépliant	-	-	34'768	34'768	32'085
Frais de port	-	-	9'714	9'714	8'233
Lancement saison - conférence de presse	-	-	3'981	3'981	4'489
<b>Frais de lancement de saison, promotion</b>	<b>-</b>	<b>278'123</b>	<b>86'168</b>	<b>364'291</b>	<b>371'718</b>
<b>Frais techniques</b>	<b>-</b>	<b>65'293</b>	<b>34'233</b>	<b>99'526</b>	<b>113'426</b>
Frais de bureau	4'780	11'557	6'931	23'268	39'307
Frais de billetterie	-	-	5'617	5'617	9'353
Informatique	-	42'584	15'586	58'170	37'490
Entretien machines de bureau	-	13'304	333	13'637	15'898
Frais de photocopieuse	5'443	-	4'629	10'072	7'969
Frais d'impression	-	-	10'465	10'465	10'370
Abonnements, cotisations	-	36'767	11'668	48'435	46'968
Frais de port et télécommunication	534	29'433	15'298	45'265	61'558
Prospection et réception	6'033	65'789	13'792	85'614	83'178
Honoraires fiduciaires	33'164	28'080	18'252	79'496	63'684
Autres honoraires	-	7'463	-	7'463	3'617
Assurances et divers	1'493	14'805	10'298	26'596	25'198
Achats livres	-	5'615	2'957	8'572	11'782
<b>Frais d'administration</b>	<b>51'447</b>	<b>255'397</b>	<b>115'826</b>	<b>422'670</b>	<b>416'372</b>
<b>Groupe de travail renouvellement direction théâtres</b>	<b>88'864</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88'864</b>	<b>40'504</b>
Honoraires feuille de route nouvelle Comédie	11'880	-	-	11'880	-
<b>Accompagnement nouvelle Comédie</b>	<b>11'880</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11'880</b>	<b>-</b>
Amortissements sur investissements	-	149'043	33'130	182'173	178'211
<b>Amortissements</b>	<b>-</b>	<b>149'043</b>	<b>33'130</b>	<b>182'173</b>	<b>178'211</b>
<b>TOTAL DES FRAIS GENERAUX</b>	<b>288'549</b>	<b>3'187'039</b>	<b>1'129'015</b>	<b>4'604'603</b>	<b>4'606'062</b>
Frais financiers	-	7'967	1'361	9'328	11'712
Intérêts financiers	-	-	-	-	(24)
Différence de change	-	-	(151)	(151)	78
<b>Charges financières nettes</b>	<b>-</b>	<b>7'967</b>	<b>1'210</b>	<b>9'177</b>	<b>11'766</b>
<b>Total Frais de fonctionnement</b>	<b>288'549</b>	<b>3'195'006</b>	<b>1'130'225</b>	<b>4'613'780</b>	<b>4'617'828</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

## DETAIL DU RESULTAT HORS PERIODE ET EXCEPTIONNEL

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017	2015-2016
<b>Détail produits(charges) sur exercices antérieurs</b>					
<b>Produits</b>					
Conservation solde 2013/2016 restituable à la Ville (lettre du 7.11.17)	53'177			53'177	-
Dissolution provision SSA-droit d'auteur sur exercice antérieur				-	2'584
Dissolution créanciers frais de spectacles saison antérieure				-	923
Remboursement d'assurance sur exercice antérieur				-	500
Ajustement TVA 2015/2016		2'166		2'166	-
H. Loichemol reprise portable		900		900	-
Dissolution subvention travaux aménagements nvelle direction			16'500	16'500	-
Autres produits			170	170	286
<b>Total</b>	<b>53'177</b>	<b>3'066</b>	<b>16'670</b>	<b>72'913</b>	<b>4'293</b>
<b>Charges</b>					
Remboursement LAA non prof. prélevée sur ex. 14/15				-	(9'939)
Serbeco débarras dépôt				-	(1'023)
Manco INTERREG				-	(1'645)
Commune de Chêne-Bougeries location locaux		(450)		(450)	-
TVA sur honoraires Tillet Rauscher, Roi Lear				-	(1'200)
Rodrigue, indemnité rupture de contrat				-	(11'220)
Rodrigue, billets inutilisés au 30.6.2016				-	(7'664)
Salaire, indemnité et charges sociales C.Muller				-	(15'905)
Genecand, reprise stock buvette				-	(10'000)
Autres charges			(1'681)	(1'681)	(2'148)
<b>Total charges</b>	<b>-</b>	<b>(450)</b>	<b>(1'681)</b>	<b>(2'131)</b>	<b>(60'744)</b>
<b>Total Produits (charges) sur exercices antérieurs</b>	<b>53'177</b>	<b>2'616</b>	<b>14'989</b>	<b>70'782</b>	<b>(56'450)</b>
Différence de caisse	-	-	-	-	(23)
Excédent, dons	-	-	185	185	-
<b>Résultat (charges)/produits hors période</b>	<b>53'177</b>	<b>2'616</b>	<b>15'174</b>	<b>70'967</b>	<b>(56'473)</b>

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2016-2017	2015-2016
<b>Exploitation</b>		
Bénéfice (perte) d'exploitation	468'975	(209'558)
Amortissements	182'173	178'211
Utilisation / attribution fonds Kull (yc. intérêts)	(28'165)	10'332
Conservation solde 2013/2016	(53'182)	0
<b>CASH FLOW</b>	<b>569'801</b>	<b>(21'015)</b>
(Augmentation) Diminution des actifs circulants (hors trésorerie)	(13'344)	(58'514)
Augmentation (Diminution) des capitaux étrangers à court terme	2'413'718	(1'234'092)
	<b>2'400'374</b>	<b>(1'292'606)</b>
<b>Flux provenant de l'exploitation</b>	<b>2'970'174</b>	<b>(1'313'622)</b>
Investissements de l'exercice	(129'881)	(213'234)
Subventions d'investissements reçues	478'000	0
Investissements de l'exercice	<b>348'119</b>	<b>(213'234)</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITES</b>	<b>3'318'293</b>	<b>(1'526'856)</b>
Liquidités au début d'exercice	(1'549'033)	(3'075'889)
Liquidités en fin d'exercice	4'867'326	1'549'033
Variation des liquidités (comme ci-dessus)	<b>3'318'293</b>	<b>(1'526'856)</b>

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DES FONDS 2016/2017

	01.07.2016	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2017
<i>Donation Poche</i>					
Donation Poche (règlement du 26.03.2011)	193'202	-	(41)	-	193'161
<i>Nouvelle Comédie</i>					
Equipements informatiques (lettre Ville du 09.05.2017- PR-1085)	-	478'000	-	-	478'000
<i>Fonds Julius Baer</i>					
Fonds Julius Baer	10'189	-	-	-	10'189
<i>Travaux et mobilier Poche</i>					
Travaux et mobilier Poche	81'375	-	(28'125)	-	53'250
<b>Total capital des fonds</b>	<b>284'766</b>	<b>478'000</b>	<b>(28'166)</b>	<b>-</b>	<b>734'600</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DES FONDS 2015/2016

	01.07.2015	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2016
<i>Donation Poche</i>					
Donation Poche (règlement du 26.03.2011)	264'245	-	(71'043)	-	193'202
<i>Fonds Julius Baer</i>					
Fonds Julius Baer	10'189	-	-	-	10'189
<i>Travaux et mobilier Poche</i>					
Travaux et mobilier Poche	-	93'000	(11'625)	-	81'375
<b>Total capital des fonds</b>	<b>274'434</b>	<b>93'000</b>	<b>(82'668)</b>	<b>-</b>	<b>284'766</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION 2016/2017

	01.07.2016	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2017
Fonds de réserve réglementaire	1'157'720	-	-	279'621	1'437'341
Part de subvention non dépensée 2013-2016	17'195	-	-	(17'195)	-
Résultat de l'exercice 2016/2017	-	262'426	-	(262'426)	-
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>1'174'915</b>	<b>262'426</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'437'341</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION 2015/2016

	01.07.2015	Attributions	Utilisations	Transferts	30.06.2016
Solde initial	1'157'720	-	-	-	1'157'720
Part de subvention non dépensée 2013-2016	-	17'195	-	-	17'195
<b>Total du capital de l'organisation</b>	<b>1'157'720</b>	<b>17'195</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1'174'915</b>

**SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)** 5939  
**Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique**

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**ANNEXE**

**1. Organisation**

La fondation d'Art Dramatique de Genève est une fondation d'intérêt communal public créée par la Ville de Genève. Ses statuts ont été adoptés par le Conseil Municipal le 28 mars 1979 et approuvés par le Grand Conseil le 14 mars 1980. Ils ont été amendés le 15 octobre 2008 par le Conseil municipal et approuvés le 25 juin 2009 par le Grand Conseil.

La fondation a pour but d'assurer l'exploitation des théâtres qui lui sont confiés, principalement en y organisant des représentations d'art dramatique.

La fondation n'ayant pas été dotée d'un capital de dotation lors de sa création, le Conseil Municipal a accepté un règlement du fonds de réserve le 30 juin 1985. Ce règlement, approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985, précise que la FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le montant maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève.

La lettre de la Ville de Genève du 28 septembre 2017 confirme l'interprétation du règlement selon laquelle le fonds de réserve n'est pas affecté.

Fonds de réserve :

	CHF 2016/2017	
TOTAL DES SUBVENTIONS ORDINAIRES	<i>7'985'228</i>	
	<i>1'437'341</i>	18%
TOTAL DU FONDS DE RESERVE AU 01.06	1'157'720	
SOLDE NON DEPENSE 2013/2016	17'195	
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT RETROCESSION	468'975	
	<i>1'643'890</i>	
EXCEDENT AU 30.06.2017	206'549	

**2. Liste des membres**

Le conseil est formé par autant de membres qu'il y a de partis politiques représentés au Conseil municipal de la Ville de Genève, plus huit autres membres.

Au 30 juin 2017, le conseil de fondation est composé des membres suivants :

Thomas Boyer	Président
Gerard Deshusses	Vice-président
Marie-Pierre Theubet	Secrétaire
Ariane Arlotti	Membre
Vincent Babel	Membre
Marie-Agnes Bertinat	Membre
Aline Delacretaz	Membre
Stéphane Dubois-dit-Bonclaude	Membre
Girard Pierre-Alain	Membre
Sami Kanaan	Membre
Virginie Keller	Membre
Martine Koelliker	Membre
Daniel Pastore	Membre
Thomas Putallaz	Membre
Daniel Wolf	Membre

La fondation est engagée par la signature collective à deux du Président, du Vice-président ou du Secrétaire. Les membres du conseil de fondation n'ont pas la signature.

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

### 3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps

Pour la saison 2016/2017, la moyenne annuelle des emplois à plein temps pour l'ensemble de la Fondation (y compris les théâtres) était comprise entre 50 et 250 collaborateurs.

### 4. Responsables de la tenue de la comptabilité

Chaque théâtre tient la comptabilité pour son activité. BfB Société Fiduciaire Bourquin frères et Béran SA Corratierie 26, Genève, tient la comptabilité de l'État-Major et établit les comptes combinés.

### 5. Organe de révision

L'organe de révision est la fiduciaire Société fiduciaire d'Expertise et de Révision S.A. Genève. Elle a été nommée pour le contrôle des comptes dès la saison 2016/2017.

### 6. Liste des indemnités versées aux membres du Conseil de Fondation

Les jetons de présence versés aux membres du conseil, du bureau et des commissions durant la saison 2016/2017 ont été les suivants :

	2016/2017	2015/2016
Thomas Boyer	27'075	15'850
Gerard Deshusses	15'400	7'625
Ariane Arlotti	1'200	1'300
Marie-Agnès Bertinat	900	1'500
Vincent Babel	2'200	1'100
Claudia Grassi	-	100
Sami Kanaan	-	200
Virginie Keller	-	1'000
Martine Koelliker	-	1'100
Daniel Pastore	1'300	1'600
Thomas Putallaz	1'700	3'000
Marie Pierre Theubet	10'300	4'100
Daniel Wolf	4'800	5'300
<i>Experts Comédie</i>		
Nicole Gautier	7'000	-
Dominique Catton	7'000	-
Myriam Prongue	7'000	-
Thomas Ostermeier	7'000	-
<b>Total jetons distribués</b>	<b>92'875</b>	<b>43'775</b>
<i>dont Bureau, Conseil, hors séance</i>	<i>30'175</i>	<i>32'475</i>
<i>Renouvellement direction Comédie</i>	<i>62'700</i>	<i>11'300</i>

Les jetons de présence dus aux fonctionnaires sont versés aux autorités de tutelle.

### 7. Théâtres gérés

La FAD gère le théâtre de la Comédie de Genève-Centre Dramatique et le théâtre Le Poche.

### 8. Convention de subventionnement 2013-2016

La convention 2013-2016 a pris fin au 30 juin 2016. Elle n'a à ce jour pas été renouvelée. Suite au référendum de juin 2016, la subvention de la Ville de Genève a été maintenue à CHF 5'547'478. Pour ce qui concerne l'État de Genève, la subvention a subi une baisse de 1% sur l'année civile 2016. Néanmoins, en vertu de la loi sur la répartition des tâches (LRT) entre les communes et le canton en matière de culture, la subvention du canton est reprise par la Ville dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et est à ce titre versée intégralement, soit CHF 2'450'000.

**SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)**  
**Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique**

5941

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

Au terme de la convention de subventionnement 2013-2016, la FAD a conservé, conformément à l'article 21, la part de l'excédent lui revenant (CHF 17'199). En outre, la Ville de Genève a autorisé la FAD dans son courrier du 7 novembre 2017 à conserver la part de subvention non dépensée qui lui était restituable, soit un montant de CHF 53'177.

Une demande de conservation du solde non dépensé revenant à l'Etat de Genève (CHF 23'754) a été effectuée.

## 9. Principes comptables

### 9.1. Principes comptables appliqués

Les comptes sont établis conformément aux Swiss GAAP RPC (Recommandations relatives à la présentation des comptes), en particulier la SWISS GAAP RPC 21.

Ils répondent par ailleurs aux principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Le règlement de la Ville de Genève régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195) a été appliqué.

La FAD a affilié le personnel artistique à la fondation de prévoyance Artes & Comoedia d'une part, et le personnel administratif à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP) d'autre part. Ces fondations sont organisées selon le système de la primauté des cotisations, l'employeur ne dispose pas d'une réserve de contributions futures, et la situation de couverture des caisses n'était pas connue au 30 juin 2017.

### 9.2. Donation Poche

Il s'agit de la donation faite par les époux Kull en faveur du Poche en 2002.

### 9.3. Coproduction

Depuis l'exercice 2007-2008, seuls les produits et charges propres aux théâtres figurent dans les comptes de recettes et dépenses de la FAD.

### 9.4. Subventions en nature

Depuis la saison 2015-2016, conformément à la Directive transversale en matière de présentation et révision des états financiers des entités subventionnées (EGE-02-04\_V4), les prestations en nature n'étaient plus comptabilisées au compte de résultat et étaient détaillées en annexe.

Conformément à la lettre de la Ville de Genève du 20 avril 2017, et, selon le souhait du Contrôle financier de la Ville de Genève, les prestations en nature ont été réintégrées au compte de résultat dès la saison 2016/2017.

En vertu des normes Swiss Gaap RPC, ce changement de présentation a nécessité un retraitement des comptes de l'exercice précédent ("restatement").

## 10. Exonération fiscale cantonale et fédérale

Par sa lettre du 30 mai 2011, l'administration fiscale cantonale confirme que la FAD est au bénéfice d'une exonération légale des impôts cantonaux et communaux, ainsi que de l'impôt immobilier complémentaire, ne nécessitant pas de décision spéciale du département des finances.

## 11. Leasing

	2016/2017	2015-2016
État-major	Néant	Néant
Comédie	Néant	Néant
Poche		
- centrale téléphonique	Néant	Néant

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

## 12. Analyse des risques

Lors de la séance du Conseil du 24 avril 2017, les directeurs des théâtres ont présenté la mise à jour de la cartographie des risques et les modifications relatives aux contrôles périodiques.

## 13. Prestations à titre gratuit, invitations

### Comédie

	Nbre invitation	Nbre spectacles	
INVITATIONS PREMIERES - 1 personne Personne qui " font l'opinion ".	150	11	<b>1'650</b>
INVITATIONS <i>PROMOTIONNELLES</i> Actions spéciales et codes avantages	120	7	<b>840</b>
INVITATIONS POUR 2 - 2 personnes 200 contacts, essentiellement formés de professionnels	400	2	<b>800</b>
INVITATIONS PARTENAIRES Partenaires avec lesquels nous avons une convention, ils reçoivent un certain nombre d'invitations en échange des avantages dont ils nous font bénéficier	600		<b>600</b>
INVITATIONS <i>AD HOC</i> Ecoles de théâtre, écoles spécialisées, HES, écoles de danse.Par les écoles et les professeurs, les élèves sont conviés à l'un ou l'autre de nos spectacles.	120	2	<b>240</b>
INVITATIONS PRODUCTIONS OU COPRODUCTIONS Pour environ 10 artistes - 4 invitations/pers. et aux diffuseurs invités	40 10	6 6	<b>240 60</b>
INVITATIONS PERSONNEL COMEDIE - 2 personnes Au personnel fixe et intermittent des productions et 1 personne pour les accueils	140 70	7 4	<b>980 280</b>
INVITATIONS PERMANENTES FAD, officiel, presse, CECPO/CECCO et accomp.classes	50	11	<b>550</b>
<b>INVITATIONS ENVOYÉES</b>			<b>6'240</b>
<b>INVITATIONS UTILISÉES</b> Parmi toutes les catégories ci-dessus			<b>3'911</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5943

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

<u>Poche</u>	Nbre invitations	Nbre spectacles	
INVITATIONS PREMIERES - 1 personne	65	8	520
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)			
Liste invités Poche			
INVITATIONS SPECTACLES - 1 personne	80	8	640
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)			
Public professionnel			
Public cible selon la thématique du spectacle			
INVITATIONS PARTENAIRES - 1 personne	150	8	1'200
Partenaires médias (y compris concours et offres spéciales)			
Partenaires professionnels (accueil, coproductions, UTR)			
INVITATIONS PERMANENTES - 2 personnes	234	8	1'872
Personnel permanent à offrir (1 par personne)			
Liste invités Poche (y compris officiel, politique)			
<b>INVITATIONS ENVOYÉES</b>			<b>4'232</b>
<b>INVITATIONS UTILISÉES</b>			<b>2'268</b>
parmi toutes les catégories ci-dessus.			

Fondation d'Art Dramatique  
Geneve

#### 14. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont présentées à leur valeur d'acquisition sous déduction des amortissements. Les amortissements annuels sont linéaires, calculés sur la valeur d'acquisition selon les taux présentés ci-dessous, basés sur la période d'utilisation estimée.

Est qualifié d'investissement tout achat :

- Pour la Comédie, d'un bien de plus de CHF 5'000.- (par objet ou groupe d'objet)
- Pour Poche/GVE, d'un bien de plus de CHF 2'000.- (par objet ou groupe d'objet)

Conformément au règlement des investissements de la FAD du 13 avril 2014, les décisions d'investissement sont approuvées par le bureau de la FAD sur présentation par les directions de :

- La justification de l'investissement
- Deux offres et un prix catalogue
- Un plan d'amortissement.
- 

Mobilier et machines de bureau (informatique)	25%	Véhicules	20%
Site internet	25%		

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

	30.06.2016	Acquisitions Amortissements		30.06.2017
		16/17	ts 16/17	
Etat-Major	2			2
Comédie	135'927		(43'796)	92'131
Poche	84'028	6'608	(12'930)	77'706
<b>AMENAGEMENTS</b>	<b>219'957</b>	<b>6'608</b>	<b>(56'726)</b>	<b>169'839</b>
Comédie	71'914	356	(25'196)	47'074
Poche	3'275	1'129	(3'333)	1'071
<b>MOBILIER ET MACHINES DE BUREAU</b>	<b>75'189</b>	<b>1'485</b>	<b>(28'529)</b>	<b>48'145</b>
Comédie	19'940		(10'000)	9'940
<b>SITE INTERNET</b>	<b>19'940</b>	<b>-</b>	<b>(10'000)</b>	<b>9'940</b>
Comédie	145'643	111'622	(70'050)	187'215
Poche	24'786	10'166	(11'088)	23'864
<b>MATERIEL TECHNIQUE</b>	<b>170'429</b>	<b>121'788</b>	<b>(81'138)</b>	<b>211'079</b>
Poche	22'160		(5'780)	16'380
<b>VEHICULES</b>	<b>22'160</b>	<b>-</b>	<b>(5'780)</b>	<b>16'380</b>
Etat-Major	1			1
<b>TRAVAUX CAECILIA</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
<b>total</b>	<b>507'676</b>	<b>129'881</b>	<b>(182'173)</b>	<b>455'384</b>

**SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)**  
**Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique**

5945

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**15. Honoraires versés à l'organe de révision (TTC)**

	2016/2017	2015/2016
Prestations en matière de révision	33'300	31'320
	33'300	31'320

**16. Explications relatives aux postes extraordinaires uniques ou hors période du compte de résultat**

Les éléments extraordinaires sont détaillés précédemment, à la suite du compte de résultat.

**17. Évènements importants survenus après la date du bilan**

Néant

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

#### DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE

Saison				2016-2017 CHF	2015-2016 CHF
<b>Prestations accordées par la Ville de Genève</b>					
(loi sur la gestion administrative de l'Etat de Genève du 07.10.1993)					
	m2	Comédie	Poche	TOTAL	TOTAL
<b>VILLE DE GENEVE</b>					
<b>Théâtre de la Comédie</b>					
Salle de spectacle et locaux administration					
Bd. des Philosophes 5					
	2'356	395'290	-	395'290	395'290
Loyer et chauffage					
Loyer sortie de secours 5-7 rue de Carouge					
Loyer et chauffage					
		<i>Payé par théâtre</i>	-	-	-
Dépôt décors à Châtelaine					
Avenue de Châtelaine 43, bâtiment H					
Selon contrat du 16.12.1999					
	480	51'960	-	51'960	51'960
<i>Hangar à Meyrin</i>					
<i>Rue Adrien Stoessel 26</i>					
		<i>Payé par théâtre</i>	-	-	-
<i>Salle Caecilia</i>					
<i>Rue Schaub</i>					
<i>Rue des voisins</i>					
		<i>Payé par théâtre</i>	-	-	-
Salle de répétition de l'Usine, prestation non facturée estimée à CHF 2700 par la Ville de Genève					
		0		0	0
Buvette du théâtre Bd des philosophes 6. Selon convention du 01.10.2012					
	171	43'072		43'072	43'072
Exonération de taxe pour affichages					
		12'215		12'215	9'920
<b>Théâtre de Poche</b>					
Salle de spectacle et locaux administration					
Rue du Cheval Blanc 7/Rue de la Boulangerie 4 selon contrat 12.11.2002					
	445		129'844	129'844	129'844
Local, selon contrat 12.01.1995					
Ch. de la Muraille 9-11					
	242		34'972	34'972	34'972
Local de répétition, selon contrat du 07.05.1992					
Chemin des Pontets 33					
	450		0	0	0
Colonnes Morris : Affichage					
			1'596	1'596	1'330
<b>ETAT DE GENEVE</b>					
<b>Local de répétitions</b>					
Selon contrat du 01.01.2015					
Chemin des Pontets 33					
	450		63'780	63'780	63'780
Commune de Chêne-Bougeries					
		0		0	6'472
<b>TOTAUX</b>				<b>732'729</b>	<b>736'640</b>
	502'537	230'192			

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5947

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET**

	Dépenses 2016-2017	Budget 2016-2017	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2015-2016	Budget 2015 2016
<b>ETAT-MAJOR</b>						
Frais de Personnel	98'794	102'000	3'206	3'206	98'328	102'000
Indemnité Président et Vice-président	9'675	8'000	(1'675)		7'675	8'000
Jetons de présence	20'500	40'000	19'500		24'800	40'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	2'589	4'000	1'411	19'236	2'117	4'000
Honoraires fiduciaire	25'164	14'200	(10'964)		11'552	14'200
Honoraires organe de révision	8'000	8'000	-		7'020	6'000
Autres honoraires	-	-	-	(10'964)	(1'787)	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'869	4'800
Frais de bureau	11'450	13'200	1'750		9'230	15'478
Frais réception	6'033	6'000	(33)		5'505	6'000
Divers et imprévus	800	15'278	14'478	16'195	300	15'000
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>187'805</b>	<b>215'478</b>	<b>27'673</b>	<b>27'673</b>	<b>169'609</b>	<b>215'478</b>

Boni (Manco) sur frais fonctionnement	27'673
Boni (Manco) sur frais subvention Ville	(42)
Renouvellement direction Comédie	88'864 (88'864)
Accompagnement nouvelle Comédie	11'880 (11'880)
Conservation solde 2013/2016 restituable à la Ville (lettre du 7.11.2017)	(53'177) 53'177
<b>Boni (Manco) sur budget</b>	<b>(19'936)</b>
Manco initial budget EM saison 2016/2017	(12'608)
Boni s/ budget suite refus coupe sub. Ville (solde Poche reporté sur 2017/18)	52'900
Boni s/ budget suite refus coupe sub. Ville (solde Comédie reporté sur 2017/18)	25'500
<b>Boni (Manco) budgété</b>	<b>65'792</b>
<b>Boni (Manco) d'exploitation</b>	<b>45'856</b>
Résultat Le Poche	90'231
Résultat Comédie	332'888
	<b>468'975</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

#### ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS COMPTE/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Bonif (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
<b>COMEDIE</b>							
Boucherie de Job	(632'171)	55'335	(576'836)	(592'250)	15'414	(688'850)	96'600
Voyage au bout de la nuit	(32'421)	20'876	(11'545)	(43'510)	31'965	(50'530)	7'020
Iphigénie en Tauride	(105'502)	36'714	(68'788)	(87'280)	18'492	(132'280)	45'000
Lettre au Père	(165'993)	30'087	(135'906)	(143'810)	7'904	(163'700)	19'890
Forbidden di sporgersi	(96'817)	31'798	(65'019)	(79'225)	14'206	(113'725)	34'500
Le Legs / L'épreuve	(497'301)	83'380	(413'921)	(469'580)	55'659	(579'060)	109'480
Antigone / Des roses et du jasmin	(101'227)	42'220	(59'007)	(87'630)	28'623	(112'680)	25'050
Comme une pierre qui...	(117'724)	37'192	(80'532)	(108'475)	27'943	(142'975)	34'500
Caillou / Les Visages cachés...	(327'194)	122'288	(204'906)	(228'010)	23'104	(347'900)	119'890
Ou en est la nuit ?	(156'764)	22'959	(133'805)	(131'160)	(2'645)	(169'800)	38'640
Ca ira (1) fin de Louis	(160'719)	107'406	(53'313)	(76'120)	22'807	(175'120)	99'000
EPS et la Marmite	(166'706)	37'712	(128'994)	(71'000)	(57'994)	(241'000)	170'000
Tournées	(322'995)	283'494	(39'501)	(105'000)	65'499	(105'000)	-
			-	-	-		
			-	-	-		
<b>Total</b>	<b>(2'883'532)</b>	<b>911'461</b>	<b>(1'972'071)</b>	<b>(2'223'050)</b>	<b>250'978</b>	<b>(3'022'620)</b>	<b>799'570</b>
Budget	(3'022'620)	799'570	(2'223'050)				
Bonif (Manco) s/ budget spectacles	139'088	111'891	<b>250'979</b>				
Bonif (Manco) s/ budget recettes access.			6'641				
Bonif (Manco) s/ budget frais locaux et subventions en nature			(1'342)				
Bonif (Manco) s/ budget frais généraux et amortissements			78'994				
Bonif (Manco) s/ résultat exceptionnel			<b>(2'384)</b>				
Bonif global s/budget			<b>332'888</b>				
		Réalisé 2016-2017 CHF		Budget 2016-2017 CHF		Ecarts Bonif(manco) CHF	
Subvention FAD (expl + invest)		5'731'500		5'731'500		-	
Autres subventions Etat et Ville GE		70'536		-		70'536	
Subvention en nature		502'537		492'000		10'537	
Autres subventions SP		15'000		-		15'000	
Recettes spectacles		601'311		639'570		(38'259)	
Coproductions		108'680		80'000		28'680	
Sponsoring partenariat		-		5'000		(5'000)	
Sponsoring spectacles		115'935		75'000		40'935	
Recettes accessoires et diverses		16'641		10'000		6'641	
<b>Total des produits</b>		<b>7'162'140</b>		<b>7'033'070</b>		<b>129'070</b>	
Frais d'exploitation des spectacles		(2'883'533)		(3'022'620)		139'087	
Frais de locaux non administratifs		(753'329)		(741'450)		(11'879)	
Frais de fonctionnement		(3'045'963)		(3'115'000)		69'037	
Amortissements		(149'043)		(159'000)		9'957	
<b>Total des charges</b>		<b>(6'831'868)</b>		<b>(7'038'070)</b>		<b>206'202</b>	
Résultat charges et produits exceptionnels		2'616		5'000		(2'384)	
<b>Bonif (Manco) sur budget</b>		<b>332'888</b>		<b>-</b>		<b>332'888</b>	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5949

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS  
 COMPTE/BUDGET**

	Réalisé			Budget			
	Dépenses CHF	Recettes CHF	Déficit CHF	Déficit CHF	Ecarts Boni (manco) CHF	Dépenses CHF	Recettes CHF
<b>LE POCHE</b>							
WASTE	309'040	(91'807)	217'233	205'940	(11'293)	258'620	(52'680)
SLOOP 3	428'895	(117'977)	310'918	290'340	(20'578)	408'490	(118'150)
DANS LE BLANC DES DENTS	283'500	(133'602)	149'898	157'315	7'417	217'895	(60'580)
ALPENSTOCK	57'830	(13'695)	44'135	50'165	6'030	61'505	(11'340)
LOIN DE LINDEN	39'493	(13'278)	26'215	33'285	7'070	40'845	(7'560)
CTRL-J	-	-	-	23'880	23'880	23'880	-
COMITE LECTURE/EV. SPECIAUX /COLPC	52'471	(24'609)	27'862	29'040	1'178	29'040	-
<b>Total</b>	<b>1'171'228</b>	<b>(394'968)</b>	<b>776'261</b>	<b>789'965</b>	<b>13'705</b>	<b>1'040'275</b>	<b>(250'310)</b>
Budget	1'040'275	(250'310)	789'965				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	(130'953)	144'658	<b>13'705</b>				
Boni (Manco) s/ subvention en nature			<b>282</b>				
Boni (Manco) s/ produit différé sub. Investissement			<b>11'625</b>				
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			<b>51'640</b>				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin			<b>(8'506)</b>				
Boni (Manco) s/ budget recettes diverses			<b>6'442</b>				
Boni (Manco) s/ amortissements			<b>(130)</b>				
Boni (Manco) s/ budget résultat charges et produits exceptionnels			<b>15'174</b>				
Boni global s/budget			<b>90'231</b>				
			Réalisé 2016-2017 CHF	Budget 2016-2017 CHF	Ecarts Boni(manco) CHF		
Subvention FAD			1'972'500	1'972'500	-		
Subvention en nature			230'282	230'000	282		
Autres subventions Etat et Ville			28'096	-	28'096		
Autres subventions			66'373	53'500	12'873		
Recettes spectacles			166'265	136'810	29'455		
Coproductions			104'231	60'000	44'231		
Recettes diverses			6'442	-	6'442		
Recettes bar			30'002	-	30'002		
<b>Total des produits</b>			<b>2'604'191</b>	<b>2'452'810</b>	<b>151'381</b>		
Frais d'exploitation des spectacles			(1'171'228)	(1'040'275)	(130'953)		
Frais de locaux non administratifs			(239'306)	(230'800)	(8'506)		
Frais de fonctionnement			(1'097'095)	(1'148'735)	51'640		
Amortissements			(33'130)	(33'000)	(130)		
Dissolution fonds d'investissement			-	-	-		
Utilisation du fonds d'investissement			11'625	-	11'625		
<b>Total des charges</b>			<b>(2'529'134)</b>	<b>(2'452'810)</b>	<b>(76'324)</b>		
Résultat charges et produits exceptionnels			15'174	-	15'174		
<b>Boni (Manco) sur budget</b>			<b>90'231</b>	<b>-</b>	<b>90'231</b>		

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

Etat-Major

2014-2015	2015-2016	2016-2017
-----------	-----------	-----------

Ratios

Part des subventions de Ville	subvention Ville/total recettes	61.59%	61.99%	76.24%
Part des subventions de l'Etat	subvention Etat/total recettes	23.99%	24.43%	12.40%
Part des subventions	subvention /total recettes	84.65%	85.76%	88.31%

Subvention Ville	5'547'478	5'547'478	6'772'478
Subvention Ville, en nature	694'222	666'388	669'039
Subvention Ville, autres	121'799	101'598	69'952
Subvention Ville Nouvelle Comédie	-	-	478'000
	<b>6'363'499</b>	<b>6'315'464</b>	<b>7'989'469</b>
Subvention Etat	2'450'000	2'437'750	1'212'750
Subvention Etat, en nature	31'890	63'780	63'780
Subvention Etat, autres	34'335	13'585	28'680
Comédie	-	-	-
	<b>2'516'225</b>	<b>2'515'115</b>	<b>1'305'210</b>
<b>Total</b>	<b>8'879'724</b>	<b>8'830'579</b>	<b>9'294'679</b>
Autres subventions diverses	96'500	67'612	35'013
Autres subventions en nature	-	6'472	-
Recettes propres	1'493'199	1'319'259	1'195'867
Dissolution provision	20'000	71'000	-
<b>Total recettes</b>	<b>10'489'423</b>	<b>10'294'922</b>	<b>10'525'559</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5951

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

**Tableau de bord de La Comédie**

<b>Activités</b>		<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>
<b>Créations</b>	Créations en production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	6	4
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	4	1
<b>Accueils</b>	Spectacles en accueil	3	5
<b>Reprises</b>	Spectacles en reprise		1
	Total des spectacles	13	11
<b>Coproductions</b>	Coproductions genevoises	1	2
	Coproductions suisses ou internationales	5	1
<b>Représentations à Genève</b>	Représentations de créations y.c. reprises	103	85
	Représentations de spectacles accueillis	16	20
	Représentations hors les murs	21	2
	Représentations hors-scène (payantes et libres)	33	25
	Total des soirées	173	132
<b>Représentations en tournée</b>	Représentations hors Genève de spectacles créés par l'institution	37	29
	Représentations de coproductions en tournée	34	8

**Public scolaire**

<b>Elèves venus avec leur classe</b>	Elèves du primaire ayant assisté aux spectacles	0	0
	Elèves du CO ayant assisté aux spectacles	477	4'640
	Elèves du PO ayant assisté aux spectacles	874	12'220
	Autre (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	0	-
	Total des élèves	1'351	16'860
<b>Visites scolaires DIP</b>	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	135	218

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

<b>Tableau de bord de La Comédie</b>			
<b>Public/billetterie</b>		<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>
<b>Abonnements</b>	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	635	693
<b>Nombre de places</b>	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	33921	30'358
<b>Taux de fréquentation</b>	Nombre de spectateurs / jauge	59.38%	63.28%
<b>Billets d'abonnement</b>	Billets d'abonnement Adultes	4'149	4'837
<b>Billets adultes plein tarif</b>	Billets individuels (---F)	4'417	3'951
<b>Billets à prix réduit</b>	Billets enfants et étudiants (---F)	1'362	2'448
	Billets 20 ans / 20 francs (CHF 10.-)	140	295
	Billets AVS / AI / chômeurs (---F)	1'488	1'187
	Autres : professionnels, mouvements aînés, groupes, gigogne	1'941	2'581
<b>Billets scolaires</b>	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	1'351	329
<b>Invitations</b>	Billets gratuits	5'677	3'911
<b>Total</b>	Total des billets	<b>20'525</b>	<b>19'539</b>

<b>Ressources humaines</b>			
<b>Personnel fixe</b>	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	24	25.4
	Nombre de personnes	29	30
<b>Personnel intermittent de production</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	786	754
	Nombre artisans, techniciens et autres	39	57
	Nombre de comédiens	37	33
<b>Personnel temporaire (hors intermittent)</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	18	0
	Nombre de personnes	1	0
<b>Stagiaires et jeunes-diplômés</b>	Nombre de semaines par année	0	2
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	0	21

<b>Finances</b>			
<b>Charges de production</b>	Charges de production + coproduction + accueil	4'006'505	3'636'862
<b>Charges de fonctionnement</b>	Personnel fixe + frais fixes + communication + amortissements	3'171'244	3'195'005
<b>Recettes de billetterie</b>	Produits liés directement à la vente de billets	3'464'19	3'47'997
<b>Recettes de coproduction et tournées</b>	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	2'962'13	3'61'993
<b>Autres recettes</b>	Recettes propres divers + dons + fondations	12'782	105'192
<b>Subventions liées à la convention</b>	Subventions Ville + Etat reversées par la FAD y.c. subventions en nature	6'595'571	6'349'573
<b>Charges totales</b>	Charges de production et de fonctionnement	7'177'749	6'831'867
<b>Recettes totales</b>	Recettes propres+subv. Ville et Etat +recettes de coproducteur	7'366'085	7'164'755
<b>Résultat d'exploitation</b>	Résultat net	188'335	-332'888
<b>Part d'autofinancement</b>	(Billetterie +recettes propres+coproduction + tournées)/recettes totales	10%	11%
<b>Part des charges de production</b>	(Charges de production + de coproduction + accueil) / charges totales	56%	53%
<b>Part des charges de fonctionnement</b>	Charges de fonctionnement / charges totales	44%	47%

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5953

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

**Tableau de bord de La Comédie**

**Agenda 21 et accès à la culture**

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture  
 Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable

<b>Réalisation des objectifs</b>		<b>2015/2016</b>	<b>2016/2017</b>
<b>Objectif 1: Développer des saisons théâtrales qui mêlent créations en particulier avec des artistes actifs à Genève, accueils régionaux et internationaux</b>			
<b>Nombre de spectacles</b>	Créations	5	5
	Accueils régionaux	1	1
	Accueils internationaux	2	5
<b>Nombre de représentations</b>	Représentations de créations, de reprises et d'accueils	124	132
<b>Nombre de spectateurs</b>	Total des spectateurs ayant assisté aux représentations	20'525	19'539
<b>Part des créations/ensemble de la programmation</b>	(Nombre de représentations "prod + coprod.)/total des représentations	60%	65.91%
<b>Nombre de comédiens résident en Suisse ou dans le Grand Genève</b>	Comédiens engagés sur les productions + coproductions	89%	66.67%
commentaires : seules sont comptées ici les représentations théâtrales données sur la Grande Scène ou aux Studios. L'objectif du nombre de spectacles par genre est une moyenne sur 4 ans.			
<b>Objectif 2: Développer les tournées en Suisse (excepté décentralisation aggro.) et à l'étranger</b>			
<b>Nombre de représentations en tournée</b>	Représentations de spectacles créés et de coproductions hors du Grand Genève	35	29
<b>Nbre de lieux d'accueil des productions (production déléguée)</b>	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une création	5	13
<b>Nbre de lieux d'accueil des coproductions (produites par le partenaire)</b>	Théâtres suisses et internationaux ayant accueilli une coproduction	3	2
commentaires :			
<b>Objectif 3: Développer les activités de médiation publiques et scolaires, ainsi que la formation professionnelle</b>			
<b>Nombre d'élèves du DIP ayant assisté aux spectacles</b>		1'351	1'686
<b>Nbre d'ateliers présentés aux écoles</b>		50	74
<b>Nbre d'activités proposées en médiation publique</b>	Conférences, rencontres, publications, attachés culturels	10	27
<b>Organisation de ou participation à des mesures de formation professionnelle</b>	nbre de jours de stage et cours donnés aux comédiens professionnels ou apprenants (comédiens + metteurs en scène)	84	2
commentaires :			
<b>Objectif 4 : Développer l'offre hors les murs dans le Grand Genève</b>			
<b>Nbre de représentations hors les murs proposées</b>	Des représentations qui n'ont pas eu lieu à la Comédie, hors tournée	38	2
<b>Nbre de lieux hors les murs</b>		21	1
commentaires :			

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

#### TABLEAU DE BORD LE POCHE

		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Activités</b>				
<b>Créations</b>	Création, production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	8	6	
	Créations en coprod. où le théâtre n'a pas été producteur délégué	1	0	
<b>Accueils</b>	Spectacles en accueil	2	2	
<b>Reprises</b>	Spectacles en reprise	0	0	
	Total des spectacles	11	8	
<b>Coproductions</b>	Coproductions suisses ou internationales	4	2	
<b>Spectacles en tournée</b>	Spectacles en tournée	2	4	
<b>Représentations à Genève</b>	Représentations de créations	126	101	
	Représentations de spectacles accueillis	12	15	
	Manifestations hors-scène (rencontres, forums, événements, ateliers, répétitions ouvertes...)	36	40	
	Total des manifestations	174	156	
<b>Tournée</b>	Lieux de diffusion	2	4	
	Représentations des créations et coproductions en tournée (progression sur 3 ans)	41	20	

#### **Public scolaire**

<b>Elèves venus avec leur classe</b>	Elèves SEC 1 ayant assisté aux spectacles	82	19	
	Elèves SEC 2 ayant assisté aux spectacles	388	271	
	Autres (accompagnants, écoles privées, Universités, écoles françaises...)	22	4	
	Total des élèves et étudiants	492	294	
<b>Visites scolaires DIP</b>	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	150	491	
<b>Nombre d'activités pédagogiques réalisées</b>	Liste des activités à joindre en annexe	5	21	

		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Public/billetterie</b>				
<b>Abonnés</b>	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	321	206	
<b>Nombre de places</b>	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (auge)	15'118	13'569	
<b>Taux de fréquentation</b>	Nombre de spectateurs / jauge	60%	57%	
<b>Billets d'abonnement</b>	Billets d'abonnement	1'870	1'648	
<b>Billets adultes plein tarif</b>	Billets individuels (35 CHF), y.c. représentations aînés	615	1'063	
	Billets étudiants (15 CHF)	291	311	
	Billets 20 ans/20 francs	61	61	
	Billets AVS/Al/chômeurs	269	299	
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gigogne	3'107	1'834	
<b>Billets scolaires</b>	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	581	290	
<b>Invitations</b>	Billets gratuits	2'307	2'268	
<b>Total</b>	Total des billets	9'101	7'774	

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5955

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

**TABLEAU DE BORD LE POCHE**

		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Ressources humaines</b>				
<b>Personnel fixe</b>	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7.9	7.7	
	Nombre de personnes	11	11	
<b>Personnel intermittent de production</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	466	418	
	Nombre artisans, technicien et autres	53	62	
	Nombre de comédiens (total du nbre de comédiens par texte)	16	15	
<b>Personnel temporaire (hors intermittent)</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	83	81	
	Nombre de personnes	16	16	
<b>Stagiaires et apprentis</b>	Nombre de semaines par année	11	0	
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETSR, stages chômage...)	3	0	
<b>Metteur(e)s en scène</b>	Nombre de metteur(e) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	6	6	
<b>Comédien(ne)s</b>	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	12	13	
<b>Finances</b>				
<b>Charges de production</b>	Charges de production+coproduction+accueil	1'414'847	1'410'534	
<b>Charges de fonctionnement</b>	Charges totales - charges de production	1'171'705	1'130'225	
<b>Recettes de billetterie</b>	Produits liés directement à la vente de billets	94'470	107'086	
<b>Recettes de coproduction et tournées</b>	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	114'200	163'410	
<b>Autres recettes</b>	Recettes propres divers + dons + fondations	38'507	52'804	
<b>Subvention liées à la convention</b>	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD, y.c. subv. en nature	2'411'820	2'280'891	
<b>Charges totales</b>	Charges totales y.c. amortissements	2'667'927	2'529'134	
<b>Recettes totales</b>	Recettes propres +subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'658'997	2'604'191	
<b>Résultat d'exploitation</b>	Résultat net	-8'930	75'057	
<b>Part d'autofinancement</b>	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	9%	12%	
<b>Part des charges de fonctionnement</b>	Charges de production / charges totales	44%	45%	
<b>Part des charges de production</b>	Charges de fonctionnement / charges totales	53%	56%	

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Genève

### TABLEAU DE BORD LE POCHE

	Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Agenda 21 et accès à la culture</b>			
Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture		En annexe, liste détaillée des actions	
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable		En annexe, liste détaillée des actions	
<b>Réalisation des objectifs</b>	valeurs cibles	2016-2017	2017-2018
<b>Objectif 1: Créations et productions</b>			
Nombre de représentations	120	116	
Nombre de productions déléguées	4 - 5	6	
Nombre de collaborations avec d'autres institutions/Cies	2	5	
Commentaires: Cette saison 2016-2017, POCHE /GVE a collaboré avec le TPR, l'Arsec, le Collectif sur un Malentendu, la Comédie de Clermont-Ferrand scène nationale, la Compagnie Théâtre de Romette			
<b>Objectif 2: Engagement</b>			
Créateurs locaux impliqués (tous créateurs confondus)	75%	87%	
Nombre de semaines de travail acteurs	160	184	
Accueils: un cinquième des titres proposés par saison	18% soit 2/11	25% soit 2/8	
Commentaires:			
<b>Objectif 3: Ecritures contemporaines et auteur-e-s vivants</b>			
Auteur-e-s présentés	7	8	
Nombre de textes en création romande	6	6	
Auteur-e-s intervenant dans la saison (dramaturges, animateurs d'ateliers, rencontres, forums...)	7	15	
Commentaires:			
<b>Objectif 4: Diffusion</b>			
Lieux de diffusion/tournée	6	4	
Nombre de spectacles en tournée	3	4	
Dates de tournée	30	20	
Commentaires:			
<b>Objectif 5: Médiation</b>			
Nombre de classes rencontrées (en classe ou au POCHE) progression à 15 sur 3 ans	5	22	
Public scolaire au POCHE, nombre d'élèves	450	328	
Ateliers mis en place pour les enseignant-e-s	2	0	
Commentaires:			
<b>Objectif 6: Communication et nouveaux publics</b>			
Ateliers tous publics et professionnels proposés	10	20	
Rencontres tous publics, répétitions ouvertes et actions médiations	20	37	
Nombre de spectateurs pour les événements parallèles	600	620	
Nombre de spectateurs: chiffre 15-16 (progression de 15% par saison)	9'01	7'924	
Commentaires:			

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5957

Fondation d'Art Dramatique  
 Genève

**BUDGET 2016-2017**

	Etat-Major	Comédie	Poche	2016-2017
<b>PRODUITS</b>				
Subvention Ville de Genève	5'547'520	-	-	5'547'520
Subvention Etat de Genève	2'437'750	-	-	2'437'750
Prestations en nature Ville de Genève	-	492'000	166'220	658'220
Prestations en nature Etat de Genève	-	-	63'780	63'780
Autres subventions diverses	-	-	53'500	53'500
Subventions exploitation attribuées aux théâtres	(7'704'000)	5'731'500	1'972'500	-
FAD attribution excédent	-	-	-	-
<b>Subventions</b>	<b>281'270</b>	<b>6'223'500</b>	<b>2'256'000</b>	<b>8'760'770</b>
Recettes entrées	-	469'570	136'810	606'380
Tournées, vente spectacles	-	170'000	-	170'000
Autres recettes des spectacles, coproductions	-	80'000	60'000	140'000
Recettes accessoires spectacles	-	10'000	-	10'000
Dons, sponsoring	-	80'000	-	80'000
<b>Recettes directes des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>809'570</b>	<b>196'810</b>	<b>1'006'380</b>
<b>Total des Produits</b>	<b>281'270</b>	<b>7'033'070</b>	<b>2'452'810</b>	<b>9'767'150</b>
<b>CHARGES</b>				
Frais de personnel pour spectacles	-	1'801'040	747'935	2'548'975
Frais de locaux non administratifs	-	741'450	230'800	972'250
Frais directs des spectacles	-	946'980	184'340	1'131'320
Promotion des spectacles	-	274'600	108'000	382'600
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>-</b>	<b>3'764'070</b>	<b>1'271'075</b>	<b>5'035'145</b>
Frais de personnel administratif	102'000	2'428'000	866'135	3'396'135
Jetons de présence et indemnité Présidence	52'000	-	-	52'000
Frais de locaux administratifs	4'800	36'000	38'300	79'100
Frais de lancement de saison	-	310'000	85'000	395'000
Frais techniques	-	67'500	28'000	95'500
Frais d'administration	56'678	268'500	131'300	456'478
Intérêts financiers	-	5'000	-	5'000
Amortissements	-	159'000	33'000	192'000
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>215'478</b>	<b>3'274'000</b>	<b>1'181'735</b>	<b>4'671'213</b>
<b>Total des charges</b>	<b>215'478</b>	<b>7'038'070</b>	<b>2'452'810</b>	<b>9'706'358</b>
<b>CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels	-	5'000	-	5'000
(Charges) exceptionnelles	-	-	-	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>5'000</b>	<b>-</b>	<b>5'000</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>65'792</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>65'792</b>

5958

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
Genève

***Fondation d'art dramatique de Genève***

***Genève***

Rapport de l'organe de révision  
sur les comptes annuels de l'exercice 2016-2017



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
genève

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation de la  
**Fondation d'art dramatique de Genève – Genève**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la *Fondation d'art dramatique de Genève*, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice 2016/2017 arrêté au 30 juin 2017. L'audit des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Dans son rapport du 17 novembre 2016, celui-ci recommandait l'approbation des comptes annuels 2015/2016.

Ces états financiers correspondent au cumul :

- des comptes de l'Etat-Major de la Fondation,
- des comptes du Théâtre « La Comédie de Genève »,
- des comptes du Théâtre « Le Poche, Théâtre en Vieille-Ville »,

déduction faite du retraitement des opérations entre ces trois entités.

**Responsabilité du Conseil de fondation**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

**Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière pour l'exercice 2016/2017 arrêté au 30 juin 2017, conformément aux Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements de la Ville de Genève

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

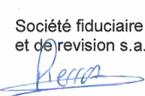
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

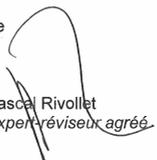
Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 9 novembre 2017

Société fiduciaire d'expertise  
et de révision s.a.

  
Antoine Pierroz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Pascal Rivollet  
Expert-réviseur agréé



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.  
Genève

*Rapport détaillé sur les comptes annuels 2016/2017*

*Fondation d'art dramatique de Genève*

Au Conseil de fondation de la  
Fondation d'art dramatique de Genève

### Rapport détaillé relatif à la révision de l'exercice 2016/2017

Mesdames, Messieurs,

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation d'art dramatique de Genève (ci-après « la Fondation ») pour l'exercice clôturant le 30 juin 2017 selon notre lettre de mission du 12 avril 2017.

Le mandat que vous avez confié porte sur un contrôle ordinaire tel que prévu par la directive transposée de l'Etat de Genève sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités parafiscals jusqu'au 31 décembre 2016 et par l'annexe 1 du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (L.C. 21 195). Ce cadre réglementaire implique d'appliquer par analogie les dispositions du droit des sociétés anonymes et plus particulièrement celles relatives au contrôle ordinaire décrites à l'article 728 du CO. Ainsi, nous devons adresser au Conseil de fondation un rapport d'audit détaillé. L'objectif de ce rapport est de vous informer de nos constatations relatives :

- à l'exécution de notre audit ;
- au résultat de notre audit et à la présentation des comptes ;
- à l'existence d'un système de contrôle interne (SCI).

Un audit des comptes annuels ainsi qu'une vérification de l'existence du SCI ne comportent pas de recherche systématique d'actes délictueux ou d'autres violations de la loi. Si ceux-ci ne pouvaient pas être découverts, nous ne saurions en être tenus pour responsables.

Nous vous avons remis notre rapport de révision en date du 9 novembre 2017, dans lequel nous constatons l'existence d'un système de contrôle interne, tel que défini selon les prescriptions du Conseil de fondation et recommandons l'approbation des comptes annuels 2016/2017.

Nous saisissons l'opportunité qui nous est donnée pour remercier la Direction de la fondation ainsi que ses collaborateurs pour leur support durant la conduite de nos travaux.

Genève, le 9 novembre 2017

Société fiduciaire d'expertise  
et de révision SA

  
Antoine Pierroz  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Pascal Rivollet  
Expert-réviseur agréé

---

**Table des matières**

---

1	Résumé.....	4
2	Exécution de l'audit .....	5
3	Différences d'audit.....	8
4	Constatations relatives à la présentation des comptes .....	9
5	Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI).....	10
6	Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle.....	11

## 1 Résumé

## Principales constatations concernant les comptes annuels 2016/2017

## Statut de l'audit et opinion d'audit

Les comptes annuels ont été établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC. Nos travaux d'audit sont terminés. Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité signée par les membres du Conseil de fondation de la Fondation. Nous avons remis notre rapport sur les comptes annuels, daté du 9 novembre 2017, sans réserve.

## Rapport sur l'existence du SCI

Nous avons achevé nos travaux d'audit relatifs à l'existence du système de contrôle interne (SCI). Nous avons obtenu la déclaration d'intégralité concernant le SCI. Comme indiqué dans notre rapport de révision sur les comptes annuels 2016/2017, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels.

## Différence d'audit

Aucune différence d'audit susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels n'a été détectée. Quelques ajustements de faible importance ont été proposés dans le cadre de l'audit et comptabilisés.

## Constatation

Nous n'avons pas constaté de faiblesses de contrôle qui auraient pu affecter significativement l'audit des états financiers.

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

## 2 Exécution de l'audit

## Principales constatations concernant les comptes annuels 2016/2017

**Cadre légal, normes d'audit appliquées et référentiel comptable**

La Fondation, de droit public, est régie par ses statuts qui renvoient à la Loi sur l'administration des communes, et pour ce qu'elle ne prévoyait pas, par le code civil (art. 80ss).

La Fondation recevait, jusqu'au 31 décembre 2016 des subventions de l'Etat de Genève. Elle était donc soumise à la Loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), à son Règlement d'application (RIAF) et à la Directive en matière de présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et para-étatiques (EGE-02-04\_v4). La Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGF) ainsi que la Loi sur la surveillance de la gestion administrative et financière et l'évaluation des politiques publiques (LSGAF) lui étaient également applicables. Les subventions reçues de l'Etat de Genève ayant dépassé CHF 2'000'000 par année, la Fondation était soumise, en vertu de la directive précitée, à un contrôle ordinaire de ses comptes annuels défini au sens des articles 727 et suivants du Code des Obligations. Par ailleurs, la Fondation avait signé une convention tripartite avec l'Etat de Genève et la Ville de Genève, qui fixait les conditions d'exploitation des deux théâtres.

Cette convention a pris fin au 30 juin 2016, tandis que la Loi-cadre sur la répartition des tâches entre les communes et le canton (LRT) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Depuis cette date, la Ville de Genève a repris la supervision de la Fondation et l'octroi des subventions dans leur globalité. La Fondation n'était plus soumise qu'au Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195). L'annexe de ce Règlement précise notamment que les entités subventionnées pour plus de CHF 5 millions par an doivent soumettre leurs comptes annuels, présentés selon un référentiel comptable reconnu, à un contrôle ordinaire défini au sens des articles 727 et suivants du Code des Obligations

Les comptes annuels sont soumis chaque année au contrôle financier de la Ville de Genève pour examen et approbés par le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève.

Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent que nous planifions et exécutions notre audit afin d'être en mesure d'exprimer une opinion selon laquelle les états financiers ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à un référentiel comptable applicable. En outre, la NAS 890 détermine le cadre des éléments que le réviseur doit examiner afin de pouvoir donner une opinion quant à l'existence du système de contrôle interne tel que défini par le Conseil de fondation concernant l'établissement des comptes annuels.

Notre rapport est établi conformément à l'article 728b du code des obligations et à la NAS 260 appliqués par analogie.

Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2017 est les Swiss GAAP RPC.

**Approche d'audit et points d'audit particuliers**

En premier lieu, nous élaborons une stratégie et une planification d'audit sur la base d'une approche orientée risque.

Dans ce cadre, nous cherchons à identifier les faits, opérations et pratiques susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers. Pour ce faire, nous procédons à une appréciation de l'activité déployée par la Fondation et de son environnement afin de pouvoir apprécier les risques auxquels l'institution est exposée et juger de leur impact sur les états financiers.

Pourtant, nos travaux s'orientent sur ces domaines de risques présentant des points d'audit particuliers.

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Résultat :**

Lors de nos travaux sur la reconnaissance des revenus, nous n'avons pas identifié d'anomalie.

A propos de la comptabilisation des recettes, nous avons suggéré au Théâtre de Poche d'enregistrer systématiquement les recettes brutes de la vente de spectacles en y intégrant les participations des partenaires aux coûts de déplacements, de défraiements repas ou du transport des décors. De manière à éviter toute compensation entre charges et produits, des comptes de recettes spécifiques ont été désormais créés pour l'occasion.

Le contrôle de caisse au Théâtre de la Comédie s'est déroulé de manière très satisfaisante grâce à la disponibilité de la collaboratrice auditionnée. Le contrôle a fait ressortir une différence de caisse de CHF 11,40 avec la comptabilité générale.

Le contrôle de caisse au Théâtre de Poche s'est également déroulé de manière très satisfaisante, grâce à la disponibilité de la collaboratrice auditionnée. Aucune différence n'a été constatée lors du contrôle.

- Caractère activable des immobilisations corporelles → approche orientée résultat

En s'inspirant de la Directive en matière de présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et para-étatiques qui recommande un seuil d'activation de CHF 3'000, le conseil de fondation a formalisé le 14 décembre 2015 un règlement relatif à la comptabilisation des investissements qui fixe, à son article 5, les seuils d'activations de CHF 5'000 pour le Théâtre de la Comédie et de CHF 2'000 pour le Théâtre de Poche (par objet ou groupe d'objets).

Par ailleurs, chaque théâtre établit un plan d'investissement avec des demandes relatives à des projets, qu'il soumette à l'état-major pour approbation.

En tenant compte de ces éléments, nous définissons nos objectifs et établissons un programme d'audit sur la base de notre évaluation des risques. Hormis les points d'audits particuliers, ce programme fixe pour les autres postes significatifs des états financiers l'approche d'audit (orientée résultats ou processus), la nature et l'étendue des vérifications à effectuer (circularisations, réconciliations, pièces justificatives, contrôles analytiques).

Concernant l'année 2016/2017, nous avons considéré que les domaines d'audit demandant une attention particulière étaient les suivants :

- Revue globale de la présentation des comptes annuels en lien avec le cadre réglementaire → approche orientée résultats
  - Revue de l'aide financière de l'Etat de Genève et de la Ville de Genève, de la restitution de l'excédent de résultat, respectivement du mouvement du fonds de réserve statutaire → approche orientée résultats
  - Reconnaissance des revenus → approche orientée processus
- Le chiffre d'affaires de la Fondation est composé pour environ 85% de subventions, et pour environ 15% des revenus de ses activités.

**Travail effectué :**

Nous avons appréhendé les différentes recettes propres de la Fondation et avons procédé à une revue analytique du chiffre d'affaires par rapport au budget et à l'exercice précédent. Dans le cadre de l'analyse du système de contrôle interne, nous avons testé par sondage les procédures d'enregistrement du chiffre d'affaires (activité billetterie).

Nous avons également procédé à une prise de caisse au Théâtre de la Comédie le 19 septembre 2017 et le 13 octobre 2017 au Théâtre de Poche.

Concernant les subventions enregistrées dans les produits, nous nous sommes basés sur les confirmations reçues de l'Etat, respectivement de la Ville de Genève qui a repris l'ensemble du subventionnement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Travail effectué :**

Nous avons vérifié par sondage le caractère activable par sondage des factures fournisseurs comptabilisées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

Nous avons également réalisé un sondage dans le compte d'exploitation (notamment les comptes de frais d'entretien) et appréhendé, pour les factures supérieures aux seuils susmentionnés, le caractère activable des prestations/livraisons de bien effectuées.

Enfin, nous avons vérifié sur la base des tableaux d'immobilisations que les amortissements étaient correctement comptabilisés, notamment au regard du Règlement sur les taux et catégories d'amortissement (D 1 05.03).

**Résultat :**

Nous n'avons pas relevé d'anomalie au sujet des factures fournisseurs enregistrées dans les comptes d'immobilisations corporelles.

Nous avons identifié une facture fournisseurs relative à l'acquisition et à l'installation de deux ordinateurs pour CHF 5'011,20, supérieure au seuil d'activation, qui avait été comptabilisée dans les frais informatiques. La commande initiale ne dépassait pas le seuil d'activation, raison pour laquelle cette acquisition n'a pas fait l'objet d'une demande formelle auprès du Conseil de fondation. Le dépassement du seuil d'activation est dû aux frais de livraison de CHF 40.- facturés en sus. Nous avons proposé à la direction de comptabiliser cette facture dans les immobilisations corporelles, ce que cette dernière a accepté.

A l'inverse, une facture activée de CHF 549,90 a été comptabilisée à tort dans les actifs immobilisés. Nous avons proposé un ajustement dans les charges d'entretien, qui a été comptabilisé.

D'une manière générale, nous avons constaté que le Règlement sur les taux et catégories d'amortissement (D 1 05.03) ne fournissait pas

un détail suffisant permettant de catégoriser les différentes acquisitions de matériel technique du spectacle. Nous recommandons au Conseil de fondation de préciser la nature des biens spécifiques aux domaines du spectacle dans son règlement sur les investissements, afin que les théâtres aient une base claire pour enregistrer les immobilisations corporelles.

Nous relevons cependant que les taux d'amortissement appliqués sont globalement en adéquation avec les durées de vie estimées des biens.

- Risque lié aux salaires en matière de saisie et paramétrage dans le logiciel salaire et paiement de la prestation y relative → approche orientée processus.

**Travail effectué :**

Dans le cadre de la validation de l'existence du système de contrôle interne, nous avons sélectionné deux dossiers du personnel de direction de chaque théâtre. Sur la base des contrats de travail, un test a été effectué à propos des données ressorties du contrat de travail, l'intégration de celles-ci dans le logiciel salaires, la comptabilisation en comptabilité générale et le paiement des prestations y relatives.

**Résultat :**

Sur la base de ces tests, aucune anomalie n'a été détectée. Les données ont été correctement intégrées dans le logiciel salaires, le paiement y relatif a été correctement comptabilisé.

**Dates des travaux d'audit**

Nos travaux d'audit concernant les comptes annuels 2016/2017 ont été réalisés en septembre 2017 pour les deux théâtres, et en octobre/novembre 2017 pour l'Etat-major.

### 3 Différences d'audit

#### Différences d'audit enregistrées

Comme indiqué précédemment, aucune différence d'audit matérielle n'a été identifiée. Lors de nos travaux d'audit, nous avons constaté quelques différences non significatives qui ont été communiquées aux directions respectives des théâtres, qui ont choisi de modifier leurs comptes et la présentation des états financiers qui vous a été remise. Nous renonçons à vous présenter ces différences, tant elles paraissent non significatives par rapport aux états financiers pris dans leur ensemble.

#### Informations insuffisantes dans l'annexe ou présentation erronée dans les comptes annuels

Nous n'avons pas relevé de problème significatif relatif aux informations communiquées dans l'annexe ou relatif à la présentation des états financiers pris dans leur ensemble, conformément au référentiel de présentation Swiss GAAP RPC.

#### Caractère significatif en matière d'audit des comptes annuels (NAS 320)

Du point de vue de l'audit des comptes annuels, on considère que des informations sont significatives si leur omission ou leur exactitude sont susceptibles d'influencer les décisions économiques prises par les utilisateurs se fondant sur les états financiers. Le caractère significatif dépend de l'importance de l'élément ou de l'erreur-évaluation, dans les circonstances, spécifiques de son omission ou de son exactitude.

Des différences d'audit (anomalies) peuvent résulter (NAS 450) :

- d'une inexactitude dans la collecte ou le traitement des données, à partir desquelles les états financiers sont établis
- d'une omission d'un montant ou d'une information à fournir
- d'une estimation comptable incorrecte provenant de l'omission ou d'une interprétation clairement erronée, de faits
- de jugements de la direction portant sur des estimations comptables que l'auditeur considère non réalistes ou du choix et de l'application de méthodes comptables qu'il considère inappropriées.

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

## 4 Constatations relatives à la présentation des comptes

Principes comptables  
significatifs et présentation  
générale des comptes

Le référentiel comptable appliqué par la Fondation pour l'établissement de ses états financiers est les Swiss GAAP RPC. Les principes comptables sont détaillés au point 9 de l'annexe aux comptes annuels au 30 juin 2017.

La part de subvention non dépensée de la convention de subventionnement 2013-2016 revenant à la Ville de Genève d'un montant de CHF 53'177 a été enregistrée dans les produits de l'exercice 2016/2017 (résultat hors période) suite à la demande de la Fondation de conserver ce montant pour assurer le financement de la transition vers la nouvelle comédie. Le département de la Culture et du Sport de la Ville de Genève a confirmé ce point dans des correspondances du 28 juin 2017 et du 7 novembre 2017. La part revenant à l'Etat de CHF 23'754 a quant à elle été comptabilisée dans les capitaux étrangers à court terme, le canton ne s'étant pas encore formellement prononcé sur son utilisation.

## Réserves latentes

La Fondation nous a confirmé l'absence de réserves latentes dans les comptes annuels clos au 30 juin 2017. Sur la base de notre travail, aucune réserve latente n'a été identifiée.

## Engagements de prévoyance

La fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève FOP assure le personnel administratif.

La fondation de prévoyance Artes & Comœdia assure le personnel lié aux spectacles.

Toutes deux basées sur un système de primauté de cotisations, elles affichent un taux de couverture supérieur à 100%.

## Parties liées

Les parties liées se limitent aux opérations enregistrées dans le cadre du but statutaire avec l'Etat et la Ville de Genève s'agissant des subventions de fonctionnement et d'investissement.

Eléments exceptionnels et/ou  
non récurrents

Les éléments exceptionnels et/ou non récurrents sont détaillés dans les états financiers, à la suite du compte d'exploitation.

## Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture, nécessitant une modification des comptes annuels 2016/2017, n'a été porté à notre connaissance ou identifié.

## 5 Constatations relatives au système de contrôle interne (SCI)

### Exigences légales et normes de révision

Conformément aux articles 728 et 728a al. 1 chiffre 3 CO du CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890 appliqués par analogie, l'organe de révision doit dès lors se prononcer sur l'existence d'un système de contrôle interne adapté à la mission et à la structure de la Fondation.

L'article 728b CO exige que l'organe de révision commente par écrit dans son rapport détaillé à l'attention du Conseil de fondation ses constatations relatives au système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Le Conseil de fondation assume l'entière responsabilité de la définition des principes, de la mise en application et du maintien du SCI, alors que l'organe de révision vérifie une fois par an si ce SCI, défini par le Conseil de fondation et mis en place par la Direction, existe réellement. L'organe de révision soumet les constatations faites lors de sa vérification de l'existence du SCI au Conseil de fondation dans le présent rapport.

Les exigences légales, sont expliquées dans la MAS 890 qui mentionne que les conditions suivantes sont nécessaires à l'existence du SCI :

- Le SCI est concrétisé et il est vérifiable (c'est-à-dire documenté) ;
- Le SCI est adapté aux risques et à l'activité commerciale (c'est-à-dire que sa conception est adéquate) ;
- Le SCI est connu des collaborateurs responsables ;
- Le SCI défini est appliqué (c'est-à-dire mis en œuvre) ;
- Il existe une sensibilité au contrôle dans l'entreprise.

### Définition et composantes du SCI

Selon la MAS 890 et la conception largement répandue dans la pratique, un SCI comprend généralement les composantes de contrôle suivantes :

- Environnement de contrôle ;
- Processus d'évaluation des risques de l'entreprise ;
- Systèmes d'information et de communication importants pour l'établissement des comptes annuels ;
- Activités de contrôle ;
- Surveillance des contrôles.

### Conclusion

Sur la base de notre audit et conformément à la directive transversale sur la présentation des états financiers, renvoyant à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

## 6 Autres faits à communiquer aux responsables de la gestion et du contrôle

Indépendance, agrément et services supplémentaires

Nous confirmons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR).  
Nous avons évalué les éventuelles circonstances et relations qui pourraient représenter une menace pour l'indépendance et avons conclu que notre indépendance est garantie au sens des articles 728 CO et 11 LSR.

Fraudes et erreurs

Dans le cadre de la MAS 240, nous n'avons pas identifié d'actes délictueux et d'actions illicites. Le Règlement des signatures prévoit systématiquement un droit de signature collectif à deux.

Violation de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation

Dans le cadre de nos contrôles, nous n'avons pas constaté de violations de la loi, des statuts et du règlement d'organisation. Il n'y a donc pas d'informations à communiquer au sens de l'article 728c alinéa 1 CO.

Collaboration avec d'autres auditeurs ou tiers

Nous avons collaboré avec Monsieur Jean-Paul Triboulet et Madame Jessica Sauthier, experts-comptables diplômés, de la société BFB Société Fiduciaire Bourquin frères et Péran SA. Cette fiduciaire a notamment été chargée par le Conseil de fondation des travaux de tenue de la comptabilité et de bouclage des comptes annuels de l'état-major, de la compilation des deux théâtres et de l'état-major, ainsi que la préparation des états financiers conformément au référentiel de présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

Le contrôle financier de la Ville de Genève a émis un rapport de contrôle sur les comptes 2014/2015 le 13 juin 2016. Le rapport sur les comptes 2015/2016 a été déposé, mais nous n'avons pas pu en prendre connaissance au jour de la remise de notre rapport. Le département de la Culture et du Sport a adressé au contrôle financier de la Ville de Genève une correspondance datée du 28 juin 2017 commentant ce rapport.

A notre connaissance, aucun contrôle du Service de l'audit interne de l'Etat de Genève n'a été diligenté depuis l'exercice 2008/2009.

Durant la conduite de nos travaux, nous n'avons pas impliqué d'autres réviseurs. Par ailleurs, la Fondation ne dispose pas d'un organe de révision interne.

**Divergences d'opinion avec la direction de l'entreprise**

Nous n'avons pas connaissance de divergences d'opinions avec la Direction. (responsables de la gestion et du contrôle) de la Fondation sur des points qui, selon les dispositions de la NAS 260 chiffre 11, pris individuellement ou globalement, pourraient avoir une incidence significative sur les comptes annuels ou notre rapport.

**Recommandations**

Comme indiqué précédemment, nous recommandons au Conseil de fondation d'identifier des natures d'investissements plus précises que celles prévues dans le Règlement sur les taux et catégories d'amortissement afin d'uniformiser le traitement comptable des investissements par les deux théâtres.

RAPPORT D'ACTIVITE  
SAISON 2016-2017

Genève, le 3 novembre 2017

**1. Préambule du Président**

La saison 2016-2017 a été marquée par la fin du mandat de Hervé Loichemol à la direction de la Comédie. Après 6 années à la tête de l'institution, Hervé Loichemol a donc terminé son mandat en juin 2017. Qu'il soit ici une nouvelle fois remercié pour l'extraordinaire travail qu'il a mené au cours de ces années. En effet, au cours de ces six saisons, plus de 70 spectacles ont été joués dans les murs de l'actuelle Comédie, dont deux tiers de productions ou co-productions. Cela représente plus de 1'000 représentations, dont 300 en tournée, et près de 150'000 spectateurs qui auront vibré au rythme des spectacles proposés par la Comédie. Preuve en est que le théâtre est toujours bien vivant !

Qui dit fin de mandat, dit aussi nomination d'une nouvelle direction. Durant la saison 2016-2017, la fondation a procédé à la nomination de Natacha Koutchoumov et de Denis Maillefer à la direction générale de la Comédie. Leur projet pour le théâtre a enthousiasmé la Fondation et les experts de renom qui ont accompagné le processus de sélection. Tout d'abord parce qu'il s'agit de continuer à renforcer le rôle de la Comédie comme véritable fabrique de théâtre : la création est placée au centre de la mission du théâtre. C'est un projet qui remplit aussi parfaitement les missions d'ancrage local et de rayonnement international. Enfin, c'est un projet qui permet de concevoir une permanence artistique au sein de la Comédie, chose unique en Suisse romande.

Natacha Koutchoumov et de Denis Maillefer ont pris leur fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et mèneront donc la transition vers la future Comédie des Eaux-Vives. Fait symbolique d'ailleurs durant la saison écoulée : la pose de la première pierre du futur théâtre le 14 juin 2017 ! Le projet devient réalité et nous nous réjouissons de la concrétisation d'un projet longtemps porté par les représentants des métiers des arts de la scène.

Au théâtre le POCHE/GVE, la deuxième saison sous la direction de Matthieu Berholet a confirmé le positionnement unique du théâtre dans le paysage francophone. Véritable lieu de création qui place le texte au centre, le théâtre le POCHE/GVE permet en effet à des auteurs de faire découvrir pour la première fois sur une scène francophone leurs œuvres. C'est une mission exceptionnelle et nous sommes très fiers qu'elle puisse être remplie avec brio par l'équipe d'un théâtre dont la Fondation a la responsabilité.

Au nom du Conseil de la Fondation d'art dramatique, je remercie sincèrement les équipes des théâtres de la Comédie et le POCHE/GVE pour leur professionnalisme et leur contribution à la bonne marche de nos institutions.

Thomas Boyer  
Président

Genève, le 27 octobre 2017

## 2. Conseil de Fondation

### Membres de la FAD saison 2015-2016

M. Thomas BOYER (PLR), président  
M. Gérard DESHUSSES (PS), vice-président  
Mme Marie-Pierre THEUBET (Ve), secrétaire  
M. Sami KANAAN, conseiller administratif, représentant l'autorité de surveillance  
M. Thomas PUTALLAZ (PDC), membre du Bureau  
M. Daniel WOLF, représentant du Syndicat suisse romand du spectacle (SSRS), membre du Bureau  
M. Vincent BABEL, représentant du SSRS  
Mme Marie-Agnès BERTINAT (UDC)  
Mme Ariane ARLOTTI (EàG)  
Mme Aline DELACRETAZ, représentante du Canton de Genève  
M. Stéphane DUBOIS-DIT-BONCLAUDE, représentant du Canton de Genève, membre du Bureau  
M. Pierre-Alain GIRARD, représentant du Canton de Genève  
Mme Virginie KELLER, représentante de la Ville de Genève  
Mme Martine KOELLIKER, représentante de la Ville de Genève  
M. Daniel-Dany PASTORE (MCG)

<b>3. Gestion de la Fondation</b>
-----------------------------------

Du 3 octobre 2016 au 22 mai 2017, le Conseil s'est réuni à 6 reprises, soit 3 séances de moins que l'année précédente. Le Bureau a tenu 9 séances, soit une de plus que l'année précédente.

**A) POLITIQUE GENERALE DE LA FONDATION**

- **RENOUVELLEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMÉDIE**

La commission de nomination était composée de MM. Boyer, Deshusses, Mme Theubet, Mmes Keller, Delacrétaz qui a ensuite été remplacée par M. Dubois-dit-Bonclaude, ainsi que de 4 experts : Mme Nicole Gautier (expertise internationale), Mme Myriam Prongué (expertise nationale) M. Dominique Catton (expertise régionale) et M. Ostermeier (expertise internationale). MM. Babel et Wolf, représentants du SSRS au sein de la FAD, ont été associés à la partie de la procédure qui consistait à lire l'ensemble des dossiers et à fournir une appréciation.

La commission s'est réunie à 7 reprises.

Les commissaires se sont déterminés sur 3 perspectives :

- L'actuelle Comédie qui devra vivre jusqu'en 2020
- La transition
- Assurer l'ouverture du nouveau théâtre

Ils ont aussi tenu compte de plusieurs critères dont par exemple :

- La création
- La permanence artistique
- La capacité à faire rayonner Genève au-delà des frontières.

Plusieurs séances préparatoires aux auditions ont eu lieu au mois de septembre 2016 afin d'étudier les dossiers reçus et faire une première sélection. Le 1<sup>er</sup> tour d'auditions a eu lieu les 6 et 7 octobre et les 5 et 6 novembre. La commission a sélectionné 4 dossiers pour le 2<sup>e</sup> tour qui s'est déroulé le 27 janvier 2017. 2 dossiers ont été sélectionnés pour être présentés au Conseil.

Le 6 février le Conseil a nommé Mme Natacha Koutchoumov et M. Denis Maillefer à la direction générale de la Comédie.

La nouvelle direction est entrée en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2017. La programmation de la saison 2017-2018 a été réalisée par la direction sortante.

- Le Conseil a pris acte

- le 09.02.2017, que le POCHE/GVE sera le premier théâtre romand à rejoindre Stücklabor (existe depuis 8 ans). Il regroupe le Theater Basel et le Konzert Theater Bern. Il s'agit d'un programme de soutien aux auteurs suisses qui permet de mettre au concours un poste de dramaturge de saison dans chacun de ces théâtres pour toute une saison. Une partie du salaire est pris en charge par Stücklabor.

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

- et a validé, le 28.11.2016, la parution d'un recueil par M. Hervé Loichemol qui réunit les spectacles présentés sous sa direction durant 7 années et son analyse sur les changements opérés ces dernières années dans le milieu du théâtre.

- RENOUELEMENT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Le groupe de travail était composé de : MM. Thomas Boyer, Gérard Deshusses et Thomas Putallaz. Il s'est réuni à 3 reprises.

Sur 6 fiduciaires, 5 ont répondu dans les délais. 1 n'a pas fait d'offre car elle n'était pas agréée pour la révision comptable conformément aux normes en vigueur.

3 sociétés ont été sélectionnées. Elles ont été auditionnées le 23.11.2016.

Sur proposition du groupe de travail, le Conseil du 28.11.2017 a confié le mandat d'organe de révision à la société SFER qui a plusieurs expériences dans la révision des fondations du même type que la FAD et qui connaît bien le tissu économique et culturel genevois.

- PROCÉDURE DE PRÉVENTION INCENDIE, FORMATION DU PERSONNEL ET COORDINATION AVEC LE SERVICE DE SÉCURITÉ

Le Conseil du 03.10.2016 a pris acte que les dispositifs de sécurité appliqués dans les théâtres était en accord avec les responsabilités qui incombent à la FAD et que des exercices d'évacuation du public et du personnel ont eu lieu au POCHÉ/GVE le 13.11.2016 et à la Comédie le 06.4.2017. Ces exercices ont été organisés de concert avec un spécialiste en protection incendie à la direction des ressources humaines de la Ville de Genève.

- CAFÉ RESTAURANT DE LA COMÉDIE

Le Conseil du 03.10.2016 a pris acte que le duo de gérantes du café-restaurant s'est séparé. La direction de la Comédie a souhaité poursuivre sa collaboration avec Mme Saturni.

Au vu de la situation financière délicate de l'exploitante, le Conseil a accepté que la Comédie octroie une garantie de déficit de CHF 5'000.- en faveur de la gérance du café restaurant de la Comédie pour couvrir un éventuel déficit lors d'événements périphériques ou lors de représentations dans les studios Steiger et dans la grande salle.

Le Conseil a également pris acte du fait que les services compétents de la Ville de Genève autorisent dorénavant l'exploitation de la buvette de la Comédie durant la fermeture administrative de l'été.

## B) FINANCES

Le Conseil a pris acte :

- √ le 03.10.2016 du plan financier quadriennal (PFQ) 2017-2020 pour les saisons 17-18/18-19/19-20, qui ne tient plus compte ni de la diminution des subventions annoncées par la Ville (-2%) ni de la diminution demandée par le Canton, ce dernier s'étant retiré du financement de la FAD suite à l'entrée en vigueur de la LTR-1 en 2016.

**SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)**  
**Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique**

- √ et a assuré le suivi du rapport du Contrôle financier sur les comptes 2014-2015.
- √ le 28.11.2016 des comptes de la saison 2015-2016 des 3 entités et des états financiers de la FAD.
- √ et validé le 23.01.2017 les enveloppes budgétaires pour la saison 2016-2017.

Il a accepté le 24.04.2017 les budgets des 3 entités, et des plans d'investissements quadriennaux des théâtres.

Enfin, le total des investissements réalisés par le POCHE/GVE s'est élevé à CHF17'903 et par la Comédie à CHF 111'978.

**C) IMMOBILIER**

- SALLE DE RÉPÉTITION DU POCHE/GVE, CHEMIN DES PONTETS 33, GRAND-LANCY

Les travaux prévoient une surélévation du bâtiment ce qui aura pour conséquence de réduire le vide d'étage des locaux. Le POCHE/GVE ainsi que le Théâtre des Marionnettes ne pourront plus utiliser ces espaces pour des répétitions après travaux.

Le Département municipal de la culture et du sport et le service cantonal de la culture suivent l'évolution de cette situation de près. Ce dernier recherche activement des locaux de remplacement définitifs. Le Département municipal de la culture et du sport souhaite que le Conseil d'Etat trouve une solution pérenne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, sans frais ni pour les théâtres ni pour la Ville de Genève, conformément à la LTR culture.

Entretemps, le contrat de bail a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2019.

- DÉPÔT DE DÉCORS DE LA COMÉDIE- Locaux ZIC à Châtelaine  
Par courrier du 19.02.2017, M. Jacques Moret, directeur général de la Ville de Genève a informé la FAD que le Conseil administratif s'apprêtait à supprimer les espaces de stockages de cette zone dans le but d'affecter ces surfaces à des pépinières d'entreprises. La Direction du département de la culture et du sport est à la recherche de nouveaux dépôts qui auront le double de surface qu'actuellement et qui tiennent comptes des besoins de la nouvelle Comédie.
- NOUVELLE COMÉDIE  
La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre a eu lieu le 14 juin 2017, en présence de représentants de représentants CFF, du Canton et de la Ville de Genève ainsi que de la FAD.

Par ailleurs, la FAD prendra en charge les coûts liés à la gestion interne du projet de préparation de la nouvelle Comédie pour les années 2017, 2018 et 2019. Cette mesure permettra à la direction de la Comédie d'engager du personnel suppléant et de confier des mandats extérieurs afin d'organiser et structurer l'ensemble des tâches à réaliser pour la transition vers la nouvelle Comédie. Le Conseil a désigné Mme Natacha Koutchoumov, MM. Denis Maillefer et Bernard Laurent pour piloter ce projet. M. Bernard Laurent a été nommé chef de projet. Ces moyens validés par la Fondation ne permettront par contre pas de couvrir les besoins

Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

supplémentaires que nécessitera le futur théâtre ni la transition sur le plan artistique.

Par courrier du 09.05.2017, M. Sami Kanaan a confirmé au Conseil que le Conseil municipal avait accordé une subvention d'investissement (PR\_1085, arrêté III) de CHF 478'000.- pour couvrir les acquisitions informatiques liées à la bureautique, au scénique et aux télécommunications pour la nouvelle Comédie.

#### 4. Quelques informations

##### État-major

Son but principal est de mettre à disposition des théâtres les moyens, et d'en vérifier l'utilisation, afin que ceux-ci puissent atteindre les objectifs que les directions se sont fixés, et ce, dans le cadre des orientations définies par les autorités subventionnantes (Ville/État).

##### Information

La FAD a pour vocation de recevoir, rechercher et élaborer les informations utiles d'une part à la vie des théâtres et, d'autre part, à en assurer le suivi par les autorités subventionnantes. Il s'agit donc d'un rôle de collecte, de contrôle, d'élaboration, de tri, d'aiguillage ainsi que de décision. Autant qu'il soit possible de l'évaluer, ce rôle a été assumé dans le respect des calendriers et procédures, de sorte que les acteurs partenaires de la Fondation ont pu disposer des indications qui leur étaient nécessaires dans des délais satisfaisants.

##### Conseiller financier et organe de révision de la fondation

M. Triboulet, conseiller financier de la fondation, a participé à 3 séances du Conseil et à 4 du Bureau.

Depuis mai 2017, c'est la fiduciaire SFER qui effectue la vérification de notre comptabilité. M. Pascal Rivollet, expert-comptable diplômé, ainsi que son équipe de révision ont consacré 3 jours dans les locaux du théâtre de la Comédie, 3 jours dans ceux de POCHE/GVE et ceux de l'état-major ont été contrôlés durant le mois de d'octobre 2017.

##### Collaborateurs de la fondation

Le salaire de Mme Sagace, assistante administrative à 80%, est régulièrement adapté au coût de la vie. Il n'y a pas eu d'adaptation durant la saison 16-17.

##### Quelques indicateurs dans le cadre du développement durable

Les déchets produits sont triés : on peut les évaluer pour la saison 16-17 à environ 160 litres de papier. Le recyclage est confié à la société RVM.

Equipements utilisés : imprimante/photocopieur/scanner Sharp en location, PC Asus, Fax Canon. Le coût des appareils comprend la taxe éco de recyclage.

FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE

COMPTES DE L'ETAT MAJOR

AU 30 JUIN 2017

*Approuvés par le bureau du 9 novembre 2017*

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
ETAT-MAJOR**

## COMPTES DE L'ETAT MAJOR

AU 30 JUIN 2017

	<i>PAGES</i>
- ANALYSE DU RESULTAT	2
- ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DES FONDS PROPRES	3
- BILAN	4
- COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES	5
- DETAIL DE DIVERS POSTES	
Actifs transitoires, créanciers et provisions	6
Comptes courants Théâtres et donation Poche	7
Frais divers de fonctionnement	8
- JETONS DE PRESENCE ET INDEMNITE PRESIDENCE	10

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5983

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
 ETAT-MAJOR**

**ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS / BUDGET**

	Dépenses 2016-2017	Budget 2016-2017	Boni (Manco) s/ budget		Dépenses 2015-2016	Budget 2015- 2016
<b>ETAT-MAJOR</b>						
Frais de Personnel	98'794	102'000	3'206	3'206	98'328	102'000
Indemnité Président et Vice-président	9'675	8'000	(1'675)		7'675	8'000
Jetons de présence	20'500	40'000	19'500		24'800	40'000
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	2'589	4'000	1'411	19'236	2'117	4'000
Honoraires fiduciaire	25'164	14'200	(10'964)		11'552	14'200
Honoraires organe de révision	8'000	8'000	-		7'020	6'000
Autres honoraires	-	-	-	(10'964)	(1'787)	-
Frais de locaux	4'800	4'800	-		4'869	4'800
Frais de bureau	11'450	13'200	1'750		9'230	15'478
Frais réception	6'033	6'000	(33)		5'505	6'000
Divers et imprévus	800	15'278	14'478	16'195	300	15'000
<b>Résultat de fonctionnement</b>	<b>187'805</b>	<b>215'478</b>	<b>27'673</b>	<b>27'673</b>	<b>169'609</b>	<b>215'478</b>

Boni (Manco) sur frais fonctionnement	27'673
Boni (Manco) sur frais subvention Ville	(42)
Renouvellement direction Comédie	88'864 (88'864)
Accompagnement nouvelle Comédie	11'880 (11'880)
Conservation solde 2013-2016 restituable à la Ville (lettre du 7.11.2017)	(53'177) 53'177
<b>Boni (Manco) sur budget</b>	<b>(19'936)</b>
Manco initial budget EM saison 2016/2017	(12'608)
Boni s/ budget suite refus coupe sub. Ville (solde Poche reporté sur 2017/18)	52'900
Boni s/ budget suite refus coupe sub. Ville (solde Comédie reporté sur 2017/18)	25'500
<b>Boni (Manco) budgeté</b>	<b>65'792</b>
<b>Boni (Manco) d'exploitation</b>	<b>45'856</b>
Résultat Le Poche	90'231
Résultat Comédie	332'888
	<b>468'975</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
 ETAT-MAJOR**

**ANALYSE SOMMAIRE DU RESULTAT D'EXPLOITATION ET DES FONDS**

**PROPRES**

Saison 2016/2017

Manco initial budget EM saison 2016/2017		(12'608)
Boni s/ budget suite refus coupe subvention Ville + LRT:		
Solde Comédie à verser sur 2017/2018		25'500
Solde Poche à verser sur 2017/2018		52'900
		65'792
Boni (Manco) sur frais fonctionnement		27'673
Boni (Manco) sur frais subvention Ville		(42)
Renouvellement direction Comédie		(88'864)
Accompagnement nouvelle Comédie		(11'880)
Conservation du solde 2013-2016 restituable à la Ville (lettre du 7.11.2017)		53'177
		45'856
EM boni global		332'888
Comédie boni global sur budget		90'231
Le Poche boni global sur budget		90'231
		<b>468'975</b>
<hr/>		
Les subventions contractuelles de la Ville et l'Etat de Genève s'étant élevées à	7'985'228	
le maximum du fonds de réserve est de	18%	1'437'341
<b>30.06.2017 Fonds de réserve réglementaire avant attribution de l'excédent</b>		<b>1'643'890</b>
Excédent à restituer au 30 juin		206'549

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5985

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
 ETAT-MAJOR**

<u>BILAN AU 30 JUIN</u>	2017 CHF	2016 CHF
<b>ACTIF</b>		
<u>Actif circulant</u>		
Trésorerie	3'629'338	489'842
<i>Autres créances à court terme</i>		
Impôt anticipé à récupérer	0	1
C/c Ville de Genève subvention à recevoir	1'739	55'489
Poche c/c	<u>225'534</u>	
Résultat Poche 2015/16	315'765	226'044
	<u>90'231</u>	
Comédie c/c	<u>516'068</u>	
Résultat Comédie 2015/16	848'956	529'094
	<u>332'888</u>	
	<u>1'166'460</u>	<u>810'628</u>
Actifs de régularisation	1'473	3'416
<u>Actif immobilisé</u>		
Mobilier	1	1
Machines de bureau	1	1
Travaux partiel Caecilia (Comédie)	<u>1</u>	<u>1</u>
	3	3
<u>Actif affecté</u>		
BCGe Donation Poche	193'161	193'202
<b>Total de l'actif</b>	<b>4'990'435</b>	<b>1'497'091</b>
<b>PASSIF</b>		
<u>Capitaux étrangers à court terme</u>		
Dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services	21'416	32'671
<i>Autres dettes à court terme</i>		
C/c Ville de Genève subvention reçue d'avance	2'611'000	0
TVA à payer	996	2'147
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance de la convention 2013-2016	23'754	76'936
Excédent à restituer au 30 juin	<u>206'549</u>	<u>0</u>
	<u>2'842'299</u>	<u>79'083</u>
Passifs de régularisation	18'218	17'220
<u>Capital des fonds</u>		
Donation "Poche"	193'161	193'202
Nouvelle Comédie équipements informatiques	478'000	0
<u>Capital de l'organisation</u>		
<i>Capital libre</i>		
Fonds de réserve réglementaire	1'437'341	1'157'720
Part de subventions non dépensée 2013-2016	<u>0</u>	<u>17'195</u>
	<u>1'437'341</u>	<u>1'174'915</u>
<b>Total du passif</b>	<b>4'990'435</b>	<b>1'497'091</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

#### FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE ETAT-MAJOR

<u>COMPTE DE RECETTES ET DEPENSES DE L'EXERCICE</u>	2016/2017 Réalisé CHF	2016/2017 Budget CHF	2015/2016 Réalisé CHF
<b>Recettes</b>			
Subvention Ville de Genève	6'772'478	5'547'520	5'547'478
Subvention Ville de Genève - équipements nouvelle Comédie	478'000	-	-
Subvention Etat de Genève	1'212'750	2'437'750	2'437'750
Prélèvement fonds Kull	-	-	71'000
Conservation du solde 2013-2016 restituable à la Ville	53'177	-	-
	<b>8'516'405</b>	<b>7'985'270</b>	<b>8'056'228</b>
<b>Frais théâtres</b>			
Subvention Comédie	(5'731'500)	(5'731'500)	(5'760'500)
Comédie attribution résultat saison précédente	-	-	(178'941)
Subvention Poche	(1'972'500)	(1'972'500)	(2'021'500)
Subventions complémentaires Poche	-	-	(93'000)
Renouvellement direction Comédie	(88'864)	-	(37'763)
Accompagnement nouvelle Comédie	(11'880)	-	-
Renouvellement administration Poche	-	-	(2'741)
	<b>(7'804'744)</b>	<b>(7'704'000)</b>	<b>(8'094'445)</b>
<b>Recettes nettes ETAT-MAJOR</b>	<b>711'661</b>	<b>281'270</b>	<b>(38'217)</b>
<b>Dépenses</b>			
Frais de personnel	(98'794)	(102'000)	(98'328)
Indemnités Président et Vice-président	(9'675)	(8'000)	(7'675)
Jetons de présence	(20'500)	(40'000)	(24'800)
Charges sociales s/jetons présence, Présidence et Vice-présidence	(2'589)	(4'000)	(2'117)
Honoraires fiduciaire	(25'164)	(14'200)	(11'552)
Honoraires organe de révision	(8'000)	(8'000)	(7'020)
Autres honoraires	-	-	1'787
Frais de locaux	(4'800)	(4'800)	(4'869)
Frais de bureau	(11'450)	(13'200)	(9'230)
Frais réception	(6'033)	(6'000)	(5'505)
Divers et imprévus	(800)	(15'278)	(300)
<b>Total frais de fonctionnement</b>	<b>(187'805)</b>	<b>(215'478)</b>	<b>(169'608)</b>
<b>EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) DE L'EXERCICE AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES</b>	<b>523'856</b>	<b>65'792</b>	<b>(207'824)</b>
Variation des fonds affectés à la Nouvelle Comédie	(478'000)	-	-
<b>EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) D'EXPLOITATION</b>	<b>45'856</b>	<b>65'792</b>	<b>(207'824)</b>
<b>Résultat théâtres</b>			
Résultat Comédie	332'888	-	17'681
Résultat Poche	90'231	-	(19'415)
<b>EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) DE L'EXERCICE AVANT RESTITUTION</b>	<b>468'975</b>	<b>65'792</b>	<b>(209'558)</b>
Part de la perte (du bénéfice) annuelle de l'exercice attribuée aux subventions non dépensées à restituer	(206'549)	-	175'045
<b>EXCEDENT RECETTES (DEPENSES) DE L'EXERCICE</b>	<b>262'426</b>	<b>65'792</b>	<b>(34'513)</b>
Part de subvention non dépensée au 1er juillet	-	-	51'708
Fonds de réserve réglementaire au 1er juillet	1'174'915	-	1'157'720
<b>Fonds de réserve réglementaire au 30 juin</b>	<b>1'437'341</b>	<b>65'792</b>	<b>1'174'915</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi) 5987  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
 ETAT-MAJOR**

<u>DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN</u>	2017	2016
	CHF	CHF
<b>Actifs de régularisation</b>		
Assurance RC bureau payée d'avance	463	462
Trop payé acomptes charges sociales (AVS)	226	2'107
Helsana - APG payée d'avance	784	847
	<u>1'473</u>	<u>3'416</u>
<b>Passifs de régularisation</b>		
Provision honoraires BfB ( EM + conso)	6'000	6'000
Provision honoraires organe de révision	8'000	7'020
Salaire à payer (retenues erronées)	18	-
Prov. vacances et Heures sup 30.06. TS	4'200	4'200
	<u>18'218</u>	<u>17'220</u>
<b>Dettes résultant de l'achat de bien et de prestations de services</b>		
BfB	18'252	12'960
Remboursement frais D. Maillefer	1'510	-
Facture déménagement	788	-
RVM évacuation déchets	184	-
Topnetwork netmail	135	-
Téléphone	58	62
Devillard	55	-
La Poste modification adresse	30	-
Publicitas Annonce direction Comédie	-	15'811
Duchosal Berney travaux contrôle CFI	-	3'213
LAA Q2	404	401
Salaire nettoyage à payer	-	200
LPP c/c	-	24
	<u>21'416</u>	<u>32'671</u>
<b>TVA Q2, à payer</b>	<b>996</b>	<b>2'147</b>

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
 ETAT-MAJOR**

<u>DETAIL DE CERTAINS POSTES DU BILAN AU 30 JUIN</u>	2017	2016
	CHF	CHF
<b>Comédie c/c</b>		
Solde à nouveau au 01.07	529'094	
Paiement TVA Q2 2016	(1'922)	509'491
TVA IIQ à payer à EM	776	1'922
Facture nouvelle Comédie transition	(11'880)	-
	<u>516'068</u>	<u>511'413</u>
Insertion résultat saison	332'888	17'681
	<u>848'956</u>	<u>529'094</u>
<b>Poche c/c</b>		
Solde à nouveau au 01.07	226'044	
Paiement TVA Q2 2015	(192)	328'269
TVA Q2 à payer à EM	222	190
IS mme Gautier payé par le Poche	(540)	-
Participation Poche Conseil 23.03.2015	-	(83'000)
	<u>225'534</u>	<u>245'459</u>
Insertion résultat saison	90'231	(19'415)
	<u>315'765</u>	<u>226'044</u>
<b>Donation Poche</b>		
Achat jeu d'orgues Poche	350'140	350'140
Solde attribution Me Necker 9.11.2004	(32'787)	(32'787)
Attribution à saison 2005-2006	8'236	8'236
Intérêts financiers 2004-2005, net	(10'000)	(10'000)
Intérêts financiers 2004-2005, net	3'474	3'474
Attribution à saison 2006-2007	(40'000)	(40'000)
Intérêts financiers 2005-2006, net	3'455	3'455
Intérêts financiers 2006-2007	3'556	3'556
Annulation Attribution à saison 2006-2007	40'000	40'000
Travaux hall Poche décision 07.11.2006	(60'000)	(60'000)
Intérêts financiers 2007-2008	5'520	5'520
Intérêts financiers 2008-2009	7'453	7'453
Intérêts financiers 2009-2010	3'914	3'914
Intérêts financiers 2010-2011	717	717
Intérêts financiers 2011-2012	428	428
Intérêts financiers 2012-2013	180	180
Frais bancaires 2014-2015	(41)	(41)
Participation tournée "Combats d'une reine" Conseil du 14.04.14	(20'000)	(20'000)
Poche: coûts complémentaires travaux été 2015 Conseil du 14.12.2015	(10'000)	(10'000)
FAD subvention complémentaire pour le mobilier versée d'avance (saison 15-16)	(61'000)	(61'000)
Frais bancaires 2015-2016	(43)	(43)
Frais bancaires 2016-2017	(41)	-
<b>Solde donation Poche disponible au 30 juin</b>	<u>193'161</u>	<u>193'202</u>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5989

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
 ETAT-MAJOR**

**FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT**

**DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE**

	2016/2017 CHF	2015/2016 CHF
<b>Poche : Renouvellement direction</b>		
Charges sociales M. Bertholet (solde 2015)	-	1741
Remboursement frais M. Bertholet	-	1'000
	<hr/>	<hr/>
	-	2'741
<b>Comédie : Renouvellement direction</b>		
Jetons de présence groupe de travail renouvellement Comédie	34'700	11'300
Charges sociales sur jetons	4'600	1'000
Honoraires, jetons et frais experts externes	34'892	-
TVA sur prestations de services à l'étranger	560	-
Collations et frais groupe de travail	5'461	438
Location Cénacle auditoirs	1'495	-
Annonces	919	25'025
Apéritif FAD conférence de presse	2'719	-
Rbt frais et fleurs D. Maillefer	2'034	-
Mme Vandalem M. Lenoir Frais déplacement	1'327	-
Autres	157	-
	<hr/>	<hr/>
	88'864	37'763
<b>Frais de personnel</b>		
Assistante administrative	78'026	78'026
Frais de représentation	200	200
Provision vacances	-	-100
Nettoyage	1'372	1'032
Charges sociales	19'196	19'170
	<hr/>	<hr/>
	98'794	98'328
<b>Frais de bureau</b>		
Mat.bureau divers	1'246	945
Frais pour déménagement	848	-
Evacuation et recyclage papier	275	92
Imprimante couleur / photocopies	1'501	418
Devillard location copieur CHF 1'360.80 / trimestre	5'443	5'443
Assurance RC	693	692
Affranchissements, ports	534	831
Divers (Changement adresse / RC)	160	80
	<hr/>	<hr/>
	10'700	8'501
Téléphone	750	730
	<hr/>	<hr/>
	11'450	9'230
<b>Frais de représentation / réception</b>		
Apéritif début annuel	1'286	1'200
Repas bureau	-	770
Divers Collations bureau	2'087	2'225
Repas Conseil	2'660	1'310
Divers	58	-
	<hr/>	<hr/>
	6'033	5'505

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
ETAT-MAJOR**

**FRAIS DIVERS DE FONCTIONNEMENT**

**DETAIL DE CERTAINS POSTES POUR L'EXERCICE**

	2016/2017	2015/2016
	CHF	CHF
<b>Honoraires BfB</b>		
Extourne provision honoraires saison précédente	(18'960)	(18'532)
Honoraires saison précédente	15'552	11'124
	<u>(3'408)</u>	<u>(7'408)</u>
Honoraires facturés pour divers travaux (Budgets , PFO, TVA, OR, CFI, séances)	22'572	12'960
Provision honoraires bouclment et consolidation au 30 juin	6'000	6'000
	<u>25'164</u>	<u>11'552</u>
<b>Honoraires Réviseur</b>		
Provision honoraires N-1 Révision	(7'020)	(7'020)
Honoraires N-1 Révision	7'020	7'020
Provision honoraires N	8'000	7'020
	<u>8'000</u>	<u>7'020</u>
<b>Autres honoraires</b>		
Honoraires Duchosal Berney travaux TVA et ICF	-	3'213
(Ext.) Provision honoraires Duchosal Berney travaux divers	-	(5'000)
	<u>-</u>	<u>(1'787)</u>
<b>Indemnité Hors séance</b>		
Jetons de présence Présidence Hors séance	9'675	7'675
	<u>9'675</u>	<u>7'675</u>
<b>Jetons de présence</b>		
Bureau	8'900	9'500
Conseil	10'100	15'100
FOP	-	200
Commission nouvel organe de révision	1'500	-
Groupe accompagnement nouvelle comédie	62'700	11'300
	<u>92'875</u>	<u>43'775</u>
Jetons de présence Hors séance	(9'675)	(7'675)
Attribution à Comédie	(62'700)	(11'300)
<b>TOTAL Jetons</b>	<u>20'500</u>	<u>24'800</u>
<b>Frais divers</b>		
Bons cadeaux, cartes de vœux, fleurs	811	108
Divers (arrondis)	(11)	-
Frais financiers nets	-	192
	<u>800</u>	<u>300</u>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5991

**FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENEVE  
 ETAT-MAJOR**

**JETONS DE PRESENCE**

	Séances		CHF/séance
<b>2011-2012</b>			
Conseil	12.00	21'800.00	1'816.67
Bureau	12.00	13'700.00	1'141.67
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	42.50	6'700.00	157.65
PFQ (13-16)	10.00	5'500.00	550.00
Politique salariale	3.00	2'000.00	666.67
FOP	1.00	200.00	200.00
		<u>49'900.00</u>	
<b>2012-2013</b>			
Conseil	8.00	19'000.00	2'375.00
Bureau	9.00	10'100.00	1'122.22
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	24.00	6'550.00	272.92
Politique salariale / rglt du personnel	12.00	7'300.00	608.33
Accompagnement nouvelle Comédie	10.00	2'300.00	230.00
FOP	2.00	400.00	200.00
Solde saison 12/13		(900.00)	
		<u>44'750.00</u>	
<b>2013-2014</b>			
Conseil	8.00	17'500.00	2'187.50
Bureau	13.00	14'000.00	1'076.92
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	55.00	7'425.00	135.00
Politique salariale / rglt du personnel	2.00	800.00	400.00
Accompagnement nouvelle Comédie	5.00	1'450.00	290.00
FOP	2.00	400.00	200.00
Solde saison 13/14			
		<u>41'575.00</u>	
<b>2014-2015</b>			
Conseil	7.00	11'900.00	1'700.00
Bureau	8.00	11'400.00	1'425.00
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	13.00	3'950.00	303.85
Accompagnement nouvelle Comédie	10.00	2'700.00	270.00
FOP	2.00	600.00	300.00
		<u>30'550.00</u>	
<b>2015-2016</b>			
Conseil	9.00	15'100.00	1'677.78
Bureau	8.00	9'500.00	1'187.50
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	28.25	7'675.00	271.68
Accompagnement nouvelle Comédie	19.00	11'300.00	594.74
FOP	1.00	200.00	200.00
		<u>43'775.00</u>	
<b>2016-2017</b>			
Conseil	7.00	10'100.00	1'442.86
Bureau	9.00	8'900.00	988.89
Indemnité heures Présidence et hors séances (h)	36.50	9'675.00	265.07
Accompagnement nouvelle Comédie	15.00	62'700.00	4'180.00
Nouvel organe de révision	-	1'500.00	-
		<u>92'875.00</u>	

5992

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**COMEDIE DE GENEVE**

**Saison 2016-2017**

**Etats Financiers**

Genève, le 29 septembre 2017

---

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5993

Fondation d'Art Dramatique  
 Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS	Réalisé		Budget	Réalisé	
EXPLOITATION	2015-2016		2016-2017	2016-2017	
	CHF		CHF	CHF	
<b>PRODUITS</b>					
Subventions	6 596 556	86%	6 223 500	6 349 573	89%
Recettes propres	1 071 149	14%	809 570	812 566	11%
<b>Total des Produits</b>	<b>7 667 705</b>	<b>100%</b>	<b>7 033 070</b>	<b>7 162 139</b>	<b>100%</b>
<b>CHARGES</b>					
Frais de personnel pour spectacles	2 176 448	29%	1 801 040	1 729 079	25%
Frais de locaux non administratifs	782 967	10%	741 450	753 330	11%
Frais directs des spectacles et promotion	1 408 607	19%	1 221 580	1 154 454	17%
<b>Frais d'exploitation des spectacles</b>	<b>4 368 021</b>	<b>57%</b>	<b>3 764 070</b>	<b>3 636 862</b>	<b>53%</b>
Frais de personnel administratif et technique	2 412 407	32%	2 428 000	2 402 942	35%
Frais de locaux administratifs	36 240	0%	36 000	36 240	1%
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	787 365	10%	810 000	755 822	11%
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>3 236 013</b>	<b>43%</b>	<b>3 274 000</b>	<b>3 195 005</b>	<b>47%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>7 604 035</b>	<b>100%</b>	<b>7 038 070</b>	<b>6 831 867</b>	<b>100%</b>
<b>Résultat (charges)/produit exceptionnel</b>	<b>(45 989)</b>		<b>5 000</b>	<b>2 616</b>	
<b>Excédent de produits (charges)</b>	<b>17 681</b>		<b>-</b>	<b>332 888</b>	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
 Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
	2015-2016	2016-2017	2016-2017	réalisé/bud.
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>				
Prestations en nature Ville de Genève	500 242	492 000	502 537	10 537
Prestations en nature Chêne-Bougeries	6 472	-	-	-
Autres subventions Ville de Genève	84 364	-	50 941	50 941
Autres subventions Etat de Genève	4 500	-	19 595	19 595
Autres subventions diverses	61 538	-	45 000	45 000
FAD subvention exploitation attribuée au théâtre	5 760 500	5 731 500	5 731 500	-
FAD subvention "attribution excédent"	178 941	-	-	-
<b>Subventions</b>	<b>6 596 556</b>	<b>6 223 500</b>	<b>6 349 573</b>	<b>126 073</b>
Recettes billetterie	499 500	469 570	347 997	(121 573)
Tournées, vente spectacles	265 058	170 000	253 313	83 313
Autres recettes des spectacles, coproductions	165 658	80 000	108 680	28 680
Recettes accessoires	15 932	10 000	16 641	6 641
Dons, sponsoring	125 000	80 000	85 935	5 935
Recettes diverses nettes	-	-	-	-
<b>Recettes propres des spectacles</b>	<b>1 071 149</b>	<b>809 570</b>	<b>812 566</b>	<b>2 996</b>
<b>Total des Produits</b>	<b>7 667 705</b>	<b>7 033 070</b>	<b>7 162 139</b>	<b>129 069</b>
<b>CHARGES</b>				
Frais de personnel pour spectacles	2 176 448	1 801 040	1 729 079	(71 961)
Frais directs des spectacles	1 090 137	946 980	916 747	(30 233)
Promotion des spectacles	318 468	274 600	237 708	(36 892)
Frais de locaux non administratifs	782 967	741 450	753 330	11 880
<b>Frais d'exploitation des spectacles</b>	<b>4 368 021</b>	<b>3 764 070</b>	<b>3 636 862</b>	<b>(127 208)</b>
Frais de personnel administratif et technique	2 412 407	2 428 000	2 402 942	(25 058)
Frais de locaux administratifs	36 240	36 000	36 240	240
Frais de promotion	298 928	310 000	278 123	(31 877)
Frais techniques	79 497	67 500	65 294	(2 206)
Frais d'administration	252 683	268 500	255 396	(13 104)
Amortissements	145 781	159 000	149 043	(9 957)
Charges (Produits) financières nettes	10 476	5 000	7 967	2 967
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>3 236 013</b>	<b>3 274 000</b>	<b>3 195 005</b>	<b>(78 995)</b>
<b>Total des charges</b>	<b>7 604 035</b>	<b>7 038 070</b>	<b>6 831 867</b>	<b>(206 203)</b>
<b>Excédent/(déficit) avant ch. et prod. exceptionnels</b>	<b>63 670</b>	<b>(5 000)</b>	<b>330 272</b>	<b>335 272</b>
Produits exceptionnels	-	5 000	-	(5 000)
(Charges) exceptionnelles	(45 989)	-	2 616	2 616
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(45 989)</b>	<b>5 000</b>	<b>2 616</b>	<b>(2 384)</b>
<b>Excédent versé/(déficit) couvert par fonds de réserve</b>	<b>17 681</b>	<b>-</b>	<b>332 888</b>	<b>332 888</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi) 5995  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS		Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart réalisé/bud.
		2015-2016	2016-2017	2016-2017	
		CHF	CHF	CHF	CHF
50010	Prestations en nature Ville de Genève	500 242	492 000	502 537	10 537
50011	Prestations en nature Chêne-Bougeries	6 472		-	
50020	Subventions FAD	5 760 500	5 731 500	5 731 500	-
50030	Subvention FAD attribution excédent/complément	178 941		-	
	<b>Subventions</b>	<b>6 446 155</b>	<b>6 223 500</b>	<b>6 234 037</b>	<b>10 537</b>
51020-30	Ville GE - Département de la culture	84 364	-	50 941	50 941
	<b>Autres subventions Ville de Genève</b>	<b>84 364</b>	<b>-</b>	<b>50 941</b>	<b>50 941</b>
52010	Etat de Genève - Office cantonal de la culture	4 500	-	19 595	19 595
	<b>Autres subventions Etat de Genève</b>	<b>4 500</b>	<b>-</b>	<b>19 595</b>	<b>19 595</b>
53010	Pro Helvetia	32 600	-	30 000	
53020	Autres subventions	28 938		15 000	
	<b>Autres subventions</b>	<b>61 538</b>	<b>-</b>	<b>45 000</b>	<b>45 000</b>
	<b>Total des Subventions</b>	<b>6 596 556</b>	<b>6 223 500</b>	<b>6 349 573</b>	<b>126 073</b>
60010	Abonnements	153 018	469 570	114 645	
60020-30	Billets	327 222		216 492	
60040	Scolaire (CTPO,CTCO)	19 260		16 860	
	<b>Recettes entrées</b>	<b>499 500</b>	<b>469 570</b>	<b>347 997</b>	<b>(121 573)</b>
61010	<b>Tournées/ vente spectacles</b>	<b>265 058</b>	<b>170 000</b>	<b>253 313</b>	<b>83 313</b>
62010	Coproductions	161 028	80 000	108 680	28 680
62020	Location personnel et matériel	4 630		-	
	<b>Autres recettes spectacles</b>	<b>165 658</b>	<b>80 000</b>	<b>108 680</b>	<b>28 680</b>
71010	Recette buvette	-		-	
71020	Location matériel et costumes	-	5 000	-	
71030	Divers Impôt source	1 673		2 006	
71040	Vente de livres	6 245	5 000	6 242	
71060	Annonces et divers	5 000	-	-	
71070	Recettes diverses	3 015		8 393	
	<b>Recettes accessoires</b>	<b>15 932</b>	<b>10 000</b>	<b>16 641</b>	<b>6 641</b>
Sponsoring					
espèce:	par spectacle				
53050	Migros	15 000			
53050	Fondation Leenards (Caillou)	50 000	80 000	80 000	
53050	Carigest	30 000			
53050	Corodis (OPQS)	30 000			

5996

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
 Comédie de Genève

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecarts
	2015-2016	2016-2017	2016-2017	réalisé/bud.
	CHF	CHF	CHF	CHF
Sponsoring contre-prestation:				
53050 HEAD (boucherie Job)	-		5 935	
			-	
			-	
Sponsoring				
espèce: Sponsoring				
71100	-		-	
<b>Dons, sponsoring</b>	<b>125 000</b>	<b>80 000</b>	<b>85 935</b>	<b>5 935</b>
Dissolution fonds Julius Baer	-	-	-	-
<b>Recettes diverses, nettes</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>1 071 149</b>	<b>809 570</b>	<b>812 566</b>	<b>2 996</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5997

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève		Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES		2015-2016	2016-2017	2016-2017	réalisé/bud.
		CHF	CHF	CHF	CHF
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>					
40011-52	Frais de personnel artistique	1 373 573	1 019 400	1 119 606	
40200	Frais de personnel technique salle	85 326	97 000	89 051	
40300-400	Frais de personnel technique production	385 919	271 120	250 145	
41020-41050	Charges sociales et défraiements	331 630	413 520	270 277	
	<b>Frais de personnel pour spectacles</b>	<b>2 176 448</b>	<b>1 801 040</b>	<b>1 729 079</b>	<b>(71 961)</b>
42020-42070	Matériel et frais spectacles	327 483	193 500	212 276	18 776
43010	Frais de coproduction	203 842	103 000	119 635	16 635
44010-040	Achats spectacles et frais d'accueils	432 596	528 580	508 569	(20 011)
45020-050	Droits d'auteurs, redev. sur billets	126 216	121 900	76 267	(45 633)
	<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>1 090 137</b>	<b>946 980</b>	<b>916 747</b>	<b>(30 233)</b>
46100	Création image	31 990		23 760	
46200	Affiches, affichage	92 495		76 131	
46300	Publicité et photos	116 715		85 555	
46400	Programmes, tracts et doc.	77 269		52 262	
	<b>Promotion des spectacles</b>	<b>318 468</b>	<b>274 600</b>	<b>237 708</b>	<b>(36 892)</b>
	<b>Total frais directs des spectacles</b>	<b>3 585 054</b>	<b>3 022 620</b>	<b>2 883 533</b>	<b>(139 087)</b>
47100	Loyers et charges locaux annexes	143 379	144 500	149 112	4 612
47200	Prestations en nature	506 714	492 000	502 537	10 537
47300-400	Aménagements et entretiens	101 487	75 950	74 753	(1 197)
47500	Electricité, eau et gaz	67 627	65 000	63 167	(1 833)
	<b>Frais de locaux</b>	<b>819 207</b>	<b>777 450</b>	<b>789 570</b>	<b>12 120</b>
47600	moins frais de locaux administratifs (estimation)	(36 240)	(36 000)	(36 240)	(240)
	<b>Frais de locaux non administratifs</b>	<b>782 967</b>	<b>741 450</b>	<b>753 330</b>	<b>11 880</b>
Locaux mis à disposition par la Ville de Genève pour les besoins administratifs (en M2)					
		216		216	216
	CHF / m2 / an, selon Ville de Genève	167,8		167,8	167,8
	<b>Charge pour les locaux administratifs</b>	<b>36 240</b>		<b>36 240</b>	<b>36 240</b>
	<b>Total frais d'exploitation des spectacles</b>	<b>4 368 021</b>	<b>3 764 070</b>	<b>3 636 862</b>	<b>(127 208)</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique Comédie de Genève		Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES		2015-2016	2016-2017	2016-2017	réalisé/bud.
		CHF	CHF	CHF	CHF
<b>FRAIS GENERAUX</b>					
30010-020	Salaires administratifs	929 670	919 000	908 139	
30110	Salaires techniques	831 741	850 000	880 263	
30130	Salaires d'entretien	32 816	33 500	33 403	
30140	Salaires Billetterie	161 355	169 900	135 277	
30170	Frais de formation et divers de personnel	17 037	10 000	15 939	
30200-500	Charges sociales	439 789	445 600	429 922	
	<b>Frais de personnel administratif et technique</b>	<b>2 412 407</b>	<b>2 428 000</b>	<b>2 402 942</b>	<b>(25 058)</b>
31010	<b>Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)</b>	<b>36 240</b>	<b>36 000</b>	<b>36 240</b>	<b>240</b>
33010-35	Publicité, affiches, annonces lancement saison	280 486	270 000	261 003	(8 997)
33040	Sponsoring contre-prestation	-	-	-	-
33045	Publication, l'Autruche	18 442	20 000	1 410	(18 590)
33050	Publication H.Loichemol	-	20 000	15 710	(4 290)
	<b>Frais de promotion</b>	<b>298 928</b>	<b>310 000</b>	<b>278 123</b>	<b>(31 877)</b>
34010-060	<b>Frais techniques</b>	<b>79 497</b>	<b>67 500</b>	<b>65 294</b>	<b>(2 206)</b>
35010	Frais de bureau et papeterie	22 985	30 000	11 557	(18 443)
350101	Informatique	25 930	28 000	42 584	14 584
35020	Entretien machines de bureau	15 425	15 000	13 304	(1 696)
35050	Abonnements, cotisations	34 547	30 000	36 767	6 767
35070-80	Frais de port et télécommunication	39 522	37 500	29 433	(8 067)
35090-110	Prospection et réception	62 059	62 000	65 789	3 789
35120	Honoraires fiduciaires (Comédie et Etat Major)	28 080	28 000	28 080	80
35125	Honoraires consultants et juridiques	3 617	7 000	7 463	463
35130-160	Assurances et divers	15 152	26 000	14 805	(11 195)
35180	Achats livres	5 367	5 000	5 615	615
	<b>Frais d'administration</b>	<b>252 683</b>	<b>268 500</b>	<b>255 396</b>	<b>(13 104)</b>
36010	Amortissements sur investissements	145 781	159 000	149 043	(9 957)
	<b>Amortissements</b>	<b>145 781</b>	<b>159 000</b>	<b>149 043</b>	<b>-9 957</b>
	<b>TOTAL DES FRAIS GENERAUX</b>	<b>4 008 504</b>	<b>4 010 450</b>	<b>3 940 367</b>	<b>(70 083)</b>
38100	Frais financiers	10 478	5 000	7 967	
38200	Intérêts financiers	(2)	-	-	
	<b>Charges financières nettes</b>	<b>10 476</b>	<b>5 000</b>	<b>7 967</b>	<b>2 967</b>
	<b>Total Frais de fonctionnement</b>	<b>3 236 013</b>	<b>3 274 000</b>	<b>3 195 005</b>	<b>(78 995)</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

5999

Fondation d'Art Dramatique  
 Comédie de Genève

**DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE ET L'ETAT DE GENEVE**

AU 30 JUIN			2016	2017
			CHF	CHF
<b>Prestations accordées par la Ville de Genève</b>				
(loi sur la gestion administrative de l'Etat de l'Etat de Genève du 07.10.93)				
m2	Comédie	TOTAL	TOTAL	
 <b>VILLE DE GENEVE</b>				
<b>Théâtre de la Comédie</b>				
Salle de spectacle et locaux administration				
2 356		395 290	395 290	
Bd. des Philosophes 6				
Loyer et chauffage				
 Buvette du théâtre				
171		43 072	43 072	
Bd. des Philosophes 6				
selon convention du 01.10.2012				
Charges				
			<i>Payé par théâtre</i>	
 <b>Locaux annexes</b>				
Sortie de secours 5-7 rue de Carouge				
			<i>Payé par théâtre</i>	
Loyer et chauffage				
			0	
 Dépôt décors à Chatelaine				
480		51 960	51 960	
Avenue de Chatelaine 43, bâtiment H				
Selon contrat du 16.12.99				
 Atelier décor à Meyrin				
			<i>Payé par théâtre</i>	
Rue Adrien Stoessel 26				
 Salle Caecilia				
			<i>Payé par théâtre</i>	
Rue Schaub				
Rue des Voisins				
			0	
 Exonération de taxe pour affichages			9 920	12 215
 <b>ETAT DE GENEVE</b>			néant	
<b>COMMUNE DE CHENE-BOUGERIES</b>				
Prêt de matériel /de salle de répétition				
			0	6 472 0
 <b>TOTAUX</b>			<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>
			0	506 714 502 537

6000

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	Réalisé	Budget	Réalisé	Ecart
	2015-2016	2016-2017	2016-2017	réalisé/bud.
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Administration fédérale TVA, ajustement 2015-2016			2 166	
H.Loichemol, reprise portable			900	
<b>Total des produits exceptionnels</b>	-	5 000	3 066	(1 934)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Commune de Chêne-Bougeries, location locaux			450	
TVA sur honoraires Tillet Rauscher, Roi Lear	1 200			
Rodrigue, indemnité rupture de contrat	11 220			
Rodrigue, billets inutilisés au 30.6.2016	7 664			
Salaire, indemnité et charges sociales C.Muller	15 905			
Genecand, reprise stock buvette	10 000			
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	45 989	-	450	450
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(45 989)</b>	<b>5 000</b>	<b>2 616</b>	<b>2 384</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6001

Fondation d'Art Dramatique  
 Comédie de Genève

ETATS FINANCIERS	Réalisé 2015-2016 CHF	Réalisé 2016-2017 CHF
<b>BILAN</b>		
<b>ACTIF</b>		
Liquidités	593 892	671 281
Créances à court terme	51 093	145 147
Actifs transitoires	276 714	254 260
<b>Actifs circulants</b>	<b>921 698</b>	<b>1 070 689</b>
Immobilisations corporelles	373 423	336 358
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 295 122</b>	<b>1 407 047</b>
<b>PASSIF</b>		
Dettes à court terme	254 725	69 646
Passifs transitoires	276 350	220 954
Provisions	224 765	245 422
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>755 839</b>	<b>536 022</b>
Fonds Julius Baer	10 189	10 189
<b>Fonds affectés</b>	<b>10 189</b>	<b>10 189</b>
FAD compte courant	511 413	527 948
Fonds de réserve non affecté	17 681	332 888
<b>Fonds Non affectés</b>	<b>529 093</b>	<b>860 836</b>
<b>Total du passif</b>	<b>1 295 122</b>	<b>1 407 047</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique  
Comédie de Genève

DETAIL DU BILAN		Réalisé 2015-2016 CHF	Réalisé 2016-2017 CHF
10010-20	Caisses	25 547	10 278
10100	CCP	18 078	31 874
10210	UBS	550 267	629 129
	<b>Liquidités</b>	<b>593 892</b>	<b>671 281</b>
11001	Débiteurs (Note 1, page 12)	44 703	127 182
11003-05	Dépôts	2 900	-
11010	Avances en cours (Note 2, page 12)	3 489	17 965
	<b>Créances à court terme</b>	<b>51 093</b>	<b>145 147</b>
12100-23015	Produit à recevoir (Note 3, page 12)	25 738	3 857
12200-430	Frais payés d'avance (Note 4, page 12)	250 976	250 403
	<b>Actifs transitoires</b>	<b>276 714</b>	<b>254 260</b>
15100-110	Mobilier & Machines de bureau	71 914	47 072
15200-210	Sites internet	19 940	9 940
15300-310	Matériel technique et lumière	84 484	127 408
15400-410	Equipement technique plateau	61 159	59 808
15500-510	Véhicules	-	-
15600-610	Aménagements locaux annexes	-	-
15700-710	Aménagements locaux	135 927	92 131
	<b>Immobilisations corporelles (Note 5, pages 13 à 16 )</b>	<b>373 423</b>	<b>336 358</b>
20000	Fournisseurs (Note 6, page 17)	68 928	32 406
110126-20100	Créanciers divers	48 071	-
20120	Office cantonal des assurances sociales	71 164	-
20130	Impôt à la source	1 626	-
20170	Artes et Comedia	56 890	37 240
20180	Swisscanto Prévoyance	8 044	-
	<b>Dettes à court terme</b>	<b>254 725</b>	<b>69 646</b>
23005-010	Recettes encaissées d'avance (Note 7, page 17)	139 357	133 315
23020	Passif transitoire (Note 8, pages 18)	136 993	87 639
	<b>Passifs transitoires</b>	<b>276 350</b>	<b>220 954</b>
23040	Provision pour vacances	214 977	235 471
23045	Provisions	9 788	9 951
	<b>Provisions à court terme (Note 9, page 19)</b>	<b>224 765</b>	<b>245 422</b>
23060	Fonds Julius Baer	10 189	10 189
12500-23100	FAD compte courant (Note 10 page 19)	511 413	527 948
	<b>Solde non utilisé saison 2015-2016, écart comptes/budget</b>	<b>17 681</b>	<b>332 888</b>



SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

**Note 1. Débiteurs**

11001	Association Poésie en arrosoir, fact. 2930	5 500.00
	Association Out of the Box, fact. 2929	31 665.25
	Compagnie Louis Brouillard, fact. 2925	1 100.00
	A. Cruchon, fact. 2932	800.00
	Office Cantonal de la culture, fact. 2927	11 595.00
	Théâtre Forum Meyrin, fact. 2931	51 522.00
	Corodis, subvention OPQS	5 000.00
	ProHelvetia, subvention OPQS	20 000.00
	<b>TOTAL</b>	<b><u>127 182.25</u></b>

**Note 2. Avances en cours**

11010	Avances frais techniques	3 600.00
192000	Compte courant billetterie, ventes 17-18 à recevoir	2 250.00
110010	Billetterie Luxe, Calme 17-18 à recevoir	235.00
110011	Xavier Realini - Nouvelle Comédie	11 880.00
	<b>TOTAL</b>	<b><u>17 965.00</u></b>

**Note 3. Produits à recevoir**

23015	Six Payment, cartes bancaires	3 857.00
	<b>TOTAL</b>	<b><u>3 857.00</u></b>

**Note 4. Frais payés d'avance**

<b>12200 Charges (F.G.) payées d'avance ou pour la saison 17-18</b>		
<b>Assurances</b>		
	> Atupri - cotisation Ampg	7 998.50
	> Axa Winterthur - assurance camion sem.2.2017	671.45
	> Axa Winterthur - RC sem. 2.2017	1 192.20
	> Mobilière assurance entreprise sem.2.2017	4 165.10
	> Zürich assurances - Jumpy sem.2.2017	456.95
<b>Charges diverses</b>		
20180	FOP, caisse de retraite	897.90
20120	OCAS , AVS, AC,Mat.AF	28 130.90
12200	Régie B. Tournier - dcpte charges Rue des Voisins	183.30
<b>Charges (spectacles) payées pour la saison 17-18</b>		
12300	Artepo, acompte cession Soulever la Politique	33 187.40
12410-20	Lancement saison 2017-2018, communication	173 519.75
	<b>TOTAL</b>	<b><u>250 403.45</u></b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6005

COMEDIE DE GENEVE

**Note 5. Immobilisés**

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2017 CHF	Valeur résiduelle CHF
<b>15100 Mobilier et machine de bureau</b>				
<b>15110 (Amortissement)</b>				
Imaginer, PC, écrans et imprim.	2008-2009	7 217.00	-7 217.00	-
Global direct, système sauvegarde	2008-2009	1 687.60 )	-	-
Infologo, autocad et photoshop	2008-2009	3 965.05 )	-	-
Global direct, serveur et carnet hres	2008-2009	12 801.20 )	-18 453.85	-
Global direct, PC atelier couture	2008-2009	1 182.50	-1 182.50	-
Neopost, machine affranchir	2008-2009	1 743.00	-1 743.00	-
Global direct, écran+tour visiteurs	2009-2010	2 988.30	-2 988.30	-
Global direct + Trosselli	2009-2010	8 520.00	-8 520.00	-
Global direct, matériel informatique	2009-2010	7 522.00	-7 522.00	-
Global direct, PC assist.dir	2010-2011	963.45	-963.45	-
Global direct, Macbook dir.	2010-2011	3 226.24	-3 226.24	-
Global direct, PC, imprim,écrans	2010-2011	7 384.44	-7 384.44	-
Etavis, central téléphonique	2011-2012	21 427.40	-21 427.40	-
Global direct, PC, Mac, proj,imprim.	2011-2012	5 305.05	-5 305.05	-
CVV, 3 terminaux pmt CB	2011-2012	7 657.35	-7 657.35	-
JLG soft, licence RégieSpectacle	2011-2012	1 519.33	-1 519.33	-
Global direct, PC atelier+PC compl.	2011-2012	4 736.80	-4 736.80	-
Global direct, iMac,port.lum.PC compta et logiciel	2012-2013	6 996.95	-6 996.95	-
Global direct, portable, tablette et PC Voisins	2013-2014	6 856.33	-6 856.33	-
Global direct, serveur informatique	2013-2014	31 110.61	-25 278.61	-
Créalogix, logiciel OfficeWings	2013-2014	1 959.70	-1 469.78	-
HP, ordin. + imprimante At. Meyrin	2014-2015	3 311.41	-2 069.66	-
Global Direct, unité stockage				
NAS+impri.grand format	2014-2015	2 385.80	-1 491.15	-
HP, ordi.portable+écran technique	2014-2015	2 565.30	-1 283.30	-
Apple Store, Imac 27p. Son/vidéo	2014-2015	2 984.00	-1 492.00	-
HP, 4 imprimantes	2015-2016	1 169.00	-584.50	-
Secutix, mise en place, 3PC&écrans&PDA,2écr. public,3 imprim. BOCA	2015-2016	45 263.00 )	-10 155.00	-
Sécutix, ajustement (invest.-élevé)	2016-2017	-4 655.00 )		
EggTelsa, 2 ordi.comm.	2016-2017	5 011.20	-208.80	-
		<b>204 805.01</b>	<b>-157 732.79</b>	<b>47 072.22</b>
<b>15200 Site Internet</b>				
<b>15210 (Amortissement)</b>				
Hub Agence TTC	2014-2015	32 804.30 )		
James Guyot	2014-2015	3 000.00 )	-30 000.00	
Cocchi Flavia	2014-2015	4 136.00 )		
		<b>39 940.30</b>	<b>-30 000.00</b>	<b>9 940.30</b>

COMEDIE DE GENEVE

## Note 5. Immobilisés

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2017 CHF	Valeur résiduelle CHF
<b>15300 Matériel technique et lumière</b>				
<b>15310 (Amortissement)</b>				
Merker, lave-linge	2008-2009	4 999.20	-4 999.20	-
Lumière spectacle, 6 projecteurs	2008-2009	7 529.00	-7 529.00	-
Eberhard, plans conv.lentilles	2008-2009	4 177.90	-4 177.90	-
lqunlimited, 2 projo. vari lite	2008-2009	21 234.20 )		
Artscénique, gradateur	2008-2009	3 173.65 )	-24 407.85	-
TMS, intercommunication HF	2009-2010	7 526.27 )		
Zap Audio, multipaire numérique	2009-2010	14 423.80 )		
ACR, console tournée	2009-2010	9 647.00 )		
Neytway, Macbook portable	2009-2010	4 082.00 )	-35 679.07	-
Global audio, vidéoproj. + écran	2009-2010	22 053.10	-22 053.10	-
IQ Unlimited, proj. automatisé	2009-2010	10 979.61	-10 979.61	-
RP2, échelle plateforme	2010-2011	5 388.75	-5 388.75	-
Artscénique, projecteurs	2010-2011	2 164.85	-2 164.85	-
Nextway, macbook son vidéo	2010-2011	3 218.00	-3 218.00	-
Ates, 2 pupitres lumière (Congo+Smartfade)	2011-2012	9 054.18	-9 054.18	-
Nextway, MacPro, tablette, med.serv.	2011-2012	8 627.90	-8 627.90	-
Entractes, 6 découpes	2011-2012	6 374.00	-6 374.00	-
LSB, proj.HMI seul et complet	2011-2012	12 144.00 )		
KSR, poste à souder+masque	2011-2012	14 186.65 )	-26 330.65	-
TMS, 4 projos led	2012-2013	12 727.20	-12 727.20	-
Lumens, vidéo projecteur	2012-2013	9 720.00	-9 720.00	-
Dimatec, postolet airless	2012-2013	6 588.00	-6 588.00	-
Tournier, raboteuse dégauchisseuse	2012-2013	12 481.87 )		
SFS, scie à bois Festool	2012-2013	1 867.30 )	-14 349.17	-
LSB, proj.HMI Juliet 933	2012-2013	9 419.65	-9 419.65	-
Arcscénique, project.et découpes	2013-2014	11 585.50	-10 137.35	-
TMS, projecteurs et découpes	2013-2014	13 838.10	-10 378.60	-
ACR, console son Yamaha	2014-2015	7 720.90	-5 790.00	-
Global dir. Mac mini, écran+Isadora	2014-2015	2 484.00	-1 867.00	-
Merlo, console lumière ETC Gio	2014-2015	25 397.30	-12 697.30	-
Merlo, Projecteur HMI	2014-2015	18 804.75	-9 402.75	-
Merlo, console ETC	2015-2016	7 792.35	-2 598.00	-
Global Audiovisuel, vidéoprojecteur	2015-2016	20 239.20	-5 059.80	-
Elumatec, Scie aluminium	2016-2017	8 122.40	-2 030.60	-
Art C.MacPro Hexacoeur	2016-2017	6 317.00	-789.65	-
Merlo, console ETC Element	2016-2017	7 666.60	-959.20	-
HM Spoerri, Toupie à bois	2016-2017	17 500.00		
Hybrid, 12 projecteurs LED	2016-2017	10 530.00		
Merlo, poursuite 1800W	2016-2017	11 325.70		
Merlo, 4 project. K20	2016-2017	19 794.25		
		<b>412 906.13</b>	<b>-285 498.33</b>	<b>127 407.80</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6007

COMEDIE DE GENEVE

**Note 5. Immobilisés**

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2017 CHF	Valeur résiduelle CHF
<b>15400 Equipement technique plateau et salle</b>				
<b>15410 (Amortissement)</b>				
També, perche électrique	2009-2010	16 485.00	-16 485.00	-
TMS, aménag.son	2010-2011	12 358.00	-12 358.00	-
Otis, ascenseur	2010-2011	3 256.00	-3 256.00	-
ACR, microphone HF	2012-2013	16 005.60	-16 005.60	-
ACR, diffusion son studio	2012-2013	6 697.20	-6 697.20	-
Hoac, plateformes	2013-2014	38 769.44	-38 769.44	-
Visual, système retour vidéo	2013-2014	14 276.40	-10 707.30	-
ACR, module RIO 1608 D pour console Yam.	2014-2015	4 416.10	-2 760.10	-
Hoac, plateformes, complément	2014-2015	15 120.00	-7 560.00	-
ACR, module RIO 1608 D pour console Yam.	2014-2015	4 672.95	-2 336.95	-
Technique Lumières, cervomateur	2015-2016	28 629.30	-10 736.30	-
ACR haut parleur	2016-2017	9 341.00	-2 335.25	-
Hoac, éléments	2016-2017	9 891.87	-1 236.50	-
GIS/Artscénique, 4 moteurs	2016-2017	11 132.40		
		<b>191 051.26</b>	<b>-131 243.64</b>	<b>59 807.62</b>
<b>15500 Véhicules</b>				
<b>15510 (Amortissement)</b>				
Hot Point, vélo électrique	2008-2009	4 010.00	-4 010.00	-
Citroën Jumpy	2009-2010	27 370.00	-27 370.00	-
		<b>31 380.00</b>	<b>-31 380.00</b>	<b>-</b>
<b>15600 Aménagements locaux annexes</b>				
<b>15610 (Amortissement)</b>				
Travaux de rénovation Caecilia	2003-2004	128 902.33	-128 902.33	-
		<b>128 902.33</b>	<b>-128 902.33</b>	<b>-</b>
<b>15700 Aménagements locaux</b>				
<b>15710 (Amortissement)</b>				
Passerelles grande salle	2010-2011	128 586.10	-112 512.84	
Sajem, aménag.lumière studio 1er	2010-2011	6 194.85 )	-4 646.15	
MO et matériel aménag.studio 1er	2010-2011	17 340.00 )	-13 005.00	
Sajem,Gradin+câblage studio 1er	2010-2011	58 905.21 )	-44 178.91	
Gradin et plancher studio 1er	2011-2012	15 383.94	-11 537.96	
MO et matériel Isol.acoust. studio 2	2011-2012	8 396.05	-5 456.25	
Artscenique, 2 blocs gradat.studio 2	2011.2012	17 184.95	-10 740.65	
Bourquin, surplancher studio 2	2011-2012	5 570.40 )		
Fauteuils studio 2	2011-2012	38 372.40 )	-27 464.25	
Gradin Studio 2me	2012-2013	20 000.00	-12 500.00	
Gradin, complément	2012-2013	19 914.65	-12 500.00	
Maréchal, amoire séchante	2014-2015	14 432.00	-3 608.00	
		<b>350 280.55</b>	<b>-258 150.01</b>	<b>92 130.54</b>
		<b>TOTAL</b>		<b>336 358.48</b>

COMEDIE DE GENEVE

**Note 5. Immobilisés**

	Acquisition en	Val.acquis. CHF	Amortiss.au 30.06.2017 CHF	Valeur résiduelle CHF
<u>Récapitulation:</u>				
Immobilisé au 1er juillet 2016				373 423.78
Investissements réalisés pendant la saison		111 977.42		
Moins amortissements durant la saison			-149 042.72	
<b>TOTAL Immobilisés au 30 juin 2017</b>				<b>336 358.48</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6009

COMEDIE DE GENEVE

		F.S.
<b>Note 6.</b>	<b>Fournisseurs</b>	
20000	ACR, fact. 17340	773.60
	Administration fiscale cantonale, IS juin 2017	14 001.10
	Argus, fact. 2017-798548	559.85
	Ed. Baud SA, fact. 30604	115.75
	Claessens, fact. 170008 UA	257.85
	Compagnie Louis Brouillard, fact. 17-058	768.98
	Debrunner Acifer, fact. 105691	340.40
	DHL, fact. 10571	14.05
	EggTelsa, fact. 315054	1 398.60
	Electro-Matériel, fact. 42.685.660	184.50
	Ed. Perillat SA, fact. 152222	42.05
	Ed. Perillat SA, fact. 152223	6.50
	La Poste, fact. 2 103 331 670	8 363.40
	Serbeco, fact. 101/57613	1 869.16
	Sanator, fact. 614	615.60
	SFS unimarket, fact. 403152833	250.90
	Safimill, fact. 115412	47.50
	Safimill, fact. 114629	95.70
	VISA, décompte 0000 3536 4974 1850	2 700.50
	<b>TOTAL</b>	<b><u>32 405.99</u></b>

<b>Note 7.</b>	<b>Recettes encaissées d'avance</b>	
23005	Fondation Leenaards, subvention 2017-2018	80 000.00
230050	Abonnements et billetterie 2017-2018 vendus	53 315.00
	<b>TOTAL</b>	<b><u>133 315.00</u></b>

## COMEDIE DE GENEVE

F.S.

**Note 8. Passif transitoire**

23020 Selon factures datées après le 1er juillet 2017:

ABAX, fact. 1707-0443	637.20
BGX, fact. 05-07.17	2 400.00
C.Balda, fact. 7.7.2017	474.60
F. Cocchi, fact. 2011-2018	8 424.00
Durand, location partitions OPQS	8 000.00
Eric le Taxi, fact. 8.7.2017	277.50
Eric le Taxi, fact.3.8.2017	262.30
Fabe, fact. 17/2069	2 800.00
GIS AG, solde demande d'investissement No 7 (moteur)	8 885.15
P.Gonzato, fact. 4.7.2017	1 890.40
HM Spoerri, solde demande d'investissement No 6 (toupie)	11 667.00
L. Maddeford fact. 1.7.2017	1 000.00
Atelier Morando, fact. 17-67089	105.20
Poste CH, fact.4798	106.95
Prop.ch fact. 09392	109.08
A. Rutschmann fact. 4.7.2017	325.40
Schenker, fact. 6852	159.05
Secutix, fact. 2170150	5 036.00
Serbeco, fact. 101/58294	20.09
SIG, fact. 84901961	1 700.00
SIG, fact. 84901962	624.85
SIG fact. 84893741	94.05
SIG fact. 84893740	53.55
Sunrise, fact. 54260	222.00
Swisscom, fact. 330076	351.30
Swisscom, fact. 6601250	188.70
Swisscom, fact. 6601213	248.30
Swisscom, fact. 6601287	86.40
Swisscom, fact. 6601267	50.70
Swisscom, fact. 6601203	141.00
Swisscom, fact. 6601142	366.95
N. Tacchella, fact. 19.7.2017	250.00
23020 Honoraires fiduciaires - révision exercice 2016-2017	30 000.00
23020 A.Rutschmann, salaire et ch.soc.OPQS 7.2017	681.00

**TOTAL** 87 638.72

COMEDIE DE GENEVE

F.S.

**Note 9. Provisions**

23040 Vacances non prises, personnel fixe	235 470.91
23045 Chauffage gaz Stoessel (Ville GE)	7 500.00
23045 OCAS sur honoraires étrangers	2 451.41

**TOTAL** 245 422.32

**Note 10. FAD compte courant**

23100 Solde au 30 juin 2016	511 412.84
Résultat au 30.6.2016	17 680.87
TVA paiement décompte trim.2.2016	-1 922.05
TVA décompte trim.2.2017	776.15

**TOTAL** 527 947.81

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Production : La Boucherie de Job**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40011 COMEDIENS	172 500.00	174 336.19	1 836.19
40014 MUSICIENS	-	16 698.00	16 698.00
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE	23 600.00	18 850.00	-4 750.00
40030 DECORATEUR	22 000.00	24 340.75	2 340.75
40035 ACCESSOIRISTE	5 000.00	-	-5 000.00
40038 COUTURIER	-	12 098.30	12 098.30
40040 COSTUMIER	15 000.00	8 575.00	-6 425.00
40043 ECLAIRAGISTE	8 500.00	9 957.60	1 457.60
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8 500.00	11 980.00	3 480.00
40045 CHOREGRAPHE	-	1 000.00	1 000.00
40047 REGISSEUR GENERAL	32 420.00	33 419.00	999.00
40048 REGISSEUR-SON	17 000.00	8 851.20	-8 148.80
40051 CHARGEE DE PRODUCTION	16 380.00	16 380.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	15 000.00	10 939.10	-4 060.90
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	74 700.00	71 549.60	-3 150.40
41000 CHARGES SOCIALES	100 600.00	54 426.61	-46 173.39
41025-50 DEFRAIEMENTS	51 750.00	39 256.13	-12 493.87
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>562 950.00</b>	<b>512 657.48</b>	<b>-50 292.52</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30 000.00	42 087.34	12 087.34
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5 000.00	793.25	-4 206.75
42030 COSTUMES	15 000.00	10 117.02	-4 882.98
42060 MUSIQUE ET BANDE SON	-	6 409.80	6 409.80
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>50 000.00</b>	<b>59 407.41</b>	<b>9 407.41</b>
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	-	1 964.45	1 964.45
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	8 393.10	3 393.10
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>5 000.00</b>	<b>10 357.55</b>	<b>5 357.55</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	14 500.00	9 881.72	-4 618.28
45030 SERVICE DU FEU	3 000.00	-	-3 000.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	8 400.00	3 456.50	-4 943.50
<b>TAXES</b>	<b>25 900.00</b>	<b>13 338.22</b>	<b>-12 561.78</b>
46100 CREATION VISUEL	-	2 160.00	2 160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	10 297.23	10 297.23
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	17 696.30	17 696.30
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	6 266.65	6 266.65
<b>PROMOTION</b>	<b>45 000.00</b>	<b>36 410.18</b>	<b>-8 589.82</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>688 850.00</b>	<b>632 170.84</b>	<b>-56 679.16</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	9 300.00	9 300.00
53050 SPONSORING HEAD	-	5 935.00	5 935.00
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>15 235.00</b>	<b>15 235.00</b>
60010 ABONNEMENTS	-	10 412.70	10 412.70
60020 BILLETTERIE	-	25 857.00	25 857.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	2 810.00	2 810.00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	1 020.00	1 020.00
<b>ENTREES</b>	<b>96 600.00</b>	<b>40 099.70</b>	<b>-56 500.30</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>96 600.00</b>	<b>55 334.70</b>	<b>-41 265.30</b>
<b>Déficit</b>	<b>592 250.00</b>	<b>576 836.14</b>	<b>-15 413.86</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6013

Comédie de Genève  
 Saison 2016-2017

**La Boucherie de Job**

du 4 au 21 octobre 2016  
 15 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	401	16 040.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	23	736.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	1	30.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	23	644.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	3	72.00
Tarif réduit CHF 20.-	20.00	14	280.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	75	1 125.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	163	4 890.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	102	1 020.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	93	3 720.00
Aînés CHF 10.-	30.00	281	8 430.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	46	1 840.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	4	160.00
<b>Total</b>		<b>1229</b>	<b>38 987.00</b>
<b>Invités</b>		<b>886</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>2115</b>	<b>38 987.00</b>
<b>ABONNES</b>		<b>426</b>	<b>9 461.15</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>951.55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2541</b>	<b>49 399.70</b>
Au budget :			96 600.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			<u>-47 200.30</u>

Jauge 410 6 150  
 Taux d'occupation 41.32%

**Prix moyen:**  
 par spectateur non abonné 18.43  
 par abonné 22.21  
 par spectateur 19.44

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Coproduction : Voyage au bout de la nuit**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	-	4 112.50	4 112.50
40200 PERSONNEL DE SALLE	3 000.00	3 426.48	426.48
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5 200.00	862.54	-4 337.46
41000 CHARGES SOCIALES	2 500.00	1 525.27	-974.73
41025-50 DEFRAIEMENTS	1 000.00	783.00	-217.00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>11 700.00</b>	<b>10 709.79</b>	<b>-990.21</b>
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2 500.00	-	-2 500.00
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>2 500.00</b>	<b>-</b>	<b>-2 500.00</b>
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	-	-
44010 CESSION SPECTACLE	12 000.00	8 360.00	-3 640.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2 500.00	840.60	-1 659.40
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>14 500.00</b>	<b>9 200.60</b>	<b>-5 299.40</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	1 050.00	1 641.70	591.70
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	780.00	958.50	178.50
<b>TAXES</b>	<b>1 830.00</b>	<b>2 600.20</b>	<b>770.20</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		2 758.30	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		1 233.55	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		3 758.80	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>9 910.65</b>	<b>-10 089.35</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>50 530.00</b>	<b>32 421.24</b>	<b>-18 108.76</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		3 135.00	-
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>3 135.00</b>	<b>3 135.00</b>
60010 ABONNEMENTS		6 486.11	
60020 BILLETTERIE		5 107.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		700.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		360.00	
<b>ENTREES</b>	<b>7 020.00</b>	<b>12 653.11</b>	<b>5 633.11</b>
62010 COPRODUCTION		5 088.08	5 088.08
<b>COPRODUCTION</b>	<b>-</b>	<b>5 088.08</b>	<b>5 088.08</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>7 020.00</b>	<b>20 876.19</b>	<b>13 856.19</b>
<b>Déficit</b>	<b>43 510.00</b>	<b>11 545.05</b>	<b>-31 964.95</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6015

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

***Voyage au bout de la nuit***

du 31 oct. au 6 novembre 2016  
 7 représentations  
 1 générale aînés

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 30.-	30.00	91	2 730.00
Tarif réduit CHF 21.-	21.00	6	126.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	20	300.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	72	1 656.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	36	360.00
Etudiants CHF 15.-	30.00	23	690.00
Aînés CHF 10.-	23.00	70	1 610.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	6	180.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	5	150.00
<b>Total</b>		<b>329</b>	<b>7 802.00</b>
<b>Invités</b>		<b>38</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>367</b>	<b>7 802.00</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>607.56</b>
<b>ABONNES</b>		<b>272</b>	<b>5 878.55</b>
<b>Général aînés</b>		<b>80</b>	<b>1 500.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>719</b>	<b>15 788.11</b>
Au budget :			7 020.00
(-)-Déficit (+) excédent de recette :			8 768.11

Jauge 86 688  
 Taux d'occupation 104.51%

**Prix moyen:**

par spectateur non abonné 21.26  
 par abonné 21.61  
 par spectateur 21.96

**Accueil : Iphigénie en Tauride**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40200 PERSONNEL DE SALLE	5 000.00	3 952.91	-1 047.09
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5 000.00	4 400.19	-599.81
41000 CHARGES SOCIALES	3 000.00	1 432.41	-1 567.59
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	243.00	243.00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>13 000.00</b>	<b>10 028.51</b>	<b>-2 971.49</b>
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5 000.00	536.40	-4 463.60
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>5 000.00</b>	<b>536.40</b>	<b>-4 463.60</b>
44010 CESSION SPECTACLE	56 400.00	51 226.08	-5 173.92
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	6 000.00	5 569.59	-430.41
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	2 828.65	-2 171.35
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	16 130.00	11 711.00	-4 419.00
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>83 530.00</b>	<b>71 335.32</b>	<b>-12 194.68</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	6 750.00	6 066.50	-683.50
45030 SERVICE DU FEU	1 000.00	-	-1 000.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3 000.00	1 813.00	-1 187.00
<b>TAXES</b>	<b>10 750.00</b>	<b>7 879.50</b>	<b>-2 870.50</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		5 331.67	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4 438.90	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		3 791.25	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>15 721.82</b>	<b>-4 278.18</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>132 280.00</b>	<b>105 501.55</b>	<b>-26 778.45</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		7 400.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>7 400.00</b>	<b>7 400.00</b>
60010 ABONNEMENTS		9 878.79	
60020 BILLETTERIE		16 255.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1 600.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		1 580.00	
<b>ENTREES</b>	<b>45 000.00</b>	<b>29 313.79</b>	<b>-15 686.21</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>45 000.00</b>	<b>36 713.79</b>	<b>-8 286.21</b>
<b>Déficit</b>	<b>87 280.00</b>	<b>68 787.76</b>	<b>-18 492.24</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6017

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

***Iphigénie en Tauride***

du 15 au 19 novembre 2016  
 5 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 50.-	50.00	165	8 250.00
Plein tarif CHF 40.-	40.00	8	320.00
Plein tarif CHF 35.-	35.00	6	210.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	33	495.00
AVS, AI, chômeurs CHF 38.-	38.00	125	4 750.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	158	1 580.00
Etudiants CHF 25.-	50.00	84	4 200.00
Aînés CHF 10.-	38.00	160	6 080.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	50.00	13	650.00
Organismes sociaux CHF 0.-	50.00	6	300.00
<b>Total</b>		<b>758</b>	<b>26 835.00</b>
<b>Invités</b>		<b>220</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>978</b>	<b>26 835.00</b>
<b>ABONNES</b>		<b>420</b>	<b>8 940.65</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>938.14</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1398</b>	<b>36 713.79</b>
Au budget :			45 000.00
(-)/Déficit (+) excédent de recette :			<u>-8 286.21</u>

	Jauge 410	2 050
	Taux d'occupation	68.20%
<b>Prix moyen:</b>		
par spectateur non abonné	27.44	
par abonné	21.29	
par spectateur	26.26	

**Production : Lettre au Père**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40011 COMEDIENS	34 000.00	43 795.72	9 795.72
40020 METTEUR EN SCENE	22 000.00	24 396.10	2 396.10
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE	16 000.00	-	-16 000.00
40038 COUTURIER	-	1 712.45	1 712.45
40043 ECLAIRAGISTE	-	16 595.95	16 595.95
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	-	940.00	940.00
40200 PERSONNEL DE SALLE	8 500.00	8 262.14	-237.86
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	12 700.00	12 161.94	-538.06
41000 CHARGES SOCIALES	31 100.00	7 906.46	-23 193.54
41025-50 DEFRAIEMENTS	1 700.00	10 362.00	8 662.00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>126 000.00</b>	<b>126 132.76</b>	<b>132.76</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	5 000.00	6 565.28	1 565.28
42021 EFFETS SPEC.ET MAQUILLAGES	5 000.00	-	-5 000.00
42030 COSTUMES	-	1 795.19	1 795.19
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>10 000.00</b>	<b>8 360.47</b>	<b>-1 639.53</b>
44020 FRAIS D'ACCUEILS	2 500.00	3 074.00	574.00
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>2 500.00</b>	<b>3 074.00</b>	<b>574.00</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	3 000.00	4 522.52	1 522.52
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2 200.00	2 000.00	-200.00
<b>TAXES</b>	<b>5 200.00</b>	<b>6 522.52</b>	<b>1 322.52</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6 943.28	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		8 946.15	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		3 854.00	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>21 903.43</b>	<b>1 903.43</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>163 700.00</b>	<b>165 993.18</b>	<b>2 293.18</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		3 536.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>3 536.00</b>	<b>3 536.00</b>
60010 ABONNEMENTS		12 635.65	
60020 BILLETTERIE		10 355.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1 820.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		1 740.00	
<b>ENTREES</b>	<b>19 890.00</b>	<b>26 550.65</b>	<b>6 660.65</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>19 890.00</b>	<b>30 086.65</b>	<b>10 196.65</b>
<b>Déficit</b>	<b>143 810.00</b>	<b>135 906.53</b>	<b>-7 903.47</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6019

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

***Lettre au Père***

du 22 novembre au 11 décembre 2016  
 17 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	206	6 180.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	1	24.00
Tarif réduit CHF 21.-	21.00	4	84.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	38	570.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	109	2 507.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	140	1 400.00
Cycles CHF 10.-	10.00	34	340.00
Etudiants CHF 15.-	30.00	60	1 800.00
Aînés CHF 10.-	23.00	182	4 186.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	9	270.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	3	90.00
<b>Total</b>		<b>786</b>	<b>17 451.00</b>
<b>Invités</b>		<b>188</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>974</b>	<b>17 451.00</b>
<b>ABONNES</b>		<b>496</b>	<b>11 527.75</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>1 107.90</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1470</b>	<b>30 086.65</b>
Au budget :			19 890.00
(-)/Déficit (+) excédent de recette :			10 196.65

	Jauge 86	1 462
	Taux d'occupation	100.55%
<b>Prix moyen:</b>		
	par spectateur non abonné	17.92
	par abonné	23.24
	par spectateur	20.47

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Accueil : Forbidden di sporgersi**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40200 PERSONNEL DE SALLE	6 000.00	4 817.28	-1 182.72
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5 000.00	7 437.37	2 437.37
41000 CHARGES SOCIALES	3 300.00	2 169.05	-1 130.95
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	432.00	432.00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>14 300.00</b>	<b>14 855.70</b>	<b>555.70</b>
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5 000.00	649.40	-4 350.60
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>5 000.00</b>	<b>649.40</b>	<b>-4 350.60</b>
44010 CESSION SPECTACLE	38 900.00	35 195.00	-3 705.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	4 800.00	2 792.11	-2 007.89
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	3 428.00	-1 572.00
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	16 350.00	15 640.00	-710.00
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>65 050.00</b>	<b>57 055.11</b>	<b>-7 994.89</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	5 175.00	4 163.20	-1 011.80
45030 SERVICE DU FEU	1 200.00	-	-1 200.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3 000.00	1 875.50	-1 124.50
<b>TAXES</b>	<b>9 375.00</b>	<b>6 038.70</b>	<b>-3 336.30</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		7 190.45	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		5 211.15	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		3 656.35	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>18 217.95</b>	<b>-1 782.05</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>113 725.00</b>	<b>96 816.86</b>	<b>-16 908.14</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		5 580.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>5 580.00</b>	<b>5 580.00</b>
60010 ABONNEMENTS		12 232.97	
60020 BILLETTERIE		12 445.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1 540.00	
<b>ENTREES</b>	<b>34 500.00</b>	<b>26 217.97</b>	<b>-8 282.03</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>34 500.00</b>	<b>31 797.97</b>	<b>-2 702.03</b>
<b>Déficit</b>	<b>79 225.00</b>	<b>65 018.89</b>	<b>-14 206.11</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6021

Comédie de Genève  
 Saison 2016-2017

**Forbidden di spogersi**

du 13 au 18 décembre 2016  
 6 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	187	7 480.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	5	140.00
Tarif réduit CHF 20.-	20.00	4	80.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	37	555.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	99	2 970.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	50	2 000.00
Aînés CHF 10.-	30.00	154	4 620.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	41	1 640.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	2	80.00
<b>Total</b>		<b>579</b>	<b>19 565.00</b>
<b>Invités</b>		<b>305</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>884</b>	<b>19 565.00</b>
<b>ABONNES</b>		<b>495</b>	<b>11 127.30</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>1 105.67</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1379</b>	<b>31 797.97</b>
Au budget :			34 500.00
(-)-Déficit (+) excédent de recette :			-2 702.03

	Jauge 410	2 460
	Taux d'occupation	56.06%
<b>Prix moyen:</b>		
par spectateur non abonné	22.13	
par abonné	22.48	
par spectateur	23.06	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Production : Le Legs / L'Epreuve**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40011 COMEDIENS	105 000.00	111 796.71	6 796.71
40020 METTEUR EN SCENE	25 000.00	27 353.30	2 353.30
40021 ASSIST.METTEUR EN SCENE	23 600.00	18 850.00	-4 750.00
40030 DECORATEUR	15 000.00	16 249.50	1 249.50
40035 ACCESSOIRISTE	5 000.00	-	-5 000.00
40038 COUTURIER	-	8 472.50	8 472.50
40040 COSTUMIER	15 000.00	12 103.70	-2 896.30
40043 ECLAIRAGISTE	8 500.00	4 500.00	-4 000.00
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR	8 500.00	12 600.00	4 100.00
40047 REGISSEUR GENERAL	32 420.00	33 419.00	999.00
40048 REGISSEUR-SON	17 000.00	8 666.40	-8 333.60
40051 CHARGEES DE PRODUCTION	16 380.00	16 380.00	-
40200 PERSONNEL DE SALLE	17 000.00	13 446.95	-3 554.05
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	75 020.00	62 431.72	-12 588.28
41000 CHARGES SOCIALES	86 300.00	59 489.49	-26 810.51
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	7 232.95	7 232.95
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>449 720.00</b>	<b>412 991.22</b>	<b>-36 728.78</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	30 000.00	15 034.05	-14 965.95
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5 000.00	-	-5 000.00
42030 COSTUMES	15 000.00	9 405.72	-5 594.28
42070 FRAIS DE TOURNEE, TSPORT DECOR	-	4 804.60	4 804.60
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>50 000.00</b>	<b>29 244.37</b>	<b>-20 755.63</b>
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	6 036.95	1 036.95
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>5 000.00</b>	<b>6 036.95</b>	<b>1 036.95</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	16 420.00	-	-16 420.00
45030 SERVICE DU FEU	3 400.00	-	-3 400.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	9 520.00	5 158.50	-4 361.50
<b>TAXES</b>	<b>29 340.00</b>	<b>5 158.50</b>	<b>-24 181.50</b>
46100 CREATION VISUEL	-	2 160.00	2 160.00
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES	-	12 021.44	12 021.44
46300 PUBLICITE ET PHOTOS	-	21 837.90	21 837.90
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS	-	7 650.41	7 650.41
<b>PROMOTION</b>	<b>45 000.00</b>	<b>43 869.75</b>	<b>-1 130.25</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>579 060.00</b>	<b>497 300.79</b>	<b>-81 759.21</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC	-	6 300.00	6 300.00
52010 SUBVENTION ETAT GE - OCC	-	3 390.00	3 390.00
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>9 690.00</b>	<b>9 690.00</b>
60010 ABONNEMENTS	-	16 361.41	16 361.41
60020 BILLETTERIE	-	31 150.00	31 150.00
60030 BILLETS GROUPEMENTS	-	2 810.00	2 810.00
60040 BILLETS SCOLAIRES	-	9 050.00	9 050.00
<b>ENTREES</b>	<b>109 480.00</b>	<b>59 371.41</b>	<b>-50 108.59</b>
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE	-	14 319.00	14 319.00
<b>TOURNEE</b>	<b>-</b>	<b>14 319.00</b>	<b>14 319.00</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>109 480.00</b>	<b>83 380.41</b>	<b>-26 099.59</b>
<b>Déficit</b>	<b>469 580.00</b>	<b>413 920.38</b>	<b>-55 659.62</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6023

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

**Le Legs / L'Epreuve**

du 24 janvier au 12 février 2017  
 18 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	486	19 440.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	17	544.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	12	336.00
Tarif réduit CHF 20.-	20.00	18	360.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	112	1 680.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	194	5 820.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	518	5 180.00
Cycles CHF 10.-	10.00	387	3 870.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	34	680.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	90	3 600.00
Aînés CHF 10.-	30.00	281	8 430.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	53	2 120.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	16	640.00

**Total** **2218** **52 700.00**

**Invités** **831** **-**

**Total billetterie** **3049** **52 700.00**

**ABONNES** **744** **14 699.55**

**Abonnés pas venus**  **1 661.86**

**TOTAL** **3793** **69 061.41**

Au budget :  109 480.00

(-)Déficit (+) excédent de recette :  **-40 418.59**

Jauge 410 7 380  
 Taux d'occupation 51.40%

**Prix moyen:**

par spectateur non abonné 17.28  
 par abonné 19.76  
 par spectateur 18.21

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Accueil : Antigone / Des roses et du jasmin**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40200 PERSONNEL DE SALLE	4 000.00	5 039.54	1 039.54
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5 000.00	7 600.10	2 600.10
41000 CHARGES SOCIALES	2 700.00	2 294.36	-405.64
41025-50 DEFAIEMENTS		351.00	351.00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>11 700.00</b>	<b>15 285.00</b>	<b>3 585.00</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	-	97.20	97.20
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5 000.00	818.15	-4 181.85
42030 COSTUMES	-	162.30	162.30
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>5 000.00</b>	<b>1 077.65</b>	<b>-3 922.35</b>
44010 CESSION SPECTACLE	36 000.00	32 610.00	-3 390.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	10 200.00	10 205.69	5.69
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	3 798.45	-1 201.55
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	18 000.00	17 244.00	-756.00
44040 IMPOT SOURCE			-
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>69 200.00</b>	<b>63 858.14</b>	<b>-5 341.86</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	3 780.00	1 369.20	-2 410.80
45030 SERVICE DU FEU	800.00	-	-800.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2 200.00	2 360.50	160.50
<b>TAXES</b>	<b>6 780.00</b>	<b>3 729.70</b>	<b>-3 050.30</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		6 560.92	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		3 610.85	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		4 944.60	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>17 276.37</b>	<b>-2 723.63</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>112 680.00</b>	<b>101 226.86</b>	<b>-11 453.14</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		4 090.00	
52010 SUBVENTION ETAT GE - OCC		2 780.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>6 870.00</b>	<b>6 870.00</b>
60010 ABONNEMENTS		13 618.30	
60020 BILLETTERIE		18 232.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		2 040.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		1 460.00	
<b>ENTREES</b>	<b>25 050.00</b>	<b>35 350.30</b>	<b>10 300.30</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>25 050.00</b>	<b>42 220.30</b>	<b>17 170.30</b>
<b>Déficit</b>	<b>87 630.00</b>	<b>59 006.56</b>	<b>-28 623.44</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6025

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

**Antigone**  
**Des Roses et du jasmin**

du 21 au 25 février 2017  
 4 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	197	7 880.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	39	1 248.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	39	1 170.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	4	128.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	6	180.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	22	616.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	32	480.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	128	3 840.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	104	1 040.00
Cycles CHF 10.-	10.00	42	420.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	38	760.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	76	3 040.00
Aînés CHF 10.-	30.00	204	6 120.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	42	1 680.00

**Total** **973** **28 602.00**

**Invités** **186** **-**

**Total billetterie** **1159** **28 602.00**

**ABONNES** **576** **12 331.70**

**Abonnés pas venus** **1 286.60**

**TOTAL** **1735** **42 220.30**

Au budget : **25 050.00**

(-)Déficit (+) excédent de recette : **17 170.30**

Jauge 410 1 640  
 Taux d'occupation 105.79%

**Prix moyen:**  
 par spectateur non abonné 24.68  
 par abonné 21.41  
 par spectateur 24.33

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Accueil : Comme une pierre qui...**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40200 PERSONNEL DE SALLE	5 000.00	3 936.72	-1 063.28
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5 000.00	1 581.60	-3 418.40
41000 CHARGES SOCIALES	3 000.00	893.18	-2 106.82
41025-50 DEFRAIEMENTS		81.00	81.00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>13 000.00</b>	<b>6 492.50</b>	<b>-6 507.50</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	-	2 022.60	2 022.60
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5 000.00	-	-5 000.00
42060 MUSIQUE ET BANDE SON	3 000.00	-	-3 000.00
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>8 000.00</b>	<b>2 022.60</b>	<b>-5 977.40</b>
44010 CESSION SPECTACLE	72 000.00	65 040.00	-6 960.00
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	3 300.00	3 458.19	158.19
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	2 837.50	-2 162.50
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	12 500.00	10 353.00	-2 147.00
44040 IMPOT SOURCE			-
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>92 800.00</b>	<b>81 688.69</b>	<b>-11 111.31</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	5 175.00	6 947.65	1 772.65
45030 SERVICE DU FEU	1 000.00	-	-1 000.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3 000.00	2 277.00	-723.00
<b>TAXES</b>	<b>9 175.00</b>	<b>9 224.65</b>	<b>49.65</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		7 129.23	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4 309.60	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		4 696.25	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>18 295.08</b>	<b>-1 704.92</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>142 975.00</b>	<b>117 723.52</b>	<b>-25 251.48</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		3 140.00	
52010 SUBVENTION ETAT GE - OCC		1 510.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>4 650.00</b>	<b>4 650.00</b>
60010 ABONNEMENTS		11 742.39	
60020 BILLETTERIE		18 310.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1 570.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		920.00	
<b>ENTREES</b>	<b>34 500.00</b>	<b>32 542.39</b>	<b>-1 957.61</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>34 500.00</b>	<b>37 192.39</b>	<b>2 692.39</b>
<b>Déficit</b>	<b>108 475.00</b>	<b>80 531.13</b>	<b>-27 943.87</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6027

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

**Comme une pierre qui...**

du 7 au 11 mars 2017  
 5 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 40.-	40.00	308	12 320.00
Plein tarif CHF 32.-	32.00	30	960.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	15	420.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	32	480.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	94	2 820.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	92	920.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	17	340.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	35	1 400.00
Aînés CHF 10.-	30.00	157	4 710.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	27	1 080.00
<b>Total</b>		<b>807</b>	<b>25 450.00</b>
<b>Invités</b>		<b>404</b>	-
<b>Total billetterie</b>		<b>1211</b>	<b>25 450.00</b>
<b>ABONNES</b>		<b>463</b>	<b>10 708.20</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>1 034.19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1674</b>	<b>37 192.39</b>
Au budget :			34 500.00
(-)/Déficit (+) excédent de recette :			2 692.39

	Jauge 410	2 050
	Taux d'occupation	81.66%
<b>Prix moyen:</b>		
par spectateur non abonné	21.02	
par abonné	23.13	
par spectateur	22.22	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Coproduction : Caillou / Les visages cachés...**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40011 COMEDIENS	137 200.00	138 713.77	1 513.77
40014 MUSICIENS	15 000.00	14 082.90	-917.10
40020 METTEUR EN SCENE	18 000.00	18 000.00	-
40030 DECORATEUR	6 000.00	7 583.10	1 583.10
40040 COSTUMIER	6 000.00	7 583.10	1 583.10
40043 ECLAIRAGISTE	9 000.00	11 049.65	2 049.65
40048 REGISSEUR-SON	19 500.00	20 195.45	695.45
40200 PERSONNEL DE SALLE	18 000.00	9 944.68	-8 055.32
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	10 000.00	17 023.01	7 023.01
41000 CHARGES SOCIALES	60 000.00	35 183.13	-24 816.87
41025-50 DEFRAIEMENTS	4 000.00	7 942.43	3 942.43
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>302 700.00</b>	<b>287 301.22</b>	<b>-15 398.78</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	10 000.00	4 097.91	-5 902.09
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	2 500.00	-	-2 500.00
42030 COSTUMES	2 500.00	3 531.71	1 031.71
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>15 000.00</b>	<b>7 629.62</b>	<b>-7 370.38</b>
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	4 559.75	-440.25
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>5 000.00</b>	<b>4 559.75</b>	<b>-440.25</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	3 000.00	2 714.40	-285.60
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2 200.00	1 359.50	-840.50
<b>TAXES</b>	<b>5 200.00</b>	<b>4 073.90</b>	<b>-1 126.10</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		7 621.98	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		9 519.25	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		4 327.95	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>23 629.18</b>	<b>3 629.18</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>347 900.00</b>	<b>327 193.67</b>	<b>-20 706.33</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		1 120.00	
52010 SUBVENTION ETAT GE - OCC		8 580.00	
53050 SPONSORS SPECTACLES	80 000.00	80 000.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>80 000.00</b>	<b>89 700.00</b>	<b>9 700.00</b>
60010 ABONNEMENTS		6 876.92	
60020 BILLETTERIE		5 481.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		700.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		210.00	
<b>ENTREES</b>	<b>19 890.00</b>	<b>13 267.92</b>	<b>-6 622.08</b>
62010 COPRODUCTION	20 000.00	19 320.00	-680.00
<b>COPRODUCTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>19 320.00</b>	<b>-680.00</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>119 890.00</b>	<b>122 287.92</b>	<b>2 397.92</b>
<b>Déficit</b>	<b>228 010.00</b>	<b>204 905.75</b>	<b>-23 104.25</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6029

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

**Caillou / Les Visages cachés...**

du 14 mars au 2 avril 2017  
 21 représentations  
 (dont 4 scolaires)

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	110	3 300.00
Tarif réduit CHF 24.-	24.00	5	120.00
Tarif réduit CHF 21.-	21.00	11	231.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	37	555.00
AVS, AI, chômeurs CHF 23.-	23.00	35	805.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	20	200.00
Cycles CHF 10.-	10.00	1	10.00
Etudiants CHF 15.-	30.00	20	600.00
Etudiants CHF 15.-	15.00	6	90.00
Aînés CHF 10.-	23.00	70	1 610.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	30.00	14	420.00
Organismes sociaux CHF 0.-	30.00	5	150.00
<b>Total</b>		<b>334</b>	<b>8 091.00</b>
<b>Invités</b>		<b>363</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>697</b>	<b>8 091.00</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>674.57</b>
<b>ABONNES</b>		<b>302</b>	<b>6 202.35</b>
<b>4 représentations scolaires</b>		<b>329</b>	<b>8 000.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1328</b>	<b>22 967.92</b>
Au budget :			19 890.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			3 077.92

Jauge 86 1 806  
 Taux d'occupation 73.53%

**Prix moyen:**

par spectateur non abonné 11.61  
 par abonné 20.54  
 par spectateur 17.30

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Coproduction : Où en est la nuit ?**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40200 PERSONNEL DE SALLE	6 000.00	5 440.22	-559.78
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	5 000.00	7 933.83	2 933.83
41000 CHARGES SOCIALES	3 300.00	2 238.10	-1 061.90
41025-50 DEFRAIEMENTS		324.00	324.00
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>14 300.00</b>	<b>15 936.15</b>	<b>1 636.15</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES	-	20.40	20.40
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	5 000.00	-	-5 000.00
42030 COSTUMES	-	47.65	47.65
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>5 000.00</b>	<b>68.05</b>	<b>-4 931.95</b>
<b>43010 FRAIS DE COPRODUCTION</b>	<b>65 000.00</b>	<b>65 000.00</b>	<b>-</b>
44010 CESSION SPECTACLE	40 000.00	40 000.00	-
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	5 000.00	3 346.00	-1 654.00
44020 FRAIS D'ACCUEILS	5 000.00	2 787.60	-2 212.40
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	5 000.00	5 977.50	977.50
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>55 000.00</b>	<b>52 111.10</b>	<b>-2 888.90</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	5 800.00	4 428.00	-1 372.00
45030 SERVICE DU FEU	1 200.00	-	-1 200.00
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	3 500.00	1 554.00	-1 946.00
<b>TAXES</b>	<b>10 500.00</b>	<b>5 982.00</b>	<b>-4 518.00</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		5 968.27	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		4 470.20	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		5 068.40	
<b>PROMOTION</b>	<b>20 000.00</b>	<b>17 666.87</b>	<b>-2 333.13</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>169 800.00</b>	<b>156 764.17</b>	<b>-13 035.83</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		2 320.00	
52010 SUBVENTION ETAT GE - OCC		690.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>3 010.00</b>	<b>3 010.00</b>
60010 ABONNEMENTS		10 395.83	
60020 BILLETTERIE		7 893.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1 140.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		520.00	
<b>ENTREES</b>	<b>38 640.00</b>	<b>19 948.83</b>	<b>-18 691.17</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>38 640.00</b>	<b>22 958.83</b>	<b>-15 681.17</b>
<b>Déficit</b>	<b>131 160.00</b>	<b>133 805.34</b>	<b>2 645.34</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6031

**Comédie de Genève**  
 Saison 2016-2017

***Où en est la nuit?***

du 4 au 9 avril 2017  
 6 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Tarif réduit CHF 40.-	40.00	99	3 960.00
Tarif réduit CHF 32.-	32.00	7	224.00
Tarif réduit CHF 28.-	28.00	8	224.00
Tarif réduit CHF 20.-	20.00	42	840.00
Professionnels CHF 15.-	15.00	49	735.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	42	1 260.00
Collégiens classe CHF 10.-	10.00	52	520.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	9	180.00
Etudiants CHF 20.-	40.00	18	720.00
Aînés CHF 10.-	30.00	114	3 420.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	40.00	11	440.00
Organismes sociaux CHF 0.-	40.00	1	40.00
<b>Total</b>		<b>452</b>	<b>12 563.00</b>
<b>Invités</b>		<b>229</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>681</b>	<b>12 563.00</b>
<b>ABONNES</b>		<b>461</b>	<b>9 366.10</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>1 029.73</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1142</b>	<b>22 958.83</b>
Au budget :			38 640.00
(-)Déficit (+) excédent de recette :			<u>-15 681.17</u>

Jauge 410 2 460  
 Taux d'occupation 46.42%

**Prix moyen:**

par spectateur non abonné 18.45  
 par abonné 20.32  
 par spectateur 20.10

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Accueil : Ca ira (1) fin de Louis**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40052 FIGURANTS	9 900.00	5 098.77	-4 801.23
40200 PERSONNEL DE SALLE	-	385.91	385.91
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	10 000.00	12 023.03	2 023.03
41000 CHARGES SOCIALES	5 970.00	976.00	-4 994.00
41025-50 DEFRAIEMENTS	-	2 145.35	2 145.35
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>25 870.00</b>	<b>20 629.06</b>	<b>-5 240.94</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		1 663.84	1 663.84
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES	15 000.00	1 601.40	-13 398.60
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>15 000.00</b>	<b>3 265.24</b>	<b>-11 734.76</b>
43010 FRAIS DE COPRODUCTION	-	16 634.70	16 634.70
44010 CESSION SPECTACLE	44 000.00	40 172.39	-3 827.61
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES	15 400.00	12 280.62	-3 119.38
44020 FRAIS D'ACCUEILS	27 000.00	26 536.15	-463.85
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.	25 000.00	21 380.00	-3 620.00
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>111 400.00</b>	<b>100 369.16</b>	<b>-11 030.84</b>
45020 DROITS D'AUTEURS	5 850.00	6 527.05	677.05
45050 REDEVANCE SUR BILLETS	2 000.00	1 736.00	-264.00
<b>TAXES</b>	<b>7 850.00</b>	<b>8 263.05</b>	<b>413.05</b>
46100 CREATION VISUEL		2 160.00	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		1 968.20	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		3 382.30	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		4 047.20	
<b>PROMOTION</b>	<b>15 000.00</b>	<b>11 557.70</b>	<b>-3 442.30</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>175 120.00</b>	<b>160 718.91</b>	<b>-14 401.09</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		4 400.00	
52010 SUBVENTION ETAT GE - OCC		1 945.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>6 345.00</b>	<b>6 345.00</b>
60010 ABONNEMENTS		4 003.93	
60020 BILLETTERIE		42 990.00	
60030 BILLETS GROUPEMENTS		1 460.00	
60040 BILLETS SCOLAIRES		-	
<b>ENTREES</b>	<b>39 000.00</b>	<b>48 453.93</b>	<b>9 453.93</b>
62010 COPRODUCTION	60 000.00	52 606.70	-7 393.30
<b>COPRODUCTION</b>	<b>60 000.00</b>	<b>52 606.70</b>	<b>-7 393.30</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>99 000.00</b>	<b>107 405.63</b>	<b>8 405.63</b>
<b>Déficit</b>	<b>76 120.00</b>	<b>53 313.28</b>	<b>-22 806.72</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6033

Comédie de Genève  
 Saison 2016-2017

**Ca ira (1) Fin de Louis**  
*au BFM*

du 2 au 3 mai 2017  
 2 représentations

BILLETTERIE	avec subv.	SPECTATEURS	RECETTES CHF
Plein tarif CHF 50.-	50.00	273	13 650.00
Plein tarif CHF 40.-	40.00	29	1 160.00
Plein tarif CHF 35.-	35.00	23	805.00
Plein tarif CHF 30.-	30.00	40	1 200.00
Tarif réduit CHF 40.-	40.00	13	520.00
Tarif réduit CHF 30.-	30.00	1	30.00
Professionnels CHF 20.-	20.00	189	3 780.00
AVS, AI, chômeurs CHF 40.-	40.00	69	2 760.00
AVS, AI, chômeurs CHF 35.-	35.00	22	770.00
AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	15	450.00
Etudiants CHF 25.-	25.00	28	700.00
Etudiants CHF 25.-	50.00	49	2 450.00
Etudiants CHF 20.-	20.00	9	180.00
Etudiants CHF 20.-	50.00	4	200.00
Aînés CHF 10.-	40.00	146	5 840.00
20 ans / 20 francs CHF 10.-	50.00	15	750.00
<b>Total</b>		<b>925</b>	<b>35 245.00</b>
<b>Invités</b>		<b>169</b>	<b>-</b>
<b>Total billetterie</b>		<b>1094</b>	<b>35 245.00</b>
<b>Abonnés pas venus</b>			<b>406.53</b>
<b>ABONNES</b>		<b>182</b>	<b>3 597.00</b>
<b>Ventes extérieures Forum Meyrin</b>		<b>460</b>	<b>15 550.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1736</b>	<b>54 798.53</b>
<b>Au budget :</b>			<b>39 000.00</b>
<b>(-)Déficit (+) excédent de recette :</b>			<b>15 798.53</b>

	Jauge 868	1 736
	Taux d'occupation	100.00%
<b>Prix moyen:</b>		
par spectateur non abonné	32.22	
par abonné	19.76	
par spectateur	31.57	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**Evénements périphériques et Marmite**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
Salaires:			
40011 COMEDIENS	42 500.00	15 041.73	-27 458.27
40020 METTEUR EN SCENE		1 111.00	1 111.00
40041 DRAMATURGES		9 000.00	
40048 REGISSEUR SON & VIDEO		1 750.00	
40200 PERSONNEL DE SALLE	9 500.00	19 459.77	9 959.77
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	14 500.00	9 499.64	-5 000.36
41000 CHARGES SOCIALES	9 300.00	6 015.52	-3 284.48
41025-50 DEFRAIEMENTS		4 835.95	4 835.95
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>75 800.00</b>	<b>66 713.61</b>	<b>-9 086.39</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		5 877.00	
42030 COSTUMES		375.75	
42070 FRAIS TOURNEE ET TSPT DECOR		112.00	
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>-</b>	<b>6 364.75</b>	<b>6 364.75</b>
<b>43010 FRAIS DE COPRODUCTION</b>	<b>38 000.00</b>	<b>38 000.00</b>	<b>-</b>
44010 CESSION SPECTACLE	9 000.00	19 457.55	
44015 TRANSPORTS DECOR ET ARTISTES		10 251.39	
44020 FRAIS D'ACCUEILS	10 600.00	9 352.60	
44030 FRAIS D'HEBERGEMENTS ET DEFR.		9 860.93	
<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	<b>19 600.00</b>	<b>48 922.47</b>	<b>29 322.47</b>
45020 DROITS D'AUTEURS		3 170.75	
45050 REDEVANCE SUR BILLETS		285.55	
<b>TAXES</b>	<b>-</b>	<b>3 456.30</b>	<b>3 456.30</b>
46100 CREATION VISUEL		-	
46200 AFFICHES ET AFFICHAGES		2 339.85	
46300 PUBLICITE ET PHOTOS		908.85	
46400 PROGRAMMES ET PUBLICATIONS		-	
<b>PROMOTION</b>	<b>9 600.00</b>	<b>3 248.70</b>	<b>-6 351.30</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>143 000.00</b>	<b>166 705.83</b>	<b>23 705.83</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		620.00	
52010 SUBVENTION ETAT GE- OCC		700.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>1 320.00</b>	<b>1 320.00</b>
60010 ABONNEMENTS		-	
60020 BILLETTERIE		3 917.00	
60030 GROUPEMENTS		310.00	
60040 SCOLAIRES		-	
<b>ENTREES</b>	<b>-</b>	<b>4 227.00</b>	<b>4 227.00</b>
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE		500.00	
62010 COPRODUCTION		31 665.25	
62020 LOCATION PERSONNEL ET MAT. EN CH		-	
<b>TOURNEE</b>	<b>-</b>	<b>32 165.25</b>	<b>32 165.25</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>-</b>	<b>37 712.25</b>	<b>37 712.25</b>
<b>Déficit</b>	<b>143 000.00</b>	<b>128 993.58</b>	<b>-14 006.42</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6035

**Comédie de Genève**

Nbre de représentations

Saison 2016-2017

**Evènements périphériques**

Nbre de spectateurs

1	<b>Lancement de saison</b>	le mercredi 10 mai 2017	352
1	<b>Orchidee</b>	de Pippo Delbono, le 6 juin 2017 Dans le cadre de la biennale des Artis inclusifs et en collaboration avec L'Association Out Of The Box	272

2	<b>BILLETTERIE avec subv.</b>	<b>SPECTATEURS</b>	<b>RECETTES CHF</b>	<b>624</b>
	Plein tarif CHF 40.-	40.00	51	2 040.00
	Tarif réduit CHF 32.-	32.00	6	192.00
	AVS, AI, chômeurs CHF 30.-	30.00	20	600.00
	Professionnels CHF 15.-	15.00	35	525.00
	Etudiants CHF 20.-	40.00	8	320.00
	Etudiants CHF 20.-	20.00	11	220.00
	20 ans/20 francs CHF 10.-	40.00	18	720.00
	Aînés CHF 10.-	30.00	31	930.00
	Entrée libre CHF -.-	-	352	-
	<b>Total</b>		<b>532</b>	<b>5 547.00</b>
	<b>Invités</b>	-	<b>92</b>	-
	<b>Total billetterie</b>		<b>624</b>	<b>5 547.00</b>
	<b>ABONNES</b>			-
	<b>Recette à reverser</b>			<b>-5 547.00</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>624</b>	<b>-</b>
	Au budget :			-
	(-) Déficit (+) excédent de recette :			-
	Jauge		410	820

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

## Comédie de Genève

Nbre d'événements	Saison 2016-2017 Evénements périphériques (hors billetterie)	Nbre d'entrées
2	<b>Bâtie Festival</b> <i>Alors que j'attendais</i> de Mohammad Al Attar les 4 et 5 septembre 2016	315
1	<b>La Fête du Théâtre</b> Atelier dirigé par Hervé Loichemol et Fausto Paravidino avec les étudiants de l'Université, les 14, 15 et 16 oct. 2016. Rencontre, conférence avec Fausto Paravidino, le 15 oct. 2016	58
	<b>Conférences</b> <i>de Charles Mela, autour des spectacles:</i>	
1	le 18 novembre 2016, "Le temps de l'innocence"	55
1	le 25 novembre 2016, "Au nom du Père"	62
1	le 30 janvier 2017, "Que veut une femme?"	42
1	le 25 février 2017, "Saintement criminelle Antigone"	54
1	le 8 avril 2017, "Macbeth, les portes de l'enfer"	38
1	le 4 mai 2017, "La parole pour tous"	20
	<b>Exposition</b> Installation visuelle et sonore en collaboration avec Fabrice Aragno par le groupe CHAR, dans le cadre de La Marmite. Du 15 mars au 2 avril 2017	
	<b>Concerts Sauvages</b> <i>En association avec Geneva Camerata,</i>	
1	le 17 octobre 2016, "Fado meu amor..."	172
1	le 27 mars 2017, "Toy story"	82
1	le 8 mai 2017, "Beatles for ever"	230
	<b>Concerts</b> du Lemanic Modern Ensemble, le 7 novembre 2016, "Notturmi" le 5 décembre 2016, "Capriccio" le 27 février 2017, "Idylles" le 24 avril 2017, "Still and again"	410
	<b>Divers</b> <i>Lecture de Guillaume Chevevière</i> Les 11 et 25 avril 2017 et le 29 mai 2017, "Icare crie dans un ciel de craie" de Martin Rueff	258
1	Accueil de l'Atelier-théâtre du Département d'anglais de l'Université de Genève, 2 représentations les 13 et 14 mai 2017	160
1	Colloque International Maurice Blanchot du 17 au 20 mai 2017	
1	Conférence-Performance <i>Territoires</i> , le 23 mai 2017	86
1	Colloque <i>Théâtre, politique culturelle et société</i> , le 3 juin 2017	
23	<b>NOMBRE D'EVENEMENTS</b>	<b>SPECTATEURS entrées libres</b>
		<b>2 042</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6037

**Tournées**

	BUDGET CHF	COMPTES CHF	ECARTS CHF
<b>Salaires:</b>			
40011 COMEDIENS	66 000.00	87 246.52	21 246.52
40014 MUSICIENS	26 000.00	55 788.28	29 788.28
40020 METTEUR EN SCENE		2 212.80	2 212.80
40030 DECORATEUR		-	-
40035 ACCESSORISTES		858.00	
40038 COUTURIERE		929.45	
40041 DRAMATURGES		-	
40043 ECLAIRAGISTE		584.20	
40044 MAQUILLEUR, COIFFEUR		3 550.00	
40047 REGISSEUR GENERAL		7 578.75	
40048 REGISSEUR SON & VIDEO		4 146.30	
40051 CHARGE PRODUCTION		6 289.69	
40052 FIGURANTS		2 782.35	
40200 PERSONNEL DE SALLE		-	-
40300 TECHNIQUE PRODUCTION	44 000.00	35 640.42	-8 359.58
41000 CHARGES SOCIALES	44 000.00	14 399.99	-29 600.01
41025-50 DEFRAIEMENTS		7 338.82	7 338.82
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>180 000.00</b>	<b>229 345.57</b>	<b>49 345.57</b>
42020 DECOR ET ACCESSOIRES		7 336.55	
42022 ECLAIRAGE ET LUMIERES		-	
42030 COSTUMES		1 761.75	
42060 MUSIQUE ET BANDE SON		10 933.03	
42070 FRAIS DE TOURNÉE, TSPT DÉCOR	23 000.00	73 618.58	
<b>FRAIS DE PRODUCTION</b>	<b>23 000.00</b>	<b>93 649.91</b>	<b>70 649.91</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>203 000.00</b>	<b>322 995.48</b>	<b>119 995.48</b>
51020 SUBVENTION VILLE GE - DC		-	
51030 SUBVENTION VILLE GE		-	
53010-20 AUTRES SUBVENTIONS PH, Corodis		45 000.00	
<b>SUVENTIONS</b>	<b>-</b>	<b>45 000.00</b>	<b>45 000.00</b>
61010 REPRESENTATIONS EN TOURNEE	170 000.00	238 493.84	68 493.84
<b>TOURNEES</b>	<b>170 000.00</b>	<b>238 493.84</b>	<b>68 493.84</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>170 000.00</b>	<b>283 493.84</b>	<b>113 493.84</b>
<b>Déficit</b>	<b>33 000.00</b>	<b>39 501.64</b>	<b>6 501.64</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

COMEDIE DE GENEVE  
 SAISON 2016-2017

RECAPITULATION DES VENTES ET FREQUENTATION

TAMIS	avec CHF	CHF	Rouches de job	Voyage au bord de la nuit	Iphigénie en Tauride	Lettre au Père	Fénelon de Spingale	Le Legal / L'Espérite	Comme des pions / une pierre qui jaimin	Com. des visages cambal.	Ouvert la nuit	Ca ira (1) / Le Loup	EPS	Total spectat.	%	En CHF	%
Plein tarif CHF 50	50.00	105			105			197	496	107	308	99	278	658	2.56%	51.400	0.52%
Étudiants CHF 25	50.00	15			15									15	0.02%	750.000	0.75%
Plein tarif CHF 35	35.00	6	401		6								51	1.76%	6.094	70.840	16.64%
Plein tarif CHF 32	32.00						17	39	30				6	0.24%	1.015	1.015	0.24%
Plein tarif CHF 30	30.00					209			110				6	0.24%	2.444	2.444	0.70%
Tarif réduit CHF 40	40.00												40	2.09%	11.850	11.850	2.87%
Tarif réduit CHF 40	40.00												13	0.07%	509	509	0.12%
Tarif réduit CHF 30	30.00												7	0.03%	210	210	0.05%
Tarif réduit CHF 30	30.00	51						6					69	0.52%	2.070	2.070	0.74%
Tarif réduit CHF 28	28.00												1	0.01%	2.390	2.390	0.57%
Tarif réduit CHF 24	24.00	3				1	5	12	22	15	6		8	0.05%	216	216	0.05%
Tarif réduit CHF 20	20.00	14					4	18					42	0.37%	1.860	1.860	0.37%
Tarif réduit CHF 21	21.00	6											11	0.05%	1.440	1.440	0.36%
Professionnels CHF 15	15.00												189	0.14%	3.760	3.760	0.94%
Professionnels CHF 15	15.00	76				38	37	112	32	32	37	49	35	2.00%	7.600	7.600	1.79%
ANS, AI, chômeurs CHF 40	40.00												69	0.59%	2.760	2.760	0.66%
ANS, AI, chômeurs CHF 38	38.00												125	0.55%	4.750	4.750	1.13%
ANS, AI, chômeurs CHF 35	35.00												22	0.11%	779	779	0.19%
ANS, AI, chômeurs CHF 30	30.00	103					99	194	128	94	36	42	15	2.01%	2.800	2.800	0.41%
ANS, AI, chômeurs CHF 28	28.00	72					129						20	0.25%	1.960	1.960	0.49%
Collégiens classe CHF 10	10.00	102						518	104	92	20	52		1.222	6.56%	12.220	2.92%
Cyclists CHF 10	10.00					34		397	42				29	0.25%	4.840	4.840	1.11%
Etudiants CHF 25	25.00												29	0.02%	700	700	0.17%
Etudiants CHF 25	50.00												49	0.04%	8.850	8.850	1.99%
Etudiants CHF 20	20.00												9	0.01%	360	360	0.09%
Etudiants CHF 20	20.00							34	38	17			11	0.01%	2.300	2.300	0.56%
Etudiants CHF 20	40.00												8	0.02%	3.000	3.000	0.44%
Etudiants CHF 15	30.00	23				69	50	90	76	35	20	19	8	0.34%	1.400	1.400	0.33%
Etudiants CHF 15	15.00												6	0.03%	90	90	0.02%
Alors CHF 10	40.00												148	0.11%	5.900	5.900	1.45%
Alors CHF 10	30.00												160	0.12%	6.000	6.000	1.45%
Alors CHF 10	30.00	291											160	0.12%	6.000	6.000	1.45%
Alors CHF 10	23.00							154	291	204	157		31	0.22%	2.600	2.600	0.65%
Amis CHF 10	23.00	70				162							70	0.28%	7.400	7.400	1.77%
20 ans / 20 francs CHF 10	50.00					13							15	0.05%	1.400	1.400	0.33%
20 ans / 20 francs CHF 10	40.00							41	53	42	27		11	0.04%	920	920	0.23%
20 ans / 20 francs CHF 10	50.00												14	0.01%	300	300	0.07%
20 ans / 20 francs CHF 10	50.00												6	0.03%	300	300	0.07%
Organismes sociaux CHF 0	40.00	4						2	16				23	0.02%	920	920	0.22%
Organismes sociaux CHF 0	30.00												13	0.07%	390	390	0.09%
Entrées libres CHF 0													352	1.81%			0.00%
													352	1.81%			0.00%
<b>Total</b>	<b>1 239</b>	<b>329</b>	<b>748</b>	<b>679</b>	<b>2 216</b>	<b>923</b>	<b>607</b>	<b>334</b>	<b>462</b>	<b>935</b>	<b>922</b>	<b>535</b>	<b>624</b>	<b>9 022</b>	<b>51.65%</b>	<b>278 838</b>	<b>66.67%</b>
<b>Incidés</b>	<b>38</b>	<b>326</b>	<b>186</b>	<b>305</b>	<b>831</b>	<b>186</b>	<b>604</b>	<b>363</b>	<b>228</b>	<b>169</b>	<b>92</b>	<b>20</b>	<b>92</b>	<b>3 911</b>	<b>20.96%</b>	<b>78 838</b>	<b>18.00%</b>
<b>Total billetterie</b>	<b>2 115</b>	<b>387</b>	<b>974</b>	<b>1 159</b>	<b>3 049</b>	<b>1 159</b>	<b>1 211</b>	<b>697</b>	<b>1 094</b>	<b>624</b>	<b>1 044</b>	<b>527</b>	<b>616</b>	<b>13 933</b>	<b>72.01%</b>	<b>278 838</b>	<b>66.67%</b>
<b>Abonnés</b>	<b>426</b>	<b>272</b>	<b>420</b>	<b>495</b>	<b>744</b>	<b>576</b>	<b>483</b>	<b>302</b>	<b>481</b>	<b>182</b>	<b>4</b>	<b>182</b>	<b>6</b>	<b>4 837</b>	<b>25.18%</b>	<b>114 645</b>	<b>27.39%</b>
<b>Recette esthétique</b>	<b>2 547</b>	<b>719</b>	<b>1 296</b>	<b>1 479</b>	<b>3 793</b>	<b>1 729</b>	<b>1 674</b>	<b>999</b>	<b>1 442</b>	<b>1 738</b>	<b>624</b>	<b>650</b>	<b>624</b>	<b>19 210</b>	<b>100.00%</b>	<b>478 521</b>	<b>100.00%</b>
<b>Nombre de représentations/bénévoles</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>128</b>	<b>100.0%</b>		
<b>Jauge par soir</b>	<b>6 150</b>	<b>688</b>	<b>2 050</b>	<b>1 462</b>	<b>2 480</b>	<b>1 540</b>	<b>2 050</b>	<b>1 462</b>	<b>2 480</b>	<b>1 462</b>	<b>820</b>	<b>820</b>	<b>820</b>	<b>30 358</b>	<b>100.0%</b>		
<b>Fau de fréquentation</b>	<b>41.31%</b>	<b>104.51%</b>	<b>69.20%</b>	<b>102.55%</b>	<b>56.06%</b>	<b>51.47%</b>	<b>105.29%</b>	<b>81.69%</b>	<b>68.33%</b>	<b>46.62%</b>	<b>100.00%</b>	<b>76.10%</b>	<b>76.10%</b>	<b>63.89%</b>			
<b>Vente de représentations (concartes)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>			
<b>Total des représentations</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>35</b>	<b>25</b>	<b>132</b>			
<b>Total fréquentation</b>	<b>2 541</b>	<b>719</b>	<b>1 396</b>	<b>1 470</b>	<b>3 793</b>	<b>1 735</b>	<b>1 674</b>	<b>1 329</b>	<b>1 442</b>	<b>1 738</b>	<b>624</b>	<b>624</b>	<b>624</b>	<b>19 539</b>		<b>418 833</b>	<b>Total général</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6039

**INVITATIONS**

Types d'invitations	Nbre invit.	Nbre spect.	TOTAL
INVITATIONS PREMIERES - 1 personne Personne qui " font l'opinion "	150	11	1 650
INVITATIONS PROMOTIONNELLES Actions spéciales et codes avantages	120	7	840
INVITATIONS POUR 2 - 2 personnes 200 contacts, essentiellement formés de professionnels	400	2	800
INVITATIONS PARTENAIRES Partenaires avec lesquels nous avons une convention, ils reçoivent un certain nombre d'invitations en échange des avantages dont ils nous font bénéficier	600		600
INVITATIONS AD HOC Ecoles de théâtre, écoles spécialisées, HES, écoles de danse.Par les écoles et les professeurs, les élèves sont conviés à l'un ou l'autre de nos spectacles.	120	2	240
INVITATIONS PRODUCTIONS OU COPRODUCTIONS Pour environ 10 artistes - 4 invitations/pers. et aux diffuseurs invités	40 10	6 6	240 60
INVITATIONS PERSONNEL COMEDIE - 2 personnes Au personnel fixe et intermittent des productions et 1 personne pour les accueils	140 70	7 4	980 280
INVITATIONS PERMANENTES FAD, officiel, presse, CECPO/CECCO et accomp.classes	50	11	550
<b>INVITATIONS ENVOYÉES</b>			<b>6 240</b>
<b>INVITATIONS UTILISÉES</b> Parmi toutes les catégories ci-dessus			<b>3 911</b>

6040

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

**COMEDIE DE GENEVE**

**Saison 2016-2017**

**Ecarts +/- 5%**

BL / Genève, le 31 octobre 2017

---

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6041

ETATS FINANCIERS 16-17 Ecart + / - 5%	Réalité 2016-2017		Budget 2016-2017		Ecart Budget / Réalité + / - 5%	Commentaire
	CHF	CHF	CHF	CHF		
<b>PRODUITS</b>						
Prestations en nature Ville de Genève	500 242	492 000	502 537	10 537		
Prestations en nature Ch. de Genève	17 722	-	-	-		
Autres subventions Ville de Genève	84 364	-	50 041	50 041		
Autres subventions Etat de Genève	4 500	-	19 995	19 995		
Autres subventions diverses	61 538	-	45 000	45 000		
FAD subvention exploitation attribuée au théâtre	5 760 500	5 731 500	5 731 500	-		FDCA-Ville: Credit accès à la culture selon décret final billets; DOP-Ch. de Genève: Billets jeunes + Adhésions scolaires Soutien Pro Helvetia + Credits comoye après vote du budget
FAD subvention "attribution excédent"	118 941	-	-	-		
<b>Subventions</b>	<b>6 596 557</b>	<b>6 223 500</b>	<b>6 349 573</b>	<b>126 073</b>		
Recettes billetterie	469 500	469 570	347 597	(121 873)		
Tournees, ventes spectacles	265 058	170 000	253 313	83 313		
Recettes spectacles, coproductions	165 058	80 000	108 080	28 080		
Recettes accessoires	110 000	100 000	110 000	0		
Dons, sponsoring	125 000	80 000	116 941	6 841		
Recettes diverses nettes	85 250	-	85 250	-		
<b>Recettes propres des spectacles</b>	<b>1 071 148</b>	<b>809 570</b>	<b>812 566</b>	<b>2 596</b>		
<b>Total des Produits</b>	<b>7 667 705</b>	<b>7 033 070</b>	<b>7 162 139</b>	<b>129 069</b>		
<b>CHARGES</b>						
Frais de personnel pour spectacles	2 176 448	1 801 040	1 720 076	(11 561)		
Frais directs des spectacles	1 090 137	946 980	1 030 230	30 230		
Promotion des spectacles	318 468	274 600	237 708	(36 892)		
Frais de locaux non administratifs	782 967	741 450	753 330	11 880		
<b>Frais d'exploitation des spectacles</b>	<b>4 368 021</b>	<b>3 764 070</b>	<b>3 638 662</b>	<b>(127 208)</b>		
Frais de personnel administratif et technique	2 412 407	2 428 000	2 402 942	(25 058)		
Frais administratifs	36 240	36 000	36 240	240		
Frais de promotion	218 000	193 000	193 000	(25 000)		
Frais techniques	79 487	47 500	278 523	(131 577)		
Frais d'administration	252 683	268 500	255 596	(13 004)		
Amortissements	145 781	159 000	149 043	(9 957)		
Charges (Produits) financières nettes	10 475	5 000	7 567	2 567		
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>3 226 613</b>	<b>3 274 000</b>	<b>3 195 905</b>	<b>(78 995)</b>		
<b>Total des charges</b>	<b>7 004 035</b>	<b>7 038 070</b>	<b>6 831 967</b>	<b>(206 203)</b>		
<b>Excédent(déficit) avant ch. et prod. exceptionnels</b>	<b>63 670</b>	<b>(6 600)</b>	<b>330 272</b>	<b>335 272</b>		
Produits exceptionnels	-	5 000	-	(5 000)		
(Charges) exceptionnelles	(45 989)	-	2 616	2 616		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(45 989)</b>	<b>5 000</b>	<b>2 616</b>	<b>(2 364)</b>		
<b>Excédent versé(déficit)couvert par fonds de réserve</b>	<b>17 681</b>	<b>-</b>	<b>332 888</b>	<b>332 888</b>		



## **2016-2017\_SAISON D'EUX**

### **BILAN au 30 juin 2017**

**20 novembre 2017**

#### **ÉQUIPE**

**direction** Mathieu Bertholet  
**administration** Veronica Byrde  
**attaché de direction & diffusion** Thibault Genton  
**production** Frédéric Schreyer /Nyan Storey  
**presse & communication** Julia Schaad  
**publics & communication web** Iris Meierhans  
**comptabilité** Chantal Maillard  
**billetterie** Emilie Collin  
**secrétariat & réception** Clémentine Chapuis  
**technique** Philippe Bégneu  
**adjoint technique** Stéphane Charrier  
**bar** Cédric Riffaud et Nina D'Angiolella  
**graphisme** Pablo Lavalley - oficio

**POCHE /GVE**  
THÉÂTRE /Vieille-Ville  
Rue du Cheval-Blanc 7  
1204 Genève

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6043

1

**\_\_SOMMAIRE**

Rapport d'activité	2-7
<b>__ PROGRAMME</b>	
Spectacles et Tournées	8-9
Autres événements	10-11
<b>__ BILLETTERIE ET STATISTIQUES</b>	
Prix des places et abonnements	12
Récapitulatif billetterie	13
Billetterie par spectacle – taux de fréquentation	14
Statistiques	15
<b>__ ETATS FINANCIERS</b>	
Produits et charges	16
Explications des écarts	17
Bilan	18
Détail du bilan	19
Produits et charges détaillés	20
Détail des produits	21
Détail des charges – Frais d'exploitation	22
Détail des charges – Frais de fonctionnement	23
Détail du résultat exceptionnel	24
Prestations en nature accordées par la Ville et le Canton de Genève	25
Écarts par rapport au budget	26
<b>__ SPECTACLES</b>	
Résultat des spectacles	27
<b>cargo4</b> _Waste	28-29
<b>sloop3</b> i-monsters	30-31
<b>cargo5</b> _Dans le blanc des dents	32-33
<b>accueil2</b> bienvenue aux Belges	34-37
<b>festival</b> _CTRL-J	38
Comité lecture, événements divers, Colporteurs	39-40
<b>__ TABLEAU DE BORD</b>	41-45
Annexe 1 MEDIATION (actions accès à la culture et activités pédagogiques)	46-47
Annexe 2 INVITATIONS	48
Annexe 3 EXTRAITS DE PRESSE	49-51

**— RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016-2017**

Cette deuxième saison nous a permis de concrétiser et d'approfondir notre nouveau système de production et de création pour les textes contemporains, qui replace au centre et au début de la fabrique de théâtre les auteurEs vivantEs. Nous avons déjà développé de nombreuses collaborations avec des compagnies (MxM, Das Plateau, Compagnie Sur Un Malentendu, De nuit comme de jour...), des lieux (Rideau de Bruxelles, TPR, Vidy, Comédie de Genève, Comédie de Clermont...) et des dispositifs de soutien (Studio Européen de la Chartreuse, Stücklabor, CEAD, Dramafest Mexico). Cette troisième saison qui débute déjà voit encore s'élargir nos réseaux et nos partenaires.

La mission du POCHE /GVE est devenue claire, tant au travers de notre travail au quotidien que dans notre communication. La profession, locale et supranationale, nous a repérés comme lieu des écritures d'aujourd'hui. Et les auteurs se reconnaissent dans ce lieu.

Nous avons remis notre image et notre mission en adéquation. Tout notre travail va dans le même sens : production, médiation, communication sont tous engagés pour l'omniprésence du mot et des auteurEs.

Le COMITÉ DE LECTURE a déjà lu plus 900 textes. Il est à l'origine de la programmation. Il est, lui aussi, un des traits caractéristiques du projet POCHE /GVE. La mise à l'origine des textes, en amont des projets de metteurs en scène semblait une gageure : il s'est révélé, jusqu'ici, un pari gagnant – nombre de rencontres fortuites entre artistes et auteurEs porteront encore leurs fruits dans le long terme. Et les créations ont, toujours presque unanimement, salué ces mariages forcés.

Les thématiques de saison, possibles puisque nous sommes réellement les programmeurs exclusifs de nos saisons et indépendants des calendriers de tournées, nous permettent de raconter une histoire à travers la suite de nos spectacles. Nos CARGOS et nos SLOOPS, qui suscitaient intrigues et railleries au début, ont trouvé leurs publics et amplifie encore la spécificité de ce théâtre. Tous ces éléments donnent un profil clair au POCHE /GVE. Un profil partagé entre un lieu, des publics et une ville.

## SAISON D'EUX

Après la rupture claire et marquée de la SAISON\_UNES, le projet s'est affirmé et clarifié avec la SAISON D'EUX. Nous avons fait entendre des voix lointaines, discrètes, absentes. Nous avons fait voyager les spectateurs avec des personnages et des auteurEs d'ailleurs.

Nous avons écouté les nombreuses réactions qu'ont suscité nos supports de communication et revu le travail visuel en changeant et rapatriant le graphisme plus proche de nous (de Rome à Genève). Nous avons mieux hiérarchisé la lecture, simplifié les supports en éliminant des couches, refondu notre site web en mettant en avant le calendrier (événements à l'affiche) et simplifié la réservation et l'achat online. Le texte et le mot restent au centre, mais ils ne parasitent plus l'information et ne sont plus *perturbés* par des trames et des décors.

Nous avons pu constater une solidification du public ainsi qu'un très net rajeunissement. Mais, plus particulièrement, une très claire diversification : publics jeunes, classes, associations, publics libres, abonnées... : une atomisation des publics et aussi une multiplication des cibles, qui demandent un travail plus long et plus intense, mais qui permettent d'étendre la palette de nos spectatrices.

L'ouverture aux autres au travers des textes et des auteurEs a été prolongée par les BILLETS SUSPENDUS qui créent une solidarité entre les spectatrices présentes et les publics à venir. Nous avons nous-mêmes été étonnées du nombre de billets offerts par les spectatrices dès la première saison de cette initiative : 137 billets offerts !

Le nombre de rencontres et le travail de médiation a été très largement amplifié grâce à l'arrivée d'une nouvelle chargée des publics en adéquation absolue avec le projet du théâtre et grâce à une répartition des tâches beaucoup plus efficace au sein de l'équipe.

L'équipe a été renforcée par l'arrivée de nouvelles personnalités et la répartition des cahiers des charges en harmonie avec la redéfinition des missions a permis un travail beaucoup plus efficace et un climat de travail apaisé et solidaire. Elle a, évidemment, aussi été rajeunie.

Nous avons donc durant cette deuxième saison pu affirmer notre rôle de vraie maison pour les auteurEs, les textes et TOUS les spectateurs. Tout en faisant de cette fabrique de théâtre un théâtre d'ACTEURS. Ce sont bien des textes que nous mettons en avant mais, au travers des SLOOPS en particulier, et aussi par la force poétique et les rôles proposés par les auteurEs vivantes, ce sont bien les acteurs qui marquent les souvenirs de nos spectateurs par leur prouesse et leur engagement.

## COMMUNICATION

Nous avons donné plus de lisibilité à tous nos supports de communication : affiches, site web, flyers... Nous avons gardé le texte au premier plan, mais nous avons donné beaucoup plus de places aux calendriers et aux dates : puisque nous sommes un des très rares théâtres à avoir simultanément des propositions différentes à l'affiche, nous avons besoin d'outils mettant en avant cette flexibilité et cette diversité.

Nous avons raccourci les chemins et la réactivité en prenant un graphiste local prêt à garder notre ligne nouvellement dessinée.

Nous avons créé des affiches inter-spectacles afin de communiquer, par le texte sur les spécificités de notre théâtre, son rôle, sa place et sa mission. Les citations d'auteurEs ont pris toute la place.

La rigueur de notre concept esthétique se prolonge dans tous les éléments sortant du POCHE en confiant la rédaction par des auteurEs (dramaturge de saison) et en mettant toujours et partout le mot en avant.

Les seuls espaces où les images apparaissent sont les réseaux sociaux, dont l'audience s'accroît perceptiblement.

Notre programme est plus clair, lisible et donne une grande place aux écritures et aux auteurEs.

La presse est toujours très présente. Nous jouissons, entre médias traditionnels et nouveaux médias, d'une visibilité plus que satisfaisante envers nos nouveaux et futurs publics.

Tous ces éléments ont contribué à l'affirmation de notre projet et sa lisibilité. Et les échos sont très encourageants.

## FREQUENTATION

Nous avons marqué une stabilisation sur la deuxième saison, la fréquentation par représentation est identique. Le début de la SAISON\_DRÜÜ est difficile, à la fois dans une conjoncture générale pour tous les théâtres et l'ouverture de la saison avec trois monologues semblent être un frein. Mais, comme dans la SAISON D'EU, nous attendons beaucoup de la séquence de comédies présentées en fin d'année.

Le public est rajeuni. Il est beaucoup plus divers et mélangé. Le théâtre est engagé dans un processus d'ouverture et de diversification qui est déjà sensible. Malgré la modernité des textes, les sujets variés et contemporains, nous avons de plus en plus de classes qui soit viennent *juste* voir des spectacles, soit s'engagent dans des modules de médiation (ateliers, rencontres, visites...).

Les BILLETS SUSPENDUS sont un excellent moyen de faire venir de nouveaux publics, mais aussi et surtout de tisser des liens avec des associations et des institutions qui seront fructueux aussi sur le long terme.

Nous notons, comme dans beaucoup de lieux, une diminution des abonnements. Aussi par la concurrence des autres formes de réductions tarifaires, particulièrement le MdA.

Nous avons encore élargi notre public par une offre de plus en plus étoffée d'événements parallèles et fait du POCHE /GVE un lieu ouvert à toutes au travers de nos ateliers, nos rencontres, nos forums et nos discussions.

Et notre COMITÉ DE SPECTATRICES commence lui aussi à devenir un relais d'ouverture. Beaucoup d'anciens membres du COMITÉ deviennent de nouvelles spectatrices fidèles.

## **PUBLICS**

L'équipe est très engagée autour de notre nouvelle chargée des publics, qui grâce à un cahier des charges élargi, peut entièrement se consacrer à cette tâche. L'équipe dans son entier s'implique dans l'ouverture vers les nouveaux publics. Tous les contacts sont mis en jeu pour créer de nouvelles relations entre le théâtre et d'autres publics.

Des projets spécifiques, comme les BILLETS SUSPENDUS marquent une vraie ouverture ; tout comme les ateliers d'écriture, les ateliers professionnels, les INTROS DU DIRLO ou les REMISES EN JEU et les BORDS DE SCENES, ils permettent à tous les publics de se familiariser avec l'écriture et les auteurEs vivantes, de les rencontrer et d'appréhender leur travail. Les outils sont décuplés pour susciter la rencontre entre les publics, les textes et les auteurEs, comme le CAHIER DE SALLE, les INTROS et les BORDS DE SCENE, mais aussi les affiches et les divers ateliers.

Les relations avec les écoles s'intensifient de saisons en saisons. Elles sont aussi faites d'habitudes et de rencontres. Nous tissons lentement notre réseau et commençons à nous faire connaître pour les spécialités qui sont les nôtres : écriture, thématiques contemporaines, engagement social, ouverture et partage de l'outil.

## **SPECTACLES**

### **WASTE**

Premier spectacle de marionnettes au POCHE sous la direction de Mathieu Bertholet, ce texte de Guillaume Poix, dramaturge de la première saison, est entretemps devenu roman et vient de remporter le Prix Wepler /Fondation La Poste. La langue inventée de Poix pour WASTE, la situation, la fable, sans doute été irréprésentables avec de //vrais// acteurs, a trouvé une transposition extrêmement esthétique et poétique au travers des magnifiques marionnettes d'argile de Christophe Kiss. La mort des trois enfants chercheurs de métaux a ému un très grand nombre de spectateurs, et la langue, qui peut s'avérer extrêmement hermétique de prime abord, s'est révélée limpide, hypnotique par sa transposition en gestes, en acteurs et en marionnettes. Le sujet, absolument contemporain (les décharges d'équipements électroniques au Ghana) a permis de créer de nombreux événements autour du spectacle et de créer de nouveaux liens avec des associations. Les étudiants de La Roseraie, primo-arrivants ne parlant pas très bien le français, ont particulièrement apprécié ce spectacle très visuel et émouvant. Les rencontres autour de la question des déchets électroniques et la récupération de mobiles usagés ont rencontré un franc succès. Malheureusement, ce fut aussi la première collaboration pour nous au POCHE avec un metteur en scène compliqué, aux exigences démesurées et peu enclin à se prêter aux règles du jeu du POCHE. Pour cette raison, malgré de nombreuses belles invitations à tourner, ce spectacle s'est terminé à la Comédie de Clermont-Ferrand, qui a coproduit le spectacle.

### **FORUM SUR LA REPRÉSENTATION DES MINORITÉS AU THÉÂTRE**

À l'occasion de la création de WASTE et de DANS LE BLANC DES DENTS, nous avons été confrontés à la difficulté de trouver des acteurs romands à même de pouvoir jouer les rôles proposés par ces textes. Face à cette problématique et à la virulence de la question de la représentation des minorités visibles sur la scène théâtrale française, nous avons voulu nous

poser la question pour voir si cette problématique est aussi complexe chez nous en Suisse. Nous avons invité des auteurs, des collectifs, des acteurs et des penseurs pour observer si la représentation de la société au théâtre ressemblait à la société dans laquelle nous vivions ici et maintenant, à Genève...

#### SLOOP 3\_]-monsters.

Le SLOOP3 a enchaîné trois comédies québécoises en augmentant de création en création le nombre d'acteurs. D'abord deux pour UNITÉ MODÈLE de Guillaume Corbeil, ils étaient trois pour LES MORBYDES de Sébastien David et finalement les cinq réunis pour NINO de Rebecca Desraspe. Cette série de comédies a rencontré un beau succès, culminant dans la soirée exceptionnelle de Nouvel-An, où elles étaient données les trois à la suite, ainsi que, plus tard en janvier, durant les INTÉGRALES. Manon Krüttli qui avait été une assistante à la mise en scène appréciée sur le SLOOP2 s'est révélée une excellente meneuse d'équipe et a brillamment réussi à mettre en scène deux spectacles en même temps. Yvan Rihs a organisé une joute verbale endiablée sur NINO et ce SLOOP a pu se terminer sur une note beaucoup plus politique et engagée avec J'APPELLE MES FRÈRES mis en scène par Michèle Pralong. L'équipe de création a réussi à créer une vraie unité tant dans la scénographie que les costumes, les lumières et le son. Le parcours était très lisible pour les spectateurs qui ont beaucoup aimé suivre ces acteurs, découvrir les différents niveaux de Joul (québécois) et rencontrer ces jeunes auteurs canadiens : ils se sont même tellement attachés aux acteurs qu'ils regrettaient l'arrivée du dernier spectacle de la série...

#### FORUM SUR LES LANGUES AU THEATRE

FORUM plus //professionnel//, nous nous intéressions aux langues de théâtre, qui font théâtre, aux dialectes, aux idiolectes sur les plateaux de théâtre. Étant donné la programmation de cette deuxième saison où les Autres apparaissaient au plateau avec leur propre parole, nous avons invité des auteurES et des acteurs, des théoriciens à réfléchir à la langue à donner aux personnages pour les faire vivre en leur donnant dignité, vie et force.

#### DANS LE BLANC DES DENTS

Première collaboration entre le POCHE /GVE et la compagnie SUR UN MALENTENDU, en coproduction avec le TPR et l'Arsenic, ce spectacle est un exemple idéal de la forme de production que le POCHE aimerait développer : fédérer des lieux et des compagnies pour la création de textes contemporains ! Les répétitions ont été partagées entre les lieux, les décors construits à La Chaux-de-Fonds où la création a eu lieu, et le spectacle est arrivé au POCHE après sa tournée romande. Texte drôle sur une thématique actuelle et complexe, la mise en scène par la collectif était très réussie, dérangement et juste. Les spectateurs ne sont pas sortis indemnes de cette grosse tranche de rigolade jaune extrêmement bien huilée et rapide. Les classes et les jeunes spectateurs ont apprécié d'y trouver matière à débat, et nous avons montré qu'on peut rire en grinçant tout en abordant des thématiques urgentes et piquantes.

## BIENVENUE AUX BELGES.

En accueillant deux spectacles d'écriture contemporaine belges, nous avons voulu ouvrir notre regard vers Bruxelles, et jeter ainsi un nouveau point de vue dans les débats sur l'Autre qui traversaient cette deuxième saison. Dans LOIN DE LINDEN, c'est l'Autre intérieur, national, qui est questionné par le récit (presque vrai, presque autobiographique) des deux grands-mères du //metteur en scène// (et de l'auteure, Véronique Mabardy). Les différences culturelles, sociales, dans un même pays entre deux langues sont mises en avant et ont fait écho et beaucoup touché nos spectateurs, qui se sont reconnus dans les deux magnifiques actrices et la situation qui était déroulée devant eux. Avec ALPENSTOCK, c'est une comédie burlesque de Rémi De Vos, dans une esthétique de comic strip qui a habité entièrement le plateau du POCHE et permis une dernière fois de voir dans un miroir déformant nos petites peurs et obsessions face à l'Autre mythique et carpatotransylvanien.

Cette deuxième saison poursuit donc dans la volonté d'ouverture vers tous les publics et amplifie les liens entre des textes d'auteurEs vivants et la cité, les gens, et les spectateurs. Tous les ateliers d'écriture, rencontres, discussions, forums, répétitions ouvertes, les stages professionnels vont vers cet échange, ce désir de partager le théâtre, de le rendre accessible et surtout, de dire qu'il s'adresse à tout le monde, et que tout le monde, que tous les Autres peuvent s'y retrouver.

mAthieu Bertholet

**\_\_SPECTACLES** **115 + 1\_\_représentations****\_\_\_\_\_cargo4 // création****WASTE** de Guillaume Poix 18**du** 26 septembre au 16 octobre 2016**mise en scène** Johnny Bert**avec** Jane Friedrich, Térance Rion, Miami Themo, Assane Timbo**et** Barbara Tobola, Amandine Livet, Christophe Kiss, Fred Jarabo, Danielle Milovic, Éléonore Cassaigneau, Valérie Margot, Miriam

Kerchenbaum

*production* POCHÉ /GVE, *coproduction* Théâtre des Romette, La Comédie de Clermont Ferrand**\_\_\_\_\_sloop3 i-monsters // création****UNITÉ MODÈLE** de Guillaume Corbeil 14**mise en scène** Manon Krüttli**LES MORB(Y)DES** de Sébastien David 16**mise en scène** Manon Krüttli**NINO** de Rébecca Déraspe 17**mise en scène** Yvan Rihs**J'APPELLE MES FRÈRES** de Jonas Hassan Khemiri 17**mise en scène** Michèle Pralong**du** 14 novembre 2016 au 29 janvier 2017**avec** Rébecca Balestra, Charlotte Dumartheray, Julien Jacquérior, Céline Nidegger, François Revaclier**et** Lucile Carré, Sylvie Kleiber, Jonas Bühler, Andrés Garcia, Paola Mulone*production* POCHÉ /GVE, *avec le soutien de la Fondation Leenaards**le* 20 décembre *représentation de* NINO *pour les Seniors* 1**\_\_\_\_\_cargo 6 // création****DANS LE BLANC DES DENTS** de Nick Gill 18**du** 27 février au 19 mars 2017**mise en scène** par le Collectif Sur un Malentendu**avec** Léonard Bertholet, Emilie Blaser, Cédric Djédjé, Pierre-Antoine Dubey, Nora Steinig**et** Claire Deutsch, Cédric Leproust, Chloé Dumas, Joana Oliveira, Aurélien Chouzenoux, Véronica Segovia, Valère Girardin*production* POCHÉ /GVE, *coproduction* Collectif sur un Malentendu, TPR-Centre neuchâtelois des arts vivants La Chaux-de-Fonds,*L'Arsecic – Centre d'art scénique contemporain Lausanne, Les Colporteurs – CRFG***\_\_\_\_\_accueil2 // bienvenue aux Belges****ALPENSTOCK** de Rémi De Vos 9**du** 3 au 12 avril 2017**mise en scène** Axel de Booséré & Maggy Jacot**avec** Mireille Bailly, Didier Colfs, Thierry Hellin**et** Rüdiger Flörke, Valérie Perin, François Joinville, Gérard Maraitte, Paco Arguelles, Laura Lamouchi*production* Compagnie Pop-Up, *coproduction* Théâtre de Liège, Théâtre Le Public, *avec le soutien de la Fédération Wallonie**Bruxelles/Service du Théâtre et Tournées Art et Vie***LOIN DE LINDEN** de Véronika Mabardi 6**du** 24 au 30 avril 2017**mise en scène** Giuseppe Lonobile**avec** Valérie Bauchau, Véronique Dumont, Giuseppe Lonobile**et** Fabien Laisnez*production* le manège.Mons / ATIS théâtre, *coproduction* Le Rideau de Bruxelles**\_\_\_\_\_festival****CTRL-J***n'a pas eu lieu*

**\_\_SPECTACLES EN TOURNÉE****20\_\_représentations****CTRL-X** de Pauline Peyrade

LUX Scène Nationale de Valence

du 9 au 10 novembre 2016

2

**DANS LE BLANC DES DENTS** de Nick Gill

TPR – Centre neuchâtelois des arts vivants – La Chaux-de-Fonds

du 25 au 28 janvier 2017

4

L'ARSENIC – Centre d'art scénique contemporain – Lausanne

du 1<sup>er</sup> au 4 février 2017

4

**GUERILLERES ORDINAIRES** de Magali Mougel

TPR – Centre neuchâtelois des arts vivants – La Chaux-de-Fonds

du 8 au 12 mars 2017

5

**WASTE** de Guillaume Poix

LA COMÉDIE Scène Nationale de Clermont-Ferrand

du 28 au 31 mars 2017

5

**\_\_ÉVÈNEMENTS PUBLICS AU POCHE /GVE**

**40\_\_évènements**

**\_\_16 ATELIERS // ECRITURE**

23 septembre Pauline Peyrade / 7 octobre Julie Rossello-Rochet / 14 octobre Pauline Peyrade / 11 novembre Guillaume Corbeil / 25 novembre, Antoinette Rychner / 2 décembre Rebecca Déraspe / 9 décembre Sébastien David / 13 et 27 janvier Antoinette Rychner / 24 février Pauline Peyrade & Antoinette Rychner / 3 mars Antoinette Rychner / 10 mars Mathieu Bertholet / 31 mars Julie Gilbert / 7 avril Mathieu Bertholet / 28 avril Julie Gilbert / 5 mai Mathieu Bertholet

*Animés par les auteurs de POCHE /GVE. Ouverts à tous*

**\_\_6 GÉNÉRALES // COMITÉ SPECTATEURS**

25 septembre / 13 novembre / 20 novembre / 4 décembre 2016 / 8 janvier / 26 février 2017.

*Ils sont les seuls invités aux Générales. Ils rencontrent les équipes de création et les auteurs. Ils débattent de leur travail. Ils partagent leurs impressions et parlent autour d'eux du travail effectué au POCHE /GVE*

**\_\_4 RÉPÉTITIONS OUVERTES //**

18 septembre / 7 novembre / 26 janvier / 15 décembre

*Assister à un moment de répétition pour mieux comprendre la fabrication du théâtre et partager ses impressions*

**\_\_3 VOYAGES // LES COLPORTEURS**

le 12 octobre POCHE /GVE se rend à Château Rouge Annemasse / QUAND MÊME de Jean-Paul Delore (sortie annulée, inscriptions insuffisantes)

le 15 novembre POCHE /GVE se rend à la Maison des Arts du Léman Thonon-Les-Bains / PAYSAGES INTERIEURS par la Cie Philippe Genty (sortie annulée, inscriptions insuffisantes)

le 22 novembre POCHE /GVE se rend à l'Arsenic Lausanne / IVANOV de Anton Tchekhov

les 4 et 14 mars POCHE /GVE accueille les publics de Château Rouge et de la Maison des Arts du Léman

*Voyages des publics pour une scène sans frontières. Quatre lieux culturels du bassin lémanique*

**\_\_2 STAGES // PROFESSIONNELS animés par Mathieu Bertholet**

ÉCRITURE

du 13 au 17 février 2017

*Travail sur un projet d'écriture théâtrale sous le regard d'un auteur confirmé*

MOUVEMENT\_TEXTE\_CORPS

du 3 au 8 octobre 2016

*Ne mettre ni le mot ni le geste en avant. Donner aux deux une même place, aller de l'un à l'autre, partir de l'un pour trouver l'autre*

**\_\_2 FORUMS //**

DIVERSITÉ ET MINORITÉS SUR LES PLATEAUX DE THÉÂTRE

15 octobre 2016

*Quelle(s) place(s) occupent les minorités sur les scènes contemporaines ? Comment lutter contre le racisme ordinaire ? Atelier d'écriture, débats, tables rondes*

LES LANGUES AU THÉÂTRE

25 février 2017

*Accents, dialectes, dialectes, langues artificielles, travaillées et poétiques, en écho aux textes québécois, en néo-argot, en sabir télévisuel et autres langages des textes de cette saison. Débats et tables rondes*

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6053

11

**\_\_2 VERNISSAGES //**

GO OUT// 9 novembre 2016

REVUE « BRUIT DU MONDE » // 19 janvier 2017

**\_\_1 ATELIER // CRITIQUE**

le 11 octobre WASTE au POCHE /GVE, le 18 octobre LA BOUCHERIE DE JOB à la Comédie de Genève, le 8 novembre ON VA TOUT DALLASSER PAMELA au Théâtre Saint-Gervais, le 22 novembre ALPENSTOCK au Théâtre Alchimie, le 6 décembre NINO au POCHE /GVE

*5 spectacles afin d'approfondir la réflexion sur les écritures contemporaines et leur mise en perspective.*

**\_\_1 FÊTE DU THÉÂTRE au POCHE //** du 11 au 16 octobre 2016

**\_\_1 SOIRÉE GALA //** 31 décembre 2016

**\_\_1 FIFDH au POCHE //** 3 mars 2016

**\_\_1 JEMA au POCHE //** 2 avril 2017

Rencontre avec Maggy Jacot, scénographe d'ALPENSTOCK

**\_\_ET EN MARGE DES SPECTACLES //**

Discussions E-WASTE / VILLE IDÉALE, VIE IDÉALE ? / DANS LA PEAU D'AMOR / RACISME ET NÉOCOLONIALISME

Introductions aux spectacles

Bords de scène

Rencontres avec les équipes artistiques

Atelier de Joual

Soirée Petit Jésus

**\_\_TARIFS DES ABONNEMENTS ET BILLETTERIE (CHF)**

**PRIX DES PLACES**

Plein tarif	35.-
AVS, AI, Chômeurs	22.-
G5 au POCHE /GVE	22.-
Groupe 3 personnes	27.-
Groupe (min 10 personnes)	25.-
Tarif du mardi	15.-
Professionnels	12.-
Étudiants, apprentis	*15.-
Étudiants, apprentis, groupe	*10.-
CTCO /CTPO	10.-
Carte 20 ans /20 francs	*10.-
Personnes âgées de la Ville de Genève (PAG)	*10.-
Billets Un soir un théâtre (groupements sociaux)	*0.-
	*billets subventionnés

**ABONNEMENTS À CHOIX (8 spectacles)**

PASS POCHE/réduit	160.-/ 140.-
PASS POCHE – de 30ans	80.-
PASS POCHE DUO (2 places par spectacle)	280.-
PASSE-TEXTES/ 3 spectacles au POCHE + 2 spectacles à la Comédie/réduit	150.-/ 125.-

**POCHE /GVE à la carte**

ADHÉSION	30.-
Tarifs adhérent /réduit	25.-/16.-
Tarifs adhérent – 30 ans	15.-

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6055

13

<b>RECAPITULATIF BILLETTERIE</b>			
<b>Type de billet</b>	<b>Prix avec subv.</b>	<b>Nombre</b>	<b>Recette CHF</b>
Billet plein tarif	35,00	644	22'540
	30,00	0	0
Groupes 3 personnes	27,00	74	1'998
Passe-textes	30,00	24	720
Groupes/partenaires/adhérents	25,00	229	5'725
AVS, AI, chômeurs, G5	22,00	296	6'512
Passe-textes réduit	25,00	3	75
Bewell/G5	22,00	6	132
Smart Box	16,50	8	132
Tarif spécial SLOOP	20,00	105	2'100
Adhérent réduit	16,00	4	64
Tarif du mardi/prix interne	15,00	570	8'550
- 30 ans / 2 représentations	15,00	30	450
Professionnels	12,00	604	7'248
Etudiants, apprentis	35,00	277	9'695
Etudiants Uni	25,00	4	100
CECCO	10,00	19	190
CECPO	10,00	271	2'710
20 ans-20 francs	35,00	61	2'135
PAG	22,00	423	9'306
Groupements sociaux	35,00	16	560
Colporteurs	30,00	76	2'280
Soirée Gala 31.12		68	3'880
Stage 1	150,00	16	2'400
Stage 2	75,00	1	75
Atelier 1	80,00	7	560
Atelier 2	5,00	124	620
Vente de représentations	2'850,00	116	2'850
Billets invitations Poche, y.c. entrées évènements hors abonnement	0,00	2'268	0
<b>Total Billetterie</b>		<b>6'344</b>	<b>93'607</b>
<b>Abonnements</b>	<b>Prix moyen</b>	<b>Nombre</b>	<b>Recette CHF</b>
Total abonnés	127,40	206	26'240
Total abonnés pour la saison		<b>1'648</b>	
<b>TOTAL BILLETTERIE &amp; ABBONNEMENTS</b>		<b>7'992</b>	<b>119'847</b>

Le montant de CHF 119'847.- se retrouve en page 27 (résultat des spectacles) en additionnant les comptes suivants:

Total billetterie & abonnements & seniors

103'206

Subvention VDG billets

12'761

Vente représentation

3'880

TOTAL

119'847

## RECAPITULATION BILLETTERIE - TAUX DE FREQUENTATION

	Prix avec subv.	Waste	Sloop 3	Dans le Blanc des dents	Alpenstock	Loin de Lindon	Spectacles	Colporteurs	Ateliers / Evénements spéciaux	Total général	En CHF	%
Représentations publiques												
Espace 100	35,00	191	283	155	44	51	644			644	29'240,00	61,9%
Espace 200	35,00	3	3	36			24			24	1'980,00	0,94%
Groupes 3 personnes	27,00		17	36	6	15	74			74	1'980,00	0,94%
Passes - tickets	25,00	1	1	14	1	17	229	3		229	5'725,00	2,91%
Groupes / partenaires / affiliés	25,00	43	128	14	27	17	229	236		229	5'725,00	2,91%
AVIS, AI, cdbomeurs	22,00	43	103	69	24	57	236	6		236	6'512,00	3,76%
Trafic spécial	20,00	4	4				6			6	105,00	1,33%
Smart Box	16,50	2	1	4		2	105	8		105	2'100,00	1,33%
Adhérents réduits	16,50	1	1	4		2	105	8		105	2'100,00	1,33%
Trafic spécial	16,50	62	107	97	56	37	34	4		34	94,00	0,05%
Prix moyen	15,00	62	105	16		2	191	191		191	2'865,00	2,43%
-30 ans / 2 représentations	15,00		30	16		1	30			30	450,00	0,38%
Professionnels	12,00	135	370	74	13	12	604			604	7'248,00	7,67%
Etudiants, apprentis	35,00	54	146	51	21	5	271			271	9'695,00	3,52%
Etudiants UNI	25,00	4	4				4			4	100,00	0,05%
CECCO	10,00	2	17				19			19	190,00	0,24%
CEFCO	10,00	67	79	41	64		271			271	2'710,00	3,44%
20 ans-20 titres	35,00	13	26	18	4		61			61	2'135,00	0,77%
Groupements scolaires	35,00	67	194	64	47	61	423			423	9'300,00	5,2%
Cocorocis	30,00		19				74	2		76	2'280,00	0,86%
Scolaire 31,12	150,00								68	68	2'880,00	0,86%
Stage	75,00								16	16	2'400,00	0,20%
Ateliers	80,00								1	1	75,00	0,01%
Ateliers	5,00								7	7	560,00	0,09%
Billets vendus		711	1'757	705	310	259	3'742		124	124	600,00	1,57%
Inutilisés		428	1'220	263	222	135	2'268		216	216	9'075,00	50,28%
Abonnés		206	824	206	206	206	1'348			1'348	29'240,00	20,92%
Frequentation représent. publiques		13'445	3'801	11'744	728	800	7'658	2	216	7'876	116'997,00	100,00%
Nombre représentations publiques		18	64	118	9	6	115			115		
Jeuage par soir		129,00	116	108	124	128	118			118		
Jeuage globale		232,22	741,93	1944	111,6	768	13'569			13'569		
Taux de fréquentation		57,92%	51,22%	60,39%	64,13%	78,13%	56,14%					
Vente de représentations												
Scolaires												
Aïnés			1	116			1			1	0	
Jeuage globale		232,22	735,5	1944	111,6	768	13'565			13'565	2'650,00	
Nombre total de représentations		18	65	118	9	6	116			116		
Fréquentation totale		13'445	3'917	11'744	728	800	7'774	2	216	7'992	119'947,00	
Taux de fréquentation		57,92%	52,60%	60,39%	64,13%	78,13%	56,91%					

**\_\_STATISTIQUES**

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
<b>TAUX DE FRÉQUENTATION :</b>			
Spectacles	88.81 %	60.20 %	56.80 %
Nombre d'abonnés :	836	321	206
<b>NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS :</b>			
Spectacles	148	138	116
Rencontre du Théâtre Suisse		2	
Total représentations au Poche	148	148	116
Total représentations en tournée	148	41	20
<b>NOMBRE DE SPECTATEURS :</b>			
Spectacles	16'818	9'101	7'774
Rencontre du Théâtre Suisse	--	111	
Autres évènements	562	160	218
Total	17'380	9'372	7'992
Nombre d'étudiants et jeune public :	1'226	933*	662*
Nombre d'invités ** :	3'624	2'373	2'268
Recettes / subventions FAD	29.41%	12.23 %	16.39 %
Billets, abonnements / subventions FAD	14.10%	4.67 %	5.43 %

\* Pas de représentations scolaires

\*\* Presse, diffusion, politiques, officiels, internes & promotion

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

16

ETATS FINANCIERS	Budget	Réalisé	Budget-Réalisé		Réalisé
PRODUITS ET CHARGES	2016-2017	2016-2017	2016-2017		2015-2016
<b>PRODUITS</b>					
Subventions	2'256'000	2'280'891	24'891	1,10%	2'411'820
Recettes propres	196'810	323'301	126'491	64,27%	247'177
<b>Total des produits</b>	<b>2'452'810</b>	<b>2'604'191</b>	<b>151'381</b>	<b>6,17%</b>	<b>2'658'997</b>
<b>CHARGES</b>					
Frais de personnel pour spectacles	747'935	833'858	85'923	11,49%	807'614
Frais de locaux non administratifs	230'800	239'306	8'506		249'692
Frais directs des spectacles et promotion	292'340	337'370	45'030	15,40%	357'541
<b>Frais d'exploitation des spectacles</b>	<b>1'271'075</b>	<b>1'410'534</b>	<b>139'459</b>	<b>10,97%</b>	<b>1'414'847</b>
Frais de personnel administratif et technique	866'135	840'398	(25'737)	-2,97%	880'136
Frais de locaux administratifs	38'300	19'259	(19'041)		19'259
Frais d'administration, promotion, divers et amortissements	277'300	270'567	(6'733)	-2,43%	272'310
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>1'181'735</b>	<b>1'130'225</b>	<b>(51'510)</b>	<b>-4,36%</b>	<b>1'171'705</b>
Attribution au fonds d'investissement rénovation	-	-	-		93'000
Utilisation fonds d'investissement rénovation	-	(11'625)	(11'625)		(11'625)
<b>Investissement</b>		<b>(11'625)</b>	<b>(11'625)</b>		<b>81'375</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2'452'810</b>	<b>2'529'134</b>	<b>76'324</b>	<b>3,11%</b>	<b>2'667'927</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>75'058</b>	<b>75'058</b>		<b>(8'930)</b>
Résultat (charges)/produits exceptionnels	-	15'174	15'174		(10'484)
<b>Excédent de produits (charges)</b>		<b>90'231</b>	<b>90'231</b>		<b>(19'414)</b>

+ / - 5%

Explications des écarts entre les comptes et le budget sur la page suivante

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6059

Fondation d'Art Dramatique Genève

17

ETATS FINANCIERS POCHE

**PRODUITS ET CHARGES**

Explications des écarts de 5% et plus entre le budget et les comptes de la saison 2016-2017

<b>1.</b>	<b>RECETTES PROPRES</b> (cf. p. 21)	<i>Écart : + 64% -</i>
	<b>- Recettes entrées (billetterie et abonnements, ventes représentations)</b> La vente des abonnements et des billets (CHF 107K) est inférieure au montant budgété (CHF 136K). Avec les subventions sur billets (CHF 13K), le manco est en réalité de CHF 16K - 29'700.-	
	<b>- Tournées / vente de spectacles</b> Les tournées des spectacles WASTE et DANS LE BLANC DES DENTS se sont finalisées après la présentation du budget + 59'200.-	
	<b>- Coproductions/colporteurs</b> Comme pour les tournées, au moment d'élaborer le budget, les coproductions sur les spectacles WASTE et DANS LE BLANC DES DENTS n'étaient pas abouties, c'est pourquoi les montants présentés au budget sont inférieurs + 44'200.-	
	<b>- Recettes accessoires</b> Les recettes et charges du bar ne sont pas budgétées. Cette saison la recette est de CHF 30K (pour CHF 21K de charges). Nous avons également établi un partenariat avec les TPG. L'équivalent de ce produit (CHF 16,5K) correspond à des charges de promotion + 52'800.-	
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 126'500.-</b>
<hr/>		
<b>2.</b>	<b>FRAIS DE PERSONNEL POUR SPECTACLES</b>	<i>Écart : + 11,50%</i>
	<b>- Frais de personnel artistique, technique, charges sociales et défraiements</b> Ces charges ont été ajustées une fois les tournées et coproductions finalisées. Ce sont les spectacles WASTE et DANS LE BLANC DES DENTS, dont la durée des répétitions ont été prolongées, qui affichent des charges salariales plus importantes + 85'900.-	
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 85'900.-</b>
<hr/>		
<b>3.</b>	<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES ET PROMOTION</b>	<i>Écart : + 14,40%</i>
	<b>- Frais directs des spectacles</b> Des frais de coproduction avait été budgétés pour le Festival CTRL-J qui n'a pas eu lieu (CHF -15K). On observe un léger dépassement dans les frais d'accueil, les droits d'auteurs et les frais de matériel (CHF 8,7K). Et surtout les charges et approvisionnement du bar non budgétés (CHF 20,7K) + 14'500.-	
	<b>- Promotion des spectacles</b> Le dépassement du montant budgété est principalement lié au partenariat avec les TPG (cf note Recettes accessoires) et l'impression des flyers et cahiers de salle + 30'700	
	<b>TOTAL</b>	<b>+ 45'000.-</b>

ETATS FINANCIERS	Réalisé 2016-2017 CHF	Réalisé 2015-2016 CHF
<b>BILAN</b>		
<b>Actif</b>		
Liquidités	373'545	272'097
Créances à court terme	14'744	33'821
Actifs transitoires	89'497	90'186
Stock	485	639
<b>Actifs circulants</b>	<b>478'271</b>	<b>396'743</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>119'022</b>	<b>134'249</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>597'293</b>	<b>530'991</b>
<b>Passif</b>		
Dettes à court terme	49'678	57'094
Passifs transitoires	107'399	88'753
Provisions	71'200	77'706
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>	<b>228'277</b>	<b>223'554</b>
FAD compte courant	225'534	245'462
FAD fonds d'investissement non utilisé	53'250	81'375
Fonds de réserve non affecté (résultat exercice 16-17)	90'231	(19'399)
<b>Fonds non affectés</b>	<b>369'016</b>	<b>307'438</b>
<b>Total du passif</b>	<b>597'293</b>	<b>530'991</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6061

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

19

DETAIL DU BILAN	Réalisé 2016-2017 CHF	Réalisé 2015-2016 CHF
10010-20 Caisses	17'993	10'314
10100 CCP c/c	301'215	231'784
10210 UBS c/c	54'338	29'998
<b>Liquidités</b>	<b>373'545</b>	<b>272'097</b>
11001 Débiteurs	7'570	9'715
20120 Caisse AVS	6'942	21'594
11002 Impôt anticipé	-	13
11010 Avances SP	232	2'500
<b>Créances à court terme</b>	<b>14'744</b>	<b>33'821</b>
11007 <b>Stock-Inventaire bar</b>	<b>485</b>	<b>639</b>
12100 Produits à recevoir	30'080	16'560
121001 Indemnités assurance	-	4'777
12200-440 Frais payés d'avance	59'417	68'849
<b>Actifs transitoires</b>	<b>89'497</b>	<b>90'186</b>
15100 Aménagements	7'256	1'836
15200-220 Mobilier & Machines de bureau	1'071	3'275
15300-400-600 Matériel technique et lumière	23'865	24'786
15500 Véhicules	16'380	22'160
15800 Travaux changement direction	70'450	82'192
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>119'022</b>	<b>134'249</b>
20000 Fournisseurs	(2'095)	3'437
20100 Créanciers divers	14'735	13'654
11012 Avances sur salaires et frais	3'556	7'628
20130 Impôt à la source	10'316	8'250
201701 Comedia LPP	4'971	4'823
201703 Artes et Comedia LAA	4'674	5'023
201706 Artes et Comedia AMPG	3'724	3'991
20180 FOP - LPP	9'798	10'288
<b>Dettes à court terme</b>	<b>49'678</b>	<b>57'094</b>
2300-01-06 Recettes encaissées d'avance	15'998	12'045
23020/50 Provision pour frais à payer, frais généraux	38'802	44'258
23030 Provision pour frais à payer spectacles	12'600	2'450
23060 Fondation Leenaards	40'000	30'000
<b>Passifs transitoires</b>	<b>107'399</b>	<b>88'753</b>
23040 <b>Provision pour vacances non prises</b>	<b>71'200</b>	<b>77'706</b>
23100/2900 <b>FAD compte courant</b>	<b>225'534</b>	<b>245'462</b>
24200 <b>Parts fonds d'investissement non utilisées</b>	<b>53'250</b>	<b>81'375</b>
<b>Boni (manco) de l'exercice</b>	<b>90'231</b>	<b>(19'399)</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

20

ETATS FINANCIERS	Budget	Réalisé	Ecart	Réalisé
PRODUITS ET CHARGES DETAILLES	2016-2017	2016-2017	réalisé/bud.	2015-2016
	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>				
Prestations en nature Ville de Genève	166'220	166'502	282	166'146
Prestations en nature Etat de Genève	63'780	63'780	-	63'780
Autres subventions Ville de Genève	-	19'011	19'011	17'234
Autres subventions Etat de Genève	-	9'085	9'085	9'085
Autres subventions diverses (voir Dons, sponsors)	53'500	50'013	(3'488)	41'075
Subvention exploitation attribuée à la rénovation	-	-	-	93'000
Subvention exploitation attribuée au théâtre	1'972'500	1'972'500	-	2'021'500
<b>Subventions</b>	<b>2'256'000</b>	<b>2'280'891</b>	<b>24'891</b>	<b>2'411'820</b>
Recettes billetterie	136'810	107'086	(29'724)	94'470
Tournees, vente spectacles	-	59'179	59'179	6'600
Autres recettes des spectacles, coproductions	60'000	104'231	44'231	107'600
Recettes accessoires	-	52'804	52'804	38'507
<b>Recettes propres des spectacles</b>	<b>196'810</b>	<b>323'301</b>	<b>126'491</b>	<b>247'177</b>
<b>Total des Produits</b>	<b>2'452'810</b>	<b>2'604'191</b>	<b>151'381</b>	<b>2'658'997</b>
				2'658'997
<b>CHARGES</b>				
Frais de personnel pour spectacles	747'935	833'858	85'923	807'614
Frais directs des spectacles et bar	184'340	198'688	14'348	259'048
Promotion des spectacles	108'000	138'682	30'682	98'493
Frais de locaux non administratifs	230'800	239'306	8'506	249'692
<b>Frais d'exploitation des spectacles</b>	<b>1'271'075</b>	<b>1'410'534</b>	<b>139'459</b>	<b>1'414'847</b>
Frais de personnel administratifs	866'135	840'398	(25'737)	880'136
Frais de locaux administratifs	38'300	19'259	(19'041)	19'259
Frais de promotion et lancement de saison	85'000	86'168	1'168	72'791
Frais techniques	28'000	34'233	6'233	33'929
Frais d'administration	131'300	115'827	(15'473)	131'871
Amortissements	33'000	33'130	130	32'430
Charges (Produits) financières nettes	-	1'209	1'209	1'290
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>1'181'735</b>	<b>1'130'225</b>	<b>(51'510)</b>	<b>1'171'705</b>
Attribution au fonds d'investissement rénovation	-	-	-	93'000
Utilisation fonds d'investissement rénovation	-	(11'625)	(11'625)	(11'625)
<b>Investissement</b>		<b>(11'625)</b>	<b>(11'625)</b>	<b>81'375</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2'452'810</b>	<b>2'529'134</b>	<b>76'324</b>	<b>2'667'927</b>
<b>Excédent (Déficit) d'exploitation</b>	<b>-</b>	<b>75'058</b>	<b>75'058</b>	<b>(8'930)</b>
<b>Résultat (charges)/produits exceptionnels</b>	<b>-</b>	<b>15'174</b>	<b>15'174</b>	<b>(10'484)</b>
<b>Excédent versé /(déficit)</b>	<b>-</b>	<b>90'231</b>	<b>90'231</b>	<b>(19'414)</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6063

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

21

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES PRODUITS	Budget	Réalisé	Ecarts	Réalisé
	2016-2017	2016-2017	réalisé/bud.	2015-2016
	CHF	CHF	CHF	CHF
50010 Prestations en nature Ville de Genève	166'220	166'502	282	166'146
50020 Subventions FAD	1'972'500	1'972'500	-	2'021'500
50025 Subventions FAD rénovation	-	-	-	93'000
50030 Prestations en nature Etat de Genève	63'780	63'780	-	63'780
<b>Subventions</b>	<b>2'202'500</b>	<b>2'202'782</b>	<b>282</b>	<b>2'344'426</b>
51020 Ville GE - Département de la culture - billets	-	12'761	12'761	10'984
51090 Ville GE - autres - Colporteurs	-	6'250	6'250	6'250
<b>Autres subventions Ville de Genève</b>	<b>-</b>	<b>19'011</b>	<b>19'011</b>	<b>17'234</b>
52020 Etat de Genève, DIP - Colporteurs	-	9'085	9'085	9'085
<b>Autres subventions Etat de Genève</b>	<b>-</b>	<b>9'085</b>	<b>9'085</b>	<b>9'085</b>
53010 Pro Helvetia - Corodis	-	-	-	5'000
53020 Autres subventions spectacle	13'500	10'013	(3'488)	6'075
53030 Fondation Leenaards	40'000	30'000	(10'000)	30'000
53040-50 Sponsoring	-	10'000	10'000	-
<b>Autres subventions, Dons</b>	<b>53'500</b>	<b>50'013</b>	<b>(3'488)</b>	<b>41'075</b>
<b>Total des Subventions et Dons</b>	<b>2'256'000</b>	<b>2'280'891</b>	<b>24'891</b>	<b>2'411'820</b>
60010 Abonnements	-	26'240	26'240	37'570
60020 Billets	136'810	77'996	(58'814)	52'400
600205-6 Vente représentations	-	2'850	2'850	-
600205-6 Scolaires (CECCO, CECPO)	-	-	-	4'500
<b>Recettes entrées</b>	<b>136'810</b>	<b>107'086</b>	<b>(29'724)</b>	<b>94'470</b>
61010 Tournées/ vente spectacles	-	59'179	59'179	6'600
62010 Coproductions	60'000	93'231	33'231	96'600
62040 Echange de public Colporteurs	-	11'000	11'000	11'000
<b>Autres recettes spectacles</b>	<b>60'000</b>	<b>104'231</b>	<b>44'231</b>	<b>107'600</b>
71020-30 Divers Impôt source	-	1'177	1'177	549
71040 Vente de livres	-	639	639	1'888
71050-55 Vente cassettes et affiches et cahiers	-	927	927	595
71060-100/77 Annonceurs et divers	-	5'295	5'295	800
71100 Sponsoring	-	16'360	16'360	-
71110 Contreprésentations (nature) - Colonne Morris	-	(1'596)	(1'596)	(1'330)
71200 Bar	-	30'002	30'002	36'006
<b>Recettes accessoires</b>	<b>-</b>	<b>52'804</b>	<b>52'804</b>	<b>38'507</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>196'810</b>	<b>323'301</b>	<b>126'491</b>	<b>247'177</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POCHE / GVE

22

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Budget 2016-2017 CHF	Réalisé 2016-2017 CHF	<i>Ecarts réalisé/bud. CHF</i>	Réalisé 2015-2016 CHF
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>				
40011-52 Frais de personnel artistique	425'700	487'409	61'709	453'114
40110-40 Frais de personnel technique production	85'170	103'390	18'220	91'524
40210-30 Frais de personnel technique salle	41'000	57'950	16'950	50'226
41020 Charges sociales	158'775	122'502	(36'273)	133'915
410251 Défraiements et logements	37'290	62'606	25'316	78'835
<b>Frais de personnel pour spectacles</b>	<b>747'935</b>	<b>833'858</b>	<b>85'923</b>	<b>807'614</b>
42020-90 Matériel et frais spectacles	93'000	93'770	770	47'506
43010 Frais de coproduction	15'000	-	(15'000)	107'381
44010-44030 Achats spectacles et frais d'accueils	54'100	59'995	5'895	62'176
45010-20 Taxes spectacles et droits d'auteurs	22'240	24'260	2'020	21'170
48100 Bar, approvisionnement	-	20'662	20'662	20'815
<b>Frais directs des spectacles</b>	<b>184'340</b>	<b>198'688</b>	<b>14'348</b>	<b>259'048</b>
46000 Frais de réception	15'500	16'030	530	20'354
46100-10 Création image	22'000	23'900	1'900	10'030
46200 Affiches, affichage	17'500	11'461	(6'039)	16'662
46300 Publicité et photos	24'000	43'467	19'467	20'511
46400-03 Programmes, tracts et doc.	21'000	29'849	8'849	24'615
46600 Frais de port	5'000	9'608	4'608	6'274
46900 Divers	3'000	4'369	1'369	48
<b>Promotion des spectacles</b>	<b>108'000</b>	<b>138'682</b>	<b>30'682</b>	<b>98'493</b>
<b>Total frais directs des spectacles</b>	<b>1'040'275</b>	<b>1'171'228</b>	<b>130'953</b>	<b>1'165'155</b>
47100 Loyers et charges locaux annexes	13'000	14'302	1'302	14'188
47200 Prestations en nature	230'000	228'596	(1'404)	228'596
47300-70 Aménagements et entretiens	7'300	3'564	(3'736)	3'804
47400 Chauffage	14'000	9'438	(4'562)	12'679
47500 Electricité, eau et gaz	4'800	2'665	(2'135)	9'685
<b>Frais de locaux</b>	<b>269'100</b>	<b>258'565</b>	<b>(10'535)</b>	<b>268'951</b>
moins frais de locaux	(38'300)	(19'259)	19'041	(19'259)
<b>Frais de locaux non administratifs</b>	<b>230'800</b>	<b>239'306</b>	<b>8'506</b>	<b>249'692</b>
<b>Total frais d'exploitation des spectacles</b>	<b>1'271'075</b>	<b>1'410'534</b>	<b>139'459</b>	<b>1'414'847</b>
Locaux mis à disposition par la Ville de Genève pour les besoins administratifs (en m2)	66		-	
CHF / m2 / an, selon Ville de Genève	292		-	
Frais de locaux (mis à disposition)	38'300	19'259	(19'041)	19'259
<b>Frais de locaux administratifs</b>	<b>38'300</b>	<b>19'259</b>	<b>(19'041)</b>	<b>19'259</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6065

Fondation d'Art Dramatique POCHÉ /GVE

23

DETAIL DE CERTAINES POSITIONS DES CHARGES	Budget 2016-2017 CHF	Réalisé 2016-2017 CHF	<i>Ecart</i> <i>réalisé/bud.</i> CHF	Réalisé 2015-2016 CHF
<b>FRAIS GENERAUX</b>				
30010-030 Salaires administratifs	534'575	543'486	8'911	560'175
30110-20 Salaires techniques	119'000	112'591	(6'409)	130'111
30130-60 Salaires d'entretien (y.c costumes)	9'790	7'885	(1'905)	7'677
30170-80 Frais de formation et divers de personnel	2'000	6'931	4'931	7'150
30190 Frais gestion salaires étrangers	-	1'012	1'012	2'046
30200-500 Charges sociales	200'770	168'494	(32'276)	172'975
<b>Frais de personnel administratif et technique</b>	<b>866'135</b>	<b>840'398</b>	<b>(25'737)</b>	<b>880'136</b>
<b>31010 Frais de locaux admin. (estimation hors calcul)</b>	<b>38'300</b>	<b>19'259</b>	<b>(19'041)</b>	<b>19'259</b>
330101-02 Graphisme, photos	16'500	17'450	950	10'500
330103 Impressions	28'000	34'768	6'768	32'086
33020 Publicité, affiches, annonces lancement saison	28'000	20'255	(7'745)	17'483
33030 Frais de port	8'000	9'714	1'714	8'233
33040-50 Lancement de saison, événements	4'500	3'981	(519)	4'489
<b>Frais de lancement de saison - Promotion</b>	<b>85'000</b>	<b>86'168</b>	<b>1'168</b>	<b>72'791</b>
<b>34010-90 Frais techniques</b>	<b>28'000</b>	<b>34'233</b>	<b>6'233</b>	<b>33'929</b>
35010 Frais de bureau	10'000	6'932	(3'068)	7'092
350101 Informatique	10'000	15'586	5'586	11'560
350102 Frais de photocopieuse	11'000	4'829	(6'371)	7'969
350103 Frais d'impression	8'000	10'465	2'465	10'370
35020 Entretien machines de bureau	1'000	333	(667)	473
35050 Documentations, cotisations	14'000	11'668	(2'332)	12'421
35070-85 Frais de port et télécommunication et Internet	18'500	15'298	(3'202)	22'036
35087 Frais de billetterie	10'000	5'617	(4'383)	9'353
35090-110 Prospection et réception	14'000	13'792	(208)	15'616
35120 Honoraires fiduciaires	18'000	18'252	252	18'820
35130-60/90 Assurances, impôts et divers	14'800	10'298	(4'502)	9'746
35180 Achats livres	2'000	2'957	957	6'415
<b>Frais d'administration</b>	<b>131'300</b>	<b>115'827</b>	<b>(15'473)</b>	<b>131'871</b>
36010 Amortissements sur investissements	33'000	33'130	130	32'430
<b>Amortissements</b>	<b>33'000</b>	<b>33'130</b>	<b>130</b>	<b>32'430</b>
<b>Total des frais généraux (y compris locaux)</b>	<b>1'412'535</b>	<b>1'368'321</b>	<b>(44'214)</b>	<b>1'420'108</b>
38100 Frais financiers		1'361		1'234
38200 Intérêts financiers		-		(22)
38300 Différence de change		(151)		78
<b>Charges financières nettes</b>	<b>-</b>	<b>1'209</b>	<b>1'209</b>	<b>1'290</b>
<b>Total Frais de fonctionnement</b>	<b>1'181'735</b>	<b>1'130'225</b>	<b>(51'510)</b>	<b>1'171'705</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

24

DETAIL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL		Budget	Réalisé	<i>Ecart</i>	Réalisé
		2016-2017	2016-2017	<i>réalisé/bud.</i>	2015-2016
		CHF	CHF	CHF	CHF
77150	Produits (charges) sur exercices antérieurs	-	14'989	14'989	(10'461)
77600	Différence de caisse	-	-	-	(23)
77700	Excédent, dons	-	185	185	-
	<b>Résultat (charges)/produits exceptionnels</b>	-	<b>15'174</b>	<b>15'174</b>	<b>(10'484)</b>
	<b>Total produits (charges) sur exercices antérieurs</b>		<b>15'174</b>	<b>15'174</b>	<b>(10'484)</b>
77150	Détail produits(charges) sur exercices antérieurs				
	<b>Produits exceptionnels</b>				
	Dissolution subvention travaux aménagements nvelle direction	-	16'500	16'500	
	Autres produits	-	170	170	266
	<b>Total produits exceptionnels</b>	-	<b>16'670</b>	<b>16'670</b>	<b>4'293</b>
	<b>Charges exceptionnelles</b>				
	Monocolo archivage saisons FC	-	(389)	(389)	
	IS 2016 artistes CTRL X	-	(1'266)	(1'266)	
	SACEM Combats d'une reine	-	(27)	(27)	
	<b>Total charges exceptionnelles</b>	-	<b>(1'682)</b>	<b>(1'682)</b>	<b>(14'754)</b>
	<b>Total produits (charges) sur exercices antérieurs</b>	-	<b>14'989</b>	<b>14'989</b>	<b>(10'461)</b>
	<b>Résultat (charges) produits exceptionnels</b>	-	<b>15'174</b>	<b>15'174</b>	<b>(10'484)</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6067

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

25

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LA VILLE DE GENEVE

		2017 CHF	2016 CHF
<b>AU 30 JUIN 2017</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
m2	Poche		
<b>Salle de spectacle et locaux administration</b>			
Selon contrat du 12.11.2002			
Rue du Cheval Blanc 7 / Rue de la Boulangerie 4	445	129'844	129'844
<b>Local Entrepôts de décor</b>			
Selon contrat 12.01.95			
Ch. de la Muraille 9-11	242	34'972	34'972
<b>Local de répétitions</b>			
Selon contrat du 3.3.2003/ fin au 31.12.2014			
Chemin des Pontets 33	450	0	0
<b>Colonne Morris</b>			
Affichage dans le Ville de Genève			
		1'596	1'330
<b>TOTAL SUBVENTION EN NATURE VILLE</b>		<b>166'412</b>	<b>166'146</b>

DETAIL DES PRESTATIONS EN NATURE ACCORDEES PAR LE CANTON DE GENEVE

		2017 CHF	2016 CHF
<b>AU 30 JUIN 2017</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
m2	Poche		
<b>Local de répétitions</b>			
Selon contrat du 1.1.2015			
Chemin des Pontets 33	450	63'780	63'780
<b>TOTAL SUBVENTION EN NATURE ETAT</b>		<b>63'780</b>	<b>63'780</b>
<b>TOTAL SUBVENTIONS EN NATURE</b>		<b>230'192</b>	<b>229'926</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

26

#### ANALYSE SOMMAIRE DES ECARTS COMPTES/BUDGET

	Réalisé			Budget			
	Dépenses	Recettes	Déficit	Déficit	Boni (manco)	Dépenses	Recettes
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
WASTE	309'040	(91'807)	217'233	205'940	(11'293)	258'620	(52'680)
SLOOP 3	428'895	(117'977)	310'918	290'340	(20'578)	408'490	(118'150)
DANS LE BLANC DES DENTS	283'500	(133'602)	149'898	157'315	7'417	217'895	(60'580)
ALPENSTOCK	57'830	(13'695)	44'135	50'165	6'030	61'505	(11'340)
LOIN DE LINDEN	39'493	(13'278)	26'215	33'285	7'070	40'845	(7'560)
CTRL-J	-	-	-	23'880	23'880	23'880	-
COMITE LECTURE/EV. SPECIAUX /COLPORTEURS	52'471	(24'609)	27'862	29'040	1'178	29'040	-
<b>Total</b>	<b>1'171'228</b>	<b>(394'967)</b>	<b>776'261</b>	<b>789'965</b>	<b>13'704</b>	<b>1'040'275</b>	<b>(250'310)</b>
Budget	1'040'275	(250'310)	789'965				
Boni (Manco) s/ budget spectacles	(130'953)	144'657	<b>13'704</b>				
Boni (Manco) s/ budget subventions rénovation FAD			<b>11'625</b>				
Boni (Manco) s/ budget subv.nature			<b>282</b>				
Boni (Manco) s/ budget frais fonctionnement			<b>51'640</b>				
Boni (Manco) s/ budget frais locaux non admin hors subv en nature			<b>(8'506)</b>				
Boni (Manco) s/ budget résultat charges et produits exceptionnels			<b>15'174</b>				
Boni (Manco) s/ budget recettes diverses			<b>6'442</b>				
Boni (Manco) s/ amortissements			<b>(130)</b>				
Manco global s/budget			<b>90'231</b>				
		Réalisé 2016-2017 CHF		Budget 2016-2017 CHF		Ecarts Boni(manco) CHF	
Subvention exploitation FAD		1'972'500		1'972'500		-	
Subventions en nature Ville et Etat		230'282		230'000		282	
Autres subventions Ville et Etat		28'096		-		28'096	
Autres subventions SP		50'013		53'500		(3'488)	
Recettes spectacles		166'265		136'810		29'455	
Coproductions		104'231		60'000		44'231	
Recettes diverses		6'442		-		6'442	
Sponsoring		16'360		-		16'360	
Recettes bar		30'002		-		30'002	
<b>Total des produits</b>		<b>2'604'191</b>		<b>2'452'810</b>		<b>151'381</b>	
Frais d'exploitation des spectacles		(1'171'228)		(1'040'275)		(130'953)	
Frais de locaux non administratifs		(239'306)		(230'800)		(8'506)	
Frais de fonctionnement		(1'097'095)		(1'148'735)		51'640	
Amortissements		(33'130)		(33'000)		(130)	
Utilisation du fonds d'investissement		11'625		-		11'625	
<b>Total des charges</b>		<b>(2'529'134)</b>		<b>(2'452'810)</b>		<b>(76'324)</b>	
Résultat charges et produits exceptionnels		15'174		-		15'174	
<b>Boni (Manco) sur budget</b>		<b>90'231</b>		<b>-</b>		<b>90'231</b>	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6069

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

27

## RESULTAT DES SPECTACLES

POCHE /GVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
<b>CHARGES SALARIALES</b>				
400****	PERSONNEL ARTISTIQUE	425700	487409 41,62%	61709
401****	PERSONNEL TECHNIQUE PROD.	85170	103390 8,83%	18220
402****	PERSONNEL TECHNIQUE / SALLE	41000	57950 4,95%	16950
	<b>TOTAL SALAIRES incl vacances</b>	<b>551870</b>	<b>648749 55,39% *</b>	<b>96879</b>
4101****	VACANCES (VENT. DS SALAIRES)	46255	0	-46255
41020****	CHARGES SOCIALES	112520	122502	9982
41025**	DEFRAIEMENTS, LOGEMENT	37290	62606	25316
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>196065</b>	<b>185108 15,80% *</b>	<b>-10957</b>
	<b>TOTAL CHARGES SALARIALES</b>	<b>747935</b>	<b>833858 71,20% *</b>	<b>85923</b>
<b>AUTRES DEPENSES DES SPECTACLES</b>				
420****	DEPENSES DE PRODUCTION	93000	93770	770
430****	FRAIS DE COPRODUCTION-PARTICIPATION	15000	0	-15000
440****	FRAIS D'ACCUEIL	54100	59995	5895
45****	DROITS D'AUTEURS, TAXES SPECTACLES	22240	24260	2020
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>184340</b>	<b>178026</b>	<b>-6314</b>
46****	PROMOTION SPECTACLES	108000	138682	30682
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>108000</b>	<b>138682</b>	<b>30682</b>
48****	BAR, APPROVISIONNEMENT	0	20662	20662
	<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR</b>	<b>0</b>	<b>20662</b>	<b>20662</b>
	<b>TOTAL DEPENSES SPECTACLES</b>	<b>1'040'275</b>	<b>1'171'228 100,00% *</b>	<b>130'953</b>
<b>RECETTES DES SPECTACLES</b>				
510****	SUBVENTIONS BILLET VDG	0	-12761	12761
510****	AUTRES SUBVENTIONS VDG - Colporteurs 2016	0	-6250	6250
520****	AUTRES SUBVENTIONS ETAT - Colporteurs	0	-9085	9085
530****	AUTRES SUBV. ET SPONSORING (SP) - CORODIS, PH, FON	-53'500	-50'013	-3'488
	<b>TOTAL SUBVENTIONS+SPONSORING</b>	<b>-53'500</b>	<b>-78'109</b>	<b>24'609</b>
60****	BILLETTERIE - ABONNEMENTS - SENIORS	-136810	-103206	-33604
60****	VENTE REPRESENTATIONS	0	-3880	3880
61****	VENTE SPECTACLES	0	-59'179	59'179
62****	COPRODUCTIONS	-60'000	-104'231	44'231
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLES</b>	<b>-196'810</b>	<b>-270'496</b>	<b>69'806</b>
71****	AUTRES RECETTES -BAR	0	-46'362	46'362
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>-46'362</b>	<b>46'362</b>
	<b>TOTAL RECETTES SPECTACLES</b>	<b>-250'310</b>	<b>-394'967</b>	<b>140'777</b>
	<b>RESULTAT DES SPECTACLES</b>	<b>789'965</b>	<b>776'261</b>	<b>13'704</b>

\* Ratio salaires / charges totales des spectacles

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

28

**1 WASTE / 18 représentations**

**Waste**  
de Guillaume Poix  
mise en scène Johnny Bert  
**POCHE /GVE**  
du 26 septembre au 16 octobre 2016

Production POCHE /GVE  
Coproducteur: Théâtre de Romette / La Comédie de Clermont-Ferrand, Scène Nationale

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
<b>CHARGES SALARIALES</b>					
40011- SFR	COMEDIENS	48720	35096	13624	
400111- SFR	HON. COMEDIENS	0	21132	-21132	
40020201- SFR	METTEURS EN SCENE / HONORAIRES	15000	17340	-2340	
40021- SFR	ASSIST METTEURS EN SCENE	10500	10833	-333	
40030301- SFR	SCENOGRAPHE / HONORAIRES	13500	4660	8840	
40035- SFR	ACCESSOIRISTE	0	11010	-11010	
40040- SFR	COSTUMIERE	6000	6500	-500	
40041411- SFR	DRAMATURGES / HONORAIRES	2500	2228	272	
40043- SFR	ECLAIRAGISTE	6000	5417	584	
40046- SFR	SONORISATEURS	6000	6716	-716	
40050- SFR	CHARGE DE PRODUCTION	3200	3200	0	
40051- SFR	CHARGE DE DIFFUSION	4550	4550	0	
	<b>TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE</b>	<b>115970</b>	<b>128683</b>	<b>42%</b>	<b>-12713</b>
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	9600	17771	-8171	
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	6000	20094	-14094	
40130301- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES / HONORAIRES	1620	1387	233	
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1350	1438	-88	
	<b>TOTAL SALAIRES TECHNIQUE</b>	<b>18570</b>	<b>40689</b>	<b>13%</b>	<b>-22119</b>
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3000	3092	-92	
40220- SFR	PERSONNEL BAR	3000	4572	-1572	
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	750	2039	-1289	
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>6750</b>	<b>9703</b>	<b>3%</b>	<b>-2953</b>
41010- SFR	VACANCES	12010	0	12010	
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	28850	20424	8426	
41021- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES ETR	0	13567	-13567	
410251- SFR	DEFFRAIEMENTS REPAS	4900	7230	-2330	
410252- SFR	DEPLACEMENTS	3000	5356	-2356	
410253- SFR	LOGEMENT	12250	13269	-1019	
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>61010</b>	<b>59846</b>	<b>19%</b>	<b>1164</b>
	<b>TOTAL CHARGE SALARIALES</b>	<b>202300</b>	<b>238920</b>	<b>77%</b>	<b>-36620</b>
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>					
42020- SFR	DECORS	15000	25488	-10488	
42021- SFR	ACCESSOIRES	2000	1147	853	
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	500	2166	-1666	
42020- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETEN)	4000	2302	1698	
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	1000	276	724	
42060- SFR	MUSIQUE- BANDE SON ET VIDEOS	1000	0	1000	
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	1990	-1990	
42090- SFR	DIVERS	8000	0	8000	
44015- SFR	TRANSPORT DECOR ET ARTISTES	0	413	-413	
44030- SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFFRAIEMENT REPAS	0	0	0	
	<b>TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION</b>	<b>31500</b>	<b>33781</b>		<b>-2281</b>
44040- SFR	IMPOT SOURCE	0	0	0	
45010- SFR	TVA	400	414	-14	
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	3220	4147	-827	
	<b>TOTAL DROITS ET DIVERS</b>	<b>3620</b>	<b>4561</b>		<b>-941</b>
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2000	3288	-1288	
46100- SFR	GRAPHISME	4000	4000	0	
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	500	1000	-500	
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	3500	4089	-589	

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6071

Fondation d'Art Dramatique POCHÉ /GVE

29

### 1 WASTE / 18 représentations

**Waste**  
de Guillaume Poix  
mise en scène Johanny Bert  
**POCHÉ /GVE**  
du 26 septembre au 16 octobre 2016

Production POCHÉ /GVE  
Coproducteur: Théâtre de Romette / La Comédie de Clermont-Ferrand, Scène Nationale

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	5000	7320	-2320
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2000	2376	-376
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500	0
46403- SFR	SITE INTERNET	200	200	0
46500- SFR	EDITIONS (CAHIERS, INEDITS)	2500	2322	178
46600- SFR	FRAIS DE PORT	1000	2804	-1804
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>21'200</b>	<b>27'879</b>	<b>-6'679</b>
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>56'320</b>	<b>66'222</b>	<b>21% -9'902</b>
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	3897	-3897
	<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR</b>	<b>0</b>	<b>3'897</b>	<b>-3'897</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	<b>258'620</b>	<b>309'040</b>	<b>100% -50'420</b>
	<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>			
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-2'209	2'209
53040- SFR	FOND MICHALSKI	0	-2'777	2'777
711****- SFR	SPONSORING	0	-2'045	2'045
	<b>TOTAL SUBVENTIONS et SPONSORING</b>	<b>0</b>	<b>-7'031</b>	<b>7'031</b>
60010- SFR	ABONNEMENTS	0	-3'280	3'280
600201- SFR	BILLETTERIE	-22'680	-12'900	-9'780
61010- SFR	VENTES SPECTACLES	0	-17'600	17'600
61011- SFR	DEFFRAIEMENTS REPAS (PER DIEM)	0	-1'732	0
61012- SFR	DEPLACEMENTS	0	-1'210	0
61014- SFR	TRANSPORT DECORS	0	-1'803	0
62010- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-30'000	-40'687	10'687
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	<b>-52'680</b>	<b>-79'211</b>	<b>21'787</b>
712****	BAR	0	-5'564	5'564
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>-5'564</b>	<b>5'564</b>
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	<b>-52'680</b>	<b>-91'807</b>	<b>39'127</b>
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	<b>205'940</b>	<b>217'233</b>	<b>-11'293</b>

**Dépassements dans les charges salariales:**

- un renforcement de l'équipe technique était indispensable (préparation et montage du décor et des accessoires)
  - engagement d'un régisseur supplémentaire (pour le plateau)
  - le décor complexe a nécessité une préparation technique plus importante pour la reprise à Clermont Ferrand
  - La recette billetterie+ abonnements+ subvention sur billets est inférieure aux prévisions budgétaires (recette 18,4K budget 22,7K)
- Les apports de coproduction et de cession sont plus élevés.

Fréquentation: 58%

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POICHE /GVE

30

#### 2 SLOOP 3 / 65 représentations

##### Unité modèle / Les Morb(y)des / Nino / J'appelle mes frères

de Guillaume Corbell / Sébastien David / Rébecca Déraspe / Jonas Hassen Khemiri

mise en scène Manon Krüttli (UM et LM) / Yvan Rihs (N) / Michèle Pralong (JmF)

##### POICHE /GVE

du 14 novembre 2016 au 29 janvier 2017

Production POICHE /GVE

Avec le soutien de la Fondation Leenaards

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
<b>CHARGES SALARIALES</b>				
40011- SFR	COMEDIENS	92'000	105'611	-13'611
40020- SFR	METTEURS EN SCENE	27'000	29'434	-2'434
40021- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	18'700	18'719	-19
40030- SFR	SCENOGAPHE	10'000	11'064	-1'064
40040- SFR	COSTUMIERE	10'000	9'891	109
40041/411- SFR	DRAMATURGES / HONORAIRES	6'000	4'268	1'732
40043- SFR	ECLAIRAGISTE	9'000	9'750	-750
40044- SFR	MAQUILLEURS-COIFFEURS	2'000	0	2'000
400461- SFR	SONORISATEURS	8'000	8'666	-666
40050- SFR	CHARGE DE PRODUCTION	3'200	3'200	0
40051- SFR	CHARGE DE DIFFUSION	4'550	4'550	0
	<b>TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE</b>	<b>190'450</b>	<b>205'153</b>	<b>48%</b>
40110- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	20'160	17'549	2'611
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	8'000	9'231	-1'231
40130/301- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES / HONORAIRES	4'900	3'868	1'032
40140- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	4'050	2'988	1'063
	<b>TOTAL SALAIRES TECHNIQUE</b>	<b>37'110</b>	<b>33'637</b>	<b>8%</b>
40210- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	9'000	7'603	1'397
40220- SFR	PERSONNEL BAR	9'000	14'666	-5'666
40230- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	1'500	2'990	-1'490
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>19'500</b>	<b>25'259</b>	<b>8%</b>
41010- SFR	VACANCES	20'345	0	20'345
41020- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	50'325	45'849	4'476
41021- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES ETR	0	4'268	-4'268
410251- SFR	DEFRAIEMENTS REPAS	3'360	4'354	-994
410252- SFR	DEPLACEMENTS	2'400	4'559	-2'159
410253- SFR	LOGEMENT	0	2'560	-2'560
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>76'430</b>	<b>61'590</b>	<b>14%</b>
	<b>TOTAL CHARGE SALARIALES</b>	<b>323'490</b>	<b>325'639</b>	<b>76%</b>
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>				
42020- SFR	MATERIEL DECORS	10'000	11'397	-1'397
42021- SFR	ACCESSOIRES	2'500	1'051	1'449
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	2'000	4'103	-2'103
42030- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	10'000	6'374	3'626
42050- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	500	5'800	-5'300
42060- SFR	MUSIQUE, BANDE SON ET VIDEO	2'000	0	2'000
42070- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	190	-190
42090- SFR	DIVERS	9'000	0	9'000
	<b>TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION</b>	<b>36'000</b>	<b>28'915</b>	<b>70%</b>
45010- SFR	TVA	1'200	1'315	-115
45020- SFR	DROITS D'AUTEUR	9'100	10'322	-1'222
	<b>TOTAL DROITS ET DIVERS</b>	<b>10'300</b>	<b>11'637</b>	<b>-1'337</b>

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6073

Fondation d'Art Dramatique POICHE /GVE

31

### 2 SLOOP 3 / 65 représentations

**Unité modèle / Les Morby(y)des / Nino / J'appelle mes frères**

de Guillaume Corbell / Sébastien David / Rébecca Déraspe / Jonas Hassen Khemiri

mise en scène Manon Krüttli (UM et LM) / Yvan Rihs (N) / Michèle Pralong (JmF)

**POICHE /GVE**

du 14 novembre 2016 au 29 janvier 2017

Production POICHE /GVE

Avec le soutien de la Fondation Leenaards

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	5'000	4'934	66	
46100- SFR	GRAPHISME	8'000	8'000	0	
46110- SFR	PHOTOGRAPHIE	2'000	2'000	0	
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	6'000	3'242	2'758	
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	9'000	21'502	-12'502	
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	2'000	5'076	-3'076	
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	2'000	-1'500	
46403- SFR	SITE INTERNET	200	200	0	
46500- SFR	EDITIONS (CAHIERS, INEDITS)	4'000	4'255	-255	
46600- SFR	FRAIS DE PORT	2'000	2'350	-350	
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>38'700</b>	<b>53'559</b>	<b>-14'859</b>	
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>85'000</b>	<b>94'110</b>	<b>22%</b>	<b>-9'110</b>
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	9'146	-9'146	
	<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR</b>	<b>0</b>	<b>9'146</b>	<b>-9'146</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	<b>408'490</b>	<b>428'895</b>	<b>100%</b>	<b>-20'405</b>
	<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>				
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-6'398	6'398	
53020- SFR	AUTRES SUBVENTIONS SP	-8'100	-5'288	-2'813	
51030- SFR	FONDATION LEENAARDS	-40'000	-30'000	-10'000	
53040- SFR	FOND MICHALSKI	0	-4'446	4'446	
711** *- SFR	SPONSORING	0	-8'180	8'180	
	<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>-48'100</b>	<b>-54'312</b>	<b>6'212</b>	
60010- SFR	ABONNEMENTS	0	-13'120	13'120	
600201- SFR	BILLETTERIE	-67'200	-32'004	-35'196	
600205- SFR	VENTES DE REPRESENTATION	-2'850	-2'850	0	
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	<b>-70'050</b>	<b>-47'974</b>	<b>-22'076</b>	
712** **	BAR	0	-15'692	15'692	
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>-15'692</b>	<b>15'692</b>	
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	<b>-118'150</b>	<b>-117'977</b>	<b>-173</b>	
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	<b>290'340</b>	<b>310'918</b>	<b>-20'578</b>	

Les dépenses pour la promotion du sloop ont été plus importantes que les montants prévus au budget (+14,9K).

Le résultat de la recette billetterie+ abonnements+ subvention sur billets est de 51,5K, soit 15,5K de moins que le montant au budget (67,2K).

La recette du bar (15,7K) permet d'équilibrer les charges du bar non budgétées (personnel +5,6K, approvisionnement + 9,1K).

Fréquentation: 53% (Unité modèle: 53%, Les Morby(y)des:47%, Nino: 62%, J'appelle mes frères 51%)

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

32

#### 3 DANS LE BLANC DES DENTS / 18 représentations + 8 en tournée

de Nick Gill  
mise en scène Collectif sur un Malentendu

**TPR, La Chaux-de-Fonds**  
du 25 au 28 janvier 2017

**ARSENIC, Lausanne**  
du 1er au 4 février 2017

**POCHE / GVE**  
du 27 février au 19 mars 2017

Production POCHE /GVE

Coproduction: Collectif sur un malentendu / Théâtre Populaire

Romand la Chaux-de-Fonds, centre neuchâtelois des arts vivants /  
Les Colporteurs / Arsenic, centre d'art scénique contemporain Lausanne  
Avec le soutien du Comité régional franco-genevois (CRFG), de la Loterie Romande,  
de la Fondation Nestlé pour l'Art, du Pour-cent culturel Migros, de Pro Helvetia et du Fonds  
d'encouragement à l'emploi des intermittents genevois, CORODIS, de la Fondation Wildor

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
<b>CHARGES SALARIALES</b>				
4001-- SFR	COMEDIENS	66780	80834	-14'054
4002- SFR	ASSIST. METTEURS EN SCENE	0	10913	-10913
40030/301-- SFR	SCENOGRAPHE / HONORAIRES	7500	7600	-100
40040/401-- SFR	COSTUMIERE / HONORAIRES	6'000	9'117	-3'117
40041/411-- SFR	DRAMATURGES / HONORAIRES	2'500	2'296	204
40043-- SFR	ECLAIRAGISTE	6'000	11'954	-5'954
400441-- SFR	MAQUILLEURS-COIFFEURS /HONORAIRES	0	1'000	-1'000
40046/481-- SFR	SONORISATEURS HONORAIRES	6'000	4'142	1'858
40050-- SFR	CHARGE DE PRODUCTION	3'200	3'200	0
40051-- SFR	CHARGE DE DIFFUSION	4'550	4'550	0
	<b>TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE</b>	<b>102'530</b>	<b>135'606</b>	<b>48%</b>
				<b>-33'076</b>
40110-- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	6'400	8'389	-1'989
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	6'000	10'880	-4'880
40130/301-- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES / HONORAIRES	1'620	1'011	609
40140-- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	1'350	1'113	238
	<b>TOTAL SALAIRES TECHNIQUE</b>	<b>15'370</b>	<b>21'393</b>	<b>8%</b>
				<b>-6'023</b>
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	3'000	2'017	983
40220-- SFR	PERSONNEL BAR	3'000	5'225	-2'225
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	750	1'693	-943
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>6'750</b>	<b>8'934</b>	<b>3%</b>
				<b>-2'184</b>
41010-- SFR	VACANCES	10'595	0	10'595
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	25'450	25'390	60
41021-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES ETR	0	6'454	-6'454
410251-- SFR	DEFAIEMENTS REPAS	4'480	9'288	-4'808
410252-- SFR	DEPLACEMENTS	2'400	6'112	-3'712
410253-- SFR	LOGEMENT	0	4'512	-4'512
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>42'925</b>	<b>51'756</b>	<b>18%</b>
				<b>-8'831</b>
	<b>TOTAL CHARGE SALARIALES</b>	<b>167'575</b>	<b>217'689</b>	<b>77%</b>
				<b>-50'114</b>
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>				
42020-- SFR	MATERIEL DECORS	8'000	15'521	-7'521
42021-- SFR	ACCESSOIRES	2'000	2'686	-686
42022-- SFR	ECLAIRAGE. LUMIERES	500	716	-216
42030-- SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	6'000	3'636	2'364
42050-- SFR	MATERIEL COIFFURE - MAQUILLAGE	1'000	83	917
42060-- SFR	MUSIQUE. BANDE SON ET VIDEO	1'000	0	1'000
42070-- SFR	TRANSPORT DECOR ET ASSURANCES	0	1'483	-1'483
42090-- SFR	DIVERS	7'000	6'550	450
42015-- SFR	TRANSPORT DECOR ET ARTISTES	0	235	-235
	<b>TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION</b>	<b>25'500</b>	<b>30'910</b>	<b>-5'410</b>
45010-- SFR	TVA	400	356	44
45020-- SFR	DROITS D'AUTEUR	3'220	3'603	-383
	<b>TOTAL DROITS ET DIVERS</b>	<b>3'620</b>	<b>3'960</b>	<b>-340</b>
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	2'000	1'972	28
46100-- SFR	GRAPHISME	4'000	4'000	0
46110-- SFR	PHOTOGRAPHIE	500	500	0
46200-- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	3'500	2'202	1'298

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6075

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

33

### 3 DANS LE BLANC DES DENTS / 18 représentations + 8 en tournée

de Nick Gill  
mise en scène Collectif sur un Malentendu

**TPR, La Chaux-de-Fonds**  
du 25 au 28 janvier 2017

**ARSENIC, Lausanne**  
du 1er au 4 février 2017

**POCHE / GVE**  
du 27 février au 19 mars 2017

Production POCHE /GVE  
Coproduction: Collectif sur un malentendu / Théâtre Populaire  
Romand la Chaux-de-Fonds, centre neuchâtelois des arts vivants /  
Les Colporteurs / Arsenic, centre d'art scénique contemporain Lausanne  
Avec le soutien du Comité régional franco-genevois (CRFG), de la Loterie Romande,  
de la Fondation Nestlé pour l'Art, du Pour-cent culturel Migros, de Pro Helvetia et du Fonds  
d'encouragement à l'emploi des intermittents genevois, CORODIS, de la Fondation Wildor

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
46300-- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	5'000	5'173	-173
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	2'000	2'926	-926
46401-- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	500	500	0
46402-- SFR	VIDEOS / DVD	0	2'674	-2'674
46403-- SFR	SITE INTERNET	200	200	0
46500-- SFR	EDITIONS (CAHIERS, INEDITS)	2'500	2'354	146
46600-- SFR	FRAIS DE PORT	1'000	1'990	-990
46900-- SFR	DIVERS	0	4'104	-4'104
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>21'200</b>	<b>28'595</b>	<b>-7'395</b>
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>50'320</b>	<b>63'465</b>	<b>22%</b>
48100-- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	2'347	-2'347
	<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR</b>	<b>0</b>	<b>2'347</b>	<b>-2'347</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	<b>217'895</b>	<b>283'500</b>	<b>100%</b>
	<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>			
51020-- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-2'238	2'238
53020-- SFR	AUTRES SUBVENTIONS SP	-5'400	-4'725	-675
53040-- SFR	FOND MICHALSKI	0	-2'777	2'777
711** ***-- SFR	SPONSORING	0	-2'045	2'045
	<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>-5'400</b>	<b>-11'785</b>	<b>6'385</b>
60010-- SFR	ABONNEMENTS	0	-3'280	3'280
600201-- SFR	BILLETTERIE I	-22'680	-14'746	-7'934
600205-- SFR	VENTES DE REPRESENTATION	-2'500	0	-2'500
61010-- SFR	VENTES SPECTACLES	0	-34'000	34'000
61011-- SFR	DEPRAIEMENTS REPAS (PER DIEM)	0	-1'440	0
61014-- SFR	TRANSPORT DECORS	0	-1'395	0
62010-- SFR	RECETTES DE COPROD COLPORTEURS 2016	0	-11'000	11'000
62010-- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	-30'000	-51'500	21'500
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	<b>-55'180</b>	<b>-117'361</b>	<b>59'346</b>
712** ***	BAR	0	-4'456	4'456
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>-4'456</b>	<b>4'456</b>
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	<b>-60'580</b>	<b>-133'602</b>	<b>73'022</b>
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	<b>157'315</b>	<b>149'898</b>	<b>7'417</b>

Les apports de coproduction et cession supplémentaires (34K et 32,5K) ont permis d'augmenter les charges du spectacle (salariales +48,6K, production +4K, frais spectacle +11,7K).

La recette billetterie+ abonnements+ subvention sur billets est légèrement inférieure au budget (-2,4K).

Fréquentation: 60%

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

#### 4 ALPENSTOCK / accueil / 9 représentations

de Rémi De Vos  
mise en scène Axel De Booseré & Maggy Jacot  
**POICHE /GVE**  
du 3 au 12 avril 2017

Création: Compagnie Pop-Up  
Coproduction: Théâtre de Liège, Théâtre le Public

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
	<b>CHARGES SALARIALES</b>			
40051 - SFR	CHARGE DE DIFFUSION	2'275	2'275	0
	<b>TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE</b>	<b>2'275</b>	<b>2'275</b>	<b>4%</b>
40110 - SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	1'600	0	1'600
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	960	2'266	-1'306
40130 - SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES	250	867	-617
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	500	500	0
	<b>TOTAL SALAIRES TECHNIQUE</b>	<b>3'310</b>	<b>3'633</b>	<b>6%</b>
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	2'000	1'135	865
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	1'500	2'331	-831
40230 - SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	500	704	-204
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>4'000</b>	<b>4'171</b>	<b>7%</b>
41010 - SFR	VACANCES	815	0	815
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	1'955	1'466	489
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	0	100	-100
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>2'770</b>	<b>1'566</b>	<b>3%</b>
	<b>TOTAL CHARGE SALARIALES</b>	<b>12'355</b>	<b>11'645</b>	<b>20%</b>
	<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>			
42022 - SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	226	-226
42030 - SFR	COSTUMES (Y COMPRIS ENTRETIEN)	0	29	-29
44010 - SFR	ACHAT SPECTACLE	21'000	20'333	667
42015 - SFR	TRANSPORT DECOR ET ARTISTES	2'800	1'924	876
44030 - SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFFRAIEMENT REPAS	11'500	7'779	3'721
	<b>TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION</b>	<b>35'300</b>	<b>30'292</b>	<b>5'009</b>
44040 - SFR	IMPÔTS SOURCE	0	184	-184
45010 - SFR	TVA	400	221	179
45020 - SFR	DROITS D'AUTEUR	2'500	2'400	100
	<b>TOTAL DROITS ET DIVERS</b>	<b>2'900</b>	<b>2'805</b>	<b>95</b>
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	1'000	1'445	-445
46100 - SFR	GRAPHISME	1'500	1'500	0
46200 - SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	2'000	964	1'036
46300 - SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'500	4'464	-1'964
46400 - SFR	IMPRESSION CARTES	1'500	2'001	-501
46401 - SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	250	250	0
46403 - SFR	SITE INTERNET	200	200	0
46600 - SFR	FRAIS DE PORT	500	1'178	-678
46900 - SFR	DIVERS	1'500	0	1'500
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>10'950</b>	<b>12'002</b>	<b>-1'052</b>
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>49'150</b>	<b>45'098</b>	<b>78%</b>
48100 - SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'087	-1'087
	<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR</b>	<b>0</b>	<b>1'087</b>	<b>-1'087</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6077

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

35

**4 ALPENSTOCK / accueil / 9 représentations**

de Rémi De Vos  
 mise en scène Axel De Booseré & Maggy Jacot  
**POCHE /GVE**  
 du 3 au 12 avril 2017

Création: Compagnie Pop-Up  
Coproduction: Théâtre de Liège, Théâtre le Public

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	61'505	57'830	100%
	<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>			
51020- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-1'084	1'084
7111** *-SFR	SPONSORING	0	-2'045	2'045
	<b>TOTAL SUBVENTIONS et SPONSORING</b>	0	-3'129	3'129
60010- SFR	ABONNEMENTS	0	-3'280	3'280
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-11'340	-5'435	-5'905
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	-11'340	-8'715	-2'625
712** **	BAR	0	-1'851	1'851
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	0	-1'851	1'851
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	-11'340	-13'695	2'355
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	50'165	44'135	6'030

Des frais "d'hébergement - défraiements repas" moins élevés que prévu permettent de dégager un bonus.

Fréquentation: 66%

**5 LOIN DE LINDEN / accueil / 6 représentations**

de Veronika Mabardi  
Mise en scène Giuseppe Lonobile  
**POCHE /GVE**  
du 24 au 30 avril 2017

Création et production: Atis Théâtre

Coproduction: MARS (Mons Arts de la Scène ASBL) / le Rideau de Bruxelles

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
<b>CHARGES SALARIALES</b>				
40051-- SFR	CHARGE DE DIFFUSION	2'275	2'275	-
	<b>TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE</b>	<b>2'275</b>	<b>2'275,00</b>	<b>6%</b>
40110-- SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	1'500	-	1'500
40120-- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	960	1'040	-80
40130/301-- SFR	HABILLEUSES, ENTR. COSTUMES / HONORAIRES	250	422	-172
40140-- SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	500	425	75
	<b>TOTAL SALAIRES TECHNIQUE</b>	<b>3'210</b>	<b>1'887</b>	<b>5%</b>
40210-- SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	1'000	828	172
40220-- SFR	PERSONNEL BAR	1'000	2'286	-1'286
40230-- SFR	PERSONNEL DIFFUSION-DEPOTS	500	122	378
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>2'500</b>	<b>3'235</b>	<b>8%</b>
41010-- SFR	VACANCES	680	-	680
41020-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	1'630	887	743
41021-- SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES ETR	0	308	-308
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>2'310</b>	<b>1'195</b>	<b>3%</b>
	<b>TOTAL CHARGE SALARIALES</b>	<b>10'295</b>	<b>8'592</b>	<b>22%</b>
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>				
42022-- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	164	-164
44010-- SFR	ACHAT SPECTACLE	11'400	10'498	903
42015-- SFR	TRANSPORT DECOR ET ARTISTES	2'800	1'768	1'032
44030-- SFR	FRAIS HEBERGEMENT ET DEFRAIEMENT REPAS	4'600	4'965	-365
	<b>TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION</b>	<b>18'800</b>	<b>17'394</b>	<b>1'406</b>
45010-- SFR	TVA	400	219	181
45020-- SFR	DROITS D'AUTEUR	1'400	1'230	170
	<b>TOTAL DROITS ET DIVERS</b>	<b>1'800</b>	<b>1'449</b>	<b>351</b>
46000-- SFR	FRAIS DE RECEPTION	1'000	947	53
46100-- SFR	GRAPHISME	1'500	1'500	-
46200-- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	1'500	964	536
46300-- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	2'500	4'919	-2'419
46400-- SFR	IMPRESSION CARTES	1'000	1'069	-69
46401-- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	250	250	-
46403-- SFR	SITE INTERNET	200	200	-
46600-- SFR	FRAIS DE PORT	500	1'178	-678
46900-- SFR	DIVERS	1'500	-	1'500
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>9'950</b>	<b>11'026</b>	<b>-1'076</b>
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>30'550</b>	<b>29'869</b>	<b>76%</b>

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6079

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

37

**5 LOIN DE LINDEN / accueil / 6 représentations**

de Veronika Mabardi  
 Mise en scène Giuseppe Lonobile  
**POCHE /GVE**  
 du 24 au 30 avril 2017

Création et production: Atis Théâtre  
Coproduction: MARS (Mons Arts de la Scène ASBL) / le Rideau de Bruxelles

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE	
48100-- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	1'032	-1'032	
	<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR</b>	<b>0</b>	<b>1'032</b>	<b>-1'032</b>	
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	<b>40'845</b>	<b>39'493</b>	<b>100%</b>	<b>1'352</b>
	<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>				
51020-- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	-832	832	
711** ***-- SFR	SPONSORING	0	-2'045	2'045	
	<b>TOTAL SUBVENTIONS et SPONSORING</b>	<b>0</b>	<b>-2'877</b>	<b>2'877</b>	
60010-- SFR	ABONNEMENTS	0	-3'280	3'280	
600201- SFR	BILLETTERIE 1	-7'560	-5'316	-2'244	
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	<b>-7'560</b>	<b>-8'596</b>	<b>1'036</b>	
712** ***	BAR	0	-1'805	1'805	
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>-1'805</b>	<b>1'805</b>	
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	<b>-7'560</b>	<b>-13'278</b>	<b>5'718</b>	
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	<b>33'285</b>	<b>26'215</b>	<b>7'069,99</b>	

Quelques charges, dont celles correspondant aux salaires techniques (peu de montage et démontage décor), sont inférieures au montant budgété.

De plus, la recette billetterie+ abonnements+ subvention sur billets est plus importante (+ 1,9K).

Fréquentation: 78%

### 6 CTRL - J / FESTIVAL

Production POCHE /GVE

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
<b>CHARGES SALARIALES</b>				
40110 - SFR	REGIES (SON-LUMIERES-PLATEAU)	1'000	0	1'000
40120 - SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	3'000	0	3'000
40140 - SFR	PERSONNEL DE NETTOYAGE	600	0	600
	<b>TOTAL SALAIRES TECHNIQUE</b>	<b>4'600</b>	<b>0</b>	<b>4'600</b>
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	500	0	500
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	1'000	0	1'000
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>1'500</b>	<b>0</b>	<b>1'500</b>
41010 - SFR	VACANCES	520	0	520
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	1'260	0	1'260
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>1'780</b>	<b>0</b>	<b>1'780</b>
	<b>TOTAL CHARGE SALARIALES</b>	<b>7'880</b>	<b>0</b>	<b>7'880</b>
<b>FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>				
42021 - SFR	ACCESSOIRES	0	0	0
42022 - SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	0	0
44010 - SFR	PART. COPRODUCTION	15'000	0	15'000
	<b>TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION</b>	<b>15'000</b>	<b>0</b>	<b>15'000</b>
46000 - SFR	FRAIS DE RECEPTION	1'000	0	1'000
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>1'000</b>	<b>0</b>	<b>1'000</b>
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>16'000</b>	<b>0</b>	<b>16'000</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	<b>23'880</b>	<b>0</b>	<b>23'880</b>
<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>				
51020 - SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE	0	0	0
53020 - SFR	AUTRES SUBV.SP	0	0	0
	<b>TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RECETTES PROPRES SPECTACLES</b>				
600201 - SFR	BILLETTERIE 1	0	0	0
600205 - SFR	VENTES DE REPRESENTATIONS	0	0	0
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
712****	BAR	0	0	0
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	<b>23'880</b>	<b>0</b>	<b>23'880</b>

Le festival n'a pas eu lieu. L'association impliquée dans la première édition et soutenue par les théâtres partenaires souhaitait un temps de réflexion avant d'organiser une deuxième édition.

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6081

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

39

**COMITE LECTURE / EVENEMENTS SPECIAUX / TOURNÉES**

Forum II, Forum III, Ateliers pro/écriture/critique/mvt, Vernissages, FIFDH, 31.12, CTRL-X

**POCHE /GVE**

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
<b>CHARGES SALARIALES</b>				
40011- SFR	COMEDIENS	0	758	-758
40041/411- SFR	DRAMATURGES / HONORAIRES	4'000	6'225	-2'225
40050- SFR	CHARGE DE PRODUCTION	3'200	3'200	0
40052/521- SFR	FIGURANTS / HONORAIRES	5'000	3'235	1'765
	<b>TOTAL SALAIRES ARTISTIQUE</b>	<b>12'200</b>	<b>13'418</b>	<b>-1'218</b>
40120- SFR	PERSONNEL TECHNIQUE PROD	3'000	2'153	847
	<b>TOTAL SALAIRES TECHNIQUE</b>	<b>3'000</b>	<b>2'153</b>	<b>847</b>
40210 - SFR	PERSONNEL SALLE-CAISSE-ACCUEIL	0	0	0
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	0	5'753	-5'753
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>0</b>	<b>5'753</b>	<b>-5'753</b>
41010 - SFR	VACANCES	1'290	0	1'290
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES	3'050	2'045	1'006
41021 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES ETR	0	1'676	-1'676
410251 - SFR	DEPRAIEMENTS REPAS	0	135	-135
410252 - SFR	DEPLACEMENTS	3'000	1'879	1'121
410253 - SFR	LOGEMENT	1'500	3'253	-1'753
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>8'840</b>	<b>8'967</b>	<b>-147</b>
	<b>TOTAL CHARGE SALARIALES</b>	<b>24'040</b>	<b>30'311</b>	<b>-6'271</b>
42022- SFR	ECLAIRAGE, LUMIERES	0	374	-374
	<b>TOTAL DEPENSES DE PRODUCTION</b>	<b>0</b>	<b>374</b>	<b>-374</b>
45010- SFR	TVA	0	33	-33
	<b>TOTAL DROITS ET DIVERS</b>	<b>0</b>	<b>33</b>	<b>-33</b>
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	3'500	2'708	792
46200- SFR	AFFICHES ET AFFICHAGE	1'000	0	1'000
46300- SFR	PRESSE - PUBLICITE - PHOTOS	0	90	-90
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	500	0	500
46401- SFR	DOCUMENTATION - PHOTOCOPIES	0	141	-141
46900- SFR	DIVERS	0	265	-265
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>5'000</b>	<b>3'204</b>	<b>1'796</b>
	<b>TOTAL FRAIS DIRECTS DES SPECTACLES</b>	<b>5'000</b>	<b>3'611</b>	<b>1'389</b>
48100- SFR	APPROVISIONNEMENT BAR	0	3'153	-3'153
	<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT BAR</b>	<b>0</b>	<b>3'153</b>	<b>-3'153</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	<b>29'040</b>	<b>37'076</b>	<b>-8'036</b>
<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>				
600202- SFR	BILLETTERIE	0	-7'535	7'535
62010- SFR	RECETTES DE COPRODUCTIONS	0	-1'044	1'044
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>-8'579</b>	<b>8'579</b>
712* ***	BAR	0	-635	635
	<b>TOTAL RECETTES DIVERSES</b>	<b>0</b>	<b>-635</b>	<b>635</b>
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>-9'214</b>	<b>9'214</b>
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	<b>29'040</b>	<b>27'862</b>	<b>1'178</b>

## COLPORTEURS

## POCHE /GVE

Avec le soutien Les Colporteurs, CRFG comité régional franco-genevois

CODE COMPTE	LIBELLE DU COMPTE	BUDGET	REALISE	BUDGET-REALISE
40220 - SFR	PERSONNEL BAR	0	894	-894
	<b>TOTAL SALAIRES ACCUEIL</b>	<b>0</b>	<b>894</b>	<b>-894</b>
41020 - SFR	CHARGES SOCIALES ARTISTES		168	-168
	<b>TOTAL CHARGES SOCIALES ET DEF.</b>	<b>0</b>	<b>168</b>	<b>-168</b>
42090- SFR	DIVERS	0	19	-19
44025- SFR	ECHANGE PUBLIC (Colporteurs)	0	11'897	-11'897
	<b>TOTAL DROITS ET DIVERS</b>	<b>0</b>	<b>11'916</b>	<b>-11'916</b>
46000- SFR	FRAIS DE RECEPTION	0	755	-755
46100- SFR	GRAPHISME	0	1'400	-1'400
46400- SFR	IMPRESSION CARTES	0	153	-153
46600- SFR	FRAIS DE PORT	0	109	-109
	<b>TOTAL PROMOTION DES SPECTACLES</b>	<b>0</b>	<b>2'417</b>	<b>-2'417</b>
	<b>TOTAL DEPENSES DU SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>15'395</b>	<b>-15'395</b>
	<b>RECETTES DU SPECTACLES</b>			
51090- SFR	SUBV. VDG - DPT CULTURE COLPORTEURS	0	-6'250	6'250
52020- SFR	SUBV. ETAT GE COLPORTEURS	0	-9'085	9'085
	<b>TOTAL SUBVENTIONS et SPONSORING</b>	<b>0</b>	<b>-15'335</b>	<b>15'335</b>
600202- SFR	BILLETTERIE	0	-60	60
	<b>TOTAL RECETTES PROPRES SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>-60</b>	<b>60</b>
	<b>TOTAL RECETTES DU SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>-15'395</b>	<b>15'395</b>
	<b>RESULTAT DU SPECTACLE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## TABLEAU DE BORD

Activités		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
Créations	Création, production + coproduction où le théâtre a été producteur délégué	8	6	
	Créations en coprod. Où le théâtre n'a pas été producteur délégué	1	0	
Accueils	Spectacles en accueil	2	2	
Reprises	Spectacles en reprise	0	0	
	Total des spectacles	11	8	
Coproductions	Coproductions suisses ou internationales	4	2	
Spectacles en tournée	Spectacles en tournée	2	4	
Représentations à Genève	Représentations de créations	126	101	
	Représentations de spectacles accueillis	12	15	
	Manifestations hors-scène (rencontres, forums, événements, ateliers, répétitions ouvertes...)	36	40	
	Total des manifestations	174	156	
Tournée	Lieux de diffusion	2	4	
	Représentations des créations et coproductions en tournée (progression sur 3 ans)	41	20	

### Public scolaire

Elèves venus avec leur classe	Elèves SEC 1 ayant assisté aux spectacles	82	19	
	Elèves SEC 2 ayant assisté aux spectacles	388	271	
	Autres (accompagnants, écoles privées, Université, écoles françaises,...)	22	4	
	Total des élèves et étudiants	492	294	
Visites scolaires DIP	Elèves du DIP accueillis ou visités dans le cadre d'opérations de médiation	150	491	
Nombre d'activités pédagogiques réalisées	Liste des activités à joindre en annexe	5	21	

## TABLEAU DE BORD

<b>Public/billetterie</b>		Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Abonnés</b>	Abonnements ou carte de réduction souscrits pour la saison	321	206	
<b>Nombre de places</b>	Nombre total de sièges utilisés pour calculer le taux de fréquentation (jauge)	15'118	13'569	
<b>Taux de fréquentation</b>	Nombre de spectateurs / jaugé	60%	57%	
<b>Billets d'abonnement</b>	Billets d'abonnement	1'870	1'648	
<b>Billets adultes plein tarif</b>	Billets individuels (35 CHF), y.c. représentations aînés	615	1'063	
<b>Billets à prix réduit</b>	Billets étudiants (15 CHF)	291	311	
	Billets 20 ans/20 francs	61	61	
	Billets AVS/AI/chômeurs	269	299	
	Autre : professionnels, mouvement des aînés, groupes, gïgogne	3'107	1'834	
<b>Billets scolaires</b>	Total des billets des séances scolaires (accompagnateurs inclus)	581	290	
<b>Invitations</b>	Billets gratuits	2'307	2'268	
<b>Total</b>	Total des billets	9'101	7'774	

<b>Ressources humaines</b>				
<b>Personnel fixe</b>	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	7,9	7,7	
	Nombre de personnes	11	11	
<b>Personnel intermittent de production</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	466	418	
	Nombre artisans, technicien et autres	53	62	
	Nombre de comédiens (total du nïbre de comédiens par texte)	16	15	
<b>Personnel temporaire (hors intermittent)</b>	Nombre de semaines par année (vacances comprises)	83	81	
	Nombre de personnes	16	16	
<b>Stagiaires et apprentis</b>	Nombre de semaines par année	11	0	
	Nb de personnes (civilistes, apprentis, stages HETGR, stages chômage...)	3	0	
<b>Metteur(e)s en scène</b>	Nombre de metteur(e) en scène résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	6	6	
<b>Comédien(ne)s</b>	Nombre de comédien(ne)s résidents en Suisse ou Grand Genève engagés par le Poche	12	13	

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6085

43

## TABLEAU DE BORD

		Plan financier 2016-2017	Statistiques 2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>Finances</b>					
Charges de production	Charges de production + coproduction + accueil	1'031'700	1'414'847	1'410'534	
Charges de fonctionnement	Charges totales - charges de production	1'194'300	1'171'705	1'130'225	
Recettes de billetterie	Produits liés directement à la vente de billets	140'000	94'470	107'086	
Recettes de coproduction et tournées	Part versée par les coproducteurs si organisme producteur principal et vente de représentations	60'000	114'200	163'410	
Autres recettes	Recettes propres divers + dons + fondations	53'600	38'507	52'804	
Subvention liées à la convention	Subvention Ville + Etat reversées par la FAD	2'025'400	2'411'820	2'280'891	
Charges totales	Charges totales y.c. amortissements	2'226'000	2'667'927	2'529'134	
Recettes totales	Recettes propres + subv Ville et Etat + recettes de coproducteur	2'279'000	2'658'997	2'604'191	
Résultat d'exploitation	Résultat net	53'000	-9'930	75'057	
Part d'autofinancement	Recettes propres + coproduction + tournées / recettes totales	11%	9%	12%	
Part des charges de fonctionnement	Charges de production / charges totales	54%	44%	45%	
Part des charges de production	Charges de fonctionnement / charges totales	46%	53%	56%	

### Agenda 21 et accès à la culture

Actions entreprises pour favoriser l'accès à la culture	En annexe, liste détaillée des actions
Actions entreprises pour respecter les principes du développement durable	En annexe, liste détaillée des actions

## TABLEAU DE BORD

Réalisation des objectifs	valeurs cibles	2016-2017	2017-2018
<b>Objectif 1: Créations et productions</b>			
Nombre de représentations	120	116	
Nombre de productions déléguées	4 - 5	6	
Nombre de collaborations avec d'autres institutions/Cles	2	5	
<b>Commentaires:</b> Cette saison 2016-2017, POCHE /GVE a collaboré avec le TPR, l'Arsec, le Collectif sur un Malentendu, la Comédie de Clermont-Ferrand scène nationale, la Compagnie Théâtre de Romette			
<b>Objectif 2: Engagement</b>			
Créateurs locaux impliqués (tous créateurs confondus)	75%	87%	
Nombre de semaines de travail acteurs	160	184	
Accueils: un cinquième des titres proposés par saison	18% soit 2/11	25% soit 2/8	
<b>Commentaires:</b> Notre statut de lieu de fabrication et de création nous permet d'être à l'origine de la majeure partie des spectacles que nous présentons, nous jouons ainsi pleinement notre rôle d'employeur pour la profession locale.			
<b>Objectif 3: Ecritures contemporaines et auteur-e-s vivants</b>			
Auteur-e-s présentés	7	8	
Nombre de textes en création romande	6	6	
Auteur-e-s intervenant dans la saison (dramaturges, animateurs d'ateliers, rencontres, forums...)	7	15	
<b>Commentaires:</b> Grâce à notre comité de lecture et à notre système de production, nous pouvons choisir de mettre en avant l'écriture contemporaine et les créations exclusives. Parallèlement, nous suscitons la rencontre entre les publics et les auteurs en proposant des rencontres, des débats et des ateliers, offrant par là une présence d'auteurs vivants dans le théâtre.			
<b>Objectif 4: Diffusion</b>			
Lieux de diffusion/tournée	6	4	
Nombre de spectacles en tournée	3	4	
Dates de tournée	30	20	
<b>Commentaires:</b> Objectif que nous n'atteignons pas encore, nous devons renforcer notre réseau, et nos collaborations, tout en faisant face à une situation financière difficile (particulièrement en France) suscitant la frilosité face aux écritures inconnues et peu rentables (n'offrant que peu de scolaires, best-sellers, stars...) et à la cherté de nos productions. Nous devons travailler plus par la mise en réseau et réfléchir à notre rapport face à la starification et aux Classiques (contemporains, si possible).			
<b>Objectif 5: Médiation</b>			
Nombre de classes rencontrées (en classe ou au POCHE) progression à 15 sur 3 ans	5	22	
Public scolaire au POCHE, nombre d'élèves	450	328	
Ateliers mis en place pour les enseignant-e-s	2	0	
<b>Commentaires:</b> Nous nous mettons à nouer des relations solides avec des enseignants; notre rôle sur les écritures et les sujets de société commence à être reconnu, et l'engagement d'une nouvelle chargée des publics nous permet de développer et d'augmenter l'offre à l'attention des publics scolaires. Par ailleurs, nous sommes en train de fidéliser de nombreuses nouvelles sphères de public (notamment dans l'associatif et le parascolaire) et qui n'entrent pas dans ces statistiques. Pendant les premières saisons, nous avons privilégié les ateliers ouverts à tous, ainsi que les ateliers professionnels, et allons dès la saison prochaine (4ème) travailler plus en direction des enseignants et du public scolaire.			

## TABLEAU DE BORD

<b>Objectif 6: Communication et nouveaux publics</b>			
Ateliers tous publics et professionnels proposés	10	20	
Rencontres tous publics, répétitions ouvertes et actions médiations	20	37	
Nombre de spectateurs pour les événements parallèles	600	620	
Nombre de spectateurs: chiffre 15-16 (progression de 15% par saison)	9'101	7'924	
<b>Commentaires:</b> Notre travail d'ouverture porte de plus en plus ses fruits (plus d'événements, rencontres, ateliers, débats), résultat d'un engagement important de la part de la nouvelle chargée des publics. Pour rappel, en 15-16 La Comédie s'est installée au Poche avec "Un conte cruel", augmentant ainsi le nombre de spectateurs. En 16-17, suite à l'annonce d'une réduction du budget, nous avons proposé 8 titres, contre 11 la saison précédente.			

**Annexe 1****POCHE /GVE résumés actions médiation 16/17**

spectacle événement	action	groupes /classes	nombre participants
WASTE	répétition ouverte (18.9)	1	10
	comité spectateurs (25.9)	1	26
	intro spectacle & bord plateau tous publics (27.9)	1	20
	intro en classes	2	31
	accueil classes (collèges, ECG, CFP, Teintureries)	7	88
	bords de scène groupes/classes (mêmes soirs qu'accueil)	4	
	assoc. BS: La Roseraie	accueil association billets suspendus (BS) (13.10)	1
	rencontre créateur marionnettes (BS) (7.10)	1	40
débat e-waste	discussion en marge (1.10)	1	10
<i>total public actions de médiations sur Waste</i>		19	251
UNITE MODELE	répétition ouverte (7.11)	1	8
	comité spectateurs (13.11)	1	25
	intro au spectacle & bord plateau tous publics (15.11)	1	15
	accueil classes (collège, collège pour adultes, Manufacture)	3	42
	bords de scène classes (mêmes soirs qu'accueil)	3	
Ville idéale, Vie idéale?	discussion en marge (17.11)	1	15
<i>total public actions de médiation sur Unité Modèle</i>		10	105
MORB(Y)DES	comité spectateurs (20.11)	1	30
	intro spectacle & bord plateau tous publics (22.11)	1	15
	cours de joual tous publics (7.12)	1	7
<i>total public actions de médiations sur Les Morb(y)des</i>		3	52
NINO	répétition ouverte (26.11)	1	10
	comité spectateurs (20.11)	1	30
	intro spectacle & bord plateau tous publics (22.11)	1	15
	accueil classes (collèges, collège pour adultes)	3	63
	bords de scène groupes/classes (mêmes soirs que qu'accueils)	3	
	accueil groupe malvoyants (6.12)	1	16
	visite tactile plateau et costumes (6.12)	1	
assoc. BS: F-Information	accueil association billets suspendus (BS) (18.12)	1	19
	rencontre créatrice costumes assoc BS (même soir qu'accueil)	1	
	discussion thématique assoc BS (12.1)	1	40
<i>total public actions de médiations sur Nino</i>		14	193
JAPPELLE MES FRERES	répétition ouverte (15.12)	1	10
	comité spectateurs (8.1)	1	30
	intro spectacle & bord plateau tous publics (10.1)	1	15
	accueil groupe malvoyants (10.1)	1	9
	visite tactile plateau et costumes (même soir qu'accueil)	1	
	accueil classes	2	36
	bords de scène groupes/classes (même soir qu'accueil)	1	
	intro au spectacle dans les locaux de l'association BS	1	8
	assoc. BS: Paidos & Scène Active	accueil association billets suspendus (BS) (26.1)	2
Dans la peau d'Amor	discussion en marge (26.1)	1	25
<i>total public actions de médiations sur J'appelle mes frères</i>		12	148
DANS LE BLANC DES DENTS	comité spectateurs (26.2)	1	26
	intro spectacle & bord plateau tous publics (28.2)	1	10
	intro en classe (7.3)	1	29
	accueil classe (CFPA)	1	25
assoc. BS: Centre Transition Prof	accueil association billets suspendus (BS) (19.3)	1	15

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
 Proposition: comptes 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique

6089

47

	discussion thématique groupe BS (20.3)	1	15
<i>Racisme et néocolonialisme</i>	discussion en marge (16.3)	1	30
<i>total public actions de médiation sur Dans le blanc des dents</i>		7	150
<b>ALPENSTOCK</b>	intro spectacle & bord plateau tous publics (4.4)	1	12
	intro en classe	2	38
	accueil classes	6	74
	bords de scène groupes/classes (même soir qu'accueil)	1	
	bord de scène tous publics	1	20
assoc. BS: UOG & CTP	accueil association billets suspendus (BS) (9.4)	1	20
	rencontre scénographe durant JEMA (2.4)	1	20
<i>total public actions de médiations sur Alpenstock</i>		13	184
<b>LOIN DE LINDEN</b>	intro spectacle & bord plateau tous publics (25.4)	1	10
assoc. BS: CARE	accueil association billets suspendus (BS) (27.4)	1	10
	bord de scène assoc BS (même soir qu'accueil)	1	
<i>total public actions de médiation sur Loin de Linden</i>		3	20
<b>ATELIER CRITIQUE</b>	série d'ateliers de spectateurs (5 séances)	5	30
<b>ATELIERS D'ECRITURE</b>	ateliers donnés en classe (partenariat Comédie de Genève)	3	65
	ateliers tous publics	16	96
	stage d'écriture	1	7
	stage semi-pro mouvement-texte-corps	1	12
<i>total public ateliers &amp; stage écriture</i>		21	180
<b>FORUMS</b>	forum sur la diversité au théâtre (14-15.10)		20
	forum sur les langues au théâtre (24-25.2)		15
<i>total public forums</i>			35

**Résumé des actions de médiation**

**ASSOCIATIONS**

105 billets suspendus offerts aux participants de 7 associations  
 12 billets suspendus offerts individuellement  
 8 actions médiation pour associations

**ECOLES**

328 élèves accueillis au POCHE lors de sorties de classes  
 163 élèves visités en classe par le POCHE  
 22 classes accueillies (collèges, C.O., uni, CFP, ECG, collège pour adulte)  
 5 introductions au spectacle en classe  
 12 bords de scènes pour des classes  
 3 ateliers d'écriture donnés en classes (C.O.)

**TOUS PUBLICS**

4 répétitions ouvertes  
 8 intro au spectacle et bord de scène  
 4 discussions thématique en marge du spectacle  
 2 autres rencontres ou actions tous publics (JEMA, cours de Joual)  
 1 atelier critique (sur 5 séances)  
 16 ateliers d'écriture  
 2 forums  
 6 séances du comité de spectateurs

**PUBLICS MALVOYANTS**

25 personnes malvoyantes accueillies au POCHE  
 2 visites tactiles du plateau et des costumes

**PUBLICS PRO, SEMI-PRO**

1 stage mouvement-texte-corps d'une semaine  
 1 stage d'écriture d'une semaine (13-17.2)

Annexe 2

---

**INVITATIONS**

Types d'invitations	Nbre invitations	Nbre spectacles	TOTAL
<b>INVITATIONS PREMIERES - valable pour 1 personne</b>	65	8	<b>520</b>
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)			
Liste invités Poche			
<b>INVITATIONS SPECTACLES - valable pour 1 personne</b>	80	8	<b>640</b>
Equipe artistique du spectacle (2 par personne)			
Personnel permanent et temporaire (2 par personne)			
Public professionnel			
Public cible selon la thématique du spectacle			
<b>INVITATIONS PARTENAIRES - valable pour 1 personne</b>	150	8	<b>1'200</b>
Partenaires médias (y compris concours et offres spéciales)			
Partenaires médiation&publics			
Partenaires professionnels (accueil, coproductions, UTR)			
<b>INVITATIONS PERMANENTES - valable pour 2 personne</b>	234	8	<b>1'872</b>
Personnel permanent et comité lecteurs à offrir (1 par personne)			
Liste invités Poche (y compris officiels, politiques)			
<b>INVITATIONS ENVOYÉES</b>			<b>4'232</b>
<b>INVITATIONS UTILISÉES</b> (y compris partenaires médias-promotion)			<b>2'268</b>

**Annexe 3**

---

**EXTRAITS DE PRESSE**

**CARGO – WASTE de Guillaume Poix ; mise en scène Johnny Bert**

*Cette fièvre imprègne WASTE, pièce à tournures disjonctées, c'est-à-dire estomaquantes, révélée avec un brio halluciné par le Français Johnny Bert. Quatre acteurs et des pantins vous envoient en enfer.*

Alexandre Demidoff, Le Temps, 29.09.2016

*Avec une inventivité hors pair, Johnny Bert signe là une mise en scène foudroyante, à la fois crue et onirique.*

Cécile Dalla Torre, Le Courrier, 29.09.2016

*Aux figures poétiques et ordurières qui fleurissent sur ce rebut global se superposent les multiples strates d'une mise en scène signée du Français Johnny Bert. Une mise en scène qui ne lésine sur aucun détails, depuis les subtils clairs-obscur obtenus par le jeu de lumière jusqu'aux expressives marionnettes réalisées par le Genevois Christophe Kiss. Sans négliger l'interprétation musculeuse des autres comédiens-manipulateurs : TERENCE RION, MIAMI THEMIS, ASSANE TIMBO et la grande Jane Friedrich bien connue des scènes romandes.*

Katia Berger, Tribune de Genève, 28.09.2016

**SLOOP3 i-monsters**

**UNITE MODELE de Guillaume Corbeil ; mise en scène de Manon Krüttli**

*C'est une pochade piquante et parfaitement réglée. Une satire qui dynamite le stéréotype du bonheur en kit. Ce n'est ni révolutionnaire, ni suffisamment oppressant pour qu'on regarde de travers son propre appartement, mais UNITE MODELE, du Québécois Guillaume Corbeil, a sa jolie logique, celle de la ritournelle... Sous la direction de la genevoise Manon Krüttli, les acteurs Julien Jacquéroiz et Céline Nidegger sont parfaits en serial vendeurs plastifiés et le spectacle, un sloop dans la formule du Poche, rafraîchit comme une friandise acidulée.*

Marie-Pierre Genecand, Le Temps, 16.11.2016

*Créé avec brio et énergie par la jeune metteuse en scène romande Manon Krüttli, UNITE MODELE vaut aussi le déplacement pour le jeu déjanté du duo de comédiens Julien Jacquéroiz et Céline Nidegger, flanqués de l'impassible souffleuse Lucile Carré. Un régal mené en à peine plus d'une heure. Le tempo et la durée d'une soirée de vente immobilière.*

Thierry Sartoretti, RTS WEB la première, Culture au point.

**LES MORB(Y)DES de Sébastien David ; mise en scène Manon Krüttli**

*Les Morb(y)des, c'est surtout cela : une confrontation entre la fiction et le réel, dont on ne sait jamais lequel des deux l'emportera, ce qui fait indéniablement l'une des forces de l'écriture de Sébastien David.*

Cécile Dalla Torre, Le Courrier. 4.01.2017

*On rit souvent, on réfléchit beaucoup à ces vies-là en quête de leur soi, d'un besoin irrépissible d'avoir du lien avec l'autre. Les Morb(y)des explore l'errance psychique de ces jeunes générations en perdition avec une grande force créatrice qui confine à la prouesse artistique.*

Colette de Lucia, Echappées Belles.ch, 23.11.2016

NINO de Rébecca Déraspe : mise en scène Yvan Rihs

*NINO est une comédie de chambre. Elle ferait une bonne pièce de boulevard. Mais Yvan Rihs l'a trempée dans une eau psychédélique.*

Alexandre Demidoff, Le Temps, 14.12.2016

*Un texte tout frais sorti de l'imprimante, d'accord qui aborde les anxiétés sociétales dont raffolent les magazines, mais qui tomberait fissa dans l'ennui n'étaient la mise en scène et la direction d'acteurs réjouissantes d'espièglerie signées du petit surdoué qu'est le Genevois Yvan Rihs.*

Katia Berger, La Tribune de Genève, 7.12.2016

*On saluera l'ironie d'un texte dont les dialogues croustillants pointent avec un humour parfois féroce les remous provoqués par l'arrivée d'un nouveau-né au sein du couple. Dirigés par le Genevois Yvan Rihs, les cinq comédiens [...] révèlent un jeu prodigieux.*

Cécile Dalla Torre, Le Courrier, 26.01.2017

*Derrière cet humour grinçant, se cache en fait une complexité de sentiments face à la responsabilité parentale face au désir de liberté totale. Un rôle bien singulier que celui de parents. On rit beaucoup, et cela invite aussi le spectateur à réfléchir... Vraiment savoureux ! A voir absolument !*

Colette de Lucia, Echappées Belles.ch, 7.12.2016

J'APPELLE MES FRERES de Jonas Hassen Khemiri : mise en scène Michèle Pralong

*J'APPELLE MES FRERES évoque avec intelligence et humour la stigmatisation de l'étranger dans le contexte xénophobe né de la vague de terrorisme qui déferle depuis ces deux dernières décennies... Michèle Pralong assure une mise en scène sobre. Ce lundi soir de première, la distribution, hélas inégale, a manqué parfois sa cible. Ce qui gâche un peu la mise en relief d'un texte admirable, entre récit et discours, qu'il faut se hâter d'aller découvrir.*

Cécile Dalla Torre, Le Courrier, 12.01.2017

*Jonas Hassen Khemiri condamne les enfermements et les facilités, mais livre aussi un récit compassionnel et réconfortant. Peut-être en raison de l'époque tourmentée, la mise en scène de Michèle Pralong, douce et linéaire, insiste sur l'aspect réconfortant.*

Marie-Pierre Genecand, Le Temps, 12.01.2017

*Ce texte subtil et incandescent, distribué entre les cinq mêmes comédiens qui tiennent la barre de quatre embarcations simultanées au Poche, la metteuse en scène Michèle Pralong le répercute avec une justesse remarquable. En plus d'orchestrer avec doigté le brouhaha des voix contraires, elle y injecte une bande-son évocatrice ce qu'il faut (merci Andrés Garcia), à laquelle fait écho une chorégraphie poétique à point.*

Katia Berger, Tribune de Genève, 20.01.2017

*J'APPELLE MES FRERES est finement mis en scène par Michèle Pralong qui fait jouer ensemble sur le plateau tous les personnages de ces dialogues téléphoniques. Il est aussi très bien joué par une troupe qui vit un petit exploit. Depuis novembre dernier, c'est en effet la quatrième pièce que Rebecca*

Fondation d'Art Dramatique POCHE /GVE

51

*Balestra, Charlotte Dumartheray, JulienJacquéroz, Céline Nidegger et François Revaclier jouent ensemble au Théâtre de Poche de Genève dans un décor à peu près identique.*

Thierry Sartoretti, RTS WEB, 13.01.2017

**CARGO - DANS LE BLANC DES DENTS (titre original : MIRROR TEETH) de Nick Gill ; mise en scène par le Collectif Sur un Malentendu**

*Nick Gill, brillant dramaturge de 37 ans publié et joué en Angleterre, également scénariste, musicien de rock et compositeur, notamment pour le théâtre, signe là une critique sociale féroce au cynisme exacerbé. Le collectif Sur un malentendu s'en empare avec brio en donnant le meilleur de son jeu de scène. L'hilarité l'emporte sur la consternation.*

Cécile Dalla Torre, Le Courrier, 14.03.2017

*Le texte est cru et incisif. Le collectif s'en inspire pour proposer une mise en scène acide. Qui ne déroge, certes, à aucun standard de la mise en scène contemporaine. Qui finirait presque par paraître lisse, tant les ingrédients sont finement associés. Mais qui dénote, surtout, d'une maîtrise du rythme et de l'esthétique générale du spectacle.*

Gérald Cordonnier, 24heures, 07.02.2017

*Dans le blanc des dents ne vient pas cinquante ans après remâcher l'antiracisme d'un « Devine qui vient dîner ». Avec une verdeur inédite, énergiquement relayée par les comédiens-metteurs en scène (époustouflantes Nara Steinig et Emilie Blaser), sa rhétorique torpille ou contraire la xénophobie, la perversion et jusqu'au totalitarisme inavouables qui rampent aujourd'hui sous le vernis du politiquement correct.*

Katia Berger, Tribune de Genève, 01.03.2017

**ACCUEILS - ALPENSTOCK de Rémi De Vos ; mise en scène Axel de Booséré et Maggy Jaccot // LOIN DE LINDEN de Veronika Mabardi ; mise en scène Giuseppe Lonobile**

*Ce ménage à trois va basculer dans le sang et l'eau de javel pour effacer une invraisemblable suite de meurtres au domicile des deux tourtereaux du propre en ordre. Le trait est gros, très gros, rigolo aussi. Si la mise en scène est alerte, le texte de cette pièce laisse toutefois un sentiment mélangé une fois le rideau tiré.*

Thierry Sartoretti, RTS WEB 10 avril 2017

*Si cet accueil qui clôt la programmation 2016-2017 du Poche a soulevé tant d'applaudissements lundi, ce n'est pas seulement que les schizophrénies belges chatouillent leur cousinage helvétique. Une exigence formelle facilite l'identification, qui distribue aux deux mamies deux styles de jeu comique aussi contrastés que leurs classes.*

Katia Berger, Tribune de Genève, 26.04.2017

Règlement du Fonds de réserve  
de la Fondation d'art dramatique  
tenue dès le 30.6.85



VILLE DE

GENÈVE

## Règlement du Fonds de réserve de la Fondation d'art dramatique de Genève

Accepté par le Conseil municipal le 30 juin 1985  
et approuvé par le Conseil d'Etat le 7 novembre 1985

Cette affectation n'est pas impérative; lors d'un exercice déficitaire, la réserve b) peut être libérée s'il y a manque de liquidités au compte de la réserve a), donnant ainsi accès au montant total du Fonds de réserve constitué.

**Art. 4.** — Chaque fois que le Fonds de réserve dépasse le maximum prévu à l'article premier, la somme excédentaire provenant d'un boni de l'exercice doit être restituée à la Ville de Genève et à l'Etat de Genève proportionnellement à la participation de chaque collectivité à la dernière subvention attribuée à la FAD.

**Art. 5.** — Lorsque la FAD fait appel au Fonds de réserve, elle doit justifier de la dépense dans le compte rendu de fin d'exercice.

**Art. 6.** — Les fonds suivants ne feront pas partie du Fonds de réserve et resteront à la libre disposition de la FAD:

1. Le solde de la subvention de lancement votée par le Conseil municipal;
2. Tous dons, legs ou toutes sources de fonds autres que ceux provenant des subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève;
3. Les fonds qui ont déjà été attribués à un théâtre par un budget d'exploitation approuvé par la FAD avant l'entrée en vigueur du présent règlement.

**Art. 7.** — Le présent règlement entre en vigueur le 30 juin 1985.

Retourne à la  
Ville et à l'Etat  
de Genève

Utilisation du  
Fonds de réserve

Disposition  
spéciale

Entrée  
en vigueur

Constitution

Alimentation

Destination

**Article premier.** — La FAD a l'obligation, en cas d'excédent des produits sur les charges, de constituer un fonds de réserve dont le maximum peut atteindre 18% des dernières subventions versées par la Ville et l'Etat de Genève.

**Art. 2.** — Le Fonds de réserve est alimenté par les bonis de l'exercice, c'est-à-dire l'excédent des produits sur les charges tel qu'il ressort du compte de pertes et profits.

**Art. 3.** — Le Fonds de réserve est destiné:

- a) à concurrence de 2/3 de la somme en compte du Fonds de réserve à couvrir tout déficit éventuel des théâtres gérés par la FAD et de la fonction d'état-major;
- b) à concurrence de 1/3 de la somme en compte du Fonds de réserve à améliorer les saisons des théâtres gérés par la FAD.

## **6. Proposition du Conseil administratif du 27 février 2018 en vue de l'approbation du budget de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre de Genève (PR-1290).**

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

### **Exposé des motifs**

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet le budget de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre de Genève (GTG) révisé à la suite de la suppression de la subvention cantonale en 2018.

La première version du budget de la saison 2017-2018 du GTG prenait en compte la subvention cantonale de 3 millions de francs inscrite dans le PL 12123 déposé devant le Grand Conseil et dans le projet de budget 2018 du Canton. Le 22 septembre 2017, le Grand Conseil a approuvé le PL 12123 mais a réduit sa durée de validité à une année (2017), privant ainsi de base légale le versement de la subvention 2018. La suppression de la subvention cantonale en 2018 a été entérinée par le Grand Conseil lors du vote du budget 2018 le 15 décembre 2017. A la suite de ce vote, la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) a été contrainte de modifier le budget de la saison 2017-2018 pour tenir compte de la perte de la subvention cantonale. En effet, sur les 3 millions de francs du Canton annoncés initialement pour 2018, 1,5 million de francs était inscrit au budget de la saison 2017-2018.

Le budget révisé de la saison 2017-2018 prévoit une perte de 2 443 204 francs. Sans l'amortissement de l'Opéra des Nations, la perte atteint 1 817 471 francs. Pour mémoire, les réviseurs ont recommandé à la FGTG d'inscrire un amortissement de 625 733 francs durant les saisons hors les murs pour pallier une éventuelle impossibilité de revendre l'Opéra des Nations fin 2018. Or, comme vous le savez, des investisseurs chinois ont d'ores et déjà signé un contrat de vente.

La FGTG a entrepris des démarches auprès de partenaires privés pour combler le déficit restant. Les premiers signaux reçus sont positifs et les réponses définitives devraient arriver au printemps 2018. Enfin, la demande déposée par le Conseil administratif auprès du Fonds intercommunal (FI) pour une augmentation exceptionnelle de 1,5 million de francs de la contribution du FI au GTG (normalement 2,5 millions de francs par an) est restée pendante, dans l'attente d'une éventuelle reprise des négociations avec le Canton en 2018. Par ailleurs, si le Conseil municipal valide la proposition du Conseil administratif de permettre à la FGTG de garder intégralement l'excédent de la saison 2016-2017, qui lui permet d'alimenter le Fonds de réserve (selon une proposition déposée précédemment), on peut considérer que la couverture du déficit de la saison

2017-2018 est en tout état de cause garantie, même s'il serait préférable que cette réserve puisse être avant tout consacrée à la saison 2018-2019.

A noter que la saison 2017-2018 n'est pas concernée par les surcoûts relatifs au retard du chantier de rénovation du bâtiment de la place de Neuve, puisqu'il était prévu dès le départ qu'elle se déroule intégralement à l'Opéra des Nations. Ces surcoûts concernent la saison 2018-2019, pour laquelle le Conseil administratif saisira le Conseil municipal en temps utile, en lien avec la proposition qui sera déposée pour le budget correspondant. Il est nécessaire, en effet, que le Conseil administratif analyse les chiffres fournis par la FGTG et publiés le mardi 20 février 2018 et examine toutes les solutions à la fois pour réduire cette facture extraordinaire et pour la financer.

La saison 2017-2018 est la deuxième saison réalisée entièrement hors les murs. Les charges et les recettes inscrites au budget comportent donc des différences par rapport aux saisons réalisées dans le bâtiment de la place de Neuve. En effet, la jauge de l'Opéra des Nations est inférieure de 25% à celle du bâtiment de la place de Neuve (1118 places au lieu de 1500), le prix des places est inférieur (jusqu'à 20%) et il n'y a pas de loges à l'Opéra des Nations, donc pas d'abonnement spécifique pour cette clientèle qui crée une marge bénéficiaire importante. De plus, il y a nettement moins d'accueils d'événements spéciaux à l'Opéra des Nations, ce qui diminue également les recettes de l'institution.

Le budget de la saison 2017-2018 prévoit une augmentation des charges de 604 936 francs par rapport au budget de la saison 2016-2017, principalement due à l'augmentation des coûts du personnel artistique. En effet, après des diminutions successives au cours des saisons précédentes, ce poste a été renforcé pour préserver l'excellence artistique du GTG. Sans l'amortissement de l'Opéra des Nations, le total des charges se monte à 30 055 790 francs et celui des produits à 28 238 319 francs. La diminution des produits de 1 578 231 francs par rapport au budget de la saison 2016-2017 est principalement due à la suppression des 1,5 million de francs provenant de la subvention cantonale de 3 millions initialement prévue pour l'année 2018 (1,5 million pour la saison 2017-2018 et 1,5 million pour la saison 2018-2019). Les subventions de la Ville de Genève et de l'Association des communes genevoises (ACG) restent inchangées, soit respectivement 10 666 819 francs et 2 500 000 francs.

Les grands groupes de charges sont les suivants:

*30 – Charges de personnel*

20 194 290 francs, soit 1 834 303 francs de plus qu'aux comptes 2015-2016.

*31 – Biens, services et marchandises*

9 771 500 francs, soit 2 014 708 francs de moins qu'aux comptes 2015-2016.

*33 – Amortissement*

5 066 388 francs, soit 2 600 409 francs de plus qu'aux comptes 2015-2016.

Les grands groupes de revenus sont les suivants:

*42 – Revenus des biens*

0 franc, soit 91 341 francs de moins qu'aux comptes 2015-2016.

*43 – Revenus divers*

14 632 154 francs, soit 1 028 367 francs de plus qu'aux comptes 2015-2016.

*46 – Subventions et allocations*

17 956 819 francs, soit 477 165 francs de plus qu'aux comptes 2015-2016.

**Conclusion**

L'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre précise que le Conseil municipal examine et approuve le programme et le budget définitifs de chaque saison du Grand Théâtre.

En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite à approuver le budget de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre en votant le projet de délibération suivant:

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève;  
sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article unique.* – Le budget de la saison 2017-2018 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

*Annexe:* exposé des motifs et budget de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre de Genève

6098

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: budget 2017-2018 du Grand Théâtre



**FONDATION DU  
GRAND THEATRE DE GENEVE**

**BUDGET DE LA SAISON 2017/2018**

## Préambule

Le Conseil de Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après FGTG) présente ci-joint son budget pour la saison 2017/2018.

Le présent budget est une version révisée d'une première proposition adoptée par le Conseil de fondation le 30 juin 2017 et transmise au Conseil administratif le 11 juillet 2017.

Ce premier projet juin 2017 intégrait encore une subvention cantonale de CHF 3'000'000.-. Cette dernière figurait dans la convention de subventionnement tripartite signée entre le Canton, la Ville et la FGTG le 26 avril 2017, portant sur les années 2017 et 2018. La subvention était également inscrite à cette hauteur au projet de budget cantonal 2018.

Or, dans sa séance du 15 décembre 2017, le Grand Conseil a refusé l'inscription d'une subvention 2018 en faveur de la FGTG au budget cantonal 2018.

Ainsi, des CHF 3'000'000.- de subventionnement cantonal inscrits au projet de budget de la saison 2017/2018 de la FGTG, seuls CHF 1'500'000.- ont été acquis, à savoir la part de la subvention accordée par le Canton dans le budget calendaire 2017.

Dès lors, dans sa séance du 26 janvier 2018, le Conseil de fondation de la FGTG a été amené à adopter un budget révisé pour prendre en compte la nouvelle situation et pour répondre à l'obligation du principe de la sincérité budgétaire. Les recettes prévisionnelles ont donc été diminuées de CHF 1'500'000.-.

Pour définir le budget de la saison 2017/2018, la FGTG a également été amenée à prendre en compte les défis particuliers suivants:

- Les travaux de rénovation du bâtiment du Grand Théâtre à la place de Neuve, décidés et votés par le Conseil municipal, ont été planifiés de janvier 2016 à juin 2018. Le 9 octobre 2017, la FGTG a été informée d'un retard de 4 mois des travaux et d'une réouverture du Grand Théâtre à la place de Neuve pour janvier 2019 seulement.
- Pendant ces travaux, les équipes artistiques, techniques et administratives du Grand Théâtre travaillent provisoirement sur six sites différents.
- L'Opéra des Nations, salle provisoire tout en bois de 1'118 places, érigée par la Fondation du Grand Théâtre sur la campagne Eugène-Rigot au cœur du quartier des institutions internationales et inaugurée le 5 février 2016, accueille sur trois saisons les productions du Grand Théâtre.
- La saison 2017/2018 est la deuxième qui se déroule entièrement à l'Opéra des Nations.
- Malgré les craintes initiales exprimées par certains, l'Opéra des Nations est un succès évident : l'essentiel des abonnés a été sauvé.

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: budget 2017-2018 du Grand Théâtre

- La qualité acoustique de cette salle est excellente et le public apprécie sa qualité visuelle. Il n'en reste pas moins que :
  - c'est la première fois qu'une grande institution culturelle genevoise s'établit sur la rive droite impliquant des changements d'habitudes pour le public ;
  - la programmation de l'Opéra des Nations est différente, plus légère, que celle de la Place de Neuve, en raison d'une technique de scène plus simple ;
  - la jauge de l'Opéra des Nations (1'118 places) est inférieure à celle de la Place de Neuve (1'500 places), soit une diminution de 25% ;
  - les recettes venant d'activités annexes comme l'accueil d'événements spéciaux sont inférieures à l'Opéra des Nations comparées à celles de la Place de Neuve ;
  - les prix des abonnements et des billets ont dû être diminués, allant jusqu'à 20% de réduction pour certaines catégories.

En prenant en compte ce qui précède, le budget 2017/2018 de la FGTG affiche un déficit prévisionnel de CHF 2'443'204.-, y compris l'amortissement de l'Opéra des Nations. Le budget de fonctionnement hors amortissement est de CHF 1'817'471.-, ce qui prend en compte une diminution de la subvention cantonale de CHF 1'500'000.-.

Il est à relever que le Grand Théâtre de Genève, comme plus grande institution culturelle de Suisse romande, outre son excellence artistique reconnue, se distingue dans le paysage professionnel romand comme un lieu dans lequel les métiers rares sont préservés et l'innovation technologique trouve un terrain de déploiement.

## Le programme artistique de la saison 2017/2018 « L'espace d'une saison »

La saison 2017/2018 offre de nombreux bijoux du répertoire lyrique. De ce point de vue, elle s'inscrit dans la continuité avec le souci de diversité et de qualité du Grand Théâtre de Genève. L'Opéra des Nations, lieu de production éphémère, implique une programmation adaptée à ses particularités.

L'espace d'une saison, la scène lyrique présentera 8 opéras : une trilogie autour de Beaumarchais (*Il Barbiere di Siviglia*, *Le Nozze di Figaro*, *Figaro Gets a Divorce*), *Fantasio* d'Offenbach, *Le Baron Tzigane*, *Faust* de Gounod, *Szenen aus Goethes Faust* de Schumann, *Cavalleria Rusticana* et *I Pagliacci*, *King Arthur* (Purcell) *Don Giovanni*. Du côté du ballet, une création mondiale est à l'affiche, *Vertige romantique*, qui vient accompagner une reprise, *Callas*.

### Nouvelles productions

Pour sa dernière saison à l'Opéra des Nations, le Grand Théâtre de Genève présente 4 nouvelles productions : le *Baron Tzigane* de Johann Strauss fils (Christian Ràth), *Faust* de Charles Gounod (Georges Lavaudant), *I Pagliacci* de Ruggero Leoncavallo (Emma Dante), *Cavalleria Rusticana* (Serena Sinigaglia), *King Arthur* (Alain Maratrat) et *Don Giovanni* (David Bösch). Ces productions s'inscrivent dans la politique active en faveur de la création artistique.

### Œuvres jamais jouées

Après *Der Vampyr* et *Il Giasone* de la saison 2016/2017, le Grand Théâtre de Genève poursuit sa démarche pour programmer des œuvres qui n'y ont jamais été jouées. En 2017/2018, ce sont *Fantasio* de Jacques Offenbach, *Ascanio* de Saint-Saëns et *King Arthur* de Purcell qui seront donnés. Ainsi, le public de la région aura l'occasion de découvrir de véritables nouveautés.

### Jeunes talents mis en avant

La programmation 2017/2018 du Grand Théâtre de Genève accorde une place importante aux jeunes talents, avec les metteurs en scène tels que Thomas Jolly (*Fantasio*), David Bösch (*Don Giovanni*) ou encore les chefs d'orchestre comme Teodor Currentzis et Leonardo García Alarcón. Aux côtés d'artistes lyriques célèbres, comme Sonya Yoncheva, Nina Stemme, Simon Keenlyside ou Ildebrando D'Arcangelo, les membres de la Troupe des jeunes solistes en résidence au Grand Théâtre - à savoir Mary Fêmeinear, Migran Agadzhanian et Melody Louledjian - pourront perfectionner leur expérience.

### Trilogie de Figaro

Temps fort de la saison, une trilogie autour du personnage de Figaro est proposée au public, en coproduction avec le Welsh National Opera basé à Cardiff (12 au 26 septembre). Elle débute avec *Il Barbiere di Siviglia* de Rossini, dirigé par Jonathan Nott, Sam Brown à la mise en scène, Bogdan Mihai dans le rôle du Comte, Bruno Taddia dans celui de Figaro et Lena Belkina dans celui de Rosina. Suivront *Le Nozze di Figaro* dirigées par Marko Letonja et mises en scène par Tobias Richter, avec Guido Loconsolo dans le rôle-titre, Ildebrando D'Arcangelo dans celui du Comte et Nicole Cabell pour la Comtesse. Enfin, *Figaro Gets a Divorce* d'Elena Langer, créé en février 2016 à Cardiff, dirigé par Justin Brown et mis en scène par David Pountney.

### Opéras

En plus de la trilogie, l'affiche 2017/2018 prévoit 7 autres opéras, à commencer par une œuvre ressortie de l'oubli, *Fantasio* d'Offenbach sur un livret de Paul de Musset, le frère du célèbre écrivain (du 3 au 20 novembre). Présenté en co-production avec l'Opéra Comique, *Fantasio* sera façonné par Thomas Jolly, l'enfant terrible de la mise en scène française, passé notamment par Avignon, et dirigé en fosse par Gergely Madaras. Pour les fêtes de fin d'année, une nouvelle production du *Baron Tzigane* (« Zigeunerbaron ») de J. Strauss sera mise en scène par Christian Râth et dirigée par Stefan Blunier (du 15 décembre au 6 janvier). Suivra une autre nouvelle production, *Faust* de Gounod, conçue par Georges Lavaudant (1<sup>er</sup> au 18 février). John Osborn interprétera le rôle-titre, aux côtés de Ruzan Mantashyan (Marguerite), qui avait incarné Mimi en 2016-2017. En résonance avec ce fameux mythe, les *Szenen aus Goethes Faust* (« Scènes du Faust de Goethe ») de Robert Schumann (du 25 février au 3 mars), dirigées par Peter Schneider, seront présentées du 25 février au 3 mars.

Un autre duo sera joué au sein d'une même représentation : *Cavalleria Rusticana* de Mascagni et *I Pagliacci* de Leoncavallo, dirigés par Alexander Joel (du 17 au 29 mars), deux œuvres emblématiques du vérisme souvent présentées en une soirée. Le premier sera mis en scène par Serena Sinigaglia, qui a fait ses débuts au Grand Théâtre de Genève avec *Il Giasone* (2016-2017), le second par Emma Dante, passée récemment à la Comédie de Genève (*Le Sorelle Macaluso*).

Dans la poursuite du répertoire baroque, après *Alcina, Il Giasone*, viendra *King Arthur, or The British Worthy* de Purcell, sous la direction d'un chef désormais habitué à l'Opéra des Nations, Leonardo García Alarcón, en compagnie de sa Cappella Mediterranea (du 26 avril au 9 mai). Autre habitué, le metteur en scène David Bösch, qui proposera sa lecture de *Don Giovanni*, (1<sup>er</sup> au 17 juin), dirigé par Stefan Soltesz, avec Simon Keenlyside dans le rôle-titre et Patrizia Ciofi en Donna Anna.

### Les ballets

Le Ballet du Grand Théâtre de Genève est heureux de présenter une création chorégraphique mondiale, *Vertige romantique*, composée de deux parties, *Fallen* et *Return to Nothingness*. La première est inspirée de Tchaïkovski et Schumann, mise en mouvement par Andrew Skeels, avec scénographie et costumes par l'atelier « On aura tout vu », dont le public genevois a pu apprécier le travail dans *Casse-Noisette* et *Carmina Burana*. La seconde s'inspire de Schubert et sera chorégraphiée par Natalia Horecna. Par ailleurs, la compagnie permanente composée de 22 danseuses et danseurs sous la direction de Philippe Cohen reprendra au mois d'octobre *Callas*, une production mythique conçue par Reinhild Hoffmann en 1983. Enfin, un ballet invité de Flamenco conduit par Sara Baras présentera *Voces*, en février 2018.

### Concerts et récitals

Le Grand Théâtre de Genève présente une série de concerts exceptionnels, disponibles sur abonnement. L'électrique chef Teodor Currentzis dirige à l'Opéra des Nations *La Clemenza di Tito* de Mozart avec son Ensemble MusicAeterna (le 27 août). L'Orchestra Giovanile Luigi Cherubini sera conduit par une référence italienne : Riccardo Muti (27 mai). Des formations orchestrales accompagneront deux artistes lyriques de premier plan : Nina Stemme (2 septembre), avec le Svenska Kammerorkestern et Sonya Yoncheva (4 février), marquant le retour de cette dernière à Genève, elle qui avait commencé au Chœur du Grand Théâtre en 2004 et qui est devenue depuis une star mondiale ! Du côté des récitals, la saison 2017/2018 propose une sélection des meilleures voix du moment : la contralto Marie-Nicole Lemieux (28 octobre), le baryton Willard White (16 décembre), la soprano Dorothea Röschmann (12 janvier) et le basse Mikhail Petrenko (6 juin).

**Les autres soirées**

Parmi autres levers de rideau, la scène des Nations accueillera le Concert des Lauréats du Concours de Genève (25 novembre 2017), le spectacle jeune public baptisé *Figaro-ci, Figaro-là* (8-15 novembre 2017) conçu par Joan Mompert et dirigé par Philippe Béran, une représentation d'*Ascanio*, opéra de Saint-Saëns, en collaboration avec la Haute école de musique (24 et 26 novembre 2017), qui sera jouée la première fois depuis sa composition en version complète et originale, La direction en est assurée par Guillaume Tourniaire qui a commencé sa carrière à Genève, au Conservatoire de Musique et au Grand Théâtre.

\*\*\*

## Note explicative du budget 2017/2018

### 1. Cadre général pour l'élaboration du budget

Le budget prévisionnel 2017/2018 prend en compte les contraintes d'une saison se déroulant entièrement hors les murs, à l'Opéra des Nations.

La jauge de l'Opéra des Nations (1'118 places) est inférieure à celle de la Place de Neuve (1'500 places), soit une diminution de 25%. Pour favoriser la venue de nouveaux publics, les prix des abonnements et des billets ont été réduits, allant jusqu'à 20% de réduction pour certaines catégories. Les premières places d'opéra hors tarifs réduits pour les abonnements peuvent dorénavant être acquises au prix de CHF 33.-. Le climat économique actuel oblige à être prudent en ce qui concerne le sponsoring et le mécénat. Les attentes de recettes sont moindres pour cette saison, tandis que le budget artistique, qui s'est dangereusement érodé de 6% au cours des derniers dix ans, doit être renforcé pour garantir le niveau artistique attendu par le public.

En prenant en compte ces contraintes, le budget 2017/2018 prévoit des charges à hauteur de CHF 30'055'790.-, en augmentation de CHF 604'936.- par rapport au budget précédent. C'est une prévision réaliste, car ce montant correspond aux charges réelles des exercices précédents. Les recettes sont prévues à CHF 28'238'319.-, en diminution de CHF 1'578'231.-, principalement en raison de la baisse de la subvention cantonale diminuée de CHF 1'500'000.-.

Le budget 2017/2018 avait été voté le 30 juin 2017 par le Conseil de la FGTG. Comme il est dit en préambule, à cette époque, ce budget incluait une subvention cantonale de CHF 3'000'000.-, en s'appuyant sur la convention de subventionnement tripartite signée entre le Canton, la Ville et la FGTG le 26 avril 2017, portant sur les années 2017 et 2018.

Or, dans sa séance du 15 décembre 2017, le Grand Conseil refusa la subvention 2018 en faveur de la FGTG, au budget cantonal 2018. Dès lors, au regard de l'obligation du respect du principe de la sincérité budgétaire, le 26 janvier 2018, le Conseil de la FGTG a décidé, à l'unanimité, de présenter un budget révisé 2017/2018 diminué de CHF 1'500'000.- en ce qui concerne les recettes.

### 2. Principaux éléments du budget 2017/2018 en comparaison du budget 2016/17

#### 2.1. Les dépenses

Le total des charges 2017/2018 hors amortissement de l'Opéra des Nations (voir ci-dessous) est en augmentation de CHF 604'936.- pour atteindre CHF 30'055'790.-. Cette augmentation vient principalement d'une augmentation des coûts du personnel artistique de spectacle de CHF 807'000.-. De nouvelles dispositions touchant à l'imposition AVS des solistes engendrent une augmentation de CHF 254'206.- d'assurances sociales. Des économies ont été faites sur de nombreux autres postes budgétaires, comme par exemple le traitement du personnel artistique fixe, pour CHF 125'000.-.

Les éléments principaux de l'évolution des charges sont les suivants :

Rubrique 301 Salaires & Traitements : l'ensemble des salaires et traitements est budgété en diminution CHF 115'260.-, une deuxième baisse consécutive. Elle résulte plus particulièrement d'une réduction d'engagement de personnel temporaire.

Rubrique 3020 Traitement de personnel artistique fixe : une diminution de charges sur cette rubrique est prévue, notamment en ce qui concerne la Jeune troupe de chanteurs, à hauteur de CHF 125'000.-.

Rubrique 3025 Personnel artistique de spectacle (chanteurs, chefs d'orchestre, metteurs en scène et artistes des productions sous contrat de travail) : la charge augmente de CHF 807'000.- par rapport au budget précédent.

Cette dernière rubrique doit être considérée en lien avec la rubrique 3182 Honoraires de prestations artistiques (contrats avec des ensembles et artistes au bénéfice du statut d'indépendant), qui augmente de CHF 180'000.-.

L'augmentation du coût du personnel artistique non permanent, c'est-à-dire essentiellement les chanteurs et musiciens invités, est de ce fait de CHF 987'000.-. L'Opéra des Nations offre en effet un nombre de places inférieur de 400 fauteuils par rapport au Grand Théâtre, ce qui oblige à augmenter le nombre de représentations. Ceci entraîne à son tour une augmentation des cachets des artistes. En outre, après des diminutions successives au cours des saisons précédentes, il est nécessaire de renforcer ce poste à nouveau pour préserver l'excellence artistique qui fait la réputation du Grand Théâtre et pour pouvoir présenter les titres du grand répertoire lyrique en création que le public genevois attend de son institution phare.

Rubrique 313 Achat de fournitures et marchandises, à savoir principalement les coûts de production : cette rubrique est en réduction répétée dans le contexte des productions à l'Opéra des Nations. Une nouvelle économie de CHF 25'000.- est prévue. Ces économies sont plus particulièrement réalisées sur les décors et leur construction.

Rubrique 3170 Remboursements, frais de repas, de voyage et hébergement personnel interne : l'évolution de ce poste est directement liée aux coûts des tournées du ballet, qui donne plus de 80 représentations à l'étranger, coûts qui sont largement contrebalancés par les revenus de ces tournées sous rubrique 4343. La rubrique 3171 couvre les coûts de déplacement et d'hébergements des orchestres, artistes et troupes invités se produisant à Genève.

Rubrique 3315 Amortissements Immobilisations corporelles : l'augmentation de cette charge est directement liée à l'amortissement de la construction de l'Opéra des Nations sur la durée de son utilisation, en partie contrebalancée par le poste 439 de dissolution des subventions à l'investissement ODN. L'amortissement net de l'Opéra des Nations figure pour CHF 625'733.- au budget 2017/2018 de la FGTG.

## **2.2. Les recettes**

La prévision des recettes de la saison 2017/2018 s'élève à CHF 28'238'319.- (hors amortissement ODN), en diminution de CHF 1'578'231.- par rapport au budget de l'année précédente. On trouve ici la conséquence du vote négatif du Grand Conseil concernant la subvention du Grand Théâtre en 2018.

Les éléments principaux de l'évolution des recettes sont les suivants :

Rubriques 4340 et 4341 pour les recettes de Billetterie : une diminution de CHF 424'500.- est prévue par rapport aux recettes des ventes d'abonnements et billets en saison 2016/2017. La capacité de la salle de l'Opéra des Nations – inférieure de 400 places comparée à la place de Neuve – ainsi que la diminution du prix des billets pour favoriser un nouveau public dans une salle plus ouverte, expliquent cette prévision. Le total des recettes de billetterie est évalué à CHF 8'000'000.-.

Rubrique 4343 Tournées : l'évolution du taux de change du franc suisse limite les perspectives de vente de tournées du ballet du Grand Théâtre. Toutefois, l'excellente réputation du ballet du Grand Théâtre permet de prévoir une augmentation des revenus des tournées de CHF 40'000.- par rapport à la saison passée, pour un total de CHF 750'000.-.

Rubrique 4348 Produits de Restauration Buvette et Bars : le déménagement à l'Opéra des Nations a réduit le nombre de bars disponibles à l'entracte. Un chiffre d'affaire de CHF 500'000.- est prévu, en diminution de CHF 100'000.-.

Rubriques 461 Canton et 462 Communes : La Ville de Genève demeure avec CHF 10'666'819.- de loin le principal soutien du Grand Théâtre. La subvention cantonale de CHF 1'500'000.- est constituée de la moitié de la subvention calendaire 2017 de CHF 3'000'000.-, affectée aux mois de juillet à décembre 2017 de la saison 2017/2018. Le premier semestre de l'année calendaire 2018, donc les mois de janvier à juin 2018, ne bénéficie ainsi plus d'un financement cantonal non-affecté. La subvention de l'Association des Communes Genevoises demeure inchangée avec CHF 2'500'000.-.

Rubrique 469 Autres subventions et Allocations : ce poste comprend les produits du mécénat, du sponsoring et des partenariats à hauteur de CHF 3'250'000.-, prévus en augmentation de CHF 68'750.- en raison d'une attente positive en matière de sponsoring et de partenariats. Le montant inscrit dans cette rubrique budgétaire reste cependant inférieur de plus d'un million de francs à ce qu'il a encore été il y a 3 ans.

Annexe : Budget révisé 2017/2018 du Grand Théâtre de Genève, approuvé par le Conseil de Fondation du Grand Théâtre dans sa séance du 26 janvier 2018.

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: budget 2017-2018 du Grand Théâtre

6107

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget Saison  
2017/2018

BCF 19.01.2018  
CF 26.01.2018

Número	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2016/2017	Budget 2017/2018	Ecart B 16/17	Ecart C 15/16
<b>3</b>	<b>Charges (sans amortissement OdN)</b>	<b>-30'166'392</b>	<b>29'450'853</b>	<b>-30'055'790</b>	<b>604'936</b>	<b>-110'603</b>
<b>4</b>	<b>Produits (sans amortissement OdN)</b>	<b>29'009'705</b>	<b>29'816'550</b>	<b>28'238'319</b>	<b>-1'578'231</b>	<b>-771'386</b>
	<b>PERTES &amp; PROFITS sans amortissement OdN</b>	<b>-1'156'687</b>	<b>365'697</b>	<b>-1'817'471</b>	<b>-2'183'167</b>	<b>660'783</b>
	<b>PERTES &amp; PROFITS après amortissement OdN</b>	<b>-1'437'391</b>		<b>-2'443'204</b>		
<b>3</b>	<b>COMPTES DE CHARGES</b>	<b>-35'796'707</b>	<b>32'635'387</b>	<b>-35'032'178</b>	<b>5'581'324</b>	<b>2'420'004</b>
<b>30</b>	<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>-18'359'986</b>	<b>19'456'446</b>	<b>-20'194'290</b>	<b>737'843</b>	<b>1'834'303</b>
<b>300</b>	<b>Jetons de présence</b>	<b>-161'837</b>	<b>165'000</b>	<b>-165'000</b>	<b>0</b>	<b>3'163</b>
<b>301</b>	<b>Salaires &amp; Traitements</b>	<b>-3'722'882</b>	<b>3'521'760</b>	<b>-3'406'500</b>	<b>-115'260</b>	<b>-316'382</b>
3010	Personnel permanent	-1'850'517	2'005'000	-2'005'000	0	154'483
3011	Traitement personnel temporaire & Pers. Invité	-1'690'307	1'401'560	-1'271'000	-130'560	-419'307
3012	Traitement Stagiaires & Apprentants	0	5'000	-5'000	0	5'000
3013	Heures supplémentaires & Indemn. Trav. Irreg.	0	0	0	0	0
3014	Primes & Indemnités	-182'059	110'200	-125'500	15'300	-56'559
<b>302</b>	<b>Personnel artistique</b>	<b>-11'775'789</b>	<b>13'138'000</b>	<b>-13'770'000</b>	<b>632'000</b>	<b>1'994'211</b>
3020	Traitement Personnel artistique	-6'529'380	6'565'000	-6'440'000	-125'000	-89'380
3021	Traitement Personnel artistique temporaire	-192'740	150'000	-100'000	-50'000	-92'740
3024	Pers.Artistique - Primes & Indemnités de fonction	-524'587	430'000	-430'000	0	-94'587
3025	Traitement Personnel Artistique de Spectacle	-4'529'082	5'993'000	-6'800'000	807'000	2'270'918
302510	Cachet Metteurs en Scène (y c.Assist.)	-252'500	520'000	-547'000	27'000	294'500
302520	Cachet Chefs d'Orchestres (y c.Assist.)	-587'100	700'000	-700'000	0	112'900
302530	Cachet Chorégraphes (y c.Assist.)	-29'000	150'000	-160'000	10'000	131'000
302540	Cachet Artistes & Solistes	-3'321'450	3'663'000	-4'323'000	660'000	1'001'500
302550	Cachet Maîtres d'œuvre (Scénogr.Costum.	-84'500	670'000	-750'000	80'000	665'500
302560	Traitement Choeur - Auxiliaires	-131'747	80'000	-100'000	20'000	-31'747
302565	Traitement Musiciens auxiliaires	-7'700	0	0	0	-7'700
302570	Traitement Compositeur Librettiste	0	0	0	0	0
302580	Traitement Danseurs Surnuméraires	-38'028	20'000	-30'000	10'000	-8'028
302590	Traitement Figurants	-77'056	190'000	-190'000	0	112'944
	<b>Mus. Supplémentaires &amp; Honoraires CHF 580k Rubr. 3182</b>					
<b>303</b>	<b>Assurances sociales</b>	<b>-1'051'110</b>	<b>1'027'508</b>	<b>-1'281'714</b>	<b>254'206</b>	<b>230'605</b>
3031	Ch.sociales - Cotisations AVS, AI, APG	-630'925	660'929	-836'017	175'088	205'092
3032	Ch.sociales - Cotisations Ass.chômage	-123'130	128'455	-156'043	27'588	32'912
3033	Ch.sociales - Cotisations Ass.maternité	-4'833	5'179	-6'311	1'132	1'478
3034	Ch.sociales - Cotisations Alloc.familiales (ALFA)	-285'141	222'850	-270'857	48'007	-14'284
3035	Ch. Sociales Fonds de formation professionnelle	-6'525	5'443	-6'448	1'005	-77
3038	Ch. Sociales s/provisions salaires & indemnités	-555	4'652	-6'038	1'386	5'483
<b>304</b>	<b>Caisse de pension et de prévoyance</b>	<b>-960'501</b>	<b>969'555</b>	<b>-961'815</b>	<b>-7'740</b>	<b>1'314</b>
<b>305</b>	<b>Assurance maladie et accidents</b>	<b>-413'013</b>	<b>407'623</b>	<b>-404'260</b>	<b>-3'363</b>	<b>-8'752</b>
3051	Ch.sociales - Primes Ass.accidents	-230'848	216'372	-214'859	-1'512	-15'988
3052	Ch.sociales - Primes Ass.perte gain maladie (APG)	-115'761	122'312	-121'339	-973	5'578
3053	Ch.sociales - Part.assurance maladie	-62'020	64'404	-63'584	-820	1'564
3054	Ch.sociales - Cotisation au Fonds de décès	-4'384	4'536	-4'478	-58	94
<b>306</b>	<b>Prestations en nature</b>	<b>-29'497</b>	<b>40'000</b>	<b>-35'000</b>	<b>-5'000</b>	<b>5'503</b>
3061	Equipeement personnel et de sécurité	-16'512	20'000	-20'000	0	3'488
3062	Frais de repas, Réception aux collaborateurs	-12'985	20'000	-15'000	-5'000	2'015
<b>308</b>	<b>Personnel intérimaire</b>	<b>-205'727</b>	<b>150'000</b>	<b>-120'000</b>	<b>-30'000</b>	<b>-85'727</b>
<b>309</b>	<b>Autres charges du personnel</b>	<b>-39'631</b>	<b>37'000</b>	<b>-50'000</b>	<b>13'000</b>	<b>10'369</b>
3090	Autres Ch. du personnel hors formation	-27'195	32'000	-35'000	3'000	7'805
3092	Formation	-12'436	5'000	-15'000	10'000	2'564
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES &amp; MARCHANDISES</b>	<b>-11'786'208</b>	<b>9'413'000</b>	<b>-9'771'500</b>	<b>358'500</b>	<b>-2'014'708</b>
<b>310</b>	<b>Fournitures de bureau, imprimés, publicité</b>	<b>-992'559</b>	<b>983'000</b>	<b>-975'500</b>	<b>-7'500</b>	<b>-17'059</b>
3100	Fournitures de bureau	-41'566	48'000	-40'000	-8'000	-1'566
3101	Frais d'impression	-52'687	50'000	-50'000	0	-2'687
3102	Journaux, revues, revues spécialisées, Livres	-5'372	5'000	-5'500	500	128
3103	Publicité, impression, matériel	-307'395	410'000	-350'000	-60'000	42'605

# SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

## Proposition: budget 2017-2018 du Grand Théâtre

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget Saison  
2017/2018BCF 19.01.2018  
CF 26.01.2018

Número	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2016/2017	Budget 2017/2018	Ecart B 16/17	Ecart C 15/16
3104	Frais d'annonces et emplacements publicitaires	-585'540	470'000	-530'000	60'000	-55'540
311	<b>Achat de mobilier, machines, véhicules, mat. d'équip</b>	<b>-564'469</b>	<b>440'000</b>	<b>-350'000</b>	<b>-90'000</b>	<b>-214'469</b>
3111	Acquis. Machines, Outillages, Mobilier & Equipmts	-396'962	250'000	-200'000	-50'000	-196'962
3112	Acquisition d'équipements de sécurité	0	0	0	0	0
3114	Acquisition d'équipements informatiques	-167'506	190'000	-150'000	-40'000	-17'506
3117	Acquisitions Eqpmts spécifiques de spectacles	0	0	0	0	0
312	<b>Eau, Energie, Combustible</b>	<b>-28'183</b>	<b>50'000</b>	<b>-35'000</b>	<b>-15'000</b>	<b>6'817</b>
313	<b>Achat de fournitures et marchandises</b>	<b>-2'543'430</b>	<b>2'235'000</b>	<b>-2'210'000</b>	<b>-25'000</b>	<b>-333'430</b>
3131	Achat de matériel et fournitures d'entretien	-510'373	250'000	-220'000	-30'000	-290'373
3135	Achats/Location Production, Coproduction	-159'837	180'000	-320'000	140'000	160'164
3136	Achats Matériel & Fournitures pour Productions	-1'407'662	1'250'000	-1'250'000	0	-157'662
3138	Marchandises - Buvette, Bars, Restaurants	-403'298	350'000	-300'000	-50'000	-103'298
3138.5	Achats marchandises destinées à la vente	0	5'000	-10'000	5'000	10'000
3139	Frais Transport & Douane s/Achats	-62'261	200'000	-110'000	-90'000	47'739
314	<b>Entretien des immeubles par des tiers</b>	<b>-363'538</b>	<b>360'000</b>	<b>-365'000</b>	<b>5'000</b>	<b>1'462</b>
315	<b>Entretien d'objets mobiliers par des Tiers</b>	<b>-145'687</b>	<b>160'000</b>	<b>-147'000</b>	<b>-13'000</b>	<b>1'313</b>
3151	Entr.Maint.Nett. Machines, Outil.Mobilier & Eqpmts	-55'455	50'000	-55'000	5'000	-455
3154	Entr.Maint.Nett. Eqpmts Informatiques & Photocop.	-4'063	15'000	-15'000	0	10'937
3155	Entr.Maint.Nett. Décors, Accessoires & Costumes	-37'453	55'000	-45'000	-10'000	7'547
3157	Entr.Maint.Nett Eqpmts spécifiques de spectacles	-48'715	40'000	-32'000	-8'000	-16'715
316	<b>Loyer, fermage, et relevance d'utilisation</b>	<b>-1'506'089</b>	<b>1'507'000</b>	<b>-1'645'000</b>	<b>138'000</b>	<b>138'911</b>
3160	Loyer Immobilier, Surfaces	-1'161'239	1'207'000	-1'360'000	153'000	198'761
3161	Location Machines, Outillage, Mobilier & Equipmts	-3'204	10'000	-10'000	0	6'796
3163	Location Véhicules motorisés	-34'946	20'000	-20'000	0	-14'946
3164	Location Equipements Informatiques & Photocopieurs	-172'938	200'000	-170'000	-30'000	-2'938
3165	Location Equipements et matériel plateau	-89'312	50'000	-50'000	0	-39'312
3167	Location Instruments de musique	-44'449	20'000	-35'000	15'000	-9'449
317	<b>Dédommagements</b>	<b>-1'638'690</b>	<b>1'573'000</b>	<b>-1'500'000</b>	<b>-73'000</b>	<b>-138'690</b>
3170	Rbt Frais de Repas, Voy. & Hébergmts Pers.Interne	-621'289	650'000	-620'000	-30'000	-1'289
3171	Défraiements, Frais Voy. & Hébergmts Pers.Invité	-798'663	750'000	-745'000	-5'000	-53'663
3172	Frais de réception GTG (Empl. Pers.invité, Tiers)	-69'601	51'000	-50'000	-1'000	-19'601
3173	Frais de représentation (Invitation de tiers)	-149'138	112'000	-80'000	-32'000	-69'138
3179	Consommation interne	0	10'000	-5'000	-5'000	5'000
318	<b>Honoraires et prestations de services</b>	<b>-3'955'062</b>	<b>2'080'000</b>	<b>-2'514'000</b>	<b>434'000</b>	<b>-1'441'062</b>
3180	Prestations de Surveillance et de Sécurité	-195'816	130'000	-120'000	-10'000	-75'816
3180.8	Elim.Déchets, Voirie, Déclassement	-98'391	90'000	-75'000	-15'000	-23'391
3181	Honoraires de Publications	-244'123	225'000	-200'000	-25'000	-44'123
3182	Honoraires de Prestations Artistiques	-1'620'699	400'000	-580'000	180'000	-1'040'699
3183	Prestations Médicales	-63'976	50'000	-50'000	0	-13'976
3183.1	Autres Honoraires & Prestations de Tiers	-426'239	300'000	-320'000	20'000	-106'239
3184	Frais de communication	-115'543	170'000	-120'000	-50'000	4'457
3185	Frais d'expédition (Courrier&Transport à l'extér.)	-460'427	380'000	-400'000	20'000	-60'427
3186	Primes d'assurances	-59'084	95'000	-95'000	0	35'916
3187	Frais bancaires et de recouvrement	-78'869	90'000	-90'000	0	11'131

SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)  
Proposition: budget 2017-2018 du Grand Théâtre

6109

GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget Saison  
2017/2018

BCF 19.01.2018  
CF 26.01.2018

Numéro	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2016/2017	Budget 2017/2018	Ecart B 16/17	Ecart C 15/16
3188	Droits d'Auteurs	-592'096	150'000	-464'000	314'000	-128'096
3189	Redevances, Taxes & Impôts	199	0	0	0	199
<b>319</b>	<b>Frais divers</b>	<b>-48'502</b>	<b>25'000</b>	<b>-30'000</b>	<b>5'000</b>	<b>-18'502</b>
3190	Pertes de Changes	-22'162	0	0	0	-22'162
3196	Autres Frais (Coïssation et Dédommagements)	-26'340	25'000	-30'000	5'000	3'660
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>-2'465'979</b>	<b>581'407</b>	<b>-5'066'388</b>	<b>4'484'981</b>	<b>2'600'409</b>
<b>330</b>	<b>Patrimoine financier</b>	<b>-14'782</b>	<b>10'000</b>	<b>-10'000</b>	<b>0</b>	<b>-4'782</b>
3300	Pertes s/ débiteurs	-14'782	10'000	-10'000	0	-4'782
<b>331</b>	<b>Amort. s/patrimoine administratif - ordinaire</b>	<b>-2'451'197</b>	<b>571'407</b>	<b>-5'056'388</b>	<b>4'484'981</b>	<b>2'605'191</b>
3310	Pertes s/ placements	0	0	0	0	0
3315	Amortissements Immobilisations Corporelles	-2'451'197	571'407	-5'056'388	4'484'981	2'605'191
<b>39</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	<b>-3'184'534</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>396</b>	<b>VGE charges - Location d'immeubles</b>	<b>-3'184'534</b>	<b>3'184'534</b>	<b>-3'184'534</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>34'359'316</b>	<b>33'001'084</b>	<b>35'773'507</b>	<b>2'772'423</b>	<b>1'414'191</b>
<b>42</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>	<b>91'341</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-91'341</b>
<b>420</b>	<b>Avoirs à vue</b>	<b>-31</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>31</b>
4200	Produits des Intérêts	-31	0	0	0	31
<b>421</b>	<b>Créances</b>	<b>47'016</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-47'016</b>
<b>422</b>	<b>Capitaux du patrimoine financier</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>424</b>	<b>Gains comptables s/placements du patrim. financier</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>429</b>	<b>Autres Revenus</b>	<b>44'357</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-44'357</b>
4290	Gains de Changes	44'357	0	0	0	-44'357
<b>43</b>	<b>REVENUS DIVERS</b>	<b>13'603'787</b>	<b>10'718'500</b>	<b>14'632'154</b>	<b>3'913'654</b>	<b>1'028'367</b>
<b>434</b>	<b>Redevances d'utilisation et prestations de service</b>	<b>10'630'219</b>	<b>10'290'000</b>	<b>9'800'000</b>	<b>-490'000</b>	<b>-830'219</b>
4340	Produits de la Billetterie, Abonnements	4'057'268	4'000'000	3'500'000	-500'000	-557'268
4341	Produits de la Billetterie, Entrées	4'622'748	4'424'500	4'500'000	75'500	-122'748
4342	Produits de la Billetterie, Taxes	7'840	7'500	5'000	-2'500	-2'840
4343	Produits de Repr. Externes (Tournées)	753'901	710'000	750'000	40'000	-3'901
4344	Produits des Droits d'Enregistrements	138'218	168'000	140'000	-28'000	1'782
4345	Produits Locations (Salle, Costumes & Vestiaires)	73'121	80'000	55'000	-25'000	-18'121
4347	Produits de la Publicité	362'870	300'000	350'000	50'000	-12'870
4348	Produits de Restauration Buvette, Bars, Restaurant	614'254	600'000	500'000	-100'000	-114'254
<b>435</b>	<b>Ventes de marchandises</b>	<b>322'581</b>	<b>402'500</b>	<b>402'500</b>	<b>0</b>	<b>79'919</b>
4351	Ventes des programmes	190'925	200'000	200'000	0	9'075
4355	Ventes/locations Production, Produits Coproduction	130'839	200'000	200'000	0	69'161
4356	Ventes d'Articles Divers	817	2'500	2'500	0	1'683
<b>436</b>	<b>Dédommagements de tiers</b>	<b>383'243</b>	<b>1'000</b>	<b>54'000</b>	<b>53'000</b>	<b>-329'243</b>
4361	Frais Refacturés	156'794	0	49'000	49'000	-107'794
4362	Remboursement de Frais du Personnel	26'391	1'000	5'000	4'000	-21'391
4366	Remboursement des Assurances Sociales	200'058	0	0	0	-200'058
4367	Remboursement d'Assurances de Choses	0	0	0	0	0
<b>439</b>	<b>Autres contributions</b>	<b>2'267'743</b>	<b>25'000</b>	<b>4'375'654</b>	<b>4'350'654</b>	<b>2'107'911</b>
<b>46</b>	<b>SUBVENTIONS &amp; ALLOCATIONS</b>	<b>17'479'654</b>	<b>19'098'050</b>	<b>17'956'819</b>	<b>-1'141'231</b>	<b>477'165</b>

## SÉANCE DU 20 MARS 2018 (après-midi)

### Proposition: budget 2017-2018 du Grand Théâtre

## GRAND THEATRE DE GENEVE

Budget Saison  
2017/2018BCF 19.01.2018  
CF 26.01.2018

Numéro	Désignation	Comptes 2015/2016	Budget 2016/2017	Budget 2017/2018	Ecart B 16/17	Ecart C 15/16
<b>461</b>	<b>Cantons</b>	1'250'000	2'750'000	1'500'000	-1'250'000	250'000
4610	Subventions Cantonales non Affectées	1'250'000	2'750'000	1'500'000	-1'250'000	250'000
<b>462</b>	<b>Communes</b>	13'206'859	13'166'800	13'206'819	40'019	-40
4620	Subv. Ville de Genève non Affectées aux Spectacles	10'666'800	10'666'800	10'666'819	19	19
4621	Subv. Ville de Genève Affectées aux Spectacles	40'059	0	40'000	40'000	-59
4625	Subventions des Communes (Hors VGE)	2'500'000	2'500'000	2'500'000	0	0
<b>469</b>	<b>Autres subventions et Allocations</b>	3'022'795	3'181'250	3'250'000	68'750	227'205
4690	Produits de Mécénat	150'000	375'000	320'000	-55'000	170'000
4691	Produits de Sponsoring & Partenariats	852'217	651'250	820'000	168'750	-32'217
4692	Soutien Cercle	1'830'000	1'980'000	1'855'000	-125'000	25'000
4693	Soutien de Sponsors/Partenaires affecté	190'578	175'000	255'000	80'000	64'422
<b>49</b>	<b>IMPUTATIONS INTERNES</b>	3'184'534	3'184'534	3'184'534	0	0
<b>496</b>	<b>VGE Produits - Location d'immeubles</b>	3'184'534	0	0	0	0

**Le président.** Pour cet objet, j'ai une demande de renvoi à la commission des arts et de la culture et une autre à la commission des finances. Je commence par le vote du renvoi à la commission des arts et de la culture.

**Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition PR-1290 à la commission des arts et de la culture est accepté sans opposition (65 oui et 1 abstention).**

**Le président.** M. le magistrat demande la parole; je vous l'accorde.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Monsieur le président, j'avais demandé la parole avant le vote. Les comptes 2016-2017 sont déjà à la commission des finances. Le budget 2017-2018 doit aussi aller à la commission des finances par souci de cohérence. Il y a un effet d'enchaînement; il s'agit des saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019.

Il y a aussi à la commission des finances le texte concernant l'effet du retard du chantier sur l'édition entre-saison du Grand Théâtre. Si en plus vous voulez renvoyer à la commission des arts et de la culture, soit; bon, ça allonge les débats... Je m'engageais par ailleurs pour donner à la commission des arts et de la culture toutes les informations sur la situation du Grand Théâtre. Aujourd'hui, le renvoi dans deux commissions différentes, ça fait un traitement complètement éclaté du dossier, ce qui n'est pas du tout la volonté de ce Conseil. Je demande donc instamment le renvoi du budget 2017-2018 du Grand Théâtre à la commission des finances. Et j'ai demandé la parole avant le vote, je suis désolé, Monsieur le président.

**Le président.** On a voté le renvoi à la commission des arts et de la culture. Je vous rappelle qu'en principe les budgets vont dans les commissions spécialisées et les comptes aux finances, mais je fais voter le renvoi à la commission des finances, et nous aviserons donc en fonction du résultat. *(Remarques.)*

*Mis aux voix, le renvoi direct de la proposition PR-1290 à la commission des finances est refusé par 38 non contre 26 oui (2 abstentions).*

**Le président.** Cet objet sera donc étudié à la commission des arts et de la culture.

Projet de délibération: modification du règlement des installations sportives:  
un peu d'égalité et de cohérence – Motions d'ordonnancement

**7. Projet de délibération du 7 mars 2018 de M. Pascal Holenweg:  
«Modification du règlement des installations sportives de la  
Ville de Genève du 26 juillet 2017, modifié le 5 décembre 2017:  
un peu d'égalité et de cohérence» (PRD-171)<sup>1</sup>.**

*Mis aux voix, le renvoi direct du projet de délibération PRD-171 à la commission des sports est refusé par 37 non contre 29 oui (1 abstention).*

*(Le projet de délibération reste inscrit à l'ordre du jour.)*

**Le président.** Nous allons passer maintenant aux urgences. Je vous informe que l'urgence sur la motion M-1337, inscrite au point 219, a été retirée, donc il nous reste 13 urgences. Je vous fais voter la première... Monsieur Barazzone, vous demandez la parole?

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Non, sur les sixième, septième et huitième motions d'ordonnancement.

**Le président.** Alors nous passons à la première motion d'ordonnancement, qui concerne le traitement en urgence du projet de délibération PRD-170, inscrit au point 217 de notre ordre du jour. Je passe la parole à M<sup>me</sup> Patricia Richard pour la présenter.

**M<sup>me</sup> Patricia Richard (LR).** Merci, Monsieur le président. Il s'agit d'une demande d'audit des musées du Musée d'histoire naturelle (MHN), suite à quelques dysfonctionnements qui ont été rapportés. On avait voté l'urgence il y a quinze jours, Monsieur le président; on vous demande de revoter l'urgence pour qu'on puisse faire cet audit. Nous avons quelques craintes qu'il se passe la même chose qu'à la BGE.

**Le président.** Merci. Je vous rappelle le titre de cet objet: «Gestion dysfonctionnelle des ressources humaines dans le département municipal de la culture et du sport: un audit des RH fait par une entreprise indépendante est devenu indispensable». Monsieur Kanaan, vous avez la parole.

---

<sup>1</sup> Annoncé, 5883.

**M. Sami Kanaan, conseiller administratif.** Merci, Monsieur le président. Madame Richard, votre texte ne demande pas l'audit du MHN, mais de tout le département. C'est le texte que vous avez signé, si jamais... Concernant le MHN, il y a une enquête administrative en cours concernant des dysfonctionnements aux ateliers. Le jour où on aura les résultats on vous informera.

Concernant les autres éléments, listés dans un inventaire à la Prévert dans la résolution du personnel du MHN annexée au texte, si le débat a lieu je répondrai très volontiers, je n'ai aucun souci... Je préfère très nettement aller à la commission des finances lors de l'audition des comptes, parce que ça permet d'aller un peu plus loin dans les informations. Du côté de la BGE, l'audit commandé par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT) va commencer bientôt. On a terminé l'audit au Service des sports, donc je ne vois pas tellement l'intérêt de refaire un audit global, en plus pour un prix qui n'intéressera pas une seule entreprise... Je préfère vous informer de manière spécifique sur les différents objets à la commission des finances en marge de l'audition des comptes.

**Le président.** Merci. Compte tenu de ces explications, je fais voter cette urgence.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur le projet de délibération PRD-170 est acceptée par 49 oui contre 16 non (2 abstentions).

**Le président.** Je passe à la deuxième urgence, de M. Carasso et M<sup>me</sup> Schlechten, du Parti socialiste, demandant de traiter en urgence le point 20, si possible mercredi 20 mars à 20 h 30; il s'agit du rapport PR-1214 A. Je vous passe la parole, Monsieur Carasso.

**M. Grégoire Carasso (S).** Merci, Monsieur le président. C'est une motion d'ordonnancement de précaution, puisque le bureau et les chefs de groupe ont prévu de traiter ce point dans un ordre plutôt avantageux, vous l'évoquiez tout à l'heure, dans l'hypothèse où nos travaux n'avanceraient pas suffisamment vite. Si je n'ai pas eu le temps tout à l'heure de récolter des signatures de tous les autres partis, il y a néanmoins un large soutien derrière. Il nous a donc semblé préférable d'assurer le traitement de cet objet, que le quartier de la Concorde attend depuis des années, durant cette session, idéalement demain à 20 h 30.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur le rapport PR-1214 A est acceptée par 46 oui contre 23 non.

**Le président.** La troisième motion d'ordonnancement, de M. Carasso, demande de traiter en urgence le point 122, le rapport M-1272 A. Je vous rappelle son titre: «Accélérons la réalisation des projets contenus dans la planification des équipements sportifs». Je vous passe la parole, Monsieur Carasso, pour défendre cette urgence.

**M. Grégoire Carasso (S).** Merci, Monsieur le président. C'est un souhait régulièrement exprimé au sein de la commission des sports, qui a travaillé sur cet objet. Son titre est révélateur; il parle de lui-même. Je vous remercie de lui réserver, Monsieur le président, chers collègues, un bon accueil.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur le rapport M-1272 A est acceptée par 44 oui contre 22 non (2 abstentions).

**Le président.** La quatrième motion d'ordonnancement demande de traiter en urgence le rapport PRD-122 A/B, dont le titre est le suivant: «Placements abusifs, pour que Genève s'engage!». Il s'agit d'une urgence présentée par M. Thévoz et M. Carasso du Parti socialiste.

**M. Sylvain Thévoz (S).** Merci, Monsieur le président. Il s'agit du projet de délibération sur les enfants placés. On a pris plus d'une année, une année et demie, pour traiter ce point en commission de la cohésion sociale et de la jeunesse. Il y a eu deux auditions sur ce sujet douloureux de l'histoire suisse. Pour rappel, le texte demande un soutien de 100 000 francs de la Ville de Genève au fonds commun qui a été créé pour indemniser les enfants placés en Suisse. C'est, vous le comprendrez, une action financière, mais surtout symbolique, politique, alors que le délai – c'est sur cela que porte l'urgence – va jusqu'au 31 mars, pour les enfants placés, afin d'avoir recours au fonds de soutien.

Mesdames et Messieurs, nous sommes le 20 mars, il reste dix jours sur ce délai. Accepter de voter l'urgence et débattre de ce projet de délibération permettrait aussi, nous l'espérons, d'avoir un éclairage sur ce débat, de pouvoir mieux le faire connaître. Aujourd'hui, sur les 15 000 à 20 000 enfants placés recensés dans ce pays, il n'y a que 5009 personnes qui ont fait appel au fonds. C'est donc encore un sujet tabou, un sujet caché.

**Le président.** Vous devez conclure, Monsieur.

*M. Sylvain Thévoz.* Je conclurai là-dessus. L'idée de demander l'urgence est aussi, vous le comprendrez, une manière de remettre ce sujet douloureux, difficile mais nécessaire dans l'arène publique. Merci de voter cette urgence. (*Applaudissements.*)

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur le rapport PRD-122 A/B est acceptée par 34 oui contre 33 non (1 abstention).

(*Applaudissements.*)

**Le président.** La cinquième motion d'ordonnancement, du Parti libéral-radical et du Parti démocrate-chrétien, demande le traitement en urgence du projet de délibération PRD-169 au sujet de la fête des promotions. Je passe la parole à M. Vincent Schaller.

**M. Vincent Schaller (LR).** Je vous remercie, Monsieur le président. Ce projet de délibération vise à renommer les fêtes de fin d'année scolaire en ville de Genève en «fête des promotions». Je profite de cette prise de parole pour vous informer que j'ai reçu la confirmation du Service des écoles et institutions pour l'enfance que si ce projet de délibération devait être voté au cours de cette session, les affiches pour la fin de cette année scolaire 2018 pourront être adaptées en conséquence dans les délais. Je vous remercie.

**Le président.** Je passe la parole à M<sup>me</sup> Esther Alder.

**M<sup>me</sup> Esther Alder, conseillère administrative.** Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je ne sais pas qui vous a donné cette information. Pour ma part, j'en ai une autre, c'est que les affiches sont déjà imprimées. Le thème de la fête des écoles a été choisi par les enfants, donc vous aurez la surprise de le découvrir. De plus, sachez que pour ma part je considère que cette proposition est un grand retour en arrière. (*Remarque. Cloche.*) Aujourd'hui il est d'usage de parler de la fête des écoles, de toutes les écoles et de tous les écoliers. (*Applaudissements.*)

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur le projet de délibération PRD-169 est acceptée par 40 oui contre 28 non.

**Le président.** La sixième motion d'ordonnancement concerne l'adjonction à notre ordre du jour et le traitement en urgence de la motion M-1346 de M<sup>mes</sup> et MM. Patricia Richard, Helena Rigotti, Sophie Courvoisier, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Eric Bertinat, Pierre Scherb, Daniel Sormanni et Amar Madani: «Stop aux taxes à répétition et à la mort lente des TPE et TPI». Je passe la parole à M<sup>me</sup> Patricia Richard pour présenter cette motion, et ensuite à M. Guillaume Barazzone. Madame Patricia Richard, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Patricia Richard (LR).** Merci, Monsieur le président. En effet, le nouveau règlement sur la gestion des déchets du 20 décembre qu'ont reçu les commerçants est applicable au plus tard le 1<sup>er</sup> avril; la tolérance va jusqu'au 1<sup>er</sup> avril, donc il est urgent de débattre de ce sujet avant cette date. Nous sommes la dernière session avant le 1<sup>er</sup> avril, donc je vais peut-être laisser M. Barazzone nous dire ce qu'il peut nous dire là-dessus, mais c'est urgent de voter tous ces objets qui arrivent. Merci beaucoup.

**Le président.** Monsieur Barazzone, vous avez la parole.

**M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif.** Merci, Monsieur le président. Je profite de vous parler de cette motion et des deux objets suivants, le projet de délibération PRD-172 et la motion M-1347, pour vous dire que non seulement, une fois n'est pas coutume, nous soutenons l'urgence de ces propositions, mais également, je demanderai si c'est possible, nous les soutenons sur le fond. Après en avoir discuté avec M<sup>me</sup> Salerno et M<sup>me</sup> Alder qui sont responsables aussi, et avec de nombreuses associations de la ville, sur le fond on soutient les trois objets, et on vous recommande de les voter tels quels sur le siège demain à 20 h 30, si vous pouvez les traiter, même sans débat si vous n'avez pas le temps de les traiter. Ça nous aidera à rédiger un courrier qui partira à l'attention du Conseil d'Etat, pour faire en sorte que les règles cantonales puissent être modifiées, et on a vraiment besoin de ce signal politique très fort de votre part, si possible à l'unanimité, pour pouvoir prendre langue avec le Conseil d'Etat de manière officielle très rapidement.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur la motion M-1346 est acceptée sans opposition par 67 oui (2 abstentions).

**Le président.** La septième motion d'ordonnancement concerne l'adjonction à notre ordre du jour et le traitement en urgence du projet de délibération PRD-172 de M<sup>mes</sup> et M. Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Albane Schlechten et Brigitte

Studer: «Pour des levées de déchets urbains cohérentes, réalistes et réfléchies». Madame Studer, vous ne souhaitez pas prendre la parole, je fais voter cet objet directement? (*Remarques.*) Madame Corpataux, vous voulez prendre la parole? Allez-y, alors.

**M<sup>me</sup> Laurence Corpataux** (Ve). Oui, brièvement, pour aller dans le même sens que M. Barazzone. Nous demandons l'urgence sur ce sujet pour éviter la mise en application de l'entrée en vigueur du règlement de levée des déchets en ville de Genève, car il pose plusieurs problèmes aux entreprises et aux entités à but non lucratif. C'est aussi pour soutenir la démarche du Conseil administratif.

**Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur le projet de délibération PRD-172 est acceptée par 64 oui contre 4 non (2 abstentions).**

**Le président.** J'ai donc un troisième objet sur le même sujet, comme annoncé par le magistrat. La présente motion d'ordonnancement concerne l'inscription à l'ordre du jour et le traitement en urgence de la motion M-1347 de M<sup>mes</sup> et M. Laurence Corpataux, Alfonso Gomez, Albane Schlechten et Brigitte Studer: «Pour des levées de déchets urbains cohérentes, réalistes et réfléchies». La parole n'étant pas demandée, je fais voter cette urgence.

**Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur la motion M-1347 est acceptée par 69 oui contre 1 non.**

**Le président.** La neuvième motion d'ordonnancement concerne l'adjonction à l'ordre du jour et le traitement en urgence de la résolution R-221 de M<sup>mes</sup> et MM. Vincent Subilia, Patricia Richard, Sophie Courvoisier, Daniel Sormanni, Amar Madani, Alain de Kalbermatten, Eric Bertinat, Pierre Scherb et Pascal Spuhler: «Démission immédiate de la mairie de M. Rémy Pagani, en raison de son rôle actif dans le cadre de la manifestation «Prenons la ville» du 17 mars 2018». Ce texte est lié à celui qui fait l'objet de la motion d'ordonnancement suivante. Je donne la parole à M. Vincent Subilia pour la résolution R-221.

**M. Vincent Subilia** (LR). Merci, Monsieur le président; je la prends avec d'autant plus d'enthousiasme que je serai bref. (*Rires.*) L'acuité, respectivement l'intensité des questions orales qui ont marqué l'ouverture de cette session témoignent de l'intérêt que ce plénum porte à la question qui vous est soumise aujourd'hui, soit la résolution dont nous vous saisissons. M. Pagani, cela a été

dit, je le répète ici et je me ferai un plaisir de le redire, bafoue les institutions en cautionnant des agissements que nous considérons comme étant illicites. (*Remarque.*)

Sur l'urgence, vous avez raison de me reprendre, Monsieur Pagan, j'y viens. Le lien de confiance est rompu, il l'est depuis longtemps; la ligne rouge est à nouveau franchie. Nous ne tolérerons pas davantage, au sein du Parti libéral-radical, et c'est l'appréciation de la droite élargie, que M. Pagani nous représente comme maire un jour de plus au sein de cette institution. Cette dichotomie schizophrénique d'un magistrat qui ne sait pas faire la part des choses entre son syndicalisme atavique et les fonctions protocolaires qui lui sont attribuées ne saurait perdurer pour nous. C'est un déshonneur pour cette Ville. C'est une véritable honte pour Genève.

**Le président.** Vous devez conclure.

*M. Vincent Subilia.* C'est donc à ce titre que, sans délai, nous demandons qu'il soit démis de ses fonctions. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci. La parole est à M. Rémy Pagani.

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, on aura l'occasion de débattre de ce sujet ample-ment, ce soir ou demain, j'imagine. Je tiens à préciser que cette manifestation était autorisée. Je suis encore un citoyen de cette république, malgré ce que vous prétendez; j'ai l'honneur d'assumer la charge de maire jusqu'au 1<sup>er</sup> juin de cette année et je n'entends pas déposer cette charge auprès de ceux qui me l'ont confiée. Cela étant, je trouve que le débat est très intéressant, d'autant plus que nous sommes dans une période électorale, et il appartiendra au peuple, au corps électoral, de se prononcer, soit de me sanctionner soit de m'élire comme député dans la liste N<sup>o</sup> 1 que je recommande à tout un chacun de prendre. (*Cris et applaudissements.*)

**Le président.** On se calme... Je vais vous faire voter cette urgence.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur la résolution R-221 est acceptée par 42 oui contre 26 non (1 abstention).

**Le président.** La dixième motion d'ordonnancement concerne l'adjonction à l'ordre du jour et le traitement en urgence de la résolution R-222 de M<sup>mes</sup> et MM. Pascal Spuhler, Patricia Richard, Michèle Roulet, Alain de Kalbermatten, Sophie Courvoisier, Eric Bertinat, Rémy Burri et Daniel Sormanni: «Pour des sanctions de l'autorité de surveillance des communes à l'encontre de M. Rémy Pagani». Je passe la parole à M. Pascal Spuhler.

**M. Pascal Spuhler (HP).** Merci, Monsieur le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous savez ce qui s'est passé le 17 mars: une manifestation d'une certaine violence, des calicots violents vis-à-vis de l'autorité et des partis qui ne font pas partie de la gauche, des envies de casser, des gens encagoulés, plus d'une centaine en tout cas, brandissant un poing levé avec un doigt d'honneur, M. Pagani trônant au milieu de ce défilé de hooligans, de casseurs, d'hystériques, si ce n'est de Black Blocks, comme on les surnomme.

Mesdames et Messieurs, la première motion d'ordonnancement que vous venez de voter demande la démission de M. Pagani. Si je l'ai votée avec plaisir, je n'y crois pas beaucoup. Par contre, cette résolution vous propose d'interpeller la Surveillance des communes, afin qu'une sanction soit prise. M. Pagani est le maire de tous les citoyens de Genève et non pas d'une bande de casseurs, non pas d'une bande de voyous.

*Une voix.* Bravo!

**Le président.** Sur l'urgence...

*M. Pascal Spuhler.* Même s'il pensait peut-être défiler dans le cadre d'une manifestation organisée par trente groupements divers, il était entouré par les casseurs, il était entouré de calicots vraiment violents, et quand il vient nous répondre, pendant les questions orales, «je ne peux pas savoir ce qui se passe devant, je ne peux pas savoir ce qui se passe derrière», je me demande où il était à ce moment-là! Mais on l'a tous vu au milieu du cortège. Merci, Monsieur le président.

**Le président.** La parole est à M. Pagani – sur l'urgence, avec calme et pondération.

**M. Rémy Pagani, maire.** Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, moi par contre je savais où se trouvait le conseiller municipal M. Spuhler, parce qu'il était derrière un cordon de police, pour être protégé par la police. C'est ça, la démocratie qu'on nous propose, que les gens qui ont des idées qui divergent de celles des autres doivent se protéger avec des cordons de police? Je trouve ça un peu spécial... (*Remarques.*) Cela étant, Mesdames et Messieurs, le 1<sup>er</sup> mai, vous avez tous vu des photos, il y a eu aussi un certain nombre de personnes qui ont défilé, ainsi que le Conseil administratif et les conseillers d'Etat; or il y avait des gens encagoulés. Le 1<sup>er</sup> mai est autorisé, comme cette manifestation; elle s'est déroulée de 14 h à 17 h, en tout cas j'ai été présent de 14 h à 17 h. Je me présente au suffrage universel, et le corps électoral, contrairement... (*Remarques.*)

**Le président.** S'il vous plaît, sur l'urgence!

*M. Rémy Pagani, maire.* Je parle de l'urgence, Monsieur le président! Contrairement à la Surveillance des communes, qui n'a que le pouvoir de me suspendre un mois, le corps électoral aura le pouvoir de ne pas m'élire, ou de m'élire le mois prochain, et j'estime que ça c'est une véritable sanction... (*Remarques.*)

**Le président.** Vous aurez l'occasion d'en parler, Monsieur Pagani.

*M. Rémy Pagani, maire.* ... que je reconnâtrai. En ce qui concerne cette urgence, je vous recommande de ne pas la voter, puisqu'elle ne servira à rien. Je vous remercie de votre attention.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur la résolution R-222 est acceptée par 38 oui contre 31 non.

**Le président.** La onzième motion d'ordonnancement concerne l'adjonction à l'ordre du jour et le traitement en urgence de l'interpellation orale IO-281 de M<sup>me</sup> Maria Pérez: «La Gérance immobilière municipale pratique-t-elle vraiment la politique sociale qu'elle prétend mener?». Madame Pérez, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Maria Pérez (EàG).** Merci; je vais m'exprimer sur l'urgence, Monsieur le président... Je réagis sur la base d'un article qui est paru dans le supplément Immo Plus de la *Tribune de Genève*, écrit par un avocat de l'Association suisse

des locataires (ASLOCA) qui dénonce les méthodes de la GIM dans le traitement de ses locataires. Nous savons tous que le logement est un sujet sensible, intime, et nous souhaiterions avoir des explications de la magistrate à ce propos.

**Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur l'interpellation orale IO-281 est acceptée par 53 oui contre 16 non.**

**Le président.** La douzième motion d'ordonnancement concerne l'adjonction à l'ordre du jour et le traitement en urgence de la motion M-1348 de M<sup>mes</sup> et M. Morten Gisselbaek, Brigitte Studer et Jannick Frigenti Empana: «Parc La Grange: villa pour seniors ou armoire à balais?». Quelqu'un veut-il défendre cette urgence? Monsieur Morten Gisselbaek, vous avez la parole.

**M. Morten Gisselbaek** (EàG). Juste et uniquement sur l'urgence... Nous sommes actuellement en train de traiter de la proposition PR-1230 en commission des travaux, et cette motion concerne le même sujet puisqu'il s'agit de l'utilisation d'une des dépendances de la villa La Grange, et c'est une proposition pour l'utiliser d'une manière sociale plutôt que de l'utiliser comme dépôt. Il n'y a pas besoin de discuter ici de cette motion; il faudrait juste la renvoyer à la commission des travaux et des constructions, pour qu'on puisse continuer à travailler sur cette proposition PR-1230 qui, actuellement, a un peu tendance à prendre l'eau au sein de la commission. Cette motion n'est pas exhaustive, il peut y avoir d'autres propositions, d'ailleurs; c'est juste pour ouvrir le débat. C'est une proposition sérieuse mais qui ouvre un débat, et un débat qui est déjà entamé au sein de la commission des travaux et des constructions. Merci, Monsieur le président.

*Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur la motion M-1348 est refusée par 36 non contre 35 oui.*

**Le président.** Je passe à la dernière motion d'ordonnancement qui demande le traitement en urgence de la motion M-1338, concernant la plage des Eaux-Vives – Madame Olga Baranova, pour défendre l'urgence...

**M<sup>me</sup> Olga Baranova** (S). Merci beaucoup, Monsieur le président. Très rapidement, il s'agit d'une motion qui demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat dans le dossier de la plage des Eaux-Vives. Il y a deux semaines, vous avez réservé un accueil extrêmement favorable à cette motion. Malgré le fait que nous n'avons pas pu traiter cette urgence il y a deux semaines,

le sujet et le dossier restent toujours d'actualité. Bien que j'aie relativement peu d'espoir qu'on puisse encore traiter cette urgence dans la session actuelle, je vous prie néanmoins de réitérer votre soutien à cette thématique, dans l'espoir qu'on puisse voter cette motion sur le siège, afin que le Conseil administratif puisse au plus vite intervenir auprès du Conseil d'Etat.

Mise aux voix, la motion d'ordonnancement sur la motion M-1338 est acceptée par 61 oui contre 9 non.

## **8. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

## **9. Interpellations.**

Néant.

## **10. Questions écrites.**

Néant.

Séance levée à 18 h 55.

## SOMMAIRE

1. Exhortation . . . . .	5890
2. Communications du Conseil administratif . . . . .	5890
3. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	5890
4. Questions orales . . . . .	5891
5. Proposition du Conseil administratif du 27 février 2018 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2016-2017 de la Fondation d'art dramatique de Genève (PR-1289) . . . . .	5919
6. Proposition du Conseil administratif du 27 février 2018 en vue de l'approbation du budget de la saison 2017-2018 du Grand Théâtre de Genève (PR-1290). . . . .	6095
7. Projet de délibération du 7 mars 2018 de M. Pascal Holenweg: «Modification du règlement des installations sportives de la Ville de Genève du 26 juillet 2017, modifié le 5 décembre 2017: un peu d'égalité et de cohérence» (PRD-171) . . . . .	6112
8. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	6122
9. Interpellations . . . . .	6122
10. Questions écrites . . . . .	6122

Le mémorialiste:  
*Ramzi Touma*